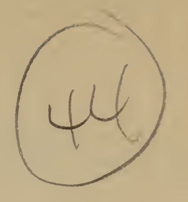


JACQUES BONHOMME

CHEZ

JOHN BULL

IMPRIMERIE CHAIX. — RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 10238-5.

FERNAND DE JUPILLES

JACQUES BONHOMME
CHEZ
JOHN BULL

La décadence de l'Angleterre, n'est-ce pas l'affranchissement du monde ? n'est-ce pas l'affranchissement du peuple anglais lui-même ?

LEDRU-ROLLIN.



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1885


LIBRARY
AUG 1 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

A LA PRESSE ANGLAISE

Amis ou ennemis de la France, — conservateurs, libéraux ou radicaux, je vous dédie ce livre, qui répond aux odieux pamphlets récemment publiés à Londres par de perfides calomniateurs.

Puissiez-vous n'y voir que l'ardent désir que j'ai de démontrer l'absurdité d'institutions dont on vante le mérite et qui n'ont pour elles que l'apparence du libéralisme.

Les deux peuples dont les intérêts communs exigeraient l'accord parfait, l'Anglais et le Français, ne sont ennemis que parce qu'ils ne se connaissent pas suffisamment, et s'il y a beaucoup de réformes à opérer en France, il y en a énormément à faire en Angleterre.

Voilà, Messieurs, ce que vous ne devriez jamais oublier, ce que je m'efforce aujourd'hui de vous rappeler.

Je ne relèverai pas l'insulte faite par le Conseil de la Cité aux mânes de notre grand poète, Victor Hugo, qui fit si longtemps à l'Angleterre l'honneur d'être son hôte; mais qu'il me soit permis de constater qu'en avouant leur indifférence, les aldermen de Londres ont donné un signe évident de décadence.

Il est loin le temps où Saint-Évremond était conduit à Westminster, où ses cendres reposent.

Alors l'Angleterre était un grand pays, qui admirait le génie... même chez un Français!

Tandis qu'aujourd'hui elle marche à grands pas vers la ruine, après avoir subi toutes les hontes.

Et nunc erudimini!

Londres, 10 Juin 1885.

PRÉFACE

Impavidum ferient ruinæ.

A JEAN TAUREAU

Je t'aime, ô brave John Bull, mais je te plains sincèrement, et ce que j'admire en toi c'est seulement ton patriotisme et ton sang-froid.

Car tu as de nombreux travers et c'est te rendre service que de te les signaler ; il est, en effet, facile de se corriger de ses défauts lorsqu'on les connaît, et tu sais le proverbe latin : *Qui bene amat bene castigat.*

Si j'écris aujourd'hui ce livre, c'est dans l'espoir de t'ouvrir les yeux en te faisant voir tel que tu es, et surtout pour répondre aux diffamations que des écrivassiers sans vergogne et sans courage ne ces-

sent de répandre ici sur le compte de ton ami Jacques Bonhomme qui, en 1789, a ouvert une ère nouvelle, de progrès et de libertés.

Tu en as profité, mon ami John Bull, car si aujourd'hui ton esclavage est du moins déguisé, c'est à notre exemple que tu le dois.

Tous les événements politiques de France ont leur contre-coup au delà de la Manche; c'est ce qui me prouve que nous sommes faits pour nous entendre. Longtemps j'ai cru le contraire, mais je m'incline devant l'évidence.

Ce n'est pas, en effet, parce que tes voitures prennent la gauche et les nôtres la droite; ce n'est point parce que nous mangeons de la main droite et toi de la main gauche, et parce que tes fenêtres, quand elles ne sont pas *à guillotine*, s'ouvrent en dehors pour ne pas ressembler aux nôtres; — ce n'est pas non plus parce que tu comptes, hélas! un grand nombre de pamphlétaires qui, sous le voile de l'anonyme, s'efforcent lâchement de nous brouiller ensemble; — ce n'est pas pour cela que nous devons être ennemis.

Ta vieille noblesse qui, malgré ses origines, a encore beaucoup de bon, a conservé pour la France et pour Jacques Bonhomme une estime que ta bourgeoisie rapace ne peut avoir, car c'est l'instinct

égoïste du marchand, c'est l'*auri sacra fames* qui domine en elle : jaloux de Jacques Bonhomme, ton bourgeois ne peut que l'exécrer, et c'est ce qu'il fait.

Jacques Bonhomme s'en rit !

Or ton gouvernement constitutionnel est presque entièrement aux mains de ta bourgeoisie qui tient également presque toute ta presse : de là les excitations et les haines contre la France.

Entre deux grands peuples tels que Jacques Bonhomme et toi, mon héroïque John Bull, — qui te fais vaillamment tuer au Soudan, au plus grand bénéfice de tes marchands et financiers ! — entre deux grands peuples si proches voisins, ayant les mêmes aspirations et les mêmes intérêts, une alliance loyale devrait exister.

Au lieu de cela, tes écrivains forcent par leurs insultes les nôtres à leur riposter; c'est profondément regrettable, tu en conviendras !

Sors, ô John Bull, de la léthargie où l'on te tient malgré toi ; conquiers cette liberté pour laquelle tu es mûr et tends loyalement ta large main ouverte à Jacques Bonhomme, qui t'aime et ne s'effraie pas du poing fermé dont tes libellistes le menacent.

JACQUES BONHOMME CHEZ JOHN BULL

PREMIÈRE PARTIE

I

LA MAISON DE BRUNSWICK OU DE HANOVRE

Ab Jove principium.

Jacques Ier, fils de l'infortunée Marie Stuart, qui réunit à la mort d'Élisabeth les couronnes d'Écosse et d'Irlande, maria sa fille Élisabeth à l'Électeur palatin.

Celle-ci eut elle-même une fille qui épousa Ernest-Auguste, Électeur de Hanovre, et c'est de leur fils, Georges-Louis, que descend la famille régnante de la Grande-Bretagne. Georges-Louis avait épousé sa cousine, Sophie-Dorothée de Tell.

Les princes de Tell étaient de tout petits princes allemands; la ville de Tell, capitale de leur prin-

cipauté, comptait à peine 10,000 habitants et était située entre Hanovre et Hambourg, dans une plaine sablonneuse sur la rivière Aller.

Guillaume le Pieux, un de leurs ancêtres, après avoir régné longtemps, perdit la vue et la raison. Quelquefois, dans ses moments lucides, il se mettait à chanter des psaumes. Un de ses descendants, Georges III, roi d'Angleterre, devenu fou, sourd et aveugle, erra aussi plus tard en chantant des psaumes dans les appartements et les jardins de Windsor.

Ce Guillaume le Pieux avait quinze enfants, et, comme le patrimoine était des plus restreints, on tira au sort pour savoir quel serait l'héritier qui, par un mariage, continuerait la robuste race des Guelfes.

Le sort tomba sur le duc Georges. Les autres fils restèrent garçons ou prirent des épouses morganatiques. Il y a toujours moyen de s'arranger quand on est prince.

Le candidat au mariage, trouvant la cour de Tell trop monotone et trop orthodoxe, quitta le foyer paternel, la règle et les sermons, mena une vie d'aventurier, vendit son épée au plus offrant, servit d'abord dans l'armée protestante, puis passa dans celle de l'empereur.

Lorsque Gustave-Adolphe parut en Allemagne, il servit sous ses ordres et s'empara de l'abbaye de Hildesheim lors du partage du butin.

Un de ses fils, qui avait hérité des goûts paternels,

parcourut l'Europe, visita Venise et y mena joyeuse vie, car c'était le Paris du XVIIe siècle.

Il fallut cependant songer à retourner en Allemagne, mais les bons vieux bourgeois de Tell virent arriver, avec leur souverain, Venise et ses plaisirs.

En effet, il ramenait avec lui des chanteurs et des danseurs italiens, et, ce qui était plus scandaleux, Madame Éléonore d'Olbrusse, Française d'obscure naissance qu'il avait eu la malencontreuse idée d'épouser.

C'est de cette dame que descend Sa Gracieuse Majesté la reine Victoria qui a, comme on le voit, du sang plébéien et français dans les veines. En effet, Éléonore d'Olbrusse eut une fille, Sophie-Dorothée de Tell, qu'elle maria à son cousin Georges-Louis de Hanovre, plus tard roi d'Angleterre sous le nom de Georges Ier.

Nous reparlerons de cette princesse célèbre par sa beauté, ses amours et son infortune.

A cette époque-là, les cours des princes allemands étaient une copie grotesque de Versailles.

Herrenhausen avait ses avenues, ses parcs peuplés de faunes et de dryades, ses eaux, son théâtre, ses grands et ses petits levers ; mais remplacez les marbres de Versailles par de lourdes statues hollandaises, les magnifiques bassins de Versailles par les jets d'eau de *Herrenhausen,* et mettez sur la table royale, au lieu des délicieux plats apprêtés par Vatel et ses disciples, une tête de porc, une soupe au lard, un

pâté de foie, de la choucroute et autres délicatesses de ce genre ; imaginez-vous *Frau von Kielmansegge* roucoulant une romance française avec le plus détestable accent allemand, et vous aurez une idée de *Herrenhausen*,, le Versailles de Georges-Louis, Électeur de Hanovre.

Il avait cinquante-quatre ans lorsque la couronne d'Angleterre lui tomba sur la tête.

A nous autres, pauvres mortels, les tuiles ; aux princes, les couronnes ! Ainsi va le monde.

Le nouveau souverain était un personnage peu digne, gauche, lourd, vulgaire. Il débarqua en Angleterre le 18 septembre 1714, flanqué de deux de ses maîtresses : Frau von Kielmansegge et Frau von Schulenberg... et l'archevêque de Cantorbéry reçut à genoux le *défenseur de la foi*, l'oint du Seigneur ! O ironie !

Le déménagement s'était effectué avec peine ; il s'agissait de trimbaler toute une bande d'Allemands, plus les deux vieilles maîtresses de l'Électeur.

La douleur de ces dames fut grande en renonçant aux délices de Herrenhausen.

Frau von Kielmansegge, plus tard créée comtesse de Darlington, était si maigre et si efflanquée qu'on lui avait donné le surnom bien mérité de *la Girafe*.

Frau von Schulenberg, qui fut ensuite gratifiée du titre de duchesse de Kendal, était d'un embonpoint tel, qu'elle avait reçu le sobriquet de *l'Éléphant*.

Deux charmantes additions à la liste de la *haute aristocratie* anglaise !

La Girafe et *l'Éléphant* se décidèrent cependant à faire leurs malles et à suivre leur vieil amant au pays des brouillards.

Georges ne savait pas un mot d'anglais et aucun de ses ministres ne connaissait la langue allemande.

Walpole, le premier ministre, était forcé de se servir d'un latin de cuisine pour se faire comprendre de Sa Majesté ; mais ce n'était pas l'affaire de cet auguste souverain qui, laissant les Anglais s'arranger à leur guise, s'entourait d'Allemands. Il mangeait des huîtres et buvait des vins du Rhin avec ses maîtresses, fumait sa longue pipe, empochait tout ce qu'il pouvait et s'esquivait en Allemagne le plus souvent possible. Il y mourut d'une attaque d'apoplexie, le 11 juin 1727.

Cet homme si lourd, si gauche, si commun, avait eu la chance ou la maladresse d'épouser une femme jeune, vive, d'une grande beauté et de beaucoup de talents, Sophie-Dorothée de Tell, fille de madame d'Olbrusse et du prince Louis de Tell.

A la cour de son père, cette princesse avait remarqué un page, Philippe de Kœnigsmark. Nous retrouvons ce même page à la cour de l'Électeur de Hanovre, colonel d'un de ses régiments.

La jeune femme, douée d'une imagination vive et d'un cœur sensible, outragée par les brutalités de

son mari, aima Kœnigsmark de toute la passion d'un cœur malheureux.

Les deux amants résolurent de s'enfuir, mais, au moment où Kœnigsmark arrivait à son appartement pour l'enlever, il fut poignardé.

En mourant, le jeune homme reconnut son ennemie, Frau von Platen, vieille maîtresse de l'Électeur, dont il avait repoussé les avances. Cette furie étouffa les soupirs du malheureux expirant en lui couvrant la bouche avec la semelle de son soulier.

Le lendemain, on brûla le corps de Kœnigsmark.

La princesse fut aussitôt conduite au château d'Ahlden, où elle resta prisonnière *pendant trente ans.*

La criminelle maîtresse de l'Électeur fut frappée de cécité. Cependant la légende dit qu'elle voyait constamment à son chevet l'ombre sanglante de Kœnigsmark.

George Sand descendait, du côté paternel, de la sœur de Kœnigsmark, Aurore de Kœnisgsmark, mère du maréchal de Saxe.

Georges II succéda à son père, à l'âge de 44 ans. Il savait l'anglais, mais le parlait avec un accent allemand très prononcé.

Ses manières étaient aussi vulgaires que celles de son père ; ridicule et gauche dans son maintien, c'était un petit bonhomme rageur, aux idées étroites et mesquines.

On raconte que, lorsque Walpole se présenta aux portes du palais pour lui annoncer le décès de son

père et son avènement au trône, on lui fit la réponse que Son Altesse royale n'était pas visible pour le moment, qu'elle faisait sa sieste accoutumée et que les ordres les plus formels enjoignaient aux personnes entourant le prince de ne pas le déranger dans ce moment-là.

Walpole, dont la mission était pressante, força la porte de la chambre, mit un genou à terre et, avec toute la solennité que l'occasion recommandait, salua le nouveau roi en lui annonçant que Sa Majesté Georges II venait de mourir en Allemagne.

Le petit homme, coiffé d'un bonnet de coton — comme le roi d'Yvetot ! — se leva furieux et hurla de toutes ses forces en mauvais anglais : « *C'être* une méchante blague ! »

Ah ! c'était une race bien distinguée que cette race de Hanovre !

Le feu roi avait chassé son fils et sa bru du palais de Saint-James à la suite d'une scène violente qui eut lieu lors du baptême du deuxième fils du prince.

Ce dernier mit le poing sous le nez du duc de Newcastle en le traitant de « canaille », et le royal grand-père caressa sa belle-fille de l'épithète de « diablesse ».

Walpole, ministre puissant sous les deux Georges, avait une bien triste idée de ses compatriotes et affirmait que chaque homme avait son prix, que tout en Angleterre était vénal : noblesse, parlement,

armée, clergé. Il connaissait admirablement son peuple !

Lady Yarmouth, l'une des maîtresses du roi, vendit un évêché 5,000 livres sterling (125,000 francs).

Le même Walpole nous cite quelques-unes des grossières plaisanteries alors en usage à la Cour.

Une des princesses ayant enlevé la chaise de lady Delorraine au moment où elle allait s'asseoir, celle-ci se vengea en retirant de même le siège du roi... et Sa Majesté Georges II, roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, roula ridiculement sur le plancher.

Au sermon, le roi causait tout haut en allemand pendant que dans sa chaire le prédicateur s'évertuait à lui prêcher en anglais la morale chrétienne.

La reine, Caroline de Brandebourg, était une épouse modèle qui, peu jalouse, s'accommodait si bien des maîtresses de son mari, que, quand il était fatigué d'une, elle s'empressait de lui en procurer une nouvelle.

Afin d'entretenir sa bonne humeur, elle lui présenta, entre autres, lady Tankerville comme changement agréable après lady Suffolk.

Aussi excellente mère que digne épouse, cette princesse détestait son fils le prince de Galles.

Dans un moment d'expansion, elle dit à lord Hervey : « Mon aîné est le plus grand âne, le plus grand menteur, la plus grande canaille, la plus grande brute que la terre ait porté, et je voudrais le voir mort ! »

L'honorable vœu de cette digne reine fut exaucé, car le prince de Galles mourut, en effet, avant son père, laissant un fils de onze ans qui régna sous le nom de Georges III.

La scène grotesque et lugubre à la fois qui se passa au lit de mort de la reine Caroline mérite d'être mentionnée.

La reine s'agitait sur sa couche en articulant ces mots : « Priez ! priez ! » Elle rejeta cependant les exhortations de l'archevêque de Cantorbéry qui était près d'elle.

Le roi pleurnichait en lui embrassant la main. Elle lui dit : « Remariez-vous. — Non, répondit Georges, j'aurai des maîtresses. — Cela n'empêche pas, répliqua la mourante. »

L'archevêque, pressé de questions par les courtisans, répondit hypocritement que Sa Majesté avait quitté ce monde dans les dispositions les plus chrétiennes.

Le roi suivit le conseil de sa digne épouse ; il eut des maîtresses : lady Yarmouth, lady Walmoden et autres.

A soixante ans, déguisé en Turc et coiffé d'une immense aigrette de diamants, il dansait avec lady Yarmouth, habillée en sultane, au bal de l'Opéra à Herrenhausen.

Quel joli sultan ce petit homme devait faire, avec sa face rouge, ses cheveux filasse, ses sourcils blancs et ses gros yeux bêtes !

Un beau matin, le page, qui portait habituellement

le chocolat à Georges, le trouva inanimé, gisant à terre.

On appela sa maîtresse, qui accourut pour prodiguer ses soins à cet amant de 74 ans, mais tous les efforts furent vains : il était mort.

Les panégyristes ne manquèrent pas; car il y a toujours, dans le clergé anglican, assez de vénalité pour trouver des vertus aux princes, même les plus vicieux, et il fallait dire du bien du roi défunt pour s'attirer les faveurs de son petit-fils, qui fut couronné sous le nom de Georges III.

Sa mère, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, habitait Carlton House que les contemporains décrivent comme une demeure splendide avec des jardins magnifiques, des gazons veloutés, et des bocages mystérieux ornés de statues classiques.

Là elle entretenait lord Bute qui admirait avec elle toutes ces beautés de la nature et de l'art, pour le bien public sans doute, car c'était l'intime ami et le conseiller de la princesse.

Les mauvaises langues de l'époque se permirent de l'appeler *Mortimer* et *Lothario* et d'accuser sa royale maîtresse de toute sorte de faiblesses.

Guidé par les deux influences néfastes de Bute, ennemi acharné de tout progrès, et de sa mère, femme aux idées étroites et tyranniques, l'intelligence épaisse de Georges III ne sut comprendre que la bigoterie et la routine. Systématiquement opposé à toutes les réformes, n'aimant que les médiocrités, rien ne pouvait

le faire démordre de ce qu'il avait résolu; l'éloquence de Pitt, comte de Chatham, et de Fox, lord Holland, était perdue pour lui, les meilleures raisons échouèrent devant l'obstination de cette lourde cervelle. La Providence fait souvent de singulières méprises; si elle avait placé le berceau de Georges III dans un petit appartement au Marais, au lieu de le placer à l'ombre d'un trône, cet enfant serait devenu le vrai modèle du bourgeois de Paris.

Marié à une princesse allemande, Charlotte de Mecklembourg-Strélitz, il était d'une fidélité conjugale alarmante pour ses sujets, car cette vertueuse épouse gratifia l'Angleterre de quinze princes et princesses dont les descendants, sans parler de la reine, sont hébergés et entretenus par cet honnête John Bull qui grogne, fait des meetings, passe des résolutions, mais paye toujours.

Georges III ne protégeait ni la peinture ni la poésie. Il jugea inutile de décorer la cathédrale de Saint-Paul; il montrait la plus grande indifférence pour Shakespeare; la farce et la pantomime faisaient ses délices, et sa joie était au comble lorsque le clown venait à avaler une carotte ou une enfilade de saucisses, alors il riait à gorge déployée. Sa digne épouse le rappelait à l'ordre en lui disant: « Mon gracieux maître, vous vous oubliez ».

Le roi ne souffrait point de luxe, sa chambre à coucher était simple et le plancher nu, il se levait de bonne heure; été comme hiver, toute la cour

devait se rendre à la chapelle qui n'était jamais chauffée, même par les temps les plus froids. Il admirait, autant que son intelligence le lui permettait, la musique sacrée, battait la mesure en chantant à tue-tête et, s'il arrivait à quelque page de causer ou d'être autrement distrait, Sa Majesté lui administrait une tape avec le cahier de musique.

Le matin, toute la famille royale allait se promener dans le parc de Windsor avec les princes et les princesses en tête, le roi et la reine formant l'arrière-garde.

Le soir, le roi jouait au tric-trac, sa royale épouse brodait et prisait; quelquefois on lisait des sermons, ou Sa Majesté la reine touchait de l'épinette. Lorsqu'on se sentait particulièrement en veine de gaieté, on organisait des contredanses et le roi s'essoufflait trois heures durant au son de la même mélodie.

La maison royale était un modèle de régularité; on savait précisément ce qu'on ferait à telle heure, tel jour.

O Arcadie ! on frissonne à l'idée d'une vie aussi monotone et aussi stupide.

Il régna pendant soixante ans. La dette nationale qui, à son avènement au trône, n'était que de 146,000,000 livres sterling s'éleva à sa mort à 900,000,000.

Dans son vieil âge, il devint fou, aveugle et sourd. Errant à travers le palais de Windsor, il faisait des discours à des personnages imaginaires, ouvrait des parlements, passait des revues et tenait des grands

levers; dans ses moments lucides, il se mettait à genoux, pleurait, priait et chantait des psaumes. On dit, chose affreuse et vraiment presque incroyable, que les princes, ses fils, s'amusèrent à attacher les jambes du pauvre vieux roi au pied d'un lit, et ensuite se mirent à l'agacer et à rire aux éclats des contorsions et des grimaces du malheureux.

Sa haine pour la liberté fit perdre aux Anglais une de leurs plus belles possessions. Sa stupidité et son entêtement fondèrent la république des États-Unis. Il dépensa des sommes fabuleuses afin d'armer toute l'Europe contre la République française et de remettre les Bourbons sur le trône.

Nous ne pouvons cependant passer sous silence le mariage du roi Georges III avec la belle quakeresse *Hanah Lightfoot*, célébré dans une chapelle de May-fair, à Londres, en 1759. En 1761, il épousa la princesse de Mecklembourg-Strélitz, du vivant encore de sa première femme. En 1763 naquit l'héritier du trône qui, si la même loi réglait la naissance des princes et celle des vulgaires mortels, n'aurait été qu'un bâtard.

En 1764, *Hanah Lightfoot* mourut. Le sort de ses enfants est incertain; il y a cependant un honnête homme, bien connu dans certains cercles de Londres, qui se dit l'héritier légitime du trône d'Angleterre en vertu du mariage de Georges III avec la belle quakeresse. Après la mort de celle-ci, le roi et la reine furent secrètement remariés dans la chapelle du palais de Kew.

Georges IV succéda à son père en 1820. Pendant la maladie de celui-ci, il avait été chargé de la régence; mais aussitôt qu'il se présenta quelque amélioration dans l'état de santé du roi, on retapa le vieux Georges et on le remit sur le trône, car après tout il valait encore mieux que son fils.

Pendant la régence, ce dernier habitait Carlton House qui avait été magnifiquement décorée aux dépens de la nation, et le Parlement lui vota la somme de 100,000 livres sterling par an.

Carlton House était le rendez-vous de tous les débauchés de Londres. Le Régent se faisait appeler « le premier gentleman de l'Europe », mais Thackeray affirme, et non sans raison, que ce monsieur devait toute sa distinction à son tailleur.

En prenant possession de Carlton House, le Régent donna un bal où il figura en habit de soie rose, brodé sur toutes les coutures et garni de flots de dentelles. Il inaugura ce même soir une boucle de souliers de son invention — la seule qu'il ait jamais faite — qui fit pâmer tous les courtisans d'admiration; elle était longue d'un pouce et large de dix, couvrant presque tout le cou-de-pied. Son chapeau était orné de perles d'acier au nombre de 5,000, relevé par un nœud à l'avenant.

Installé à Carlton House, il y mena joyeuse vie, posa en Auguste, s'entoura de gens de lettres, fit de l'opposition, invita Burke, Fox, Sheridan; mais ces hommes de talent, que pouvaient-ils avoir de com-

mun avec un individu qui ne savait parler qu'à son tailleur ou à son cuisinier?

Paresseux, faible, indolent, d'une infatuation et d'une vanité sans bornes, il chercha bientôt une société plus homogène, s'entoura de femmes perdues, de flatteurs, de blancs-becs et de parasites. Le « premier gentleman de l'Europe » jurait à faire trembler les vitres; tout le monde jurait : le suprême bon ton du temps voulait que la conversation fût relevée et épicée par une infinité de *Goddam.*

On ne jurait pas seulement, on buvait aussi à Carlton House. Après de joyeux soupers, les augustes personnages roulaient invariablement sous la table.

Le duc d'York, frère du Régent et commandant en chef de l'armée anglaise, buvait facilement six bouteilles de bordeaux après dîner, sans que cela le gênât en aucune façon. Cependant un soir, après des libations plus copieuses qu'à l'ordinaire, il glissa silencieusement aux pieds de son frère; celui-ci se leva la coupe en main, fit sur lui les cérémonies du baptême et s'écria : « Ici repose l'espoir de la famille. »

Un autre prince du sang, le duc de Clarence, devait conduire sa sœur, la princesse Marie, au bal. Les princesses et leurs gouvernantes étaient à table lorsque Son Altesse royale entra, paraissant déjà quelque peu dans les vignes du Seigneur : le prince venait de Saint-James où il avait bu copieusement à la santé du roi, car on avait fêté l'anniversaire de la naissance

de Sa Majesté. Il ordonna qu'on apportât du champagne, afin que les princesses pussent fêter dignement aussi cet heureux événement.

Madame de Schwellenberg se permit de faire quelques petites observations au prince; celui-ci lui appliqua un gros baiser en lui disant de « fermer son plomb », but de plus belle et la princesse Marie fut obligée de chercher un autre cavalier.

William Pitt, comte de Chatham, le premier ministre, après avoir bu une bouteille d'Oporto, avait l'habitude d'entrer avec Dundas, lord Melville, chez Bellamy, tavernier à la mode et d'en vider deux autres avant de faire son entrée à la Chambre.

« Un soir, raconte Pückler Muskau, ou plutôt une nuit — car c'était minuit passé — le duc d'York conduisit dans sa magnifique salle d'armes quelques-uns de ses convives parmi lesquels se trouvaient l'ambassadeur d'Autriche, le comte Meervelt, le comte Beroldingen et moi-même. Le duc et Meervelt se mirent à brandir des sabres turcs et firent si bien qu'ils se blessèrent réciproquement. L'ambassadeur d'Autriche essaya ensuite de couper une des bougies qui étaient sur la table, soi-disant pour éprouver le fil de sa lame. Le résultat fut tel que bougies, candélabres et tout le reste, dégringola.

» Pendant que nous étions à tâtonner dans le sombre pour trouver la porte, l'aide de camp du duc bégaya entre deux hoquets: « Par Dieu! je m'en souviens, » ces sabres sont empoisonnés. » On conçoit le senti-

ment agréable qu'éprouvèrent les blessés; heureusement, ce n'était qu'une plaisanterie suggérée par Bacchus.

» Un soir, en revenant d'Addiscombe où ils avaient été dîner, Pitt, comte de Chatham, le redoutable ministre, lord Thurlow, le grand chancelier, et lord Melville arrivèrent chemin faisant à un tourniquet. Ils résolurent immédiatement de passer sans payer, piquèrent une charge et passèrent en galopant sous le nez du gardien étonné qui les prit pour des voleurs de grand chemin et leur déchargea son espingole dans le dos, sans les atteindre heureusement. »

L'ivrognerie était aussi bien dans les mœurs du barreau et du clergé qu'elle était dans les habitudes de la noblesse. Pendant une séance, dans une ville du Nord, le juge se leva et, s'adressant aux avocats, dit: « Messieurs, s'il y en a parmi vous qui aient dîné hier soir chez maître Fawcett (fort connu pour ses copieux repas), je ne puis entendre la cause, il faut la remettre à l'année prochaine. »

L'évêque de Lincoln avait une excellente cave; étant obligé de déménager, il demanda l'avis d'un de ses amis au sujet de certain bordeaux. « Combien en avez-vous encore de bouteilles, Monseigneur, dit celui-ci. — Je crois qu'il m'en reste six douzaines, répliqua l'évêque. — Invitez-moi six fois à dîner et je m'en charge », telle fut la réponse laconique de l'ami.

Dans les clubs fashionables, on jouait un jeu d'enfer. Fox, lord Holland, était un joueur acharné. Gibbon

raconte qu'il joua un jour pendant 22 heures sans désemparer, perdant 500 livres sterling l'heure. Après avoir perdu 200,000 livres sterling (5,000,0000 fr.) on le trouva philosophiquement étendu sur un canapé, lisant une églogue de Virgile. Le Régent, lui, jouait aussi, mais peu lui importait de perdre : il ne payait pas ses dettes. Quelquefois il lui prenait fantaisie de poser en don Juan, il prenait alors sa guitare et allait chanter et soupirer sous le balcon de madame Fitzherbert à Richmond. Il épousa cette dame au mois de décembre 1785.

Le duc de Wellington et sir William Knighton ont admis la validité des preuves de ce mariage depuis sa mort.

En 1794, il conduisit à l'autel sa cousine Caroline de Brunswick. Il était dans un état de complète ivresse, fut obligé de se faire soutenir par ses deux frères pendant la cérémonie, et se leva même avant que Sa Grâce, l'archevêque de Cantorbéry, eût prononcé la bénédiction nuptiale. Que pouvait-on attendre d'une union commencée sous de pareils auspices ? Caroline de Brunswick a eu des défenseurs et des accusateurs, mais le peuple anglais avec son bon sens prit son parti, sachant que si elle avait eu des faiblesses, les premiers torts ne venaient pas de son côté.

Persécutée, humiliée par le Régent et la reine-mère, cette pauvre princesse quitta l'Angleterre et voyagea en Suisse et en Italie.

Son mari dépensa des sommes folles pour obtenir

des preuves d'adultère contre elle, lui qui tenait un véritable harem. Deux fois il la traduisit devant les juges, espérant obtenir un divorce; il échoua cependant.

Au couronnement du Régent qui coûta 238,000 livres sterling (5,950,000 fr.) à la nation anglaise, Caroline de Brunswick se présenta aux portes de Westminster Abbey pour demander son admission : elle fut repoussée. Cette malheureuse princesse mourut à Londres empoisonnée, suppose-t-on.

Le roi avait à Brighton un véritable Parc-aux-Cerfs. Il payait des procureurs qui voyageaient en province à la recherche de victimes.

Comme maîtresses attitrées il avait lady Jersey, lady Hertford, miss Robinson et lady Conyngham dont le mari était comblé de bienfaits. Miss Chester, une actrice, fut ajoutée au nombre sous le titre de lectrice privée de Sa Majesté, avec une pension de 600 livres sterling (15,000 fr.) par an, que John Bull paya bel et bien. Le marquis de Conyngham recevait des appointements de 3,600 livres (90,000 fr.) comme compensation à ses infortunes conjugales. La maîtresse du duc d'York, mistress Clarke, vendait des commissions d'officiers dans l'armée.

Un créancier saisit les chevaux et la voiture de ce prince dans Piccadilly et Son Altesse royale dut s'en revenir à pied.

Le duc d'York qui, dit-on, ne voyageait jamais sans avoir une bible et un livre de prières avec lui dans sa voiture, mourut positivement sans le sou.

d'une attaque d'apoplexie, dans la maison du duc de Rutland, après avoir dépensé des sommes fabuleuses puisées dans la poche des contribuables.

Quelques mois après sa mort, les créanciers du duc furent informés par les exécuteurs testamentaires que la fortune de Son Altesse royale, alors héritier présomptif du trône, était insuffisante pour payer la totalité des dettes, et qu'il fallait qu'ils acceptassent 5 0/0.

En 1788, Leurs Altesses royales, le prince de Galles, plus tard Georges IV, le duc d'York et le duc de Clarence, plus tard Guillaume IV, émirent un emprunt promettant un intérêt de 6 0/0 aux actionnaires. MM. Bonney et Sunderland, notaires, et M. Hammersley, banquier, furent chargés de la transaction.

Une grande partie de l'argent versé pour ces obligations, près d'un demi-million de livres sterling (12,500.000 francs), avait été empochée par Leurs Altesses lorsque la Révolution française éclata ; comme les obligations avaient surtout été achetées par des maisons continentales, cette circonstance fournit le prétexte à ces honnêtes princes de refuser le paiement des intérêts et du capital. Quelques-uns des malheureux créanciers que les événements avaient chassés de France vinrent en Angleterre. Sans ressources dans un pays étranger, ils firent des démarches pour recouvrer leur argent, mais mal leur en prit : ils furent mis en prison, puis conduits à bord d'un navire à destination inconnue. Mais de

vingt-six de ces créanciers de princes, quatorze regrettèrent leur folie sur la guillotine.

John Bull a payé à Georges IV des sommes immenses : jamais ce gouffre n'était rempli. D'abord, 50,000 livres sterling (1,250,000 francs) par an, puis 70,000 (1,750,000 francs), 100,000 (2,500,000 francs) et 120,000 (3,000,000 francs) ; il lui paya ses dettes qui se montèrent la première fois à 160,000 livres sterling (4,000,000 francs), et la seconde à 650,000 livres (16,250,000 francs). Ce monarque se permit même de faire arracher les pierres précieuses de sa couronne pour rehausser les charmes de l'opulente beauté de lady Conyngham.

Deux Georges seulement, le troisième et le quatrième de ce nom, ont coûté à la nation anglaise 92,090,807 livres sterling, c'est-à-dire 2,302,270,175 francs.

Le duc d'York recevait 10,000 livres sterling pour aller visiter deux fois par semaine son pauvre vieux père invalide.

On croit rêver lorsqu'on lit ces faits et lorsqu'on contemple ces chiffres. Quels ministres ! quels princes ! quel peuple !

De l'union de Georges IV avec Caroline de Brunswick, naquit une fille, la princesse Charlotte ; elle épousa, le 2 mai 1816, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, plus tard roi des Belges, et oncle du prince Albert, époux de la reine Victoria, mort en 1861.

La chronique scandaleuse du temps dit que le prince Léopold était déjà marié à cette époque-là avec la belle comtesse de Cohaky, mais ces messieurs les princes n'y regardent pas de si près. La Chambre vota 60,000 livres (1,500,000 francs) par an pour l'entretien de cet illustre couple, 60,000 pour le trousseau et 50,000 (1,250,000 francs) de pension pour le prince Léopold de Saxe-Cobourg en cas de décès de son auguste épouse.

La princesse Charlotte mourut, en effet, en couches le 6 novembre 1817, aimée et regrettée de la nation anglaise. Sa mort ouvrit le chemin du trône à une autre princesse. Les circonstances mystérieuses qui accompagnèrent cet événement, la négligence coupable du médecin, sir Richard Craft, qui se suicida plus tard, le refus formel du roi d'investiguer l'affaire, donnèrent lieu à des conjectures fâcheuses. On parla ouvertement de poison.

Georges IV mourut le 26 juin 1830 et fit place à son frère, le duc de Clarence, qui régna sous le titre de Guillaume IV. Il s'attendait si peu à devenir roi à l'âge de soixante-cinq ans, qu'il en perdit presque la tête.

Il ne se tira pas mal de son premier discours, où il fallait mêler quelques pleurs au sujet de la mort de son frère, mais, lorsqu'on lui tendit la plume pour signer la déclaration, il dit avec son ton habituel : « N... de D... ! quelle mauvaise plume ! » Personne n'a jamais songé à appeler celui-là un gentleman.

Vulgaire, gauche, commun, il chassait de race, quoi !

Une petite anecdote suffit pour montrer la distinction de ce royal lourdaud. Un illustre personnage se rendant à Windsor aperçoit dans les jardins certain individu; il le hèle et lui dit de tenir son cheval. Quelle ne fut pas sa déconfiture lorsqu'il apprit qu'il avait devant lui Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, d'Écosse et d'Irlande, défenseur de la Foi!...

Les Fitzclarence sont les rejetons de ce monarque et de madame Jordan, sa maîtresse; ils sont au nombre de neuf, qui tiennent ou ont tenu des sinécures très lucratives qui leur ont rapporté jusqu'ici la modeste somme de 220,500 livres sterling, soit 5,512,500 francs.

M. Ford, le premier *protecteur* de madame Jordan, a été *anobli* et fait magistrat à la Cour correctionnelle de Bow Street, à Londres, avec 1,800 livres (45,000 francs) d'appointements par an.

Guillaume IV mourut au château de Windsor, le 20 juin 1837, âgé de soixante-douze ans.

La princesse Alexandrina-Victoria, fille unique du duc de Kent, quatrième fils de Georges III, lui succéda. Guillaume IV n'avait point d'enfant légitime. Sa femme était une princesse allemande de Saxe-Meiningen.

Le duc de Kent, lui aussi, avait épousé une princesse allemande, veuve du prince de Leiningen. Cette famille est restée allemande jusqu'à la moelle des os

et il est incompréhensible qu'une grande nation comme la nation anglaise se laisse ainsi exploiter par les vautours allemands.

Il n'y a pas grand'chose à raconter de la reine Victoria. Elle a fait à peu près ce que font les femmes généralement : elle s'est mariée, elle a eu des enfants, beaucoup il est vrai, au désespoir des contribuables anglais, car ces princes et princesses ont de gros appétits. Devenue veuve, elle a versé d'abondantes larmes, mais l'affection du fidèle serviteur du prince Albert, John Brown, était parvenue à la consoler : la mort de cet Écossais l'a laissée inconsolable ! Quel bizarre contraste !

Il faut cependant lui reconnaître un grand talent, elle a résolu le problème le plus difficile : c'est celui de bien vivre et de ne rien faire... qu'amasser des millions de livres sterling qu'elle emploie à l'achat de propriétés de rapport : elle a, dans le commencement de 1885, placé vingt-cinq millions de francs sur des constructions de la Cité de Londres.

De Windsor elle va à Balmoral, et de Balmoral à Osborne. De temps en temps, elle signe quelques paperasses que ses ministres lui présentent.

Les princes font des discours qui ne veulent rien dire, mais que tout le monde admire, et président des commissions qui, après cinquante-cinq séances, n'aboutissent à rien. Les princesses, de leur côté, condescendent à accepter le patronage d'hôpitaux, promettent d'honorer de leur présence quelque bazar,

visitent des écoles: tout cela pour faire croire qu'elles gagnent l'argent que la Chambre des Communes leur accorde avec tant de libéralité toutes les fois qu'il plaît à cette famille fortunée d'exprimer le désir d'une petite augmentation.

La note cependant qu'on fait à John Bull pour l'entretien de ces augustes personnages me semble assez considérable.

La reine coûte à la nation anglaise 619,379 livres sterling (15,844,475 francs). Cela n'est que le petit compte de Sa Majesté.

Viennent ensuite :

	Liv. sterl.
Princesse de Prusse, fille de la reine, mariée avec le prince royal de Prusse. .	8.000
Prince de Galles	40.000
Le duché de Cornouailles rapporte à ce prince.	71.216
Princesse de Galles (quoique Danoise, sa mère est Allemande)	10.000
Duc d'Édimbourg, fils de la reine . . .	25.000
Princesse Christian, fille de la reine. .	6.000
Marquise de Lorne, fille de la reine . .	6.000
Duc de Connaught, fils de la reine . .	25.000
Duchesse d'Albany, veuve du duc d'Albany, princesse allemande de Waldeck-Pyrmont.	6.000
Duchesse de Cambridge, princesse alle-	
A reporter. . . .	197.216

Report. . . .	197.216
mande, veuve du duc de ce nom, fils de Georges III.	6.000
Duchesse de Mecklembourg-Strélitz, sœur du présent duc de Cambridge.	3.080
Duc de Cambridge, cousin germain de la reine	12.000
Princesse de Teck, sœur du duc de Cambridge, mariée à un prince allemand. . .	5.000
(5,582,400 francs) . . £	223.296

A cette liste il faudra certainement bientôt ajouter 6.000 livres (150,000 francs) pour la princesse Béatrice.

Comme la loi salique est en vigueur au Hanovre, cette couronne échut, à l'avènement de Victoria, au cinquième fils de Georges III, le duc de Cumberland. Son fils a été dépossédé par la Prusse, et l'Angleterre l'a laissée faire.

Sa Majesté la reine a des nièces et neveux, enfants d'une fille et d'un fils de la duchesse de Kent (nièce de la reine) et de son premier mari, le prince de Leiningen. Deux de ces neveux ont pris du service dans l'armée allemande, l'un au Wurtemberg, l'autre en Prusse. Un autre, le *comte Gleichen* a un poste très confortable comme gouverneur du château de Windsor, et le *prince de Leiningen* est vice-amiral dans la marine anglaise.

S'il fallait énumérer ici tous les princes et principicules allemands avec leurs noms qui n'en finissent plus, qui vivent aux dépens de ce pauvre John Bull, on remplirait bien des pages.

Si jamais les Anglais ont le bon sens de balayer tout cela, toutes les cours d'Allemagne feront banqueroute. — Ils ont tous beaucoup de titres, mais pas un sou vaillant.

Je ne puis m'empêcher de donner ici les titres pompeux de quelques-uns des parents de la reine, qui sont tous aussi pauvres que Job. Le père de la duchesse d'Albany est prince régnant, s'il vous plaît. Sa principauté a une étendue de 1,266 kilomètres avec une population de 56,522 habitants et se paie le luxe d'une dette nationale. Le souverain de ce pays s'appelle prince de Waldeck-Pyrmont, comte de Rappolstein, seigneur du Hohenech et de Gérold-seck-Wasziegen, etc. Une nièce de la reine en a épousé un qui ose s'appeler le prince de Schleswig-Holstein Sonderbourg-Augustenbourg ! A sa place, j'aurais peur d'oublier mon nom. S'il ne faut pas beaucoup de distinction pour le porter, il faut cependant de l'haleine pour le prononcer et de la mémoire pour le retenir.

Et dire qu'il y a eu un *clergyman* qui a écrit un livre pour prouver que la reine descendait en droite ligne du roi David par les femmes; elle ne ressemble cependant guère aux fameuses beautés qui ont fait commettre de si graves péchés à ce saint homme.

Dans les *Feuilles des Montagnes* [1], nous ne retrouvons aucune trace du génie poétique du roi d'Israël. Cependant il y a eu *Plus de Feuilles des Montagnes* [2], mais hélas il n'y a pas eu plus d'esprit. Que voulez-vous? on ne peut donner que ce que l'on a.

Le prince de Galles habite Marlborough-House; le duc d'Édinbourg, Clarence-House; le duc de Connaught, Bagshot, et la veuve du duc d'Albany, Claremont-House.

La princesse Christian de Schleswig-Holstein, outre les 3,000 livres sterling (75,000 fr.) que la nation lui paie annuellement, a la jouissance de *Cumberland Lodge*, palais situé dans le parc de Windsor. Son mari reçoit en plus 500 livres par an pour une sinécure, c'est-à-dire pour être gardien des bois de Windsor.

La princesse de Teck a la jouissance de *White Lodge*, château situé dans le parc de Richmond. La cousine de la reine, la princesse Pawel Rammingen, habite une partie de *Hampton Court*. Le prince Edward de Saxe-Weimar, parent éloigné de Sa Majesté, reçoit 2,337 livres par an, pour une confortable sinécure dans l'armée. Le prince de Leiningen a 593 livres (14,825 fr,) comme demi-solde de vice-amiral.

Le comte de Gleichen reçoit 1,120 livres (28,000 fr.) comme gouverneur du château de Windsor et 740 livres (18,500 fr.) comme vice-amiral en retraite.

1. Titre d'un livre écrit par la reine.
2. Second livre de la même.

A cette liste de mendiants distingués il faut ajouter les Battenberg dont l'un est déjà casé dans la marine anglaise et l'autre attend, le chapeau à la main, la dot que sa future, la princesse Béatrice, doit lui apporter; dot puisée, il va sans dire, dans les poches de ce pauvre John Bull.

Tous ces palais habités par les familles et parents de la reine sont meublés et entretenus aux dépens de la nation. Le chauffage, l'éclairage et les frais de voyages des princes et princesses, même ceux qu'ils font pour aller dans l'autre monde, sont mis sur la note du public anglais.

La traversée du prince royal de Prusse coûte 1,000 francs. Toutes les fois aussi qu'une des Sereines Altesses de Rumpelsheim ou de Dumpelsdorf vient en villégiature auprès de Sa Majesté britannique, les yachts de la reine sont mis à sa disposition. On se souvient probablement que la réparation seule d'un de ces yachts a coûté dernièrement 50,000 livres (1,250,000 fr.).

John Bull est bon enfant, extrêmement bon enfant. Il paie pour l'armée, pour la marine, pour le clergé, pour la magistrature, pour la police, pour les prisons, pour les maisons de fous, pour le workhouse, et cependant on dit : l'armée de Sa Majesté, la marine de Sa Majesté, le clergé de Sa Majesté, les juges de Sa Majesté, les prisons de Sa Majesté, les maisons de fous de Sa Majesté ; il n'y a qu'une chose qui est nationale, c'est la Dette, celle-là on l'appelle

bel et bien *Dette nationale*, et elle est de taille: 18,660,499,100 francs.

Notre voisin John Bull cependant se trouve le plus heureux des mortels. Que voulez-vous? chacun son goût.

Il a une reine qui n'a eu qu'un travers, c'est celui de vouloir se mêler de littérature; il a un prince de Galles qui en a beaucoup, mais ils sont si aimables qu'on ne saurait lui en vouloir.

Sa constitution fait l'envie de l'univers, ses libertés sont sans bornes, son armée est la terreur des nations, son généralissime passe les revues à cheval, le parapluie à la main, sa marine est la maîtresse des mers, son clergé lui promet le ciel, sa magistrature est l'équité et sa police l'ubiquité mêmes, son Parlement est incorruptible, ses diplomates roulent tout le monde, son climat vaut celui de Naples, ses femmes en remontreraient aux Amazones.

Du vice, il n'en existe point; ces filles impubères qui fourmillent dans les rues de Londres sont des ingénues qui admirent le firmament.

Des pauvres, on n'en connaît pas un seul; n'y a-t-il pas le workhouse pour ces gens-là?

Les voleurs, il les met dans une prison modèle; le bourreau est un philanthrope qui expédie les malheureux dans un monde meilleur, au moyen d'une corde dûment mesurée, inspectée et autorisée.

Cet être stupide et satisfait représente la grande moyenne du peuple anglais. C'est pour lui et à l'u-

sage de sa progéniture que ses historiens inventent une histoire de haute fantaisie ; c'est pour son intelligence bornée que l'on écrit les journaux (aussi ces messieurs ont-ils la pudeur de ne pas signer leurs articles), et c'est encore pour lui que les artistes crayonnent des *Britannia* avec de formidables tridents et d'éternelles kyrielles de lions dans toutes les postures, la crinière hérissée, l'air menaçant.

Il s'y voit, il s'admire, il se gobe.

Tout le monde lui passe la main sur le dos, il s'agit de le conserver de bonne humeur, car c'est lui qui tient les cordons de la bourse.

Si Jacques Bonhomme venait dire à son voisin : « Ah çà, mais dis donc, et à propos de John Brown ? » il lui répondrait : « Vous autres Français, vous êtes incorrigibles, vous ne croyez en rien. John Brown, là-bas, là-bas, dans la solitude des montagnes d'Écosse, entretenait Sa Majesté de feu son mari, et lui rappelait les moments délicieux qu'elle avait passés avec lui.

— Mais que me dis-tu de son esprit, à elle ?

— Mon cher, les souverains peuvent s'en passer, je paie des ministres pour en avoir ; il est vrai que ma gracieuse souveraine n'a pas eu l'amarante d'or pour ses *Feuilles des Montagnes* comme l'auteur des *Feuilles d'automne*, mais n'en a-t-elle pas pour l'élevage des porcs ?

— Ton prince, dit-on, n'est pas toujours fidèle à son auguste épouse, il papillonne autour des actrices

et va jusqu'à braconner sur le terrain de ses nobles.

— Plus d'un prince a été le père de ses sujets, et puis la princesse est si sourde !

— Et lord Wolseley, que tu as surnommé le *héros conquérant*, le comparant à César et à Bonaparte, et qui devait manger le plum-pudding avec Gordon à Noël, il a fait pas mal de fours en route !

Ton clergé, mon cher John Bull, est souvent en cour d'assises, tes magistrats meurent plus souvent en faisant la fête qu'en rendant la justice.

Tes policemen se font voler le parapluie de dessous le bras et tiennent l'échelle au voleur qui vient démonter et emporter l'horloge du « *police court* », de Bow Street. — Walpole te l'a dit : en Angleterre, tout homme a son prix.

Tes diplomates ne roulent personne, excepté toi, mon pauvre vieux. — Laissons à ton généralissime son parapluie, sa longue-vue et son whisky.

Quant à tes femmes, je connais plus d'un Thésée qui a vaincu ces amazones.

Tes libertés sont en carton ; tu n'es pas même chez toi dans ton propre pays; ton sol appartient aux nobles qui t'exploitent, qui te barrent les rues et dont tu lèches les bottes.

On te rend bon malgré toi, on te ferme le dimanche les musées et les galeries de peinture pour lesquels cependant tu paies.

Tes *supérieurs* t'allongent de temps en temps quelque lambeau de liberté quand tu as longtemps gro-

gné ; tu as commencé, il y a cent ans, et tu n'as pas encore obtenu le suffrage universel. Aussi, quand tu défiles sous les fenêtres de Carlton Club pour aller pacifiquement déclarer « que la Chambre des lords *devrait* être abolie », lord Randolph Churchill te voit passer en ricanant : ils t'ont si bien muselé, qu'ils savent bien que tu ne mordras pas.

Ton climat est aussi perfide que ta politique, ta religion est de l'hypocrisie, et ta charité une insulte.

Si tu ne vois pas la misère qui se débat et qui agonise dans ta grande ville, cette prostitution impubère qu'on ne rencontre dans aucune autre capitale de l'Europe, c'est que tu me parais avoir beaucoup de la nature de l'autruche, et que tu te caches la tête dans le sable pour ne pas voir le danger.

Pour ne pas terminer ce chapitre par cette idée pénible, je vais, cher John Bull, te raconter une histoire qui amusera certainement ceux d'entre tes enfants qui détestent la France et qui te touchera sans doute.

Ta reine n'en a peut-être pas eu connaissance, mais elle a jadis inspiré une sérieuse passion à l'un de nos plus grands écrivains qui, sans doute, en est mort.

Je lisais l'an dernier dans un journal français cette curieuse anecdote que je crois pouvoir citer ici tout en regrettant d'ignorer le nom de l'auteur.

« On a vendu, en 1884, à Londres, un portrait de la reine Victoria par... Gérard de Nerval. Le portrait,

au crayon, a atteint un chiffre raisonnable. Une revue amie, que je ne veux pas nommer, consacre à ce portrait un article spécial, pour démontrer que l'authenticité ne saurait en être véritable. « Quelle » idée aurait pu venir à Gérard, dit l'auteur, d'es- » quisser les traits de la reine Victoria? » L'idée, je vais la dire. Je tiens l'histoire, demeurée inédite, d'un des intimes de Nerval. Arsène Houssaye, Monselet, Champfleury et bien d'autres pourront peut-être se la rappeler.

» Le premier signe de démence qu'ait donné l'auteur des *Filles de Feu* a été son amour pour la reine d'Angleterre. Voici dans quelles circonstances :

» Gérard de Nerval était allé à Londres afin d'assister à la fête du sacre. Il y avait été envoyé, croyons-nous, par un journal. Le jour de la cérémonie, il se lève à six heures du matin, afin d'être au premier rang lors du passage du cortège. Les trompettes sonnent, la reine s'avance. Gérard croit remarquer que la reine a échangé un regard avec lui ; il porte vivement la main à son cœur que dévore une flamme brûlante. Plus de doute, la reine est amoureuse !

» Gérard rentre à l'hôtel. « Voyons, se dit-il, si je » deviens son amant, cela se saura un jour ou l'autre. » L'Angleterre, désireuse de venger l'honneur de sa » souveraine, ne manquera pas de chercher quelque » mauvaise querelle à la France. Je vais être la cause » d'un conflit européen. Cela ne peut pas, ne doit pas

» être. Il faut que je parte. » Il n'hésite plus, fait ses malles et retourne à Paris, où il conte son aventure.

» Un an après, Gérard arrivait par une pluie battante dans une auberge des bords du Rhin. Il mourait de soif et de faim. Il demande à souper. On lui répond qu'il ne reste plus rien.

» — Comment ! répond Gérard en désignant la cheminée devant laquelle rôtissaient des oies entières. Qu'est-ce donc que cela ?

» — Ce sont des pièces retenues, fait l'aubergiste.

» — Par qui ?

» — Par une dame de qualité qui est descendue, il y a quelques heures, avec sa suite et qui repart demain matin.

» — Une dame de qualité, réplique Gérard. C'est mon affaire. Passez-lui ma carte.

» L'hôte obéit. La dame connaissait le nom de Nerval. Elle dépêche son majordome prier notre poète de vouloir bien venir souper avec elle. Nerval accepte. Le souper est fort gai. On le prolonge jusqu'à deux heures du matin. Enfin l'instant de se séparer étant venu, Gérard dit à la dame :

» — J'ai appris que vous voyagiez incognito, Madame. Je voudrais seulement connaître votre petit nom.

» — Victoire ! dit la dame en riant.

» Et elle disparaît.

» A ce nom de Victoire, Gérard demeure stupéfait.

Plus de doute, Victoire, c'est Victoria, c'est-à-dire la reine d'Angleterre ! La reine le suit ! Se déclarera-t-il ? Non. Les mêmes scrupules germent en lui. Il prend la première diligence pour fuir sa passion et toujours pour épargner à la France une guerre redoutable.

» Les années se passent. Notre pauvre Gérard est chez le docteur Blanche. Le traitement qu'il endure est sévère. Il lui faut se plonger quotidiennement dans un bain de glace, et, paraît-il, ses gardiens sont de véritables bourreaux.

» Bientôt il arrive un nouveau garçon. Celui-ci est doux et prévenant; il sait amadouer son malade ; si bien qu'avec lui les bains semblent moins difficiles à supporter.

» Gérard ne pouvait manquer de le prendre en amitié. Il lui paie, en effet, ses soins en remerciements et quelquefois en pourboires. Enfin, un beau matin, désireux de connaître mieux son ami, Nerval lui demande son nom :

» — Victor, répond le garçon de bains.

» A peine avait-il entendu, que Gérard s'enfuyait épouvanté, dans le costume de baigneur. On court après lui, on le rattrape, on informe le médecin de service qui arrive et demande des explications. Gérard le prend à part et, à voix basse :

» — Docteur, lui dit-il, la reine d'Angleterre s'est déguisée en baigneur pour me suivre jusqu'ici. Je prévois un blocus continental !

» Telle est l'histoire. Elle n'est pas gaie, mais elle explique le portrait vendu à Londres et que Gérard aura évidemment esquissé sous le poids de son obsession. Si l'anecdote avait été connue, l'esquisse se fût certainement vendue le double. »

II

LES BATARDS DE CHARLES II
ET LEURS DESCENDANTS

De stercore Ennii.

En 1850, Ledru-Rollin faisait, dans son ouvrage : *De la décadence de l'Angleterre,* ressortir que le duc de Wellington avait coûté jusqu'alors à la nation anglaise *cent sept millions et demi*.

Et il ajoutait :

« Est-il besoin de dire que les fils, neveux, gendres et autres parents et alliés du duc de Wellington tirent des sommes énormes de l'armée, de l'Église, etc. »

Aujourd'hui, sans compter les revenus de leurs terres, les nobles lords se partagent annuellement la

somme de 659,865 livres (soit 16,496,625 francs) en pensions, appointements et rentes viagères.

Depuis 1850, les ducs, comtes et marquis, avec leurs nombreux parents, se sont adjugé plus de 66 millions de livres sterling, soit la formidable somme de *un milliard six cent cinquante millions de francs*.

L'*Almanach de la Réforme financière*, de Londres, publie le résumé de ses travaux et ajoute à la liste détaillée des ducs, comtes et marquis vivant aux dépens du Trésor public, celle des vicomtes et barons.

Voici d'abord le vicomte Hardings qui, avec vingt-trois membres de sa famille, a coûté à l'Angleterre, depuis 1850, la faible somme de 873,400 livres, soit *vingt et un millions huit cent trente-cinq mille francs*.

Parmi les barons, lord Ellenborough est le plus favorisé. Lui et quarante membres de sa famille ont accaparé 1,587,297 livres, ou *trente-neuf millions six cent quatre-vingt-trois mille quatre cent vingt-cinq francs*.

Des chiffres donnés par la publication anglaise citée plus haut, il résulte que 532 familles nobles, avec une parenté qui atteint le chiffre formidable 7,991 sinécuriens, ont émargé au budget et occupent en outre 13,888 emplois lucratifs leur ayant rapporté, depuis 1850, la somme fabuleuse de 108,614,632 livres sterling, soit *deux milliards sept*

cent quinze millions trois cent soixante-cinq mille huit cents francs.

C'est-à-dire plus de la moitié de la rançon que la France dut verser à l'Allemagne en 1871 !

De 509 pairs d'Angleterre, parmi lesquels plusieurs sont âgés de 16 à 20 ans, 433 possèdent entre eux un cinquième du sol national, soit 438,250,000 acres, ou *cent soixante-dix-sept millions trois cent quarante-six mille six cent dix-sept hectares et cinquante ares.*

Ce joli petit lopin de terre ne leur rapporte annuellement que douze millions de livres sterling, soit *trois cents millions de francs*, et leurs oncles, neveux, tantes et nièces possèdent la presque totalité du sol qui n'appartient pas en propre à ces jolis seigneurs.

Une analyse minutieuse des pairies montrerait combien peu de nobles lords doivent leur rang et leur fortune à quelque réel mérite.

L'un et l'autre proviennent généralement, soit du pillage et de la rapine du temps de la conquête par les Normands, soit de faveurs royales, de vols faits à l'Église sous Henri VIII et Édouard VI, de débauches royales, d'achats faits sous les Stuarts ou de mariages d'argent ; peu sont la récompense de succès militaires ou politiques.

Lord Beaconsfield, dont l'opinion, très favorable en principe aux lords d'Angleterre, ne saurait être suspectée, a affirmé qu'il serait difficile de trouver parmi

les cinq cents pairies existantes *cinq* seulement qui aient été accordées pour récompenser quelque action honorable ou quelques services rendus au pays, et que la plupart étaient *d'origine ignoble*. Le bien fondé de cette dernière affirmation n'est pas difficile à prouver.

En 1660, après la trahison du général Monk, — qui en récompense de ce petit service fut plus tard créé duc d'Albemarle, — l'Angleterre, oubliant la grandeur qu'elle avait atteinte sous la République, reprit servilement ses chaînes et se jeta aux pieds du libertin Charles II, plus familièrement connu de ses courtisans sous le pseudonyme de *vieille chèvre*.

L'amiral Blake avait fait respecter sur les mers le drapeau républicain, mais le *joyeux monarque,* qui en 1662 rendit à la France la ville de Dunkerque moyennant une rançon de cinq millions et qui, d'après l'abbé Moréri, son contemporain, s'était mis sous la dépendance de Louis XIV auquel il soutirait à chaque instant d'énormes sommes d'argent, — Charles II préférait des conquêtes plus faciles.

« Il prit des maîtresses, dit le duc de Buckingham, qui avaient elles-mêmes d'autres amants, sans qu'il s'en mît en peine, et il y avait autant de paresse que d'amour dans le temps qu'il leur donnait. Enfin, croyant imiter la galanterie de la cour de Louis XIV, il n'avait introduit dans la sienne que le libertinage : caractère manqué, et qui portant la frivolité jusque dans la religion, a laissé douter jusqu'au dernier moment de sa vie s'il mourrait catholique ou

anglican. » Il se décida toutefois pour le catholicisme romain.

Au moment même où la flotte hollandaise bombardait Sheerness-on-Sea et brûlait les vaisseaux anglais dans la Tamise, en 1667, Charles II soupait avec une de ses maîtresses.

Du reste les maîtresses de ce *joyeux monarque* se disputaient avec lui *coram populo* et l'appelaient publiquement *idiot*, tandis que Charles les traitait de *rosses*. C'était édifiant !

Le fidèle Pepys, écrivain du temps, nous raconte qu'on avait vu le roi dans les petits coins avec madame Stewart ; il y restait des demi-heures et l'embrassait devant tout le monde.

« Une des dames de la cour ayant accouché au bal, en dansant, l'enfant fut emporté dans un mouchoir et le roi le conserva pendant une semaine dans son cabinet où il le disséqua, trouvant cette opération infiniment amusante. »

Les dames de la cour dansaient alors en costume d'Ève... avant le péché.

L'actrice Nell Gwynne, duchesse de Tyrconnel (dont un descendant, le marquis de Saint-Albans, *grand fauconnier* de la reine, touche actuellement 1,200 livres sterling (30,000 francs), outre sa pension héréditaire 1,045 livres, soit 26,125 francs), se déguisait en marchande d'oranges et offrait sa marchandise dans les rues.

Cette Nell Gwynne, ancienne maîtresse du comte

de Dorset, avait été jetée par ce grand seigneur dans les bras du roi pour supplanter la duchesse de Cleveland.

Sedley et Buckhurst parcouraient les quartiers de Londres, le soir, à moitié nus.

Un autre courtisan harangua d'une fenêtre du palais le peuple de cette ville, stupéfait de voir que, pour se couvrir, le gentilhomme n'avait même pas appliqué sur ses nudités la légendaire feuille de vigne qui se trouve sur les statues de nos musées.

Le célèbre Georges Villiers, duc de Buckingham, — dont le palais actuel des souverains d'Angleterre porte le nom, — fut l'amant de la comtesse de Shrewsbury et tua le comte en duel.

Le page qui, pendant ce combat, tenait la bride du cheval de Buckingham, n'était autre que la comtesse qui, en se voyant veuve, sauta au cou de son amant et l'embrassa sans craindre de se tacher du sang de son mari, dont le duc était couvert.

Lord Rochester, le poète de la Restauration, et le même Buckingham avaient loué une auberge dans Newmarket Road ; et là ils s'amusaient à griser les maris et à débaucher leurs épouses.

Rochester se déguisa un jour en vieille femme et s'introduisit dans la maison d'un avare auquel il enleva sa moitié pour le compte de Buckingham. Le pauvre mari se pendit, au grand divertissement des deux débauchés.

Avoir des maîtresses et les entretenir aux dépens de

ses sujets, c'est jeu de prince et tous les monarques ont plus ou moins, pendant leurs règnes, dilapidé ainsi les finances de leurs royaumes.

Les rois de France ne s'en sont guère privés, et sous ce rapport nous ne saurions jeter la pierre au souverain anglais, si non content d'enrichir ses maîtresses et les enfants qu'elles avaient eus de lui, — ou du moins dont elles lui avaient attribué la paternité, — le *joyeux monarque* Charles II n'avait trouvé bon de leur allouer une pension perpétuelle, réversible sur leurs descendants.

C'est ainsi que, jusqu'à ce jour, le brave John Bull a payé les orgies d'un prince mort depuis deux cents ans !

Commençons par le duc de Grafton.

Le premier qui porta ce titre était Henry Fitz-Roy (pour *fils de roi*), fils de Charles II et de Barbe Villiers, créée par le roi, son amant, comtesse de Southampton et duchesse de Cleveland.

Le contribuable anglais semble beaucoup plus convaincu de la paternité royale que ne l'était Charles lui-même.

Mais son honorable époux, *lord* Castelmaine, était parfaitement au courant de ses infidélités et ne se faisait aucun scrupule d'en profiter largement.

Charles II et le duc d'York, depuis Jacques II, jouissaient en même temps des faveurs de la facile duchesse ; et, comme celle-ci n'aimait probablement pas toujours *pâté d'anguilles*, elle se divertissait de

temps à autre en jetant le mouchoir à quelque acteur ou au beau John Churchill, fondateur de la glorieuse maison de Marlborough.

Le roi les surprit, une nuit, et Churchill sauta par la fenêtre de la chambre à coucher de la belle qui récompensa ce haut fait par un don de 5,000 livres (125,000 fr.) que le prudent jeune homme s'empressa de placer très avantageusement.

Comme on le voit, le Marlborough de la chanson ne regardait guère à la façon dont ses maîtresses gagnaient l'argent qu'elles lui donnaient.

Qu'on me permette une digression à ce sujet.

John Churchill — qui plus tard devint le favori de Jacques II, sans doute par la protection de sa généreuse amante, — se rendit, le 15 octobre 1688, coupable d'une lâcheté en abandonnant ce malheureux roi. Jacques, en effet, se retira, le 27 octobre de la même année, à Rochester où le roi de France lui fit offrir par son ambassadeur, M. de Barillon, un secours de 30,000 hommes; mais le duc de Sunderland empêcha Jacques II d'accepter cette aide.

Ajoutons que, pour prix de leurs trahisons, le prince d'Orange, devenu Guillaume III, nomma ministre le duc de Sunderland et créa duc de Marlborough, John Churchill, qui venait de donner une nouvelle preuve de sa prudence intéressée.

En effet, après avoir été tour à tour rival en amour — mais tout à son avantage — du roi Charles II, favori de Jacques II, favori de Guillaume III et disgracié par

lui ; favori de la reine Anne et destitué par elle; et rétabli dans ses charges et dignités par Georges Ier, John Churchill, duc de Marlborough, mourut en 1722, laissant à son héritier plus de deux millions de livres sterling, soit la somme, prodigieuse pour l'époque, de *cinquante millions* de francs.

Je parlerai plus loin de ses descendants.

Revenons à nos moutons, ou plutôt aux bâtards royaux.

Le duc de Grafton actuel possède 32.000 acres (12,949 hectares 14 ares) de terres dans différents comtés de l'Angleterre et de l'Ecosse.

Charles II avait donné au premier duc de Grafton et à ses descendants une pension annuelle et perpétuelle de 9,000 livres (225,000 fr.) prélevée sur l'*Excise* (taxe sur les boissons) et une autre pension de 4.700 livres (117,800 fr.) sur le service des postes.

La première de ces pensions a été rachetée, en 1851, par 91,181 livres et 17 shillings 7 pence, soit deux millions deux cent soixante-dix-neuf mille cinq cent quarante-six francs 95 c. A cette époque, les ducs de Grafton avaient ainsi touché, en 175 ans, la bagatelle de 822,500 livres sterling, soit vingt millions six cent soixante-deux mille cinq cents francs.

La deuxième pension, qui fut également rachetée en 1855, soit au bout de 179 ans, par une somme de 197,777 livres, 13 s., 2 d. ou 4.944.441 francs 45 centimes, avait alors coûté à l'Angleterre 1,611,000 livres ou 40,275,000 francs.

Ces divers totaux portent à 67,709,488 fr. 40 centimes le prix payé par le brave John Bull à un seul bâtard royal et à ses légitimes descendants.

Jacques Bonhomme ne fut jamais aussi bête !

Les sommes employées aux rachats des pensions plus haut citées figurent dans le *Consolidated Fund* (fonds consolidé, affecté dans le Royaume-Uni au payement de la Dette publique, de la liste civile et des pensions héréditaires).

La devise du duc de Grafton est tout bonnement délicieuse :

« L'ornement et la récompense de la vertu. »

Heureusement qu'elle n'attrape que ceux qui ignorent l'origine de cette noblesse bâtarde.

Le premier duc de Richmond était Lennox, autre bâtard de Charles II et de Louise-Renée de Kérouaille (ou *Quérouaille,* l'histoire nous donne les deux orthographes), créée par le roi duchesse de Portsmouth.

Charles avait donné aux ducs de Richmond et à leurs descendants, à perpétuité, une pension annuelle de 19,000 livres (475,000 francs) qui figure encore dans le *Consolidated Fund* et que le flegmatique John Bull paye bel et bien sans récriminer.

Le présent duc de Richmond possède 17,117 acres (6,926 hectares 74 ares) de terres dans le comté de Sussex, 260,240 acres (105,311 hectares 32 ares) en Écosse, et d'immenses propriétés dans Londres même.

En 1837, cinq filles du noble duc de ce nom

recevaient chacune de l'État une rente viagère de 200 livres (5,000 francs), sous prétexte que leur père ne leur avait point laissé de fortune!

Charles II eut quatre maîtresses déclarées dont, malgré la certitude qu'il avait de leurs infidélités, il a accepté bénévolement les enfants comme étant de lui.

De Barbe Villiers, créée comtesse de Southampton et duchesse de Cleveland, il eut les ducs de Southampton, de Grafton et de Northumberland;

De Louise-Renée de Kérouaille (ou *Quérouaille*), créée duchesse de Portsmouth, il eut Lennox, duc de Richmond;

De l'actrice Éléonore Gwynne, vulgairement *Nell Gwynne*, créée duchesse de Tyrconnel, il eut Beauclerc, duc de Saint-Albans;

Et de Lucy Walters, créée duchesse de Monmouth, il eut James Fitz-Roy, duc de Monmouth.

Ce dernier épousa Anne Scott, héritière de Buccleugh, et ayant tenté de renverser du trône son oncle Jacques II, celui-ci le fit prisonnier à la bataille de Ledgemore.

Le malheureux, mais trop ambitieux jeune homme, fut décapité en 1685.

Les ducs actuels de Buccleugh, les lords Montague et Delorraine, sont ses descendants.

Charles II eut encore huit autres fils ou filles naturels qui n'ont pas laissé de postérité, et dont, par conséquent, John Bull n'a pas eu à se préoccuper.

J'ai parlé plus haut, à propos de John Churchill,

de l'abandon dont le roi Jacques II avait été victime de sa part ainsi que de celle du duc de Sunderland.

En janvier 1689, l'infortuné monarque dut s'enfuir de Rochester avec le duc de Berwick, son fils naturel, — il était alors si naturel d'avoir et de reconnaître des bâtards ! — et arriva le 7 de ce mois à Saint-Germain-en-Laye, où la reine l'attendait.

Fitz-James (*fils de Jacques*), duc de Berwick, était, ainsi que je viens de le dire, un bâtard royal, mais celui-ci du moins ne coûta rien à l'Angleterre, qu'il combattit. Fils d'un roi proscrit qui avait trouvé asile en France, le maréchal de Berwick, quoique neveu par sa mère, Arabella Churchill, du fameux duc de Marlborough, prit résolument et vaillamment parti pour la nouvelle patrie que l'infortune paternelle lui avait donnée.

Il vainquit à Almanza, le 25 avril 1807, les Anglais et les Espagnols coalisés, et l'on eut ce curieux spectacle de voir l'armée française sous les ordres d'un Anglais combattre l'armée anglaise commandée par un Français.

Car, si le fils de Jacques II était né en Angleterre de parents anglais, lord Galway n'était autre qu'un protestant du nom de Ruvigny qui avait quitté la France, sa patrie, lors de la révocation de l'édit de Nantes.

L'un et l'autre, ayant renoncé à leur première nationalité, se distinguèrent au service de leur patrie d'adoption.

Fitz-James fut tué à la bataille de Philipsbourg en 1734.

Ses descendants sont Français.

La mort du roi Charles II est fort édifiante. Qu'on en juge.

C'était le 1er février 1685. Le roi était étendu sur une moelleuse couche dans un des salons de White-hall, entouré de trois de ses maîtresses.

La duchesse de Cleveland, Barbe Villiers, étalait sa superbe beauté. Près d'elle, la duchesse de Portsmouth, Renée de Kérouaille, belle d'une grâce presque enfantine et dont la vivacité piquante trahissait l'origine française.

Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin, à laquelle le sort avait donné tous ses dons : naissance, beauté, richesse, talents, était venue chercher à la cour de Charles II les mets épicés qui convenaient à sa nature lascive. Un de ses pages chantait des romances érotiques.

Des courtisans jouaient, assis devant des tables couvertes d'or.

Dans les églises, la foule stupide était prosternée pour implorer du ciel la conservation du monarque.

Jusqu'au dernier moment, je l'ai déjà dit, le roi ne savait s'il devait mourir catholique ou protestant; il se décida cependant pour le catholicisme et on introduisit furtivement et en toute hâte, par l'escalier de service, un prêtre qui reçut brièvement la

confession de Charles II, auquel l'histoire conservera le surnom de « débauché ».

Le duc d'York, frère de Charles II, qui régna ensuite sous le nom de Jacques II, était très dévot, ce qui ne l'empêcha pas d'être tout aussi libertin que le roi. Il avait un goût prononcé pour les femmes laides, ce qui fit dire à Charles que bien certainement son confesseur choisissait ses maîtresses pour lui comme pénitence.

Arabella Churchill trouva moyen de captiver l'attention du duc d'York.

« Les besoins des Churchill, dit Macaulay, étaient pressants, leur dévouement au trône sans bornes : le seul sentiment qui semblait animer les parents d'Arabella au sujet de la séduction de leur fille fut un sentiment de joyeuse surprise qu'une fille si laide ait pu obtenir de si hautes faveurs. » Vous voyez que les Churchill ne sont pas de la race des Virginius.

Depuis ce moment, la fortune sembla leur sourire; le frère d'Arabella, lieutenant très pauvre mais beau, brave, intelligent, totalement dénué de principes, devint l'amant de la maîtresse du roi. Généralement, les vices ruinent les hommes ; Churchill sut en vivre.

La duchesse de Cleveland paya ses amours 5,000 livres sterling (125,000 fr.) qui, avec d'autres contributions prélevées sur des vertus aussi fragiles que celle de Barbe Villiers, furent le commence-

ment de la fortune des Churchill. La devise de la famille est *Fidèle mais malheureux.* « Faire feu de tout bois » me semblerait mieux approprié.

Sous le règne de Jacques, ce noble aventurier jouissait de toutes les faveurs du roi. Avant d'avoir atteint la quarantaine, il était pair d'Angleterre et d'Écosse. Jacques ayant une entière confiance en lui l'avait nommé lieutenant-général du royaume.

Lorsque ce roi dévot perdit trois royaumes pour une messe, lord Churchill le déserta après lui avoir juré qu'il verserait la dernière goutte de sang pour son royal maître. Guillaume d'Orange récompensa cette trahison par le titre de duc de Marlborough. Il trahit Guillaume comme il avait trahi Jacques, complota constamment contre lui, vendit les secrets du gouvernement anglais et donna au roi exilé les détails les plus précis sur le nombre et sur la disposition des forces anglaises. Il avertit Jacques d'une expédition secrète des Anglais contre Brest, expédition commandée par Talmash.

Louis XIV, prévenu, leur prépara une chaude réception ; 800 soldats anglais furent passés au fil de l'épée, et le duc de Marlborough reçut de l'or pour avoir vendu son pays.

Marlborough épousa ensuite une femme adroite et intrigante, Sarah Jennings, qui avait un ascendant extraordinaire sur la reine Anne. Le duc et la duchesse étaient, en effet, seuls maîtres et souverains, ils occupèrent toutes les places lucratives; leurs ap-

pointements, sous ce règne, dépassaient 90,000 livres (2,250,000 francs) par an.

Mais l'avarice de cet homme était insatiable. Comme commandant en chef de l'armée anglaise dans les Pays-Bas, il empocha 400,000 livres (10,000,000 de francs).

Le 21 janvier 1711, la Chambre des Communes déclara le duc de Marlborough coupable de s'être frauduleusement approprié des sommes qui auraient dû être employées pour acheter du pain aux soldats sous ses ordres.

La nation anglaise a récompensé les services de John Churchill, duc de Marlborough, par le manoir de Woodstock, le parc et la maison de Blenheim, coûtant 248,542 livres (6.213,550 francs), et une pension annuelle de 5,000 livres (125,000 francs). Winston Spencer Churchill, le présent duc de Marlborough, possède 2,758 acres (1,116 hectares 8 ares) dans le Buckinghamshire, 1,534 (620 hectares 76 ares) dans le Wiltshire, et 21,944 (8,880 hectares 8 ares) dans le comté d'Oxford.

Dans son récent procès en divorce, il a été prouvé qu'il n'y a pas que les voyous qui battent leurs femmes, et que les coups de pied peuvent être un divertissement aristocratique et ducal.

La duchesse de Marlborough plaida en divorce contre son mari, non seulement à cause des traitements qu'elle en avait reçus, mais en raison de la conduite ignoble du duc qui avait enlevé la femme de lord Aylesford,

et vivait publiquement avec elle. Lord Aylesford, de son côté, se hâta de plaider en divorce contre sa femme, mais le procès dévoila des faits si scandaleux à la charge du mari, que le juge repoussa sa demande, trouvant sans doute que les deux époux se valaient. Le duc de Marlborough vient de vendre la pension perpétuelle de 5,000 livres (125,000 fr.) par an que la reine Anne avait accordée aux ducs de sa famille, à ce pauvre John Bull qui lui en a donné 107,000 livres (2,675,000 francs). Le duc, fidèle à l'instinct de sa race, a l'air de savoir mener sa barque ; il voit venir l'orage et préfère avoir son argent au port... ou à la banque.

Non content de vendre sa pension, il a dispersé la collection précieuse de toiles des plus grands maîtres faite par ses ancêtres et connue sous le nom de galerie de Blenheim.

Les besoins des Churchill sont sans doute de nouveau pressants.

III

LA NOBLESSE

Omnia serviliter pro dominatione.

Tous les aventuriers de profession, félons et voleurs, — venus de tout pays, du Nord et du Midi — avaient répondu aux bans de guerre publiés par Guillaume le Bâtard, duc de Normandie. Sa Sainteté le Pape avait béni l'étendard qui devait assurer la victoire, et Guillaume, en bon catholique, portait un cheveu de saint Pierre sur sa royale et sainte personne.

Après la bataille de Hastings, cette horde s'abattit sur l'Angleterre comme une nuée de vautours, in-

cendiant les villages, pillant les villes, massacrant les habitants. Chacun eut sa part du butin : l'avare fit main basse sur l'or, le débauché prit les femmes, le chef un comté, le soldat un manoir, et de bandit on devint propriétaire, duc et prince.

Telle est l'origine de la vieille noblesse anglaise.

Les nobles de la seconde époque, sous les Tudors et les Stuarts, ne sont plus que de vils courtisans obéissant aveuglément à la volonté d'un maître qui les comblait aujourd'hui de bienfaits, et les envoyait demain à l'échafaud ; pliant leur conscience selon les dictées d'un tyran changeant trois fois de religion sous trois règnes différents.

Les Russells, ducs de Bedford; les Cavendish, ducs de Devonshire ; les Cecils, marquis de Salisbury, datent de cette époque-là.

Il convient de dire quelques mots sur lord Salisbury, à cause du bruit qui s'est fait autour de son nom à propos de la nouvelle réforme électorale. Son nom de famille est Cecil. Le fils aîné porte le second titre du père, vicomte de Cranbourne. Il se dit le descendant de Cecil, lord Burghley, le fameux ministre de la reine Élisabeth.

Le fondateur de cette illustre race était un certain Richard Cecil, dont le grand-père, dit-on, avait été aubergiste; il faisait partie de la maison du roi dans quelque fonction inférieure et sut obtenir les bonnes grâces du Barbe-Bleue anglais.

Cecil s'arrangea si bien que non seulement il parvint

à garder sa tête sur ses épaules, mais à se remplir les poches. Les faveurs du roi lui valurent des terres dans le Northamptonshire, dans le Kent, dans le Lincolnshire, de nombreux manoirs et monastères. Les Cecils père et fils, ministres tous deux sous deux règnes, — l'un connu sous l'épithète l'*Araignée* et l'autre sous celui de *Chien basset*, — n'ont rien à se reprocher.

Le premier était le digne serviteur d'Élisabeth, de cette reine astucieuse, cruelle, despotique, sans foi et sans principes, digne fille de Henry VIII, aussi vicieuse et plus hypocrite que son père.

Il jouissait de toute la confiance de la *reine vierge* qui eut pour amants Leicester, Raleigh, Essex, sans compter une infinité d'autres, gouvernant par la prison, la torture, le gibet, la hache. Tel était le Salisbury de ce temps-là.

Afin de faire connaître le second des Cecils, nous n'avons qu'à citer les paroles de l'historien lord Clarendon : « Quelque acte de despotisme qu'on proposât, il l'exécutait avec la plus grande vigueur. Il n'y avait pas de plus cruel tyran dans ce pays. »

Comblé de places et de sinécures, il saisit domaine sur domaine dans les comtés de York, Sussex, Kent, Norfolk et Essex.

Les Cecils sont d'une race héréditaire de tories, dits conservateurs. Les Cavendish datent de la même époque ; partisans zélés de la royauté sous Charles I[er], ils se rangèrent plus tard du côté de Guillaume

d'Orange. *Cavendo tutus* est la devise bien appropriée de cette famille. Une couronne ducale paya cette désertion.

Depuis « la glorieuse révolution de 1688 », qui n'est qu'un changement de dynastie, les Cavendish ont occupé toutes les places lucratives.

De nos jours même, ils sont représentés dans le cabinet Gladstone par le marquis de Hartington. Le fondateur de cette maison ducale était commissaire de la Cour des augmentations sous Henri VIII. Tel maître, tel serviteur.

Le roi volait l'Église, le serviteur volait le roi; le premier des Cavendish prit soin de ne pas augmenter les revenus du trône seulement. Il y a trois pairies dans la famille; ils possèdent 220,000 acres (89,027 hectares 40 ares) du sol national, leur rapportant 172,000 livres (4,300,000 francs) par an. Ils sont de père en fils des whigs, soi-disant libéraux.

La fortune des Russell, ducs de Bedford, a eu la même origine que celle des Cavendish; elle provient de vols faits à l'Église sous Henri VIII.

A ce tyran succéda Édouard VI, tout jeune encore; le premier des Russell faisait partie du Conseil du roi qui devint un jouet facile entre les mains d'habiles courtisans.

Russell produisit une clause du testament du feu roi, forgée par lui-même selon toutes les probabilités, lui faisant don de terres considérables qu'il saisit scrupuleusement.

L'héritière des Wriothley, par le mariage avec un des Russell, apporta à cette famille les immenses domaines de Bloomsbury et du Hampshire. Hors de Londres, ils possèdent 86,000 acres (34,801 hectares 62 ares) avec un revenu de 142,000 livres (3,550,000 francs) par an; comme dans Londres un mètre de terrain a autant de valeur qu'une acre en dehors, leurs propriétés dans la capitale leur rapportent probablement autant, sinon davantage.

L'immense fortune des Russell, ducs de Bedford, comme celle d'autres nobles lords, provient d'une loi inique qui permet que le terrain, avec toutes les constructions bâties par le locataire, revienne de droit au propriétaire du sol après un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Les barrières qu'on rencontre à travers les rues de Londres, connues sous le nom de « Bedford Bars », arrêtant tout trafic, rappellent forcément à l'habitant de Londres qu'il n'est pas chez lui, et aussi longtemps que le peuple anglais consentira à n'être que le locataire et non pas le possesseur véritable de son pays, moins il parlera de liberté, mieux cela vaudra. Ce sont des restes de la féodalité, que nos voisins conservent si fidèlement.

Il n'est pas étonnant que la jeunesse soit conservatrice dans ce pays-ci, comme nous le dit Max O'Rell; évidemment il veut parler de la jeunesse bien pensante, de la jeunesse des classes dirigeantes, de cette jeunesse qu'il a l'honneur d'instruire et qui ré-

gnera dans ce pays de cocagne de l'aristocratie et de la plutocratie.

Ce Français regrette même que nous n'ayons plus de Bastille à faire voir aux badauds curieux. Nous sommes des vandales; nous démolissons tout, voire même les privilèges. Quelle abomination! Ces Français sont incorrigibles, à l'entendre. Farceur, va!

Il y a d'autres lords qui occupent des sinécures extrêmement profitables. Le duc de Westminster, non content de sa fortune colossale, empoche annuellement 2,500 livres (62,500 francs), comme grand-écuyer; le duc de Saint-Albans reçoit 1,200 livres (30,000 francs), comme *grand fauconnier*... (au XIXe siècle !!!) et le comte de Cork 1,500 livres (37,500 francs), comme grand veneur.

Les parents de la reine, les Gleichen, les Saxe-Weimar et les Leiningen ont également une bonne part du gâteau.

Les fils aînés des ducs et marquis prennent le second titre de leur père; les autres enfants, le titre de lord ou lady, avec leur petit nom : lord Alfred, lady Louise.

Lord est un mot anglo-saxon, composé de *loaf*, qui veut dire *pain*, et *ward*, qui veut dire *garde*. *Loaf-ward*, qui s'est contracté en *lord*, avait primitivement la signification de gardien du pain, garde de la subsistance.

Lady vient de *loaf-dien*, celle qui sert le pain. Chez les Anglo-Saxons, la maîtresse de la maison

était assise au haut de la table, sur une plate-forme surmontée d'un dais; là, elle distribuait les portions des convives.

Jacques Ier vendit les titres de noblesse. Dans les trois mois qui suivirent son avènement au trône, il fit 700 chevaliers. C'est lui qui inventa la dignité des barons, tant enviée par les aldermen de la Cité. On payait 1,000 livres (25,000 francs) pour le titre héréditaire de baron; pour être simple chevalier, il fallait donner 300 livres (7,500 francs). Une pairie, naturellement, coûtait plus cher; on ne pouvait guère y songer sans verser préalablement la somme ronde de 10,000 livres (250,000 francs). Les lords Cavendish, lord Stanhope, lord Sackville ont payé de leur poche le *droit divin*.

DUCS

DATE DE CRÉATION	NOM DE FAMILLE	TITRE DE FILS AINÉ
Beaufort 1682.	H. C. Fitzroy Somerset.	Marquis de Worcester.
Bedford 1694.	F. Ch. Hastings Russell.	— de Tavistock M. P.
Devonshire 1694.	William Cavendish.	— de Hartington M. P.
Grafton 1675.	Aug. Cha. Lennox Fitzroy.	Earl of Euston.
Marlborough 1702.	Geo. C. Spencer Churchill.	Marquis de Blandford.
Portland 1716.	Cavendish Bentinck.	Lord Henry Cavendish Bentinck.
Richmond 1675.	Gordon Lennox.	Earl of March. M. P.
Gordon 1876.	(Duc écossais) Lennox.	
Saint Albans 1674.	De Vere Beauclec.	Earl of Burford.
Sutherland 1833.	Sutherland Leveson-Gower.	Marquis de Stafford.
Wellington 1814.	Henry Wellesley, comte irlandais. Earl Mornington.	Lieut.-col. lord A. Charles Wellesley.
Westminster 1874.	Hugh. Lupus. Grovenor.	Earl of Grovenor.
Norfolk 1483.	Henry Fitzalan Howard.	Earl of Arundel & Surrey.
Northumberland 1766.	A. George Percy.	Earl Percy M. P.

MARQUIS

Bute 1703.	Crichton Stuart, comte écossais Dumfries 1633.	Earl de Dumfries.
Ripon 1871.	Samuel Robinson.	Earl de Grey.
Salisbury 1789.	Robert Cecil.	Vicomte Cranborne.

Les *Earls* ont le titre de Right Honorable ; le fils aîné porte par courtoisie le second titre du père, les autres fils prennent le titre de Honorable, avec le petit nom : Honorable George. Les filles, comme celles des ducs et marquis, s'appellent lady : lady Caroline.

EARLES-COMTES	NOM DE FAMILLE	TITRE DE FILS AINÉ
Cairns 1878.	Hugh Mac Calmont Cairns.	Vicomte Garmoyle.
Derby 1485.	Ed. Henry. Stanley.	Right. Hon. F. A. Stanley.
Doncaster 1663.	Walter Montagu Douglas Scott (Duc écossais). Duc de Buccleuch 1673 et duc de Queensberry 1684.	

Les vicomtes ont aussi le titre de Right Honorable. Les fils des vicomtes et barons n'ont pas de titres distinctifs ; ils s'appellent Honorable George, Honorable Mary.

Les archevêques ont le titre de « the Most Reverend His Grace the Lord Archbishop » (le très révérend Sa Grâce le lord Archevêque). Les évêques, « the Right Reverend lord Bishop » (le très révérend Seigneur Évêque).

Leurs femmes n'ont pas de titre et s'appellent Madame, avec le nom de famille. La femme de l'ar-

chevêque de Cantorbéry est appelée madame Benson tout court. On voit par la petite illustration qui précède que quelques-uns des pairs anglais sont aussi pairs écossais ou irlandais, mais les titres de pairs écossais ou irlandais ne leur donnent pas le droit de siéger à la Haute-Chambre à moins d'être élus. Mais il y a des ducs écossais et des ducs irlandais qui siègent par droit de naissance à la Chambre des lords, sous leurs titres inférieurs anglais : par exemple, le duc écossais de Buccleuch et Queensberry siège sous le titre de Earl of Doncaster, et le duc irlandais Leinster, sous le titre de vicomte Leinster. Son Altesse royale le prince de Galles est aussi pair écossais, duc de Rothesay 1469. Il y a aussi bon nombre de fils aînés et frères de lords qui siègent dans la seconde Chambre (les deux lettres M. P. veulent dire membre du Parlement), comme le marquis de Tavistock, le marquis de Hartington, le comte de March, lord Randolph Churchill, lord Lennox.

IV

L'ÉGLISE ANGLICANE

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

On dit avec raison que notre ami John Bull ne fait jamais rien pour les beaux yeux de quelqu'un. Cette fois-ci cependant on se trompe, car il doit bel et bien la Réformation aux beaux yeux d'Anne Boleyn.

Henri VIII, par la grâce de Dieu roi d'Angleterre, plus tard pape par sa volonté personnelle, était, dit-on, vertueux avant de devenir tout le contraire. J'incline à croire que cette vertu était relative ; on est si indulgent pour les princes !

Henri VIII avait écrit un traité en latin réfutant la

doctrine de Luther sur la Transsubstantiation, ou plutôt c'était le cardinal Wolsey qui l'avait fait pour lui. Ce livre valut au roi d'Angleterre le titre de *Défenseur de la Foi* que Sa Sainteté le pape lui décerna et que tous ses successeurs ont porté et portent encore malgré leurs disputes avec le Saint-Père.

John Bull, qui trouve si bon de garder ce que l'on a, doit regretter de ne plus pouvoir les appeler aussi rois de France : cela faisait si bien dans le tableau !

Pendant que Wolsey écrivait sur la Transsubstantiation, le roi prodiguait ses faveurs à Élisabeth Tailbois et à Marie Boleyn, dont il eut un fils, Henri Fitzroy. Il jeta ensuite son dévolu sur sa sœur cadette, *Anne Boleyn*, et comme probablement cette demoiselle était plus avisée que son aînée et lui tenait la dragée haute, il se divorça de sa femme Catherine d'Aragon, exila Wolsey, envoya le pape au diable et épousa la belle Anne.

Après quoi il se déclara converti, se fit pape chez lui et passa la moitié de sa vie à se marier et l'autre à faire couper la tête à ses femmes, et, s'il lui restait quelques moments de loisir, à faire pendre ou brûler ses sujets. Un contemporain observe que : « On brûle ceux qui sont contre le pape, et l'on pend ceux qui sont pour lui. »

Bainhain et Bilney furent brûlés pour antipapisme, et sir Thomas Moore et l'évêque Fisher pour renier la suprématie du roi.

Anne Boleyn cependant ne captiva pas longtemps ce royal et religieux personnage; il l'accusa d'infidélité et la fit décapiter avec quatre de ses soi-disant amants, *son propre frère étant du nombre.*

Le jour de l'exécution d'Anne Boleyn, Henri VIII s'habilla tout de blanc pour célébrer cette fête, et le lendemain il épousa Jane Seymour. Les deux filles qu'il avait eues des deux premiers lits furent déclarées bâtardes; plus tard cependant il changea d'idée, et toute personne qui aurait osé mettre en doute leur légitimité eût été accusée de haute trahison.

Heureusement que Jane Seymour mourut en couches, car elle aurait probablement eu le même sort que les autres.

Son ministre, Thomas Cromwell [1], comte d'Essex, se mit en campagne pour lui chercher une nouvelle épouse. Cette fois-ci on choisit une Allemande, *Anne de Clèves*; mais le malheureux ministre s'était mépris sur les goûts de son royal maître qui qualifia cette princesse de « jument de Flandres ». Cromwell paya de sa tête ce manque de goût.

Henri VIII en revint aux Anglaises et s'en choisit une lui-même. Catherine Howard, une autre nièce du duc de Norfolk comme l'avait été Anne Boleyn, fut élevée au trône.

Quelque temps après le mariage, le roi découvrit

1. Le célèbre Olivier Cromwell est un descendant de cette famille.

de petites irrégularités *antenuptiales*, et, comme cet infaillible personnage n'entendait pas raison sur les petits péchés mignons, la pauvre Catherine Howard eut à s'en repentir sur l'échafaud.

Le roi publia ensuite un décret stipulant que toute femme qui épouserait Sa Majesté avec quelque péché non confessé sur la conscience serait accusée de haute trahison et punie de mort. Puis il essaya d'une veuve.

Sa sixième et dernière femme fut en effet Catherine Parr, veuve de lord Latimer, qui lui survécut. Un jour, cependant, elle risqua fort de perdre la tête à son tour.

Le roi était alors chef suprême et infaillible de l'Église, et le fait de discuter ses doctrines, à lui, était regardé comme hérésie et puni de mort.

La reine eut la malencontreuse idée de discuter quelques points des croyances royales. Henri résolut immédiatement de la faire conduire à la Tour de Londres; mais Catherine, ayant appris le danger qui la menaçait, changea de tactique et fut assez habile pour convaincre le roi que si elle n'avait pas été de son avis, c'était pour lui donner le plaisir de réfuter ses opinions. Aussi, lorsque le lord Chancelier se présenta pour la conduire à la Tour, Henry VIII le congédia brutalement en l'appelant *idiot*, *lâche* et *brute*.

Comme réformateur de l'Église, il prit soin d'en saisir les biens dont le revenu annuel se montait à

2,000,000 de livres sterling (50 millions de francs). Pour apaiser les scrupules de ses nobles, il partagea le butin avec eux. Cette preuve de la modération et de la sagesse royale était concluante pour les lords, et la proclamation d'Henri VIII devint *loi*. Telle est l'origine de l'Église anglicane, « *monstruosité née d'un adultère* », comme a dit si bien John Bright.

Sous trois règnes successifs le Parlement changea trois fois de religion; est-il donc bien étonnant que le peuple ait commencé à se réveiller, à penser et à ne plus accepter en aveugle les décrets des Parlements ? De nombreuses sectes se sont formées. Aujourd'hui, il serait inutile de vouloir en faire la nomenclature.

Tout autre chose se passe sur le continent. La réformation est l'œuvre du peuple même. Il proteste et se lève les armes à la main contre l'oppression.

Dans ce pays de brumes et de mysticisme, il se replie sur lui-même et devient sectaire.

Toutes les énormités peuvent naître dans la cervelle d'un Anglais dès qu'il s'agit de religion. Il est dans son élément lorsqu'il peut discuter un passage de la Bible. Quand vous faites une visite dans une famille anglaise, on vous demande facilement : « Comment trouvez-vous notre nouveau vicaire ? A quelle chapelle avez-vous été hier soir ? Quelle épître de saint Paul aimez-vous le mieux ? Quel est votre apôtre favori ? »

Au commencement de mon séjour dans ce pays, j'ai cru que c'était de l'hypocrisie; mais, plus je les vois, plus je suis convaincu qu'ils trouvent du plaisir à cela; du reste, avec leurs habitudes peu sociables, vivant pour ainsi dire par castes, les églises sont à peu près leurs seuls lieux de réunion; aussi sont-elles bien fréquentées.

Les demoiselles de bonne famille regardent comme une faveur de faire partie du chœur, d'orner l'église pour Noël et pour Pâques, et tout en tressant des guirlandes pour le bon Dieu et ses saints, elles font les yeux doux au jeune vicaire qui, au milieu de toutes ces belles, est comme un vrai sultan : il n'a qu'à jeter le mouchoir, il est sûr d'avance de ne rencontrer d'obstacles ni auprès de la demoiselle ni auprès des parents.

Comme il y a en Angleterre 23,000 clergymen, depuis le primat jusqu'au moindre vicaire, et qu'il n'y a que 13,500 bénéfices ou cures à leur offrir en pâture, que reste-t-il au jeune ecclésiastique pauvre et sans protection? Laissez-le faire. Les prêtres de toutes les dénominations ont cela de commun : ils savent trouver le joint.

Dans ce pays, la religion offre un vaste champ d'exploitation; le clergyman n'a qu'à se faufiler dans les bonnes grâces d'une vieille fille qui a le sac, il fait l'achat d'une chapelle portative en fer et s'établit dans un quartier neuf qui n'a pas encore été exploité. S'il est garçon et bien de sa personne, je parie cent

contre un qu'il ne lui faut pas deux ans pour avoir une chapelle pour tout de bon, des ouailles, une femme, des enfants et de l'argent.

Le général Booth a commencé à prêcher sur des tréteaux, maintenant il est le chef suprême de la *Salvation Army* (Armée du Salut), et l'heureux possesseur d'une grande fortune. Sa femme est générale, l'une de ses filles est maréchale, les autres sont au moins capitaines. Il vient d'envoyer son fils en Australie comme colonel. Naturellement, tout ce monde-là a des appointements correspondant à leurs grades.

Lorsque le public a l'air de se refroidir, le prudent général trouve moyen d'être toujours au niveau de la situation. Il s'est dit : « Pourquoi ne ferais-je pas aussi bien que Lourdes et la Salette? Pourquoi auraient-ils le monopole des miracles? » Et maintenant il guérit les aveugles, les sourds et les boiteux, rallume la Foi éteinte et surtout remplit ses coffres-forts.

L'Armée a ses casernes (lisez : chapelles), ses drapeaux (bannières), avec des inscriptions à vous faire frémir, telles que « Sang, Feu, Guerre », des colonels, des capitaines à cheval, des officiers et des soldats... et surtout une musique infernale.

Les femmes appelées Halleluia Lasses (filles des alléluias), qui marchent dans les rangs de l'Armée, se distinguent des hommes par plus de fanatisme encore ; elles ressemblent à de vraies possédées, ges-

ticulant, dansant, tapant du tambourin et agitant leurs cymbales.

Cette danse frénétique à travers les rues, la dernière innovation de l'Armée, est fondée sur le fait que le roi David dansa devant l'Arche sainte au son des cymbales.

Il ne ferait cependant pas bon de pousser trop loin le goût de l'imitation des saints patriarches. Qu'en diraient les pudibondes Anglaises?

Lorsqu'on voit passer cette horde de sauvages avec cette musique discordante et ses hymnes chantées sur les mélodies les plus triviales, on se demande si c'est par ironie qu'on parle tant du bon sens britannique.

L'armée a son organe, *le Cri de guerre*. Il existe une autre feuille du même genre, *le Temps de l'armée chrétienne unie,* sans parler de cent autres élucubrations du même genre dont les articles sont intraduisibles et donnent un avant-goût d'une maison de fous.

Il suffit de quelques anecdoctes pour faire voir jusqu'où peut aller la folie religieuse dans ce pays-ci.

Une dame me raconta qu'elle avait une femme de ménage ou plutôt une femme qu'elle employait une ou deux fois par semaine pour aider la cuisinière et faire les gros travaux. Un jour, cette femme demanda à la voir, disant qu'elle avait une chose de la plus haute importance à lui demander. Cette

dame, qui est très bonne, croyant que la pauvre femme était probablement gênée et avait besoin de quelque argent, ne fit aucune difficulté et la brave servante entra dans le salon : « Madame, dit-elle, j'ai entendu dire que vous êtes très savante ; hier (c'était un dimanche), j'ai eu une discussion avec mon mari, nous avons cherché tout l'après-midi pour savoir en quoi étaient faites les portes du ciel et nous n'avons pu tomber d'accord, car mon mari croit qu'elles sont en ivoire et moi je pense qu'elles sont en or fondu. »

Qu'en dites-vous ? Voyez-vous d'ici un ouvrier et sa femme, en France, cherchant les portes du ciel...

Une famille aisée, dans une des villes du nord de l'Angleterre, avait hébergé un missionnaire pendant son séjour dans cette ville. Le saint homme parti, le mari et la femme couchèrent une nuit, mais une nuit seulement, de peur de les profaner, dans les draps du missionnaire, les plièrent ensuite soigneusement comme une relique et affirmèrent à leurs amis qu'il leur avait semblé être dans un lieu sacré, tant ils avaient éprouvé de joies ineffables.

Des enfants envoyés par leurs parents pour glisser une lettre dans une boîte sont ordinairement accostés par quelque fanatique, homme ou femme, car il y en a des deux sexes, et on leur demande : « Mes chers enfants, quelle est la meilleure lettre, la meilleure nouvelle que les hommes aient jamais reçue ? C'est l'Évangile, retenez bien ceci. »

Dans les omnibus, dans les chemins de fer, on vous glisse des *tracts* (petites brochures ou circulaires de propagande religieuse) ; dans les salles d'attente il se trouve des pancartes avec des passages de la Bible, souvent même il y a une Bible, avec recommandation toutefois de ne pas emporter le livre.

Dans les rues on vous accoste en vous demandant : « Êtes-vous sauvé ? Venez que je vous lave dans le sang du Christ », et si vous ne montrez aucune disposition à vouloir vous livrer à cette opération, le saint apôtre vous menace de tous les tourments de l'enfer.

Devant la maison que j'occupe se trouve une petite place. Un dimanche, des enfants s'avisèrent de venir jouer à la barre. Mon voisin, homme très austère, ce qui ne l'empêche pas d'avoir le nez très rouge, sortit, leur fit un sermon et interrompit leur jeu en les menaçant du policeman.

En effet, jouer, s'amuser le dimanche, c'est scandaleux ; le dimanche, en Angleterre, est fait pour le passer à l'état de boa, dans une espèce de torpeur, de somnolence.

Ce n'est ni vivre ni mourir; du reste, dans ce pays on éprouve souvent la tentation de se tâter pour voir si vraiment on est encore en vie. Cela ne m'étonne pas que les gens y vivent vieux; ils passent à l'état de momie.

L'idée seule d'un dimanche nous fait frémir, nous

autres étrangers. John Bull, lui, l'aime : il trouve que c'est un vrai jour de repos, si toutefois l'abrutissement peut s'appeler repos. Il n'y a ni journaux, ni lettres, ni affaires, point de bruit, point d'excitations, un calme complet.

John Bull prie, il mange, il digère. Le matin il sacrifie à Jéhovah et l'après-midi à Vénus. Il fait comme a fait son père, son fils fera comme lui.

Si je dis qu'il y a 23,000 ministres en Angleterre, je ne parle que de ceux de l'Église établie ou Église de l'État ; vous pouvez juger du nombre des ministres dissidents, si je vous dis qu'il y a deux cents sectes officiellement reconnues.

L'Église anglicane a un revenu de 10,000,000 de livres sterling par an, provenant de la dîme, des terres et de la location des places dans les églises. Ces biens sont administrés par des commissionnaires ecclésiastiques. Le droit de présenter un ministre à une cure est un privilège appelé *advowson*, qui appartient ou à la Couronne, c'est-à dire au premier ministre, ou à une université, ou à un noble, ou à un évêque, ou encore à quelque riche particulier, les catholiques exceptés ; il faut donc un nom ou une protection pour obtenir une de ces cures, les bonnes sont généralement à la campagne et tombent en partage aux fils cadets de nobles.

Je ne connais pas de vie plus délicieusement paresseuse que celle d'un de ces ministres ; ce sont de petits rois dont les sujets n'ont jamais l'idée de se révolter.

On leur donne une maison vaste et confortable dans un site agréable, des terres qu'ils sont libres de gérer à leur goût, un revenu assuré, peu ou pas grand'chose à faire; ils passent leur vie à dîner et à chasser avec le seigneur du village et n'oublient surtout pas la recommandation de la Bible, de croître et de multiplier.

Un autre père de famille y regarde à deux fois, mais ceux-là, en vrais parasites, vivent sur le bien public; sitôt que le tendre rejeton sort de la « nursery », son père le fourre dans quelque école fondée avec l'argent donné par le testateur pour élever des enfants pauvres; mais, charité bien ordonnée commence par soi-même : c'est donc un débouché tout trouvé pour le trop-plein de ces messieurs; cela pullule. On parle de l'Italie et de l'Espagne comme étant remplies de prêtres, l'Angleterre peut leur en revendre : elle est pourrie de *clergymen*.

Comme tout le monde est plus ou moins marchand dans ce pays-ci, il ne leur est pas défendu de faire du commerce. Il y en a qui sont horticulteurs, greffent des roses, les envoient aux expositions et augment ainsi leurs revenus. Quelques-uns ont des garennes, d'autres des basses-cours. Ils annoncent et recommandent leurs produits dans les journaux. Il y en a un qui est surtout consacré à ces sortes d'offres, paraissant trois fois par semaine et appelé *Exchange and Mart* (échange et marché), dans lequel tout, ou à peu près tout, est offert en vente, mais surtout en

échange : meubles, instruments, habits, fleurs, provisions, bijoux, chiens, chats, oiseaux.

Un révérend offre une clef d'un sanctuaire pour un lapin mâle, bon producteur; un chapeau pour des cochons d'Inde, un vieux râtelier contre un loir, des vers à soie, des voiles de mariée, des tabliers maçonniques pour des choses impossibles. J'y ai vu un jour cette annonce : « A vendre deux jeunes coqs très bons producteurs, ont fait leurs preuves tout l'hiver ; s'adresser chez le révérend D..., à..., Surrey. » Ils ne peuvent que chasser de race, et de plus le public doit les accepter de confiance de la main d'un clergyman comme étant des coqs respectables et non des coqs sans aveu.

On fait argent de tout, ici. Vous connaissez la manie bûcheronienne de M. Gladstone; eh bien, le premier ministre vend ses copeaux certifiés, numérotés et étiquetés : rien ne se perd. Le marquis de Londonderry est marchand de charbon de terre. Un autre noble lord fait rouler des fiacres dans Londres ; tel autre est marchand de thé, tel autre placeur en vins. Vous ne me croyez pas, mais cela se fait beaucoup dans la haute, ici, et d'une façon très ingénieuse. On invite des amis, on goûte des vins, on donne l'adresse de son fournisseur et celui-ci sait ce qu'il a à faire : le gentleman reçoit son tant pour cent ou tout au moins gagne sa consommation pour lui et pour sa famille.

Si notre bon John Bull veut se payer un petit

tour, les bains de mer ou les eaux, il loue sa maison pendant son absence. Il livre son lit conjugal, le berceau de son enfant, son linge, sa vaisselle, ses meubles au premier venu qui paye le prix convenu.

Le fameux *home* tant vanté n'est donc après tout qu'une auberge, et la forteresse ouvre ses portes au son de quelques souverains. N'allez surtout pas croire que ce ne soient que les marchands qui pratiquent cela, vous seriez dans la plus grande erreur; non, non, j'en connais, moi, et des gens qui font bonne figure dans le monde.

Les lords, avec la maison, louent jardins, chevaux, voitures, domestiques; c'est dans le sang, c'est dans l'air : ils sont nés marchands. Vainement Max O'Rell voudrait leur trouver une qualification plus convenable en les appelant *nation d'abeilles,* laissons-leur celle de boutiquiers, elle leur sied bien mieux.

Comme on a eu peur que ces MM. les révérends n'aient pas assez des biens de cette terre, on leur permet d'avoir deux cures; elles ne doivent cependant pas être à plus de quatre kilomètres de distance l'une de l'autre. Il y a de ces cures qui rapportent 25,000 et 50,000 mille francs par an.

Si les ministres sont à leur aise, je ne connais rien de plus triste que la vie d'un *curate,* ou vicaire; c'est le pauvre diable qui n'a pas de protection pour se faire présenter à une cure. Le ministre empoche l'argent, se promène, mange et boit bien, tandis que l'autre fait tout le travail, reçoit fort peu, ne mange

pas toujours et boit encore plus rarement. Les deux archevêques, celui de Cantorbéry et celui d'York, reçoivent chacun 375,000 francs (15,000 livres) par an, et sont logés dans des résidences princières. Les évêques, qui sont au nombre de 33, reçoivent depuis 2,000 livres (50,000 francs,) jusqu'à 10,000 livres (250,000 francs), mais jamais moins de 2,000 livres.

Leurs Grâces et Leurs Éminences ont pris à cœur la condition malheureuse des vicaires. L'Église ne saurait souffrir que ses membres soient dans un état de gêne, surtout au temps de la vieillesse ou de l'infirmité.

C'est très bien, me direz vous, quoi de mieux? Je suis de votre avis.

Voilà ces messieurs assemblés en *meeting* solennel; ils se consultent gravement sur le moyen le plus efficace à adopter pour fonder une caisse de retraite pour les vicaires vieux et infirmes et viennent à la sage conclusion que c'est le peuple anglais qui devrait verser les fonds nécessaires. O charité chétienne! ô abnégation divine! L'autre jour, l'archevêque de Cantorbéry, dans un mouvement de zèle, se dit: « Tiens, si j'allais visiter un pauvre district de Londres, c'est très bien porté dans ce moment, c'est fashionable; le prince de Galles l'a mis à la mode, cela fera très bien dans le monde, j'y vais; » et le voilà parti. Il y trouve une misère affreuse comme il ne s'en voit qu'à Londres, des bouges, des enfants mourant de faim, des hommes et des femmes tra-

vaillant nuit et jour pour des prix dérisoires. Sa Grâce a pensé qu'il fallait à cette population affamée... des consolations spirituelles, une église.

Il y a à peu près un mois de cela, j'ouvre un journal, je crois que c'était le *Daily Telegraph*, — peu importe — et j'y lis un appel à toutes les femmes et à toutes les mères du Royaume-Uni, de la part de la femme de l'évêque de Winchester. Vous croyez avec moi que c'est pour lever des fonds, afin d'alléger la misère de la classe ouvrière, ou pour assister les veuves ou les orphelins des soldats morts au Soudan ? Fi donc ! s'occuper de ce menu fretin ! non, non, détrompez-vous ; c'est pour offrir un présent convenable à la princesse Béatrice à l'occasion de son mariage avec le prince Henri de Battenberg. *Errare humanum est,* mais les erreurs des humains ne leur coûtent pas toujours autant.

Les révérends ont la marge beaucoup plus large ; les juges et les jurés recouvrent soigneusement ce qui pourrait sentir trop mauvais ; ce qui vaut à un autre mortel les travaux forcés coûte 500 francs à un clergyman : témoin, celui qui, l'autre jour, a témoigné trop vivement sa sollicitude pour une petite fille de huit ans.

L'anecdote qui suit vous montrera combien ces messieurs du clergé se trouvent bien dans ce monde et laisseraient volontiers là le ciel et toutes les joies promises. L'archevêque est mourant dans son palais de Lambeth ; à côté de lui, un prêtre qui l'exhorte

et qui prie. L'archevêque soupire et gémit. « Mon père, consolez-vous, lui dit le prêtre, bientôt vous allez quitter cette vallée de larmes pour un monde meilleur. — Hélas ! oui, dit l'archevêque, mais crois-tu que j'y aurai 375,000 francs par an, et mon palais de Lambeth ? »

V

LES PARTIS ET LA CONSTITUTION

> Quiconque se donne la peine de pénétrer du regard de la pensée les trompeuses apparences qui cachent la vraie nature de notre système politique aux yeux de ce peuple écrasé d'impôts, sait que la Chambre des Communes est virtuellement la propriété, la succursale, l'instrument de la Chambre des Lords !
>
> Aurèle Kervigan.

Il y a deux partis politiques officiels en Angleterre : le parti Tory ou conservateur et le parti Whig ou libéral, mais en réalité il n'y en a qu'un seul : celui du privilège.

Les conservateurs et les libéraux font à peu près la même chose, une fois au pouvoir.

Un observateur ne peut prendre au sérieux la petite guerre qu'ils ont l'air de se faire entre eux. En réalité, ce n'est qu'un agréable divertissement dont les bonnes places et les sinécures confortables sont l'enjeu ; ce n'est que lorsque l'électeur ose mani-

fester des doutes à l'endroit de leur sincérité, que les combattants montrent quelque ardeur.

Tout bien considéré, le gouvernement anglais, qu'il soit libéral ou conservateur, n'est qu'une *hypocrisie organisée.*

Les libéraux et les conservateurs sont les deux larrons entre lesquels le pauvre peuple du Royaume-Uni est actuellement crucifié.

Un troisième parti, celui de la révolution, qui s'intitule *radical*, fait, quoique nouveau, chaque jour de nombreux prosélytes et l'heure approche où le peuple anglais, fatigué de ses oppresseurs, sortira par un acte de vigueur de l'état de léthargique misère dans lequel il croupit depuis si longtemps et que les classes dirigeantes entretiennent en encourageant l'ivrognerie.

Je traite plus loin cette intéressante question.

La glorieuse constitution anglaise, prônée par les écrivains constitutionnels, n'a jamais existé que dans l'imagination des poètes.

Ce qui est communément appelé la Constitution anglaise n'est qu'un enchevêtrement de restrictions successives devant servir de frein à l'autorité féodale établie par Guillaume le Conquérant. Elles sont toutes conçues de façon à pouvoir être suspendues à la moindre provocation. Le fameux *Habeas corpus Act* ne protège vraiment que le *sujet loyal*, c'est-à-dire celui qui trouve que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

En Irlande, en ce moment-ci, earl Spencer, le

représentant de la royauté, est investi de pouvoirs que le czar de toutes les Russies a le droit d'envier.

Les libertés anglaises, telles qu'elles sont, ne sont pas basées sur une Constitution, mais sur une forme de gouvernement qu'un ministre puissant peut façonner à sa guise. L'armure du vieux despotisme peut être tirée du grenier neuve et luisante au moment opportun.

RÉFORME ÉLECTORALE

Depuis la conquête par les Normands jusqu'en 1832, l'aristocratie a été maîtresse souveraine en Angleterre. En 1831, le comte Grey, alors premier ministre, proposa une réforme électorale. Il n'y avait que 15,000 électeurs dans une population de 30,000,000. De grands centres industriels, des villes comme Manchester, Birmingham, Leeds, n'étaient pas représentées, tandis que de vieux boroughs (bourgs) envoyaient un et souvent deux députés à la Chambre.

Dans le comté de Surrey, un de ces boroughs renfermant une seule maison, était représenté aux Communes par un membre; un autre, Old Sarum, non plus une ville, mais le site d'une ancienne ville dont il ne restait plus qu'un champ et quelques arbres, avait le droit de nommer deux membres. Le propriétaire du champ pouvait donc, si bon lui semblait, envoyer son berger à la Chambre.

Cependant, en face de cet état de choses absurde et dangereux, le duc de Wellington affirmait que cette minorité de 15,000 électeurs représentait la nation et qu'il s'opposerait de toutes ses forces à une réforme quelconque. L'archevêque de Cantorbéry, de son côté, déclarait que la mesure était désastreuse dans ses tendances et présentait de grands dangers pour l'ensemble de la Constitution.

La Chambre des Communes vota le bill, le 14 juin 1831, par une majorité de 136 voix. Le 7 octobre de la même année, les lords rejetèrent la mesure. Le peuple alors se souleva à Nottingham, à Derby, à Bristol, il y eut des mouvements insurrectionnels, la révolution grondait, le danger devenait imminent.

Au mois de mars 1832, le bill fut de nouveau voté par les Communes, l'opposition continua dans la haute Chambre. Le roi, sagement conseillé, créa de nouveaux pairs, et le ministre, obtenant par ce moyen une majorité, força les lords à accepter la réforme. Le 7 juin 1832, elle devint loi ayant obtenu la sanction royale. Voilà la première brèche faite au vieux système.

Le droit électoral, qui avait été le privilège exclusif de la noblesse, passa à la bourgeoisie, aux classes moyennes et aux petits fermiers.

En 1867, eut lieu une nouvelle extension du suffrage qui donna voix élective à un cinquième de la population mâle. En 1872 seulement, le vote au

scrutin devint loi après avoir été rejeté l'année précédente par les lords.

La nouvelle réforme électorale qui aura lieu de nos jours donnera le vote à 2,000,000 d'habitants des districts ruraux, en attendant le suffrage universel. Le gouvernement anglais se compose de trois éléments : l'élément monarchique, l'élément aristocratique et l'élément républicain, représentés respectivement par la reine, la Chambre des lords et la Chambre des Communes. Les lords anglais siègent dans la Chambre haute par droit de naissance, c'est une dignité héréditaire ; les lords écossais sont élus pour chaque parlement, les lords irlandais à vie.

La haute Chambre se compose de :

5 princes du sang,

2 archevêques, de Cantorbéry et de York,

20 ducs,

18 marquis,

113 earls *ou* comtes,

27 vicomtes,

24 évêques,

260 barons,

16 pairs écossais,

28 pairs irlandais, en tout 513 membres.

Il y a aussi 8 pairesses avec un titre indépendant. La baronne Burdett-Coutts est du nombre.

Les archevêques prennent rang immédiatement après les princes du sang ; les évêques, après les vicomtes seulement. Le lord Chancelier, le comte de

Selborne préside cette assemblée ; il reçoit 4,000 livres (100,000 francs) comme président, et 6,000 livres (150,000 francs) comme juge.

COMMUNES

La Chambre des Communes est présidée par le Très Honorable Arthur Wellesley; il reçoit 5,000 livres (125,000 fr.).

Les membres de la seconde Chambre ne sont pas payés. Ils sont au nombre de 640:

330 Libéraux,

240 Conservateurs,

64 Home Rulers (pour l'autonomie de l'Irlande).

Et un siège vacant, celui de Northampton.

Depuis 1673 jusqu'en 1828, c'est-à-dire pendant un espace de 155 ans, tout catholique ou dissident était exclu du Parlement et de tout office public par le *Test Act* (Acte de la preuve) qui exigeait que tout représentant ou fonctionnaire consentît à communier selon les rites de l'Église anglicane et reniât *par écrit* la doctrine de la Transsubstantiation renonçant à la messe et au culte de la vierge Marie.

En 1828, les catholiques furent admis aux places du gouvernement; en 1829, on leur permit de siéger à la haute Chambre et on pouvait les élire pour la Chambre des Communes; en 1867 seulement, un catholique pouvait être nommé lord lieutenant d'Ir-

lande (vice-roi d'Irlande), lord Chancelier d'Angleterre et lord Chancelier d'Irlande. Le même esprit d'intolérance refuse de nos jours encore l'entrée de la seconde Chambre, sous prétexte d'athéisme, à Charles Bradlaugh qui représente la ville de Northampton.

VI

LOIS ET EXPULSIONS

> Il a fallu deux siècles au peuple anglais pour perdre ses illusions de liberté. Aujourd'hui seulement il commence à comprendre qu'il a été et qu'il est encore parfaitement libre de mourir de faim.
>
> E. de Mirecourt.

L'Angleterre n'a pas de Code. La coutume, la féodalité et les décisions des juges sont les grandes bases du droit anglais. Des coutumes tellement anciennes qu'on ne connaît plus exactement ni leur origine ni leur étendue primitive, et dont quelques-unes ne régissent que tel ou tel comté ; des usages féodaux absolument antipathiques aux idées modernes et insuffisants pour répondre aux nécessités de notre temps ; des lois innombrables promulguées depuis l'an 1280, une grande partie ayant été abolie par des lois subséquentes ou servant à expli-

quer des lois antérieures; des milliers de décisions de juges remontant à plusieurs siècles : voilà le chaos que l'Angleterre possède au lieu d'un Code.

Il n'y a pas de Cour de cassation, de Cour suprême en matière criminelle; il existe une Cour d'appel en matière civile. La liberté, la vie elle-même semblent ici moins précieuses que la propriété.

La loi anglaise proclame hautement que l'innocence est présumée jusqu'à la condamnation; il est même interdit aux journaux de parler de culpabilité. Cependant la bouche de l'accusé est fermée, il est réduit au silence. La partie plaignante fait le serment, explique les faits à son point de vue, celui de la culpabilité. Les jurés doivent rendre un verdict conforme aux faits relatés dans les dépositions et ne peuvent admettre de circonstances atténuantes.

La Couronne peut accorder le pardon ou commuer la peine.

Une loi ne peut être promulguée qu'après l'assentiment royal. Les lois sur la propriété datent de la conquête normande en 1066 et sont entièrement basées sur le système de la féodalité; le grave résultat de cet état de choses est la concentration de la propriété dans un petit nombre de mains, et la possession absolue du sol par une classe privilégiée et restreinte. Le droit de la primogéniture est toujours en vigueur. Il y a cependant quelques comtés où la coutume prime cette loi. Dans le comté de Kent, il en existe une, appelée *Gavelkind*, en vertu de laquelle

tous les héritiers *mâles* et non le fils aîné prennent les immeubles en l'absence d'un testament, et une autre dans un comté du nord de l'Angleterre, appelée *Borough English*, où le plus jeune fils prend les immeubles à l'exclusion des autres enfants. Il est singulier de retrouver une semblable coutume en Suisse, dans le canton de Berne, où le plus jeune fils hérite de droit de la maison paternelle.

S'il y a confusion dans les autres lois, celles sur les droits du propriétaire sont claires et expéditives; l'Angleterre est la terre par excellence des *landlords*. Ils sont plus forts que l'État lui-même, car celui-ci est incapable de protéger ses sujets contre la rapacité, l'agression et la cruauté de ces princes de la terre.

Le locataire d'une maison, après l'échéance du loyer, reçoit la visite du propriétaire ou de son agent qui demande le montant de ce loyer; cette formalité remplie, si le locataire n'est pas en état de payer, la loi donne le droit au propriétaire de vendre les meubles du locataire dans l'espace de cinq jours, sans autre forme de procès. Les frais de vente et d'affiches sont à la charge du locataire, de même que 3 shillings et 6 pence (4 fr. 35 centimes) par jour, qu'il est obligé de payer à l'individu que le propriétaire implante dans la maison comme gardien des meubles.

J'ai déjà dit, dans un chapitre précédent, que presque tout Londres, c'est-à-dire le terrain sur lequel cette ville s'étend, appartient à quelques lords : le duc de Westminster, le duc de Bedford, le duc de Buc-

cleuch, lord Mansfield, etc. Ils ne vendent pas le terrain, ils ne le louent que pour quatre-vingt-dix-neuf ans, et après l'expiration de ce bail, toutes les constructions tombent en leur possession, en vertu de la loi que tout ce qui est *sur* la terre : les arbres, les charpentes, ou *sous* la terre : les mines, appartient au propriétaire du sol.

De là les immenses fortunes de ces *landlords*.

Le Londonien me paraît à peu près dans la même situation que le fermier de Skye, ou que le pauvre Irlandais que le lord anglais chasse du sol natal, et que le gouvernement anglais charrie de l'autre côté de l'Atlantique et jette sur quelque rivage inconnu, comme nous jetons le rebut de nos villes.

La seule différence est celle-ci : que l'ouvrier anglais sans travail, l'homme que la Constitution anglaise appelle le *free born Briton*, est en effet très libre de mourir de faim sur le sol de la libre Angleterre, car le même gouvernement qui paye au duc de Marlborough 70,000 livres (1,750,000 francs) pour une Madone de Raphaël et 17,500 livres (437,500 francs) pour un Van Dyck, ne veut rien faire pour des hommes qui, chose triste à dire, ne peuvent plus vivre dans leur pays et voudraient aller chercher dans le nouveau monde les moyens d'existence que leur refuse la patrie.

Je vais donner au lecteur quelques exemples de la façon sommaire avec laquelle agissent les propriétaires à la campagne. Je cite ici les paroles de Froude,

l'éminent historien et commentateur de Carlyle, qui ne peut certes pas être soupçonné de radicalisme :

« Sur les côtes du Devonshire, à un petit mille de l'endroit où je suis en ce moment-ci, se trouve un vaste domaine devenu la propriété d'un duc anglais.

» Sur ce domaine, il y avait un village primitif habité par des marins, des pilotes et des pêcheurs. Ce village, mentionné dans le *Domesday Book*[1], était habité, lors de la Conquête normande, par les ancêtres directs des habitants actuels, car on peut se convaincre de ce fait en voyant figurer les mêmes noms dans le livre déjà cité.

» Les maisons menaçaient ruine. Depuis un siècle, les prédécesseurs des ducs s'étaient contentés d'exiger les loyers sans songer à faire la moindre réparation. Lorsque le propriétaire actuel prit possession du domaine, on lui fit remarquer que, si le village devait continuer d'exister, il faudrait le faire reconstruire et que ce serait une dépense fort inutile, vu que les habitants, étant de leur métier pêcheurs et marins, ne cultiveraient pas sa terre et ne lui seraient par conséquent d'aucune *valeur*.

« On trouva tout simple de démolir les maisons et de chasser les habitants du domaine. Quelques exemples encore d'une pareille tyrannie pour-

1. On appelle *Domesday book* (livre des Domaines), un relevé de toutes les terres en Angleterre, ordonné par Guillaume le Conquérant. Ce livre curieux est conservé au British Museum.

raient provoquer une crise dangereuse. Là, sans crime aucun, une population considérable d'un village tout entier, habité pendant des siècles par leurs ancêtres, ayant le droit sacré et équitable de continuer d'occuper cette partie du sol natal, en est brutalement chassée.

» C'est à peine si un grand crime politique, une grosse offense contre la loi ou la morale, pourrait justifier une punition frappant à la fois jeunes et vieux, femmes et enfants.

» Quelle plume peut décrire les angoisses morales, les souffrances physiques causées par une telle éviction ; l'indignation brûlante de l'injure reçue, la perte de tout ce qui est cher au foyer : parents, amis ; la crainte de l'exil, l'anxiété d'un avenir inconnu, et tout cela par le bon plaisir d'un despote inconnu !

» Et le gouvernement puissant de la *libre* Angleterre, avec ses déclarations pompeuses que la maison de l'Anglais est une forteresse, que le riche et le pauvre sont égaux devant la loi, qu'il n'existe point d'injustice sans remède, ce gouvernement, dis-je, est complètement impuissant en face de ce crime et de cette infortune. »

Nous lisons dans un journal local, du 15 janvier 1885, la description d'une scène d'expulsion accompagnée de circonstances d'une cruauté révoltante qui a eu lieu quelques jours auparavant, à Everleigh.

Une pauvre femme, âgée de plus de quatre-vingts

ans, qui venait de perdre son mari, fut expulsée d'un cottage, situé sur un domaine à Everleigh, qu'elle avait habité pendant trente-trois ans. On mit son mobilier au milieu de la route, exposé à une pluie battante mêlée de neige qui tombait à ce moment-là ; mais où la cruauté du propriétaire paraît dans toute son horreur, c'est lorsque la pauvre vieille femme, malade et infirme, fut emportée par deux robustes policemen, déposée sur la route à côté de ses pauvres meubles et abandonnée là à toute la furie de l'orage. M. Smith, propriétaire de l'hôtel de la Couronne, recueillit cette infortunée, et lui, ainsi que sa digne femme, n'ont cessé de prodiguer leurs soins à cette pauvre créature jusqu'à son admission au workhouse de *Pewsey*.

Voici le détail du récit fait à Londres, le 22 décembre 1884, par le révérend Macallum et M. Duncan Cameron, le candidat des fermiers pour le comté d'Inverness, et John Mac Pherson, *le Martyr de Glendale*, sur la condition des fermiers de Skye. «La ferme que j'occupe, dit Mac Pherson, comprend à peu près trois acres, pour lesquelles je paye un loyer annuel de quatre guinées (105 francs) sans taxes, soit cinq livres (125 francs) taxes comprises. La maison que j'ai bâtie à mes frais consiste en trois chambres confortables, mais si je venais à être expulsé, ce qui peut m'arriver à chaque instant, je n'aurais droit à aucune indemnité pour la perte de ma demeure. Je cultive cette terre depuis quarante ans et il m'est impossible d'en vivre ; tous les

automnes je suis obligé, ainsi que mes voisins, d'émigrer vers le Sud pour gagner quelque chose pendant le temps des moissons, ou de m'engager sur un bateau de pêcheurs. Dans plusieurs paroisses, les propriétaires défendent, sous menace d'expulsion immédiate, aux locataires ou fermiers d'avoir des chiens. »

John Mac Pherson dit qu'il en a vu des exemples.

« Quelques lords se sont vantés de n'avoir pas mis en vigueur la loi sur le gibier. Mais que nous fait à nous, cette générosité ? il nous est défendu, sous menace d'éviction, de posséder un fusil. Quelle hypocrisie que cette prétendue liberté ! Le duc d'Argyll a déclaré dernièrement dans la Chambre des lords que les corvées avaient été abolies : il n'en est rien. Les fermiers, sur le domaine de *Husabost,* doivent à leurs propriétaire dix jours de corvée par an. Si un navire arrive à Skye avec un chargement de sel pour la fabrique de salaisons du Dr Martin, les fermiers sont tenus de décharger ce navire. »

Le révérend Macallum ajoute que les laboureurs qui sont obligés d'obéir à cet appel obtiennent quelquefois 1 shilling (1 fr. 25) par jour, mais que, s'ils ne sont pas présents les jours de corvée, on leur inflige une amende de 2 sh. 6 d. (3 francs.)

A Waternish, aussitôt que les fermiers ont amélioré la terre, qu'ils l'ont rendue fertile et productive, ils en sont chassés sans merci sur des terrains incultes. Il ne leur reste que le choix de les défricher

ou de mourir de faim. Quelques-uns préfèrent l'exil à cette servitude.

En Irlande, en Écosse, en Angleterre, ce même système est appliqué, et cette population d'infortunés se jette dans les grandes villes pour s'y débattre contre les étreintes de la misère et mourir.

M. Thorold Rogers, M. P. (membre du Parlement), écrit aux journaux à la date du 19 décembre 1884 : « Un de mes amis, qui s'occupe activement d'alléger la misère dans le sud de Londres, me dit que le comité auquel il appartient a ramassé et assisté plus de 200 hommes sans asile aucun, et n'ayant pris aucune nourriture depuis douze heures. Tous ces hommes étaient venus à Londres, chassés de la campagne par le manque de travail. Tous les déclassés, toutes les épaves de la société, se dirigent sur Londres. Les chances de succès paraissent illimitées jusqu'à ce que le malheureux découvre que les déboires aussi sont interminables. »

En voyageant en Irlande, votre conducteur, s'il est tant soit peu vieux, vous montrera les emplacements où, du temps de sa jeunesse, se trouvaient des hameaux florissants. Par de belles soirées d'été, l'air retentissait de rires joyeux, les jeunes gens dansaient sous la feuillée, et les vieillards souriaient aux ébats de leurs enfants. Tout y est silencieux maintenant, il n'y a que ruines et désolation ; un misérable pâtre, blotti à l'entrée d'une masure, témoigne seul de l'existence de l'homme.

En Écosse, il y a d'immenses étendues de terrain, habitées autrefois par une population dense, abandonnées aujourd'hui aux bêtes fauves ; des vallons, possédés jadis par une race de guerriers, sont occupés aujourd'hui par un solitaire garde-chasse. Il y a, dans le Royaume-Uni, 41 domaines de plus de 100,000 acres chacun (40,467 hectares), sans parler de terres de moindre surface. De 2,235,685 hectares possédés par les grands propriétaires d'Écosse, 607,005 hectares sont entièrement réservés à la chasse. C'est le sanctuaire par excellence de l'homme riche, sanctuaire dont l'entrée est défendue par un garde-chasse, le fusil chargé. Le malheureux qui, poussé par la faim, s'aviserait de tuer un lapin sur la terre de ces *Seigneuries*, serait immédiatement appréhendé, sans autre forme de procès, et condamné par le magistrat à 3 mois de prison pour une première offense, et à 6 mois pour récidive.

Et le vieux John Bull, le pauvre homme, est en général satisfait de ses libertés et s'en vante. Il se figure — car on le lui a si longtemps prêché ! — que le peuple anglais est le peuple le plus libre de la terre, et se contente de chanter à cœur joie : *Britons nevér shall be slaves !!!* (Jamais les Anglais ne seront esclaves.)

VII

LA JUSTICE

Stupete, gentes!

Citer des faits empruntés à la presse anglaise est le meilleur moyen de donner à ce sujet une exacte idée de ce qui se passe ici. J'emprunte ces citations à mes plus récentes correspondances à *l'Événement.*

Je parlerai plus loin, au chapitre des *Mœurs,* de la loi de *breach of promise.* En voici un exemple :

En général, l'actrice anglaise a des goûts simples, modestes et peut se suffire avec ses appointements, ce qui lui permet, paraît-il (car je n'en mettrais pas ma main au feu !), de rester absolument vertueuse.

Tel serait le cas de miss Finney, dite *Fortescue*, qui, fille d'un gros marchand de charbons, établi de son vivant sous la raison sociale Finney, Leale and C°, avait été élevée pour occuper un rang distingué dans le monde.

En 1882, elle fit la connaissance de lord Garmoyle, fils aîné de lord Cairns, ancien chancelier du grand sceau. Enfin, le 11 juillet 1883, la demande en mariage fut faite et acceptée. Miss Fortescue (conservons-lui ce nom de théâtre sous lequel elle est le plus connue) fut admise par lord et lady Cairns comme leur future belle-fille et, sur leur prière, abandonna les planches.

Ce sacrifice ne leur suffit cependant pas, car ils désiraient une rupture ; et un jour miss Fortescue reçut une lettre de lord Garmoyle, lui déclarant que sa profession empêchait qu'elle fût acceptée par sa famille et ses amis, et que, pour ce motif, il devait renoncer à l'épouser.

Miss Fortescue, ayant attaqué lord Garmoyle en *rupture de promesse de mariage*, a obtenu 250,000 francs de dommages-intérêts.

Cependant, ou miss Fortescue avait subi un dommage irréparable qu'une grosse indemnité pouvait seule faire oublier à son futur mari, et alors le jugement est très *équitable ;* ou bien son *capital* était intact, et alors elle n'avait rien à réclamer ou du moins l'indemnité eût dû être fort légère, n'ayant à réparer qu'une pénible désillusion. Il

me semble difficile de sortir de ce dilemme.

Il y a, au contraire, des gens qui sont mariés de force, *de par la loi*. Le fait est bizarre, mais il s'est tout récemment produit à Édimbourg.

Un acte du Parlement passé sous Charles II (ce vertueux monarque dont John Bull entretient encore aujourd'hui les descendants de la main gauche !) déclare en effet *illégal et punissable* tout mariage irrégulier.

D'après cette loi, un jeune homme et une jeune fille qui jouissaient depuis un certain temps des douceurs d'une union libre étaient poursuivis pour avoir déclaré eux-mêmes devant témoins qu'ils étaient mari et femme, sans avoir été mariés civilement ou religieusement.

Ayant avoué leur doux crime, les deux jeunes gens ont été, *pour la fo-o-orme*, comme disait Brid'oison, condamnés chacun à un shilling d'amende.

Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que cette simple condamnation équivaut légalement à une célébration de mariage et que le jugement est enregistré comme certificat de mariage civil. — Faux ménages de Paris, qu'en dites-vous ?

En Angleterre tout est contraste. A Londres, le palais du millionnaire est parfois entouré de cabanes où meurent lentement des familles entières de six personnes, n'ayant qu'une seule chambre dont le loyer est tellement élevé qu'elles doivent souvent se priver de nourriture pour arriver à le payer.

La petite vérole fait parfois de tels ravages dans cette capitale que M. Horn, inspecteur sanitaire du quartier de West Ham, déclarait récemment en justice que, les hôpitaux étant pleins, il ne savait plus que faire des malades qui devenaient chaque jour plus nombreux; et il a ajouté ce monstrueux détail : « *Dans plusieurs maisons de mon district, les familles sont actuellement forcées de prendre leur repas dans la chambre où repose le corps d'un enfant mort de la petite vérole.* »

Par exemple, ce que je ne puis m'empêcher d'admirer, c'est le système de répression adopté, en police correctionnelle, par la justice anglaise, qui se montre très indulgente pour un premier délit et impitoyable envers les récidivistes.

D'abord, chose excellente, le prévenu, que la police avertit de ne rien dire qui puisse être tourné contre lui, passe, dès le lendemain de son arrestation, devant le magistrat instructeur qui, en audience publique, reçoit de l'avocat et non du prévenu, comme en France, — à moins toutefois que celui-ci refuse un avocat, — toutes les explications au sujet de l'affaire qui souvent est jugée séance tenante, ou bien renvoyée à huitaine ou aux assises.

La prison est dure en Angleterre, mais les travaux forcés (*hard labour*) qu'on inflige pour quelques mois dans les cas graves sont, affirme-t-on, horribles.

En cas d'attaque à main armée ou avec violences,

la flagellation est aussi ordonnée; généralement, le coupable reçoit de vingt à vingt-cinq coups de garcette. On prétend que ce châtiment est souverain, le patient mourant le plus souvent en prison et n'ayant par conséquent plus l'occasion de commettre de nouveaux méfaits !

Il est toutefois certain que, grâce à ce système, Londres est une ville qui, malgré ses cinq millions d'habitants, passe pour plus tranquille que Paris et que, si l'on imitait en France la justice anglaise, on aurait infiniment moins de crimes à déplorer.

En décembre 1884, dans la prison de Newgate, un nommé James Watts a reçu vingt-cinq coups de « chat à neuf queues », sorte de martinet à neuf lanières terminées par un morceau de fer-blanc.

Cet individu avait été condamné à cette peine et à six ans de travaux forcés pour tentative de vol avec violence sur la personne de M. Humphrey, fabricant de caisses d'emballage.

En voulant monter sur le tramway, près de la gare d'Aldgate, Cité de Londres, ce monsieur avait reçu sur la bouche un violent coup qui lui fit jaillir le sang, et au même instant le prisonnier tentait de lui arracher sa montre d'une valeur de 1,500 francs.

James Watts a subi le cruel châtiment en présence du gouverneur, du chirurgien et des employés de la prison.

Un des plus forts gardiens avait été chargé de cette triste besogne.

Dès les premiers coups, il a crié : « Pardon ! je suis innocent ! » mais à la fin il a presque perdu connaissance. Il fut ensuite reconduit à sa cellule, où le docteur lui prodigua ses soins.

Un exemple, entre autres, de la sévérité des prisons anglaises.

Dernièrement, à Leicester, une femme récidiviste, Mary-Ann Giles, qui devait passer en jugement le lendemain, a préféré se suicider et a eu l'atroce courage de mettre le feu à ses vêtements et de se brûler vive dans sa cellule.

Quand donc l'appréhension du châtiment sera-t-elle semblable en France ?

Mais les journalistes ne sont guère protégés. Jugez-en.

Récemment, M. Joseph Richardson, éditeur-propriétaire du *Volcan,* journal comique de Barrow-in-Furness, a poursuivi devant le magistrat de cette ville M. Samuel Cooper, qui l'avait battu à la suite de la publication d'une lettre attaquant la respectabilité de sa maison.

Le journaliste, ayant refusé de dénoncer l'auteur de cette lettre, a reçu la visite de M. Cooper qui l'a terrassé d'un coup de poing et lui a mis, comme on dit vulgairement, l'*œil au beurre noir.*

M. Cooper n'a été condamné qu'à quinze francs d'amende et aux frais.

Il est évident que l'acquittement de lord Marcus Beresford qui s'est roulé dans la boue en boxant avec

l'éditeur de *Vanity fair*, encourage les attaques contre les journalistes anglais.

Cela coûte si bon marché ici d'assommer un journaliste qu'on peut s'en donner à cœur joie !

Aussi ne s'en prive-t-on pas.

Madame Weldon est une plaideuse comme on n'en trouve plus. Faut-il s'en réjouir ou s'en plaindre ? Je ne sais ; mais je dois constater qu'elle fut une des donatrices de l'Hôpital français, et qu'elle défend toujours avec ardeur les nobles causes.

On l'accuse d'avoir une passion immodérée pour le spiritisme ; mais, de là à la considérer comme folle, il y a bien loin, car alors il faudrait aussi enfermer M. Gladstone, qui a récemment approuvé un disciple d'Allan Kardec ! Il est vrai qu'on en a enfermé de moins fous !

Cependant le docteur Winslow a voulu la faire transporter dans sa maison d'aliénés. Madame Weldon l'attaquait récemment en justice à ce sujet pour la seconde fois.

Après avoir obtenu de ce médecin 12,500 francs de dommages-intérêts, elle s'est fait depuis condamner à six mois de prison pour diffamation envers M. Rivière. Une sale affaire !

Madame Weldon avait plaidé elle-même sa cause contre M. Winslow comme elle plaide toutes celles dont elle prend en main la défense, et, d'après son propre aveu, elle avait alors vingt procès sur les bras.

C'est encore très drôle, cet interrogatoire :

Le Juge. — Combien d'affaires avez-vous en train, madame Weldon ?

Madame Weldon. — Laissez-moi le temps de les compter.

Le Juge. — Peut-être bien mille ?

Madame Weldon. — Moins que cela, monsieur le juge.

Le Juge. — Une centaine, alors ?

Madame Weldon, souriant. — Encore moins !

Le Juge. — Eh bien ! vingt, sans doute ?

Madame Weldon. — A peu près.

Inutile d'ajouter que l'auditoire a éclaté de rire.

Comme on voit, cela se passe tout à fait en fait en famille, ici, dans les tribunaux civils.

Au moment même où la presse anglaise poussait des gémissements sur l'indulgence des jurys français, au sujet de madame Clovis Hugues, un révérend curé anglican était condamné, par un jury anglais, à cinq cents francs d'amende pour avoir attenté à la pudeur d'une petite fille de huit ans, crime pour lequel un pauvre ouvrier eût été envoyé en prison pendant deux ou trois années, au moins.

D'autre part, M. T. Johnson, correspondant à Londres du *Figaro*, qui avait été condamné à 12,500 francs d'amende envers cette plaideuse de profession, madame Weldon, dont je viens de parler, a renoncé à aller en appel.

Pour les étrangers, la liberté de la plume en

Angleterre est belle, comme on le voit. Pour un mot de trop, un journaliste français est condamné à 500 livres sterling (12,500 fr.) d'amende, tandis que notre ministre anglican s'en tire avec une petite amende de 20 livres (500 fr.).

J'en conclus qu'un mot de notre plume est considéré, dans le Royaume-Uni, comme vingt-cinq fois plus criminel qu'un attentat aux mœurs.

N'est-ce pas là un signe évident de monstrueuse décadence ?

A rapprocher de ce que je viens de dire des jurys anglais :

La reine Victoria a gracié dernièrement un garçon de ferme qui avait été poursuivi par son patron et condamné comme *voleur*, par un jury, *à trois semaines de travaux forcés*, pour avoir — je vous le donne en mille ! — *bu un verre du lait des vaches qu'il venait de traire.*

Et on appelle cela de la justice ! Allons donc !

Henri IV écrivant à Crillon : « Pends-toi, brave Crillon, on a combattu sans toi ! » ne pensait pas inspirer, en 1884, le bourreau de Londres, Bartholomew Binns, qui a failli se pendre... parce qu'on avait pendu sans lui !

Si encore on n'avait accroché au gibet de Newgate qu'un seul assassin, le pauvre exécuteur de la Cité de Londres se serait contenté de gémir sur la perte des 250 francs qu'il reçoit par tête.

Mais songez donc qu'on a fait venir à Londres un

bourreau de province, Berry Bradford, pour... une double exécution!

N'est-ce pas affreux, pour un bourreau qui se respecte, de perdre d'un seul coup 500 francs et de se voir ainsi mis au rancart!

Un moment Binns eut, paraît-il, l'idée d'aller solliciter un emploi chez MM. Tussaud, qui viennent de faire construire un nouveau bâtiment pour leur musée, et il pensait pouvoir se rattraper dans la *chambre des horreurs*, qui contient une assez jolie collection de criminels de toute sorte; mais, quand on lui apprit qu'ils étaient en cire, ayant déjà passé vivants par les mains de ses prédécesseurs, le bourreau de la Cité faillit s'évanouir, et saisissant l'une de ces cordes qu'il a toujours à sa disposition, il allait en finir avec l'existence, lorsqu'un ami dévoué lui conseilla de se plaindre aux shériffs et d'exiger son salaire comme s'il eût opéré lui-même.

Une telle démarche ne parut d'abord pas sérieuse, puis on lui répondit qu'il avait été si long à exécuter son dernier patient que celui-ci était mort de peur avant d'être pendu, et qu'ensuite il s'était traîné de cabaret en cabaret avec la corde qui avait servi au supplice et dont il se servait à son tour pour se faire payer à boire. — Entêté comme un mulet, Binns a assigné les shériffs en payement de 500 francs qu'il prétend lui être dus, puisque, d'après lui, il en a été illégalement frustré. J'ignore le résultat de ce procès, mais il est probable que Binns aurait eu gain de

cause s'il n'avait, pour raison d'ivrognerie, été poliment remercié.

Il est un fait certain, c'est que les exécutions sont en général moins longues que celle que l'on reprochait à Binns.

Les condamnés restent à peine deux minutes (un siècle pour eux!) sur l'échafaud, tandis que celui qui passa le dernier par les mains de Binns y resta sept minutes!

La pendaison est atroce, mais, comme l'Anglais a horreur de la vue du sang, il n'est guère probable qu'il consente jamais à employer un autre mode de supplice.

Cependant les combats de boxeurs de profession recommencent, et l'appât des prix qu'on offre aux vainqueurs les rend chaque jour plus fréquents. Si par hasard un policeman apparaît sur le champ de bataille, il est aussitôt entouré par les spectateurs qui ne le relâchent que

Quand le combat finit faute de combattants.

La justice ne punit, du reste, que d'une légère amende les combattants et les spectateurs.

A Flint, tout récemment, les passionnés de la boxe, pensant probablement que deux champions ne sauraient leur causer suffisamment d'émotions, avaient mis en présence quatre pauvres diables qui se ruèrent les uns sur les autres avec tant de furie

que deux d'entre eux sont absolument défigurés pour le reste de leur misérable existence.

Et dire que les Anglais trouvent les Espagnols cruels d'autoriser les combats de taureaux!

Ajoutons que, vers la même époque, un combat de chiens avait lieu dans des circonstances aussi atroces. Les deux animaux, qu'on avait excités dans un but de paris, combattirent pendant deux heures entières et la bataille ne finit que... lorsque l'un des chiens fut crevé et l'autre expirant.

Société protectrice des animaux, où étiez-vous?

J'écrivais le 23 novembre 1884 (*l'Événement*, du 26) :

« L'Angleterre est dans la stupéfaction. La cour du Banc de la Reine vient d'être le théâtre du plus étrange scandale judiciaire.

» Le juge Manisty a, de sa propre autorité, annulé le verdict du jury qui avait condamné pour diffamation M. Bernard Coleridge, fils de lord Coleridge, chef de la magistrature anglaise, et a rendu jugement contre le plaignant, qui devra payer les frais du procès.

» Le motif de la poursuite était une lettre diffamatoire adressée par le défendant à sa sœur, miss Mildred Coleridge, et la dissuadant d'épouser M. Adams, le plaignant actuel.

» Miss Coleridge, après avoir été déshéritée par son père, avait dû quitter son domicile. Cette demoiselle n'est du reste plus une enfant, car elle est âgée de

trente-sept ans et ne manque certes pas d'énergie : elle vient d'en donner la preuve.

» Lord Coleridge a, l'on s'en souvient, jugé le procès du *Claimant* (prétendant) lorsqu'il réclama le titre et les biens de Roger Tichborne, et c'est son verdict que celui-ci attaque dans les nombreux meetings qu'il organise en province.

» Voici la lettre, objet du procès, qui a été lue par M. Adams, plaidant lui-même sa cause :

« CONFIDENTIELLE

» *11, Westbourne street, 11 décembre 1883.*

» Ma chère Mildred,

» Je ne vous écris pas seulement comme frère, mais » surtout comme fils de mon père, et parce que je » considère cela comme un devoir. Je vous écris afin » que, lorsque la misère et le malheur vous auront » atteinte, ce qui ne peut manquer d'arriver, vous ne » puissiez vous plaindre de ne pas avoir été pleine- » ment avertie et sans que rien vous ait été caché. » Connaissez-vous bien le moral de l'homme à qui » vous allez vous livrer? Toute sa famille ne veut plus » entendre parler de lui. Savez-vous qu'il n'a jamais » fait que de mauvaises affaires?

» Cependant c'est un homme d'une capacité indis- » cutable. *Mais il manque totalement de morale et* » *de principes*. Avez-vous quelques renseignements

» sur son passé? Savez-vous quelle fut sa conduite
» pendant son voyage au Cap? Savez-vous qu'il a
» enlevé une jeune fille mineure? Savez-vous que
» l'indignation était si violente à bord du navire,
» que l'évêque de Capetown a défendu à son clergé
» de le marier, ce qui l'obligea, malgré ses idées
» quasi-catholiques, à implorer l'assistance d'un pas-
» teur presbytérien? Savez-vous l'existence qu'il a
» fait mener à cette malheureuse fille après l'avoir
» ainsi épousée et combien elle s'est amèrement re-
» pentie d'avoir un jour consenti à ce que vous avez
» l'intention de faire vous-même, — c'est-à-dire à
» épouser un homme malgré les supplications de ses
» parents et amis?

» Savez-vous ce qu'est sa fille? Dans de telles
» circonstances et avec un tel père, il n'est pas sur-
» prenant qu'elle soit ce qu'elle est. Savez-vous qu'elle
» a un caractère indomptable? Savez-vous que ses
» parents la nourrissent par charité afin de la sauver
» de son père? Savez-vous qu'aussitôt que sa maison
» sera devenue la vôtre, ses parents ne seront que
» trop heureux de l'occasion pour la renvoyer chez
» son père? Êtes-vous disposée à vivre avec elle? Sa-
» vez-vous qu'en cherchant à obtenir votre main, ce
» n'est pas vous qu'il envie, mais bien votre fortune
» et votre position? Savez-vous qu'il a dit qu'il ne
» vous trouvait aucun charme, et que vous ne serez
» pas pour lui une bonne épouse, mais un éléphant
» blanc?

» . . . .

» Ici, le procureur général s'est interposé pour demander que l'on passât sous silence quelques phrases... sans doute trop graveleuses.

» Le plaignant, y ayant consenti, a continué sa lecture :

» Que penseriez-vous d'un homme qui, ne se lassant
» jamais de dire que les manières d'un gentilhomme
» doivent être d'une exquise délicatesse, s'installerait
» comme chez lui et accepterait l'hospitalité pendant
» l'absence du maître de la maison, tout en sachant
» que ledit maître refuse absolument de le voir?

» Vous dites à tout le monde que vous êtes mal-
» traitée à la maison par votre père.

» Il n'y a jamais eu un cas aussi frappant du dan-
» ger d'accorder à une jeune fille tout ce qu'elle de-
» mande.

» Quels que soient les torts de *mon* père à votre
» égard, il a été plus indulgent envers vous que je ne
» l'ai jamais vu.

» Vraiment, si quelqu'un a droit de se plaindre,
» c'est nous autres garçons. Il nous a toujours donné
» votre exemple à suivre. Il croyait en vous long-
» temps après que tous avaient cessé d'y croire.

» Vous dites que votre santé n'a pas eu les soins
» nécessaires, lorsque au contraire vous avez été
» traitée avec la plus grande sollicitude.

» Les fréquentes visites du médecin et l'anxiété à
» laquelle donnait lieu le moindre de vos malaises

» ont été l'objet des plaisanteries de votre entourage.

» Hélas! l'affection particulière dont vous étiez fa-
» vorisée a été vraiment mal récompensée.

» Quant à votre conduite envers *mon* père, on
» pourrait m'objecter que, si j'en parle, ce que j'en
» dirai risque d'être mal interprété.

» Toutefois, dans les circonstances exceptionnelles
» dont il s'agit, je veux en parler.

» Votre conduite, dans toute cette affaire, sans en
» excepter la malveillance avec laquelle vous avez
» répandu de mauvais propos sur mon compte dans
» le seul but de m'insulter, et enfin votre fuite in-
» sensée de la maison paternelle, n'a excité dans l'es-
» prit de tout le monde qui connaît la situation que
» risée et sarcasmes à vos dépens, et parmi ceux
» qui vous approchent et ne sont pas disposés à en
» plaisanter elle n'a causé que douleur et indigna-
» tion.

» Maintenant que vous avez quitté votre foyer,
» on entend parler des propos que vous tenez et qui
» font dire ouvertement que non seulement vous avez
» perdu votre libre arbitre, mais encore que vous
» êtes totalement oublieuse de la vérité et que vous
» montrez un caractère méchant tel que l'on n'en
» rencontre que chez des gens ayant l'âme noire.

» Les faits auxquels je fais allusion m'ont été rap-
» portés par des personnes à même d'en connaître
» la parfaite exactitude. Ils m'ont été racontés en
» confidence.

» N'excitez pas M. Adams contre moi. Je me moque » de toutes ses fanfaronnades; je ne veux pas me » livrer à une correspondance, car je n'ai pas de dis- » positions pour cela, et je ne répondrai à aucune lettre.

» Il arrive quelquefois qu'on est forcé de dire de » certaines choses, et je sens que c'est mon devoir de » vous tenir ce langage. Je n'éprouve aucun plaisir » à écrire ainsi.

» J'écris sérieusement et me rendant compte de » la responsabilité qui m'incombe, afin de vous em- » pêcher d'être la victime d'un tel homme.

» Puissiez-vous être avertie à temps ! »

» Le plaignant lit ensuite la réponse de miss Coleridge, qui ne porte pas la mention *confidentielle*.

» La voici :

« 12 décembre 1883.

» Cher Bernard.

» Quant au passage de votre lettre qui me con- » cerne, je me contenterai de dire que je ne sais » vraiment si je dois m'affliger ou avoir honte qu'un » de mes frères ait pu écrire de telle façon ; je ne m'a- » baisserai pas à en faire plus de cas.

» Pour ce qui est de vos allégations concernant » M. Adams, son mariage et sa conduite envers sa » femme, etc., non seulement je sais, mais je puis » prouver, à l'exception de l'erreur commise par

» l'évêque de Capetown, qu'elles sont *entièrement* » *fausses.*

» Je suis maintenant tout à fait décidée, coûte » que coûte, à mettre un terme à ces méchantes ca» lomnies. Il n'y a pas de doute que ce n'est pas vous » qui avez inventé ces misérables mensonges, mais » vous vous en êtes rendu responsable.

» Je reviens à l'instant même de chez un avocat » qui m'a donné son avis à ce sujet.

» Si d'ici à demain soir je ne reçois de vous une » rétractation formelle ou bien les noms des per» sonnes qui vous ont renseigné, afin que je puisse » les attaquer en justice, mercredi matin je remettrai » votre lettre à M. Adams en le priant, comme une » véritable faveur, de prendre des mesures pour évi» ter le renouvellement de semblables attaques.

» Un mot à propos de M. Adams. Je pense que, » quand vous saurez qu'il veut bien m'épouser *sans* » *un centime* et que c'est vous qui profiterez de la » fortune que mon père m'aurait donnée s'il n'avait » pas été excité contre moi, si vous n'êtes pas hon» teux d'avoir fait de telles insinuations, vous en com» prendrez du moins l'imprudence. »

» M. Bernard Coleridge n'ayant pas daigné répondre à cette lettre, miss Mildred Coleridge mit sa menace à exécution.

» Aucune affaire ne pouvait se présenter plus clairement, la lettre ayant évidemment, ainsi qu'on

vient de le voir, un caractère des plus diffamatoires.

» M. le juge Manisty, ayant décidé que ladite lettre était une communication privée, a soumis aux jurés la question de considérer si la malveillance envers M. Adams était prouvée, ajoutant en même temps que la décision juridique restait à sa disposition.

» Le jury a formellement prononcé qu'il y avait eu malveillance et a fixé en faveur du plaignant les dommages-intérêts à 3,000 livres sterling, soit 75,000 francs.

» Sur quoi, M. le juge Manisty a décidé qu'au point de vue légal, il n'y avait aucune malveillance, et a non seulement *fait enregistrer le jugement en faveur du défendant, mais encore a condamné le plaignant aux frais.*

» N'est-ce pas un comble ? Aussi l'étonnement est-il général parmi les personnes qui ont suivi le procès et s'attendaient à la condamnation de M. Bernard Coleridge.

» Si M. le juge Manisty avait le droit de faire ce qu'i a fait, il semble qu'un procès devant le jury n'est qu'une véritable farce. A quoi sert en effet le jury si son verdict n'est respecté que lorsqu'il est d'accord avec l'opinion du juge ?

» En tout cas, cette affaire donne à M. Adams gain de cause devant l'opinion publique, car, bien que la lettre n'ait pas le caractère public qui légalement constitue la diffamation, elle n'en est pas moins méchante.

» Pourquoi diable aussi assembler douze jurés spé-

ciaux, c'est-à-dire choisis parmi les gens les plus instruits, pour leur soumettre un cas en leur demandant leur avis et faire aussitôt le contraire de ce qu'ils ont décidé ?

» N'aurait-il pas mieux valu les laisser au coin de leur feu, bien tranquilles, que de les amener en cour pour ne faire aucun cas de leur verdict ?

» Il paraît que c'est absolument légal, mais il faut avouer que la loi anglaise est plus que jamais la bouteille à l'encre. »

Aux partisans de la peine de mort je dédie le récit d'une exécution qui a *avorté* à Exeter, le 24 février 1885.

Un nommé Lee, qui a toujours protesté de son innocence, avait été condamné à mort comme coupable d'assassinat.

L'humidité ayant fait, pendant la nuit, gonfler le bois de la trappe, celle-ci n'a pu jouer, et, quoi que l'exécuteur ait fait pour la remettre en état, il lui a été impossible d'y arriver.

Deux fois Lee a dû être reconduit à sa cellule... puis ramené à l'échafaud... et les trois tentatives faites pour le pendre ont échoué.

Les deux premières fois, le condamné n'a pas bronché ; à la troisième, il s'est trouvé mal... On se trouve mal à moins !

Enfin on a dû ajourner l'exécution, qui n'aura pas lieu, car on a accordé sa grâce à Lee, qui devra la vie à un véritable miracle.

C'est égal, les vingt minutes que ce pauvre diable a passées soit sur l'échafaud, soit en marchant de là à sa cellule, et *vice versâ,* ont dû lui sembler terriblement longues ! Et, si coupable qu'il ait pu être, il a bien gagné sa grâce.

Chose curieuse, Lee est un dévot qui, dans ses lettres d'adieu à ses parents, ne parlait que du paradis, en prenant le ciel à témoin de son innocence.

Ses coreligionnaires se demandent si réellement la Providence ne lui est pas venue en aide et si bientôt son innocence ne sera pas reconnue.

Si Lee eût vécu quelques siècles plus tôt et qu'il eût été catholique, il aurait certainement grossi la liste des saints ; car rien ne prouve que cet homme soit un criminel et tout, au contraire, atteste qu'il a été sauvé de la mort d'une façon miraculeuse.

En effet, la trappe a bien manœuvré chaque fois que l'exécuteur l'a mise en mouvement sans que le condamné reposât dessus, et son poids, qui eût dû aider a trappe à basculer, l'a au contraire pour ainsi dire rivée. Cette inexplicable bizarrerie a été d'autant plus remarquée que Lee avait le matin déclaré à ses gardiens et écrit à ses parents qu'ayant rêvé que son exécution ne pourrait avoir lieu, il n'était nullement effrayé.

Son supplice dura quarante minutes et ce n'est qu'à la troisième tentative et après avoir passé plus d'un quart d'heure la corde au cou et sur la bascule, que Lee s'était senti faiblir.

Mais voici une anecdote plus gaie et d'un réalisme indiscutable.

Chacun sait qu'il est d'usage ici de demander avis aux juges sur tous les embarras de l'existence et que, du matin au soir, les magistrats anglais donnent des consultations en dehors des jugements qu'ils ont à prononcer.

Le juge de la Cour de la Tamise, M. Lushington, s'est trouvé récemment en présence d'un monsieur qui lui a dit :

— Je suis marié et j'ai un enfant en bas âge. Il y a quelque temps, le désir me prit d'aller voir mon fils chez sa nourrice. Là, celle-ci me dit qu'un autre homme venait souvent embrasser l'enfant. Rentré chez moi, j'insinuai à mon épouse que cet enfant ne pouvait être de moi, et je lui demandai quel en était le véritable père ; elle refusa de me le dire et ajouta qu'il faudrait bien que je le gardasse quand même. Je me fâchai.

» Quelques jours après, l'enfant meurt et ma femme et la nourrice essaient de me soutirer quelque argent pour payer, disent-elles, les frais d'une enquête nécessaire pour savoir de quoi l'enfant était mort. Je refuse et redemande encore à mon épouse quel était le père de cet enfant. La seule réponse que je tire est celle-ci : « Vous êtes un imbécile... il est bien de » vous. » Je suis parti vexé, ne sachant que penser, et je ne veux plus voir ma femme.

M. Lushington. — Mais que voulez-vous que je

fasse à tout cela ? Je ne comprends pas où vous voulez en venir.

Le mari. — Je suis venu vous prier, monsieur le juge, de me dire quel est le père de mon enfant.

L'auditoire pouffe de rire.

M. Lushington. — Vous pouvez vous retirer, mon garçon, je ne puis vous être d'aucune utilité dans cette affaire.

Voilà un homme bien embarrassé, car, s'il lâche sa volage moitié, il sera condamné à partager avec elle son gain hebdomadaire et à l'entretenir au bénéfice de son amant. Comme c'est gai ! Il est vrai que, légalement, *is pater est quem nuptiæ demonstrant !*

VIII

L'ÉDUCATION MORALE DU PEUPLE

Epicuri de grege porcum.

En me rappelant qu'il y a quelques années, à New-York, le gouvernement put, sans danger et sans trop de récriminations, interdire, pendant plusieurs semaines, la vente de toute boisson enivrante, j'ai souvent pensé que, si pareille mesure était jamais prise en Angleterre, le peuple ne tarderait pas à se soulever.

Le gouvernement le sait bien, et l'un de ses moyens de domination est l'ivresse modérée, qui, surtout celle du gin, abrutit celui qui s'y livre et le rend incapable d'agir en homme.

Des sociétés se sont bien formées contre l'abus des boissons, mais leurs organisateurs, employant la religion comme moyen de persuasion pour ramener les ivrognes dans le bon chemin, tel que pour l'*Armée du Salut* et celle du *Ruban bleu*, il en résulte que ceux qui font vœu de ne boire que de l'eau, du thé ou du lait, se débilitent ainsi le corps en affaiblissant leur esprit par le fanatisme religieux.

Or la religion recommande l'obéissance passive aux seigneurs : donc la grande majorité des *teetotallers* (abstinents) est conservatrice.

Dans tous les pays du monde, on connaît la modération pour la nourriture et la boisson ; en Angleterre, au contraire, pourvu que l'on dévore et que l'on boive avec excès, on se trouve très heureux.

Pas de juste milieu : ivrognes ou abstinents !

C'est la faute du gouvernement qui, en autorisant la vente libre des boissons les plus pernicieuses, — telles que le *gin* (eau-de-vie de genièvre), — excite à l'ivrognerie lorsqu'il ne peut, à l'aide de ses pasteurs, entraîner à la dévotion.

Il faut absolument que le peuple s'abrutisse : ceux qui après leur travail se soûlent ou chantent des psaumes en buvant de l'eau, ceux-là sont incapables de penser, ou s'ils pensent ils ne peuvent que crier sans être assez énergiques pour exécuter leurs menaces.

Que l'on juge de la quantité d'ivrognes que contient le Royaume-Uni par cette récente statistique.

En dix ans, le pain mangé par la population anglaise a coûté £ 70 millions (1,750,000,000 de francs) ; le sucre consommé représente £ 25 millions (625,000,000 de francs) ; le bill du café, thé et cacao se monte à £ 20 millions (500,000,000 de francs) ; le charbon pour faire bouillir la marmite et le coquemar a coûté £ 15 millions (375,000,000 de francs) ; le loyer des maisons qui abritent les susdits consommateurs s'est monté à £ 70 millions (1,750,000,000 de francs) ; les étoffes de laine pour vêtements représentent une dépense de £ 14 millions (350,000,000 de francs) ; les écoles, £ 11 millions (275,000,000 de francs) ; les âmes charitables ont contribué pour les missions £ 1,050,000 (27,250,000 francs) ; et dans le même espace de temps, remarquez-le bien ! la même population a consacré à sa boisson, spiritueux et bière, la somme fabuleuse de £ 136 millions, c'est-à-dire 3 milliards 400 millions de francs, qui constituent une dépense aussi considérable que toutes les précédentes réunies !

L'abrutissement du peuple est donc l'une des forces du gouvernement actuel qui laisse volontiers vociférer, ayant la certitude que tant que l'idée révolutionnaire ne pourra se fixer dans les cerveaux vides des buveurs d'eau ou des consommateurs de *gin*, il n'aura rien à craindre.

Parcourez Londres et vous verrez foisonner dans les quartiers populaires les Monts-de-Piété près des public-houses, c'est-à-dire l'effet près de la cause.

Vous verrez, de neuf heures du matin à minuit, les hommes, les femmes et les enfants se presser dans ces deux antres, sortant de l'un pour entrer dans l'autre.

Vous pourrez voir la mère, ayant sur son bras le bébé qu'elle allaite, porter dans ces innombrables *clous*, que l'on autorise avec plus de facilité encore que les public-houses, jusqu'aux vêtements de ses enfants pour aller ensuite s'enivrer au plus proche *gin-palace* (actuellement *public-house*) avec l'une de ses voisines... qui plus tard, lorsqu'elles seront toutes deux ivres, lui cherchera querelle et la roulera dans la boue, sans s'inquiéter du pauvre petit être qui souvent reçoit les horions destinés à sa triste nourrice.

J'ai vu des mères que leurs enfants, de quatre à six ans, venaient chercher dans ces lieux infâmes, dont les propriétaires font rapidement de brillantes fortunes, forcer ces malheureux à boire dans leur verre de cet abominable *gin* dont le gouvernement anglais, dans sa sollicitude, autorise la vente libre au peuple dont il désire l'abrutissement.

O pudibonde et moralisatrice Albion ! toi que l'on accuse d'empoisonner les Chinois dans le seul but de gagner quelques centaines de millions par an avec l'opium que tu récoltes aux Indes, on ne pense jamais à ta façon d'agir envers ton pauvre peuple que tu soûles en le faisant crever de faim !

Mais, me dira-t-on, il y a des multitudes de cha-

ritables institutions qui font beaucoup de bien aux pauvres. Il y a des *workhouses !* C'est vrai, mais à ces *workhouses* ou maisons de refuge, les pauvres préfèrent la prison comme moins dure ! Mais ces sociétés charitables, empêchant les gens de mourir d'inanition, ont le soin de ne pas leur venir en aide de façon à les sortir de la misère ; on dirait qu'elles ont mission d'entretenir cette misère, afin de forcer le pauvre à penser à son propre malheur avant celui des autres et surtout pour le conserver sous leur domination.

Celui qui reçoit un secours hebdomadaire de sa paroisse n'ose émettre une opinion subversive, de crainte de se voir enlever cette assistance dont sa famille a besoin et qu'il n'obtient qu'en fréquentant assidument l'église de la paroisse.

Quelle que soit la religion du misérable, il doit être pour la circonstance un parfait *évangéliste.*

L'Armée du Salut, qui fait certainement beaucoup de bien et reçoit de l'aristocratie des sommes immenses, a pour but apparent de sauver les personnes de la débauche et de l'ivrognerie, mais pour but réel, de les tenir par la religion et surtout par l'intérêt. Sans cela, elle ne recevrait pas autant de secours.

N'est-elle pas un excellent auxiliaire pour un gouvernement n'ayant qu'un but : abrutir le peuple ?

IX

LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE EN 188.

La décadence de l'Angleterre, n'est-ce pas l'affranchissement du monde? n'est-ce pas l'affranchissement du peuple anglais lui-même?
LEDRU-ROLLIN.

Le savant correspondant des *Débats*, M. de Molinari, terminait ainsi en août 1880 l'une de ses intéressantes correspondances sur l'Irlande : « Les lords irlandais que j'ai eu l'heureuse chance de rencontrer jusqu'à présent sont animés d'un désir sincère de réparer les maux du passé. C'est la noblesse de Louis XVI succédant à celle de Louis XV et, souhaitons-le, *avec la perspective d'un 89 sans 93.* »

Nous approchons du 89 de l'Angleterre, qui ne peut, il me semble, avoir de 93.

En effet, quatre motifs empêcheront John Bull de se

livrer aux excès qui, dans une sombre période ont déshonoré la Révolution française, et ces motifs sont trop puissants pour qu'il soit jamais possible que, dans un moment d'effervescence populaire, le peuple anglais cesse d'être ce qu'il est.

D'abord le fanatisme religieux, puis l'horreur du sang, ensuite le respect et l'affection pour la famille royale et enfin la routine de l'existence.

Peu nombreux sont en Angleterre les libre-penseurs, et Charles Bradlaugh lui-même, qui en est le chef, ne voudrait à aucun prix se faire la réputation d'un Marat.

L'Anglais a une telle horreur du sang, qu'il pend plutôt que de guillotiner, qu'il assomme les bestiaux au lieu de les saigner, qu'il tuera un homme d'un coup de poing, mais rarement d'un coup de couteau.

Chose bizarre, le respect de l'autorité fait partie du caractère britannique, et le policeman qui dans la rue arrête d'un seul geste des bandes de voitures, qui suffit pour maintenir, sans s'interposer, l'ordre dans les meetings les plus violents, est la preuve de ce respect.

Mais s'il s'agit de la reine, du prince de Galles, vous voyez ce peuple, qui chaque jour se républicanise davantage, manifester son affection et son dévouement. Qu'a-t-il en effet à reprocher à la famille royale, sinon de lui coûter fort cher et de manquer de l'énergie nécessaire pour opérer des réformes indispensables ?

Il est vrai que le peuple français n'avait pas d'autre reproche à adresser au malheureux Louis XVI, mais le Français qui fait une révolution restera au besoin vingt-quatre heures et même plus sans penser à prendre aucune nourriture ; à peine se soutiendra-t-il par un petit verre d'eau-de-vie.

Tandis que l'Anglais ne peut faire une émeute qu'entre les heures de ses repas. De deux heures à quatre heures de l'après-midi ou de quatre à huit heures du soir, il enlèvera le Parlement, brûlera le palais du lord-maire, démolira la Bourse, dévalisera la Banque d'Angleterre, pillera le palais de Buckingham et tous ceux des lords ; mais à l'heure fixe du lunch ou du thé, il n'y aura plus personne !

Pour la gourmandise, l'Anglais, qui est bien loin d'être gourmet, n'a pas de rival dans l'univers... et c'est, j'en suis convaincu, la principale cause pour laquelle une révolution sanglante est impossible en Angleterre.

Mais elle aura certainement lieu en Irlande, où la Ligue agraire devient chaque jour plus puissante et où le fenianisme progresse rapidement.

Il est toutefois un cas où il se pourrait que le peuple se portât dans les grandes villes à de terribles excès : si, par exemple, il faisait le sac des *public-houses*, car l'ivresse d'alcools de tout genre, whiskies, gins, etc... rendrait fous et enragés ceux qui, à jeun, n'auraient été capables que d'un violent effort... suivi de l'indolence des estomacs pleins.

Et il y a tant de gens qui ont faim, que l'on peut s'attendre à ce qu'ils se gorgent de nourriture, et surtout de boissons.

Lorsqu'en 1832, le gouvernement refusa l'autorisation de tenir un grand meeting dans Hyde-Park, ce peuple si flegmatique d'ordinaire se rua sur les grilles qui clôturaient ce parc et les arracha en un clin d'œil.., Mais lorsque le *tea-time* (l'heure du thé, 4 heures) arriva, tous les émeutiers s'empressèrent de disparaître.

Il est vrai qu'à cette époque, la vie était encore supportable dans le Royaume-Uni, tandis qu'aujourd'hui elle ne l'est plus.

Sans être prophète, je vois à courte échéance l'East-End (Est de Londres, quartiers ouvriers et pauvres) se ruant sur le West-End (Ouest) et pillant tous les palais des lords, des clubs et des grands financiers.

Je vois tous les meurt-de-faim de Spitalsfields Shoreditch, Whitechapel, Rotherithe, se lançant. hommes, femmes et enfants, à l'assaut du riche quartier que les troupes ne suffiront pas à protéger.

Le prince de Galles ne risquerait rien, car il est trop populaire; la reine se garde bien d'habiter la capitale et n'a par conséquent aucune crainte à avoir : le pire qui leur arriverait serait d'être forcés d'imiter Jacques II et d'aller chercher un refuge non en France, mais en Allemagne, car alors la France, si elle était encore en république, ne pourrait recevoir

la souveraine exilée ; et d'ailleurs la reine Victoria préférerait sa patrie à notre pays. On connaît du reste ses sympathies pour l'Allemagne.

Mais les lords, la noblesse en général, le haut commerce et la finance seraient certainement plus ou moins menacés, pendant quelques heures, entre deux repas.

Là, se montreront les fenians d'Irlande dont une partie soulèvera la verte Erin qui ne cherche qu'une occasion pour le faire.

Je suis, sous ce rapport, de l'avis de M. de Molinari, qui écrivait en 1880 : « Les esprits sont surexcités, mais aucun mouvement révolutionnaire n'est à craindre. *Aussi longtemps que la puissance anglaise demeurera intacte*, il pourra bien y avoir en Irlande des émeutes et des attentats isolés, il n'y aura point de révolution. »

En Angleterre aussi, la révolution n'éclatera qu'à la suite d'un désastre et non pas seulement sous la pression de la faim, suite d'un manque de travail. La famine a toujours plus ou moins régné chez John Bull ; il y a toujours eu et il y aura toujours des mendiants et des affamés... ou du moins il y en aura tant que le vagabondage du *tramp* sera toléré et qu'on laissera le peuple s'abrutir de liqueurs fortes et vénéneuses en enrichissant les propriétaires de *public-houses*.

Supposons que les Indes soient envahies par les Russes, et l'Irlande qui applaudissait aux victoires

des Afghans donnera au peuple des deux autres royaumes l'exemple du soulèvement.

Si encore l'Australie ou le Canada se séparent de la mère-patrie, cette désunion causera l'insurrection de l'Irlande qui sera suivie de celles des fermiers écossais et des ouvriers anglais.

M. de Molinari a raison, je le répète : aucune insurrection n'aura lieu dans le Royaume-Uni *aussi longtemps que la puissance anglaise demeurera intacte.*

Il faut habiter Londres ou Birmingham, ou Liverpool, ou Manchester pour se rendre un compte bien exact de la situation des esprits ; ce calme qui distingue les manifestations anglaises et par lequel elles contrastent tellement avec nos réunions publiques, ce calme est le précurseur d'une tempête : le feu couve sous les cendres.

Le flegme qui, avec l'entêtement, caractérise le citoyen de la Grande-Bretagne comme le Breton français, le flegme est un signe de sang-froid et de conscience de la force; joint au patriotisme, ce flegme a fait des héros à Quatre-Bras, et il fera peut-être (je l'espère du moins) une révolution pacifique ; mais il est certain que la République anglaise sera inébranlable et beaucoup plus sérieuse à tous les points de vue que celle des Etats-Unis.

Trois chefs se partagent le parti populaire : sir Charles Dilke, plutôt libéral que vraiment républicain; M. Joseph Chamberlain, républicain radical

mais religieux; M. Charles Bradlaugh, intransigeant et athée.

Je ne parle parle pas ici de John Bright que le grand âge exclut de toute prétention à la succession de Cromwell.

Sir Charles Dilke, qui voulut, par amour pour la France, servir comme ambulancier dans notre armée en 1870-71, sera certainement le premier président de la République anglaise si, comme cela est probable, son élection a lieu au suffrage universel, car son nom, qui signifie *progrès lent et sage*, réunira les voix des plus modérés que le programme un peu avancé de M. Joseph Chamberlain pourrait effrayer.

Quant à Charles Bradlaugh, il sera le meneur, mais il ne peut guère, lui athée, espérer la direction d'un peuple aussi fanatiquement religieux que celui du Royaume-Uni.

Que l'un des trois arrive au pouvoir et nous aurons dans l'Angleterre une alliée sincère et fidèle, surtout si jusque-là nous avons conservé la République en France, car ces trois hommes d'État sont nos amis sincères et le peuple anglais nous estime.

M. de Montalembert qui, lui, croyait à l'avenir aristocratique de la Grande-Bretagne, disait que toutes les émeutes y passeraient comme une pluie d'orage. C'est aussi ce que je viens de dire; mais que la révolution soit pacifique ou violente, je suis convaincu qu'elle changera entièrement la situation politique intérieure et extérieure.

Je suis persuadé que la Chambre des lords sera abolie, que la royauté sera forcée d'abandonner la place et que les immenses terrains non cultivés deviendront propriété nationale.

Ce n'est plus qu'une question de temps, soyez-en certains.

Veut-on, en effet, avoir une idée de l'effervescence populaire?

Voici le compte rendu que j'envoyais le 14 janvier 1885 au journal *l'Événement*, d'un meeting tenu par l'agitateur américain Henry George sur la place du Royal-Exchange, près de Mansion-House. Les organisateurs de la manifestation avaient sollicité, mais en vain, de M. Nottage, le regretté lord-maire de Londres, l'autorisation de tenir le meeting dans Guildhall, palais des corporations industrielles.

Je crois utile de vous donner ici le résumé du discours de M. Henry George, qui a débuté ainsi : *Hommes de Londres*, expression toute nouvelle qui a été reçue avec enthousiasme.

Cependant on s'attendait, comme en France, au titre de *citoyens*.

Il a dit qu'il ne se sentait pas étranger parmi eux et qu'il voulait les saluer comme des concitoyens de cette grande République qui est encore à fonder, la fédération non pas de rois mais de peuples.

M. Miller avait expliqué qu'un septième du globe habitable était sous la domination du Royaume-Uni.

M. George reconnaît qu'il en est ainsi, mais cependant il leur déclare, comme Tiberius Gracchus a dit jadis aux citoyens romains :

« Hommes de Rome, on vous appelle les maîtres du monde; cependant aucun pouce de votre territoire ne vous appartient. »

« Quels droits a le peuple anglais? Aucun, excepté ceux qu'il achète de jour en jour, de mois en mois, d'année en année.

» Ce meeting a été organisé pour considérer les motifs de la dépression industrielle. Il est temps que les commerçants et les artisans débattent eux-mêmes cette question, car cela ne sert de rien de le soumettre à la commission royale ou à des professeurs de l'Université; ces gens-là n'ont d'autre but que de chercher ce qu'ils ne veulent pas trouver.

» Il n'existe aucun doute sur la vraie cause de la dépression industrielle.

» Les commissaires royaux et les professeurs l'appellent *surcroît de production.*

» C'est une affreuse *blague! (sic)* Il n'y a pas trop de produits sur la terre; et il est certain qu'aucun des manifestants ne refuserait une part plus large des biens de ce monde.

» Pourquoi ces biens sont-ils amoncelés dans des magasins, sinon parce que ceux qui en ont besoin ne peuvent les payer, n'ayant rien à offrir en échange, et par conséquent ne peuvent trouver du travail?

» Quelle est la raison du manque d'ouvrage? Simplement parce que le moyen naturel de travail, *la terre, leur est fermée.*

(Pour l'intelligence de cette phrase, il est nécessaire que le lecteur sache que les campagnes anglaises, écossaises et irlandaises se dépeuplent chaque jour davantage et que les lords enclosent d'immenses terrains pour leurs chasses réservées et leurs parcs d'agrément.)

» Regardez ici, s'écrie tout à coup Henry George, en désignant du doigt le palais *Royal-Exchange* (la Bourse) sur le fronton duquel est une inscription, regardez cette sentence : *The earth is the lord's* (la terre est au seigneur). »

Une voix dans l'assemblée : *The landlord's* (au seigneur du terrain, c'est-à-dire au propriétaire du sol).

M. Henry George reprend :

» Les propriétaires se sont substitués à Dieu, et le manque de travail, la misère qui s'étend d'un bout du royaume à l'autre, la misère qui étreint la société partout où la civilisation règne est causée par un déni de justice.

» L'autre jour, l'évêque de Bedford, dans une lettre adressée au lord-maire de Londres, a dit que la misère avait toujours existé. Cela sera vrai jusqu'à ce que les hommes suivent l'exemple de Jésus-Christ dont l'évêque de Bedford prêche les maximes.

» Ce prélat cependant suit l'exemple de Judas qui

a vendu son maître pour trente pièces d'argent.

» Méfiez-vous des gens qui professent de l'amitié pour vous; cet intérêt est certainement une bonne chose, mais ce qui est nécessaire pour une régénération sociale, pour une augmentation de salaire, pour l'extinction du paupérisme et pour donner à chacun les moyens d'assurer son existence par son travail, ce n'est pas de la charité qu'il faut l'attendre, mais bien de la justice.

» Les ouvriers doivent se lever en masse, réclamer leurs droits et demander non pas l'aumône, mais tous les biens que Dieu leur a destinés.

» Dieu n'a pas créé les hommes pour se faire mutuellement la charité, mais bien pour gagner leur vie par leur travail. Et comment l'homme peut-il travailler, à moins d'avoir les moyens de cultiver la terre qui contient toutes les richesses et tous les produits de la création?

» Le grand principe qui doit servir de base à toutes les réformes est que tous les hommes sont créés égaux avec des droits identiques sur le sol de leur patrie.

» Levez-vous pour ce principe et affirmez-le de toute la force de votre énergie et par n'importe quels moyens.

» Tout citoyen qui se convaincrait d'une telle vérité pourrait devenir un apôtre de cette cause.

» Il y a une puissance qui, une fois réveillée, fait plier devant elle toutes les forces de l'État, et

le peuple doit se servir de ce levier pour en finir avec cette iniquité qui loge un homme dans un palais et l'autre dans un bouge.

» Il faut montrer aux classes dirigeantes que l'égalité doit exister, car c'est d'une importance vitale pour le peuple.

» Si celui-ci était convaincu de ses droits et déterminé à les obtenir, la réussite serait certaine, car l'opinion publique briserait tous les obstacles.

» Le peuple doit faire courber devant lui tous ceux qui s'opposeraient à son élan.

» Combattre pour les droits du peuple serait une belle œuvre, et si même il était nécessaire que cette grande cité fût réduite en cendres dans l'intérêt de la nation, ce serait un gain et non une perte.

» Cependant, il faut espérer qu'on ne sera pas forcé de recourir à la violence, car si les travailleurs étaient bien résolus à revendiquer leurs droits. personne n'oserait les leur refuser.

» Ne demandez pas la charité, mais justice. Levez-vous comme des hommes, pour vos droits, car vous combattrez ainsi pour tous les citoyens du monde.

» J'arrive de Skye, où les fermiers écossais, défiant la police et les soldats anglais, sont déterminés à réclamer leurs droits, et j'espère que vous exigerez vous-mêmes la justice. »

Tel a été le discours de M. Henry George, discours qu'une foule considérable à couvert d'ap-

plaudissements, auxquels il a répondu en ôtant son chapeau et en s'inclinant.

Le calme le plus parfait n'a cessé de régner, et il était facile de comprendre que ces gens sans travail qui manifestaient sur la place du Royal-Exchange se rendaient parfaitement compte de l'importance des déclarations de l'agitateur américain dont les opinions sont partagées par toute l'Irlande et une grande partie de l'Écosse et de l'Angleterre.

Actuellement tous les patriotes anglais pensent et disent avec moi : *Salus populi suprema lex esto!*

DEUXIÈME PARTIE

I

COMMENT JOHN BULL VIT ET COMMENT IL MEURT

Ab uno disce omnes.

John Bull naît évidemment comme tout le monde ; le plus souvent il est légitime, les mariages se contractant et se brisant si facilement en Angleterre, qu'il est inutile d'y faire des bâtards. D'ailleurs, la loi autorisant la recherche de la paternité et obligeant, ainsi que je l'ai déjà dit, le prétendu père à subvenir à l'entretien de son enfant, il a tout intérêt à le légitimer par le mariage.

En effet, le minimum qu'un ouvrier, gagnant même une livre sterling (25 francs) par semaine, puisse payer hebdomadairement, par enfant naturel,

est 5 shillings (6 fr. 25 c.) ; Or si, comme cela arrive, il en a cinq ou six, il devrait légalement donner plus qu'il ne gagne : ce qui est matériellement impossible.

Et ne croyez pas que les mères laissent une seule semaine la pension de leur mioche en arrière ; non, elles vont chaque samedi attendre le malheureux père putatif à la porte de son atelier.

J'ai connu un pauvre diable qui, gagnant 25 francs (une livre sterling), aurait dû, toutes les semaines, payer 31 fr. 25 pour l'entretien de cinq enfants... et tous les samedis, à quatre heures, les cinq mères étaient assemblées près de la maison française où travaillait leur ancien amant, qu'elles guettaient au passage et ne lâchaient qu'après lui avoir enlevé la plus forte partie de sa paye.

Que vouliez-vous qu'il fît contre cinq? Qu'il payât !

Les cas de bigamie, trigamie et quatrigamie sont fort communs, ici.

Le petit John Bull est indépendant dès le berceau : ses parents ne lui parlent que de liberté et de religion ; ils lui vantent orgueilleusement la grandeur de l'Angleterre, à laquelle il finit par croire, comme article de foi.

Au collège ou à l'école, John Bull est gonflé d'orgueil ; il ne parle que des droits du libre citoyen d'Albion et n'étudie que l'arithmétique. C'est en effet la seule science qui doive lui servir. La

multiplication et la soustraction, ayant pour but l'addition, forment la base de toute bonne instruction chez le positif John Bull.

John Bull étudie les langues étrangères ! S'il prend un professeur particulier, il s'arrange avec un de ces charlatans qui s'engagent à lui apprendre, en douze leçons d'une heure, à parler et à écrire correctement le français... moyennant un franc vingt-cinq centimes par leçon. Ce n'est vraiment pas cher !

Et ces malheureux trouvent moyen d'avoir en permanence des annonces dans les journaux de Londres ! Je me demande comment ils font.

Un jour, je reçus d'un ministre anglican la demande de préparer son fils à un examen très sévère pour un emploi d'interprète en Chine. J'allai voir l'élève et je tentai de lui adresser la parole en français : il ne comprenait pas un traître mot de notre langue... et j'avais trois jours pour le préparer ! Inutile d'ajouter que mon petit John Bull échoua.

Il y en a cependant qui n'en connaissent guère plus et sont parfaitement reçus. Du reste, ils savent, un an d'avance, sur quel sujet rouleront les examens, et ont tout le temps de s'y préparer.

Si John Bull apprend le français au collège, il passe son temps à faire des niches au professeur, l'appelant *frog-eater* (mangeur de grenouilles) et lui rappelant que les *Frenchmen* (Français) ont été battus à Waterloo par les vaillants *Englishmen* (Anglais).

Fatigué d'entendre vanter ainsi par les descen-

dants de ses auteurs l'infâme guet-apens de 1815, je racontai un jour l'anecdote suivante à mes élèves, qui depuis s'abstinrent de plaisanter aussi grossièrement.

« Vous vous rappelez, leur dis-je, qu'à Waterloo, un brave, Cambronne, répondit à Wellington, le sommant de se rendre, par un seul mot en cinq lettres que l'histoire a traduit ainsi : *La Garde meurt et ne se rend pas !* Eh bien, quelques années plus tard, notre ministre, M. de Talleyrand, je crois, se trouvant à un grand banquet officiel, eut l'occasion de rappeler spirituellement ce fait.

» Dans la chaleur d'une discussion, l'ambassadeur d'Angleterre, dont le mot m'échappe, s'oublia jusqu'à prononcer le nom de Cambronne, assez haut pour que tous les invités l'entendissent.

» Inutile, n'est-ce pas? de vous dire qu'une expression aussi peu parlementaire causa le plus grand scandale.

» Un plénipotentiaire quelconque s'étant permis de faire observer que le mot était peu digne d'un représentant de l'Angleterre, le prince de Talleyrand pour tout concilier, l'interrompit en souriant et dit à ses invités : « Ne vous étonnez pas, Messieurs,
» qu'une telle expression ait pu échapper à M. l'ambas-
» sadeur, car, depuis Waterloo, ces pauvres Anglais
» en ont toujours plein la bouche ! »

En sortant du collège, le petit John Bull entre comme *clerk* (commis aux écritures) chez un *mer-*

chant (marchand) quelconque, où il gagne fort peu pour commencer.

S'il apprend un état, on le paye dès le début de son apprentissage. Il se marie généralement fort jeune, la loi l'autorisant à contracter mariage dès l'âge de quatorze ans.

S'il n'est bon à rien, il s'engage dès dix-huit ans, l'armée se recrutant ici parmi tous les incapables, les fainéants et les vagabonds.

C'est de l'armée que sort généralement la célèbre police anglaise dont on surfait tant le mérite, et qui, en réalité, n'a d'autre force que celle de l'argent. En effet, ce n'est le plus souvent que par la délation et la trahison que la police du Royaume-Uni découvre les crimes et leurs auteurs, car ses agents ne peuvent arrêter sur un soupçon, ni prévoir un attentat.

Tout bon citoyen d'Albion fait partie d'un club où il joue et boit; c'est là qu'il passe ses soirées.

D'autres clubs n'ont d'autre but que de pourvoir aux frais d'enterrement de leurs membres. Être enterré d'une façon respectable, tel est le désir de tout membre de ces sortes d'associations, et ils sont innombrables.

John Bull, victime de son gouvernement pseudo-libéral, a trois ennemis acharnés : les clergymen, les usuriers et les publicains.

Ces trois ennemis font, je le répète, partie du système gouvernemental de l'Angleterre.

La religion domine John Bull et sa chaste moitié : il est respectable d'être religieux.

L'usure est autorisée, parce qu'elle profite aux financiers et aux *merchants* se servant d'hommes de paille pour prêter aux ouvriers et commis, moyennant des garanties indiscutables, de petites sommes remboursables, à bref délai, avec un intérêt de 150 à 200 0/0 par an, si ce n'est plus.

Cela a l'avantage de maintenir John Bull sous la domination des prêteurs et dans un continuel état de gêne. Dame ! s'il venait à économiser un petit pécule, il serait capable de devenir bourgeois ! C'est ce qu'il faut éviter à tout prix !

Les monts-de-piété sont ici sous la direction de particuliers ; l'État n'a rien à y voir. Il les autorise à percevoir un intérêt annuel de 25 0/0, payable mensuellement, soit 5 centimes pour 2 fr. 50 par mois.

Mais il y a des ficelles. Ainsi, par exemple, John Bull retire généralement d'une semaine à l'autre les objets qu'il engage. Il reprend le samedi ce qu'il a mis au *clou* le lundi ou le mardi, mais il doit payer l'intérêt du mois entier. De plus, comme on paie cet intérêt par deux shillings (2 fr. 50) au minimum, le prêteur s'arrange toujours de façon à donner des fractions, soit par exemple deux shillings et six pence ou trois shillings, et fait payer l'intérêt de quatre shillings. En outre, il faut, au-dessous de dix shillings, payer le ticket, ou reçu, un half-penny

(cinq centimes). Ce qui fait que John Bull emprunte sur ses propres effets, dont on lui prête généralement à peine le quart de leur valeur, à raison de 120 à 150 0/0 par an !

Quand par hasard le mont-de-piété s'est trompé sur la valeur de l'objet et que celui-ci, sur lequel il a trop prêté, lui reste pour compte, il fait au bout de l'année un nouveau ticket. Alors il y porte la somme prêtée, plus les intérêts dus et enfin souvent 25 0/0 de supplément qu'il alloue comme droit de courtage à quelques chenapans, lesquels vont vendre ces billets à domicile ou aux étrangers dans la rue, en leur disant que ce sont d'excellentes occasions dont ils feront bien de profiter. Il y a des gens de toute nation qui se livrent à cette escroquerie autorisée par le gouvernement anglais.

Les Français se laissent fréquemment prendre à la vue d'un ticket portant une date récente, et s'apitoient volontiers sur le récit lamentable que les filous leur font en disant que c'est la nécessité seule qui les force à se séparer d'objets bien précieux pour eux.

Donc, chers compatriotes, si vous venez à Londres, méfiez-vous des marchands de tickets. Il y a encore un inconvénient à leur acheter : la personne de qui le ticket porte le nom ayant fort bien pu aller déclarer au magistrat qu'elle l'a perdu, et s'en faire délivrer un autre, l'acheteur du premier ticket peut, et cela est arrivé, être arrêté comme

voleur, après avoir payé pour un morceau de carton sans valeur aucune.

Il arrive aussi très souvent que les *pawn-brokers* (prêteurs sur gages) font même marché avec ces vauriens pour porter sur les tickets des objets engagés par eux un chiffre supérieur à la valeur de ces objets, à la condition que ceux-ci s'engagent à vendre les tickets et à faire dégager lesdits objets.

Lorsqu'une personne veut voir la marchandise avant de se rendre acquéreur du ticket, elle doit préalablement payer l'intérêt dû... et quelquefois la somme est considérable. Si l'objet lui plaît, — ce qui est rare, — elle le retire en remboursant la somme soi-disant prêtée et portée sur le ticket. Si l'objet ne lui convient pas, — et c'est généralement le cas, — le ticket reste toujours la propriété du complice du prêteur sur gages et le prétendant acheteur a perdu les intérêts payés par lui... et qu'un autre, quelquefois vingt autres payeront à leur tour au grand bénéfice du *pawn-broker* et de son acolyte à qui il alloue 25 0/0 de remise sur tous les intérêts payés et repayés.

Pardon, ami lecteur, de cette longue digression, mais c'est dans votre intérêt même que je l'ai faite.

Du mont-de-piété, John Bull saute au *public-house*, officine patentée d'empoisonnement qui est à Londres ce que sont nos mastroquets à Paris, avec les différences que je vais indiquer.

Derrière le comptoir se trouvent debout plusieurs

fillettes effrontées comme des pages, quelquefois assez gentilles et toujours jeunes, qui sont chargées d'attirer le client par des œillades plus ou moins assassines.

Ces malheureuses qui, de huit heures du matin à minuit et demi, se tiennent à la disposition des buveurs gagnent de 10 à 12 shillings (12 fr. 50 à 15 francs) par semaine, doivent être toujours convenablement vêtues et porter de la bijouterie plus ou moins vraie. Leurs efforts tendent donc à s'assurer pendant la semaine un gentleman qui, le dimanche, ou un autre jour de sortie, puisse par sa générosité augmenter leurs appointements et pourvoir à leurs toilettes. Elles peuvent ainsi rivaliser avec nos filles de brasseries que John Bull trouve si *shocking!*

Dans certains *public-houses* les *bar-maids* (filles de comptoir), peuvent aisément rendre à leurs amants de cœur, lorsqu'ils viennent y prendre une consommation, la monnaie de 10 shillings (12 fr. 50) sur une pièce de 6 pence (60 centimes), tout en retenant le prix de la consommation. C'est le patron qui est volé; mais quand on pense qu'un public-house vaut de 25 à 500,000 francs, que les consommations sont généralement frelatées —, et les publicains ont la bonne foi de l'indiquer au public par une affiche ainsi conçue : « *Les consommations sont plus ou moins frelatées selon le prix,* » ce qui est un comble, on l'avouera ! — et que le vin qu'on vous y vend comme d'excellent *claret* ou *bordeaux*

n'est autre chose que de la rinçure de vieux tonneaux prise dans les clubs et payée par eux 60 centimes la bouteille, pour la revendre 2 shillings ; quand on pense à tout cela, on n'est guère tenté de plaindre ces empoisonneurs patentés qui servent le gouvernement en abrutissant le peuple.

Un *public-house* est divisé en trois compartiments : *public bar* (comptoir public), *private bar* (comptoir particulier) et *parlour* (salon).

Cette démarcation suffit pour prouver combien la liberté et l'égalité règnent en Angleterre, puisque même au *public-house* (comme partout ailleurs) la société est divisée en trois parties distinctes.

Au *parlour*, se pressent les gentlemen et les dames qui ne tiennent pas à être vus du public. Les prix des consommations sont en conséquence.

On ne sert que par verre.

Dans le *private bar*, on sert par verre et quelquefois par pintes : c'est là que le vrai John Bull, l'ouvrier, le commis qui se respecte, vient prendre son verre de consolation. Les *bar-maids* ont leurs plus beaux sourires pour les habitués de ces deux compartiments.

Enfin, dans le *public bar*, toute la basse classe se donne rendez-vous. On boit dans des pintes en étain qui servent souvent à plusieurs consommateurs à la fois : ils y trempent leurs lèvres l'un après l'autre sans éprouver la moindre répulsion. Souvent ils oublient de remettre ces pintes sur le comptoir, et des

affiches indiquent qu'une récompense de deux livres sterling (50 francs) sera donnée à celui qui amènera l'arrestation de l'un de ces distraits volontaires.

Chaque *public-house* a son *potman* (rinceur de pots) dont l'office est, tout au contraire, de donner des rincées aux consommateurs turbulents. C'est le Cerbère de l'établissement. Solide gaillard, du reste, qui partage souvent la couche des *bar-maids*... et n'en est pas plus fier pour ça !

Le *public bar* est fréquemment le théâtre de scènes de pugilat entre hommes et entre femmes. John Bull aime tant la boxe qu'il profite de toutes les occasions possibles pour s'y livrer.

N'avons-nous pas vu, à la fin de 1884, un lord et un journaliste se vautrer dans le ruisseau près de Covent-Garden? Devant le poing, égalité complète... la seule que John Bull reconnaisse.

Les *public-houses* ont un très grand avantage pour les promeneurs; ils possèdent quelquefois, — pas toujours cependant! — des water-closets, mais, pour s'y rendre, il faut avoir soin de dire qu'on a besoin... de *se laver les mains*.

Tel est, en effet, l'euphémisme exagéré qu'on doit employer ici pour demander les cabinets d'aisances. Fausse pudeur! Hypocrisie pure! Tournez-vous contre un mur, le policeman vous ramasse, bien que la décence ait été respectée; mais, au contraire, si vous vous placez carrément et sans honte près d'une roue de voiture, l'agent de l'autorité vous approuve du re-

gard... peut-être parce que la pudeur est moins sauvegardée!

Un cocher avait récemment transformé — selon l'usage antique, mais pas du tout solennel — l'une des roues de son cab en vespasienne; des gamins ayant tiré le cheval, notre homme se trouva tout à coup exposé aux regards des passants... Croyez-vous qu'il se soit ému de son état de nudité? Pas du tout! Fort de son droit, il a bravement terminé son opération sous l'œil paternel d'un policeman. En réalité, ce n'était pas de sa faute!

Dans tous les urinoirs, on lit: *Vous êtes priés de vous boutonner avant de sortir.*

Il est probable qu'avant l'application de cet écriteau, les fils d'Albion ne se boutonnaient jamais! *ohshocking!*

Enfin, j'ai lu récemment, dans les bains turcs de M. Faulkner, vis-à-vis de la Grande Poste de Londres, dans Newgate Street, une pancarte ainsi conçue: *Les gentlemen sont priés de ne pas prendre les crachoirs pour des urinoirs.*

Après cela, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle! Ça suffit en effet pour donner une haute idée du bon ton de la bourgeoisie anglaise, car ces bains ne sont fréquentés que par des financiers et négociants de la Cité.

John Bull reçoit sa paye le samedi, quelle que soit sa position, commis ou ouvrier. Il commence par en absorber un bon tiers au *public-house*, qu'il fasse

ou non partie des sociétés de tempérance ; car s'il en est membre, il cache soigneusement dans sa poche le samedi soir le ruban bleu qu'il arbore si fièrement pendant le jour.

S'il est garçon, il cherche une compagne pour passer son dimanche : cela n'est pas difficile à trouver.

Quand John Bull a de l'argent, il se rend dans Haymarket et Regent Street ; là, moyennant une certaine somme convenue d'avance, il trouve une phryné à l'heure ou à la nuit. Il existe même à Haymarket une maison où l'on a le plus grand choix. Inutile d'ajouter que des cabinets particuliers y sont prêts à recevoir les clients. Cependant tout Anglais proclame orgueilleusement qu'il n'y a pas à Londres de maisons publiques.

Près des gares, le gibier ne manque pas et la chasse est facile et peu coûteuse.

En outre, il y a les parcs où l'on loue des chaises moyennant deux pence (20 centimes), et où les loueurs (patentés, s'il vous plaît !) poussent même la complaisance jusqu'à veiller sur leurs clients... et cela sans supplément !

Enfin, il y a les portes des maisons dans lesquelles bien des malheureuses vont se réfugier, et pour quelques sous et un verre de gin se livrent au premier venu.

C'est selon la bourse : il y en a pour tous les prix !

Le vrai Lovelace offre des gants à la jeune ouvrière qui sort de son atelier se demandant comment et avec

qui elle passera son dimanche. Des couples se forment, union passagère qui se rompra le surlendemain... à moins que la rusée fillette ne s'arrange de façon à se faire promettre le mariage, afin de pouvoir poursuivre son amant pour rupture de promesse, histoire de s'assurer une dot ou un mari! Cela se voit, hélas! tous les jours; aussi les *bachelors* (garçons) préfèrent-ils généralement la prostituée connue à la pseudo-vertu qui peut leur faire payer si cher quelques heures agréables.

— De par la Reine, toute fille du Royaume-Uni est vertueuse et ne peut être que vertueuse. — C'est du moins ce que Sa Gracieuse Majesté la reine Victoria aurait répondu à un ministre se plaignant du vice dans les grandes villes anglaises, où, dès dix ans, les fillettes arrêtent les passants, bien que la loi ne les y autorise qu'à partir de *treize!*

La prostitution libre empoisonne le sang des fils d'Albion; c'est un fait reconnu et l'on n'y apporte aucun remède. Pourquoi changer les vieilles coutumes!

Si John Bull est marié, il rentre chez lui le samedi soir, plus ou moins ivre, et remet à sa ménagère la somme qu'il consent à lui allouer hebdomadairement.

Alors celle-ci court au mont-de-piété, retire ce qu'elle y a engagé elle-même quelques jours auparavant, — le plus souvent c'est le costume des dimanches de son mari, celui de ses enfants et le sien! — et, après avoir bu un verre ou deux de gin avec une voisine, elle fait son marché.

Si John Bull appartient à une classe respectable, sa moitié se paye quelquefois de la viande fraîche; mais s'il est ouvrier et pauvre, c'est la basse viande, noire et puante, par conséquent malsaine, qu'elle choisit.

Tout le monde n'a pas le moyen d'acheter de la viande à 1 fr. 50 la livre, et il faut bien que le bœuf d'Amérique, qui est arrivé dans la glace à Londres, trouve des acheteurs. Bonne ou mauvaise, toute la viande se vend dans la capitale de John Bull. La plus malsaine étant la moins chère, s'enlève plus vite que la viande saine et fraîche.

Aussi la santé humaine s'en ressent-elle et les courtiers en enterrements font-ils d'excellentes affaires. Mais, oui, il y a ici des gens qui font la place pour les enterrements comme pour le vin.

Et la concurrence est grande, croyez-le ! Smith vous enterrera d'une façon respectable pour 6 livres (150 francs); vous pouvez avoir toute confiance en lui et il vous fournira le char et le cercueil les plus convenables... pour le prix.

Quoique bien portant, vous prévoyez l'avenir et votre aimable épouse pense que si pour six livres elle peut vous faire enterrer, il lui restera 14 livres (350 francs) sur les 20 livres (500 francs) pour lesquelles vous avez assuré votre existence... et elle se frotte les mains en songeant que, sans cesser d'être respectable, elle pourra économiser sur votre enterrement une somme considérable, car elle avait prévu

que la respectabilité du convoi lui coûterait au moins 10 livres (250 francs). Quatre livres d'économie! Quelle veine!

Madame John Bull ne se sent pas de joie.

Aussi, lorsque l'époux rentre à son domicile, elle lui annonce l'heureuse nouvelle... Il fait bien un peu la grimace, mais pour éviter une scène, il approuve sa femme et va se déclarer satisfait lorsque, tout à coup, cinq coups de marteau retentissent à sa porte.

— Un gentleman, hurle l'un des nombreux moutards qui grouillent dans le *home* (intérieur) de John Bull.

— Excusez, Madame, s'écrie le visiteur; mais je viens d'apprendre que ce scélérat de Smith est venu vous faire des offres de service à des prix exorbitants. On veut vous voler, Madame! Je m'appelle Harry Robertson, et je représente l'excellente maison Jacobson et fils, entrepreneurs de funérailles dans les prix les plus doux.

» Vous voulez faire enterrer votre mari, n'est-ce pas?

— Mais, Monsieur, se hasarde à dire la pauvre femme devant ce déluge de paroles. (Et l'on accuse les Français d'être bavards!)

— Oui, c'est bien cela! Il n'est pas mort, n'est-ce pas? mais il n'en vaut guère mieux! Eh bien, je vous offre un corbillard d'une respectabilité hors ligne et un cercueil à poignées d'argent pour la faible somme de 5 livres (125 francs) seulement. Ce n'est pas cher.

n'est-ce pas? Et il suffit de vous abonner à raison d'un sou par semaine.

John Bull, qui a tout entendu, vient fermer gravement la porte au nez de l'entrepreneur de pompes funèbres, qui s'en va tout penaud.

Ce pauvre John Bull! il se sentait sur le point d'avoir, de rage, une attaque d'apoplexie.

Mais à peine s'est-il rassis qu'on cogne de nouveau à la porte et le fils aîné descend ouvrir.

— Est-ce pour votre père ou votre mère, mon ami? Lequel des deux? demande un monsieur très aimable.

— Je ne comprends pas, répond le gamin.

Arrive le papa à peine remis de son émotion.

— Alors, Monsieur, reprend le visiteur, puisque ce n'est pas pour vous, c'est donc pour votre dame! Très bien! très bien! Je ne crains aucune concurrence : Stevenson frères, la première maison de Londres. Non seulement, pour 4 livres (100 francs), je lui donnerai, à votre chère épouse, tout ce qu'il y aura de plus respectable, mais encore je la garderai dans ma cave pendant les huit jours réglementaires.

— Ah çà! mais, s'écrie John Bull, qui êtes-vous donc?

— Je vous l'ai déjà dit, cher Monsieur : l'agent de Stevenson frères, entrepreneurs de...

— Marchand de morts! hurle Johh Bull, fichez-moi le camp!

Et suffoqué, l'infortuné rentre chez lui où il trouve sa femme évanouie.

Voilà cependant ce qui se passe à Londres ! Je ne parle pas des innombrables prospectus ornés de cercueils et de corbillards qu'on glisse sous nos portes ! C'est un scandale quotidien.

Par exemple, John Bull ne sera jamais enterré vivant, puisqu'il passe soit dans son domicile, soit chez le *marchand de morts*, huit jours avant d'être inhumé.

Le cortège est toujours *respectable*, car la veuve sacrifiera jusqu'à sa dernière chemise pour sauvegarder les apparences, alors même qu'elle aurait rendu le défunt plus malheureux que les pierres.

On part de la maison funèbre pour se rendre à l'église ; et, après les prières d'usage, le cercueil est chargé sur le corbillard ou dans le fourgon qui l'attend... et fouette, cocher ! Au grand trot, on emporte le pauvre John Bull vers le lieu de repos.

Et l'on ne pense plus à lui. Sa veuve règle ses affaires d'intérêt le mieux possible, en attendant de pouvoir remplacer le défunt, si depuis longtemps déjà son choix n'est arrêté.

Elle porte le deuil, mais un deuil hypocrite, comme tout ce qui est anglais, car elle arbore pour voile un *suivez-moi jeune homme* en crêpe et garnit intérieurement son chapeau noir d'une ruche blanche, signe qu'un de mes amis traduisait ainsi : « Chambre à louer ! »

Voilà ce que fut jusqu'à ce jour John Bull, et ce qu'est encore aujourd'hui une grande partie de ce peuple anglais, abaissé sous un joug despotique et si absolument abruti qu'il est assez naïf pour vanter sa liberté.

C'est pourquoi Carlyle, qui n'est pas flatteur pour ses compatriotes, a dit que la population de la Grande-Bretagne se compose *mostly of fools* (pour la plupart de crétins). Ce crétin dont il parlait, c'est le vieux John Bull, l'homme pour lequel on conserve la perruque des juges, les processions du lord-maire et les oripeaux royaux ; celui qui se cramponne comme un forcené à toutes les vieilleries, jette de hauts cris à l'ombre même d'une réforme, frissonne à l'idée du percement du Tunnel, déteste l'étranger, adore un lord, se prosterne devant le succès et accable l'infortune.

C'est sans doute ce type-là que Henri Heine a eu devant les yeux en disant que l'Anglais est la créature la plus détestable que Dieu ait créée dans sa colère... Depuis 1848, cependant, il s'est formé un groupe d'hommes pensants et militants qui se font un devoir d'éclairer le peuple, de détruire les préjugés et de renverser les barrières élevées par la féodalité. Il y a des clubs d'ouvriers radicaux dans tous les centres populeux ; des *Debating Societies* où l'on discute des questions politiques : la Ligue du Peuple, la Ligue de la nationalisation du sol, la Ligue de la restauration du sol. La première a

pour but l'abolition de la haute Chambre, et les deux autres, l'appropriation du sol par la nation. Différents corps d'états, celui des mineurs surtout étant un des plus riches, versent des fonds qui seront destinés à rétribuer le candidat qu'ils nommeront à la Chambre des Communes aux prochaines élections sous la nouvelle loi électorale.

Le peuple, avec cet instinct sûr qui le caractérise en tout pays, sait fort bien que ses intérêts seront mieux représentés par un des siens que par des députés non payés siégeant à la Chambre des Communes, dont la majorité se compose de propriétaires, de financiers et de riches industriels.

II

LE RESPECTABLE GENTLEMAN

Vanitas vanitatum!

Sous le nom générique de John Bull, j'entends, ainsi que je l'ai déclaré dans la préface de cet ouvrage, désigner le peuple, le commis et l'ouvrier, dont les idées commencent à se moderniser et qui aspire à la liberté.

Cependant le John Bull de nos pères n'est pas mort; cet être égoïste et froid, flegmatique et jaloux existe toujours, mais il est aujourd'hui bourgeois, car ses aïeux ont fait fortune, peu importe comment.

C'est bien toujours cette créature raide et compas-

sée, dévote à l'excès et qui paraît chaque matin avoir été remontée comme une horloge pour manœuvrer automatiquement pendant la journée.

On appelle cet être hybride, moitié homme et moitié automate, un respectable gentleman.

Première condition : le gentleman doit être possesseur d'un chronomètre; il est sûr alors d'avoir l'heure exacte. Il se lève précisément au même moment tous les jours, fait ses ablutions par tant de coups d'éponge mesurés avec de l'eau froide, tiède ou chaude selon les indications du programme ; après quoi, il lit un chapitre de la Bible.

A propos de la Bible, j'avais un domestique qui me volait comme dans un bois et qui était aussi fourbe que Scapin lui-même ; celui-là aussi prétendait qu'il ne pouvait absolument pas commencer son ouvrage sans avoir lu un chapitre des saintes Écritures !

Ensuite, chose grave, le gentleman procède au déjeuner ; il s'administre du *porridge*, bouillie de farine d'avoine cuite à l'eau (petit cataplasme interne qui résiste à tous les brouillards), du lard, des œufs, du pâté de porc, plusieurs tasses de café, des tartines et de la confiture. Ainsi lesté, il imprime le baiser conjugal sur le front de sa chaste épouse, empoigne l'indispensable riflard, et, le long cou emprisonné dans un faux col de taille respectable, c'est-à-dire gigantesque, le tube délicatement posé sur la tête, le paletot fermé et la fleur à la boutonnière, ce gentle-

man correct part pour son *office* (bureau). Il sait exactement combien il a de pas à faire depuis sa maison jusqu'à la gare ; quelquefois il parcourt la distance au petit pas gymnastique, les deux poings appuyés sur les hanches.

Il prend son train, s'assied posément et déploie un immense journal derrière lequel il se barricade. S'il est libéral, il a le *Daily News;* s'il est conservateur, il prend le *Standard;* les gens huppés lisent le *Times*; le *Daily Chronicle* et le *Daily Telegraph* sont pour le commun des mortels. Mais plus on change, plus on trouve la même chose, toujours des coups d'encensoir à ce bon John Bull, à cet honnête John Bull, et des conseils arrogants ou des coups de griffes aux autres peuples dont on n'a rien à espérer ou que l'on jalouse : la France sert en général de tête de Turc aux myrmidons de la presse britannique qui se gardent bien de signer les articles dans lesquels ils vomissent leur venin.

Par exemple, ils n'ont jamais assez d'encens pour les nations qu'ils craignent ou dont l'Angleterre a besoin. A l'heure où j'écris ces lignes, tous les vendus de la presse anglaise lèchent les pieds de M. de Bismarck, par crainte de la Russie.

Oh! il y a des exceptions très heureuses parmi les journalistes londonniens, mais, hélas! les journaux sont beaucoup trop d'accord pour ne pas obéir à une même inspiration: celle du gouvernement, qu'il soit libéral ou conservateur.

Je l'ai dit ailleurs : sous prétexte de patriotisme (car le plus souvent ce n'est qu'un prétexte), on obtient tout de la presse britannique.

Arrivé à la gare où il doit descendre, le gentleman prend l'attitude la plus calme et la plus fière qu'il peut se donner et se dirige posément vers son bureau.

Comme un bison, rien ne l'arrête : il suit la ligne droite (ce qui ferait croire qu'il a quelques connaissances en géométrie), bousculant tous ceux qui peuvent se trouver sur son passage.

Les yeux fixés devant lui, il marche vers le but : l'*office.*

A part les grandes banques ou les administrations importantes, l'*office* est un petit bureau dont le loyer est fort élevé, quoiqu'on ait beaucoup de mal à s'y retourner.

L'honneur d'être établi dans la Cité se paye cher. mais le gentleman n'y regarde pas de si près : son orgueil est satisfait, peu lui importe le reste !

A midi, il sort majestueusement de son office et se dirige soit vers un restaurant du voisinage, soit simplement vers un *public-house* où, moyennant 50 centimes (5 pence), il peut avoir un verre de bière et une saucisse de bœuf... comme les estomacs anglais, qui valent ceux des autruches, peuvent seuls la digérer... Au lieu de pain, il mange de la purée de pommes de terre, sur le dos de sa fourchette qu'il tient délicatement de la main gauche,

parce que nous nous servons de la droite en plaçant nos légumes dans l'intérieur de notre fourchette.

Il faut bien faire le contraire de ces maudits *Frenchmen!*

En général, le gentleman nous a en profonde horreur et en souverain mépris. Nous ne sommes pas sérieux, car nous osons rire dans la rue, et ne pas nous tenir comme si notre taille était constamment emprisonnée dans un corset ! Quel grand crime !

A une heure précise, montre en main, le gentleman franchit de nouveau le seuil de son office et il n'en ressort qu'à quatre ou cinq heures, pour son thé.

Puis, toujours mécaniquement, il va prendre le train après avoir acheté l'*Echo* s'il est libéral, l'*Evening News* ou le *Globe* s'il est conservateur.

Le *Pall Mall Gazette* et la *Saint-James's Gazette* sont, ainsi que l'*Evening Standard*, les plus recherchés par les gentlemen se prétendant sérieux.

Rentrant chez lui, le gentleman dit bonsoir à sa femme et à ses enfants, qu'il se garde bien d'embrasser, le cœur britannique ne devant pas avoir de ces faiblesses.

Il s'installe devant le feu de son salon, lit le journal, puis un passage de la Bible, ensuite sa femme ou lui-même se mettent à l'orgue ou au piano et l'on entonne quelques cantiques... puis,

toujours à heure fixe, toute la famille va se coucher, le père et la mère ayant copieusement soupé.

On recommence ainsi le lendemain... et toujours de même, excepté le dimanche dont j'ai dit l'emploi.

III

LA FEMME

Varium et mutabile.

I

Prenons la jeune fille anglaise quand elle entre dans ses *teens* [1], c'est-à-dire lorsqu'elle a treize ans. Elle commence à se croire alors une personne de quelque importance. Dans les classes moyennes, ce qu'on appellerait en France les petites gens, on la retire de l'école et on la met en apprentissage chez une couturière ou chez une modiste. L'inspecteur, le représentant de la loi, qui, dans les quartiers po-

1. Les *teens* sont l'âge d'une fille entre 13 et 19 ans, parce qu'on dit thirteen, fourteen, fifteen, sixteen, seventeen, eighteen, nineteen

puleux, parcourt les rues pour voir s'il peut trouver filles ou garçons faisant l'école buissonnière, n'a plus le droit de l'accoster ; elle le regarde du haut de sa grandeur. La jeune miss commence alors à se débarbouiller tous les jours, à ne plus se moucher dans ses doigts et à cacher ses haillons.

Avec cinq ou six shillings qu'elle gagne par semaine, elle trouve moyen de s'acheter rubans, plumes, fleurs, dentelles, bijoux. Les fleurs sont en papier, les rubans en coton, les plumes faites avec des copeaux et la bijouterie en bel étain.

Une chemise sale, un corset à ne pas toucher avec des pincettes, une jupe en loques, et par-dessus cela une robe en velours de coton à manches à la marquise, dentelle défraîchie autour du cou, et une fleur piquée juste au-dessous de l'oreille, l'indispensable médaillon en étain ou en cuivre suspendu à une grosse chaîne autour du cou, chapeau à la Rubens garni d'une plume de douze sous, bas troués et bottines éculées, gants rouges en coton et bracelets à l'avenant, et voilà notre Anglaise parée pour aller à la rencontre de son « sweetheart », moutard de quatorze ou quinze ans avec lequel elle prend, au clair de la lune, les premières leçons dans l'art de flirter, si elle n'a pas déjà trouvé à faire un emploi plus lucratif de ses charmes. Les parents ne s'inquiètent pas de l'absence de leur fille et vont philosophiquement se coucher. A quoi bon, d'ailleurs? la fille les enverrait promener.

Dans cette classe-là, le père gagne de 30 à 35 shillings par semaine. Il loue une maison de 750 francs, qui lui revient avec les taxes à 1,000, mais il en sous-loue la plus grande partie. Les gens respectables se réservent toujours un parloir et une cuisine, les chambres à coucher sont des accessoires. La *respectabilité* exige le parloir ; dans ce fameux parloir, vous trouverez invariablement un canapé, deux fauteuils et quatre chaises, le tout couvert en toile cirée brune imitant le cuir, avec absence totale de ressorts, un piano ou un harmonium ; sur la cheminée, une glace large et basse entourée de papier rose ; au milieu, une table ronde sur laquelle repose majestueusement la *family Bible* (Bible de famille) dans laquelle on inscrit les naissances des enfants, et il y en a, je vous assure ! Avec cela, toute sorte de bibelots de mauvais goût ; par terre, non pas un tapis, mais des infinités de morceaux de tapis les uns sur les autres.

Le soin constant de la ménagère est de tenir les fenêtres très propres, le pas de la porte et le « passage » ou l'entrée, en un mot *tout ce qui se voit*. Voilà le trait caractéristique du peuple anglais dans toutes les classes : *sauvegarder les apparences*. Celui qui passe dans ces rues bien alignées, aux fenêtres luisantes, aux rideaux bien blancs avec quelque ornement de mauvais goût en exposition, ne se doute guère que les gens respectables qui habitent ces demeures correctes n'ont souvent qu'une chambre à coucher pour neuf : père, mère, garçons et filles, et

cependant ce n'est pas rare ; quelquefois le lit des parents est caché par un rideau. Les lits, en fer, sont généralement carrés, et peuvent, au besoin, contenir toute la famille. A *Ware*, petite ville à vingt milles de Londres, sur la route de Cambridge, on conserve à l'auberge de la Couronne un lit ayant 12 pieds carrés et pouvant contenir de vingt à vingt-quatre personnes. *Nares*, dans son *Glossaire*, parle d'un autre lit portant la date de 1463, lit réservé aux voyageurs dans une auberge de *Ware*, appelée la *Tête de Turc*, qui était assez grand pour recevoir vingt-quatre personnes : douze à la tête et douze aux pieds. On les plaçait dans l'ordre suivant : d'abord deux hommes, puis deux femmes, et ainsi de suite, ayant soin que chaque homme fût à côté de sa légitime moitié. On voit par là que cette habitude de se fourrer tous ensemble pêle-mêle date de fort loin, et c'est certainement une des grandes causes de l'immoralité précoce qu'on trouve chez le peuple.

Les femmes de cette classe respectable sont paresseuses et mauvaises ménagères ; c'est tout au plus si elles trouvent le temps de faire le thé pour leurs maris et donner des tartines à leurs enfants. Samedi, c'est le jour par excellence, le père apporte de quoi faire la grande ripaille du lendemain. On commence tant soit peu déjà la veille.

Le mari, qui est galant le samedi et le dimanche, jour consacré à plus d'un culte, propose du « brandy » ; il sait que c'est le remède souverain pour obtenir

les bonnes grâces de son épouse; on envoie la jeune miss au *public-house* du coin chercher le précieux liquide et tout le monde se met à siroter.

Je ne vous parle pas ici du bas peuple qui tout bonnement se soûle, je vous parle des gens respectables qui payent leurs taxes, qui vont régulièrement à l'église ou à la chapelle, qui chantent des hymnes le dimanche soir dans leur « parlour », qui élèvent leurs enfants dans les voies du Seigneur et dans le respect de leur souveraine.

Si la mère trouve qu'une petite goutte lui fait tant de bien, l'enfant doit faire le serment de ne boire que de l'eau; il porte le ruban bleu et fait partie de la « Légion de l'Espérance ». C'est une économie dans les dépenses du ménage et cela pose aux yeux du monde, double avantage que l'Anglais ne perd jamais de vue : savoir sauvegarder l'intérêt et les apparences.

Les enfants sont connus ici sous le nom « d'encombrements », car ouvrez n'importe quel journal et vous y voyez : « Poste très avantageux pour un couple sans encombrements. » Cependant les pauvres enfants n'incommodent pas beaucoup leurs parents. Élevés durement et sans la moindre affection, traités comme des inférieurs, ils n'aspirent qu'au moment où il leur sera possible de quitter le *sweet home* (doux foyer !), l'eau, les calottes et les tartines à la graisse. Si le fils ou la fille continuent à rester avec leurs parents lorsqu'ils gagnent leur

vie, on fait un marché, on convient de part et d'autre d'une somme et on stipule exactement ce qu'on peut donner et à quoi on peut s'attendre pour l'argent versé. Les conventions sont les mêmes entre maris et femmes. Si le mari désire un verre de bière en supplément, il faut d'abord qu'il allonge trois sous à sa tendre moitié. Si la fille veut régaler son *sweetheart* (amoureux), il est urgent qu'elle glisse préalablement dans les mains de sa mère une pièce d'argent. On remarque cette absence d'affection entre parents et enfants à travers toutes les classes de la société anglaise. Du reste, tout dans ce pays est froid, mesuré, compassé ; on dirait qu'on prend à tâche de supprimer tous les élans du cœur ; on regarde la tendresse comme une faiblesse, de même qu'on prend la politesse pour de la platitude. Triste et morose naturellement, tout contribue à rendre l'Anglais plus morose encore : climat, nourriture, éducation, religion. Un ciel généralement gris, dont la voûte basse semble vous étouffer, le rend taciturne. Jamais, depuis tant d'années que j'habite ce pays, je n'ai vu ce beau ciel de France, d'un bleu d'azur, dans les profondeurs duquel les regards peuvent plonger à l'infini.

Un climat perfide et meurtrier, une atmosphère toujours imprégnée d'humidité le rendent casanier et peu sociable. L'enfant du peuple grandit comme il peut, l'enfant du riche est élevé dans une *nursery* (chambre des enfants) par des soins mercenaires, il

n'apprend ni à aimer ni à sentir. La religion anglicane, fidèlement calquée sur le judaïsme, n'a plus rien de cette douce poésie de l'Évangile. Observateur des formes, sophiste et doctrinaire, l'Anglais est religieux à outrance; comme les Juifs, il se proclame le peuple de Dieu, regarde les autres nations comme des gentils, s'octroie toutes les vertus et sait d'avance que le Père éternel ne peut pas refuser l'entrée du ciel à son fils élu. Élevé avec la fameuse idée du *self control* (empire sur soi-même), on le rend machine, il vit suivant un programme.

La fille de la classe moyenne aisée est élevée dans une pension particulière quelconque ; ce n'est pas le choix qui manque. On entreprend ici l'éducation de la jeunesse comme on ouvre une boutique. Les gens bien pensants s'adressent à leur curé qui protège toujours au moins une douzaine de ces établissements, et sous sa protection la jeune miss est présentée à la principale, au chef de l'institution.

Là elle reçoit une teinte superficielle de tout, c'est suffisant dans ce pays de la camelote. Elle sait taper du piano, soupirer une romance, écorcher quelques langues et bourrée de Bible, confirmée et ayant fait sa première communion, initiée aux manières d'une lady, elle rentre sous le toit paternel. Maintenant la vie sérieuse commence pour elle, il va falloir qu'elle se cherche un mari : c'est grave, car le nombre est limité. et elle compte avec effroi les légions de vieilles filles

de sa connaissance. Ce n'est si son père ni sa mère qui mettront des obstacles sur son chemin; pendant les quelques années qu'elle sera gentille et mariable, le papa ne regardera pas à deux sous si quelques chiffons de plus peuvent augmenter les chances.

Il sait, lui, en homme sage, que le temps presse, que la beauté dans son pays est éphémère; en regardant la masse difforme et la figure couperosée de sa tendre moitié, il soupire : où sont les charmes d'antan? La mère, de son côté, y mettra du sien en s'effaçant le plus possible pour laisser pleine et entière liberté d'action à sa fille; elle la laissera flirter tout à son aise. Les parents lui permettent d'aller où bon lui semble. Indépendante comme un homme, le chapeau sur la tête, gantée et attifée, elle annonce à sa mère qu'elle va sortir : « Très bien, ma chère, dit celle-ci langoureusement étendue sur un sofa, quand rentrerez-vous? — Je n'en sais rien, probablement je ne rentrerai pas du tout, je resterai chez une amie, » et la voilà partie. Quelquefois c'est avec une bande de jeunes gens et de jeunes filles qu'elle va jouer à « lawn tennis » au diable auvert ; quelquefois encore une bande part pour le continent, en Suisse ou à Biarritz; d'autres, qui ne sont pas assez riches, vont passer un ou deux jours à Brighton ou à Scarborourgh, et c'est bien rare qu'il arrive de fâcheux accidents. A mon avis, il y a plusieurs raisons.

La première est la plus puissante, c'est l'intérêt :

la jeune fille sait que c'est un capital qu'il ne faut pas endommager, qu'elle perdrait de valeur; le jeune homme, lui, de son côté, ne perd pas de vue que s'il s'oublie il faut qu'il épouse ou qu'il paye des dommages-intérêts. Je ne répondrais pas des accrocs, car les juges, dans un « breach of promise », après la flirtation d'usage seulement, accordent toujours d'assez forts dommages à la plaignante, en cas de refus du fiancé d'épouser la demoiselle; ce qui prouve que ces messieurs les juges reconnaissent que la marchandise a été défraîchie. — Initiée de bonne heure, par le langage cru de la Bible, à tout ce que sa jeune imagination brûle de savoir, la curiosité, qui depuis Ève a fait tant de victimes, ne tourmente point ici la jeune fille; si elle n'ose pas prononcer des mots tels que *chemise*, *corset*, *pantalon*, elle écoute sans rougir et sans sourciller les récits de l'aventure de Joseph et de la Putiphar et d'autres légendes non moins édifiantes qui tombent en sons perlés de la bouche d'un jeune vicaire !

Si les tentatives de la jeune miss sont couronnées de succès, elle annonce à ses parents qu'elle est « engaged » (fiancée). C'est fort bien; le jeune homme vient librement à la maison, fait des promenades sentimentales avec sa fiancée, et prend déjà les airs protecteurs d'un mari, comme il en a déjà aussi bon nombre de privilèges. En attendant l'heure désirée de sa venue, le soir, cette intéressante personne passe sa journée à tapoter du piano, à lire un roman

d'Ouïda, à broder des « tea aprons », tabliers microscopiques dont se parent les Anglaises pour servir le thé au salon. Elles rivalisent de grâce dans cette importante occupation : préparer le thé est pour l'Anglaise ce qu'est l'omelette pour un cordon bleu.

Elle lit aussi le *Family Herald*, journal hebdomadaire, recueil de romans insipides dont le plus petit héros est pour le moins un lord ; le *Queen*, journal de mode anglais, qui donne tous les mouvements des *Upper Ten Thousand* de la croûte supérieure, c'est-à-dire des dix mille personnes qui ont eu l'honneur d'être présentées à un lever de la reine. Miss sait au juste combien de fois la souveraine a éternué, comment la princesse de Galles se mouche, quelle princesse est accouchée et combien de dents a le baby prince. Si le temps le permet, elle fait un tour avec sa maman le long de Regent Street pour admirer les étalages et savoir ce qui se porte.

Être fiancée ne veut pas dire, hélas ! être mariée ; souvent l'attente est longue ; j'en ai connu pour lesquelles les flambeaux de l'hyménée n'ont été allumés qu'après quinze et dix-sept ans. La demoiselle est au septième ciel si le futur lui apporte un nom tant soit peu français. Ce sont les délices du parvenu anglais de pouvoir dire que sa famille date de la Conquête normande. La question du nom, cependant, n'est pas bien embarrassante ici ; s'il devient gênant pour des raisons difficiles à s'expliquer,

ou s'il a un son par trop plébéien, vous en choisissez un autre plus en rapport avec votre nouvelle position : vous mettez une annonce dans le *Times*, prévenant le public que désormais vous avez rompu avec des noms tels que Brown, Smith ou Green, et que vous ne répondrez plus qu'aux noms de Mortimer, de Grandison ou de Lestrange; cette formalité trois fois remplie, la métamorphose est opérée.

Le jour tant désiré arrive enfin, les cloches carillonnent, les *bride's maids* (demoiselles d'hônneur) arrivent pour servir d'escorte à la mariée, souvent elles sont au nombre de huit; un petit page, porte la queue de la *bride* (mariée), (généralement un petit frère de la jeune mariée), le père conduit sa fille à l'autel et la remet au ministre qui la donne au mari. Après la cérémonie, on passe à la sacristie signer le registre. Les parents de la jeune mariée offrent à déjeuner aux gens de la noce; après quoi, le jeune couple part pour la lune de miel sous une vraie grêle de riz et de vieilles savates. Le riz signifie l'abondance, et jeter des savates est une vieille coutume israélite qui est déjà mentionnée dans le livre de Ruth, et qui a pour but d'exprimer à la mariée qu'elle change de maître.

Lorsque le jeune couple revient de son voyage de lune de miel, il est d'usage que les amis et connaissances l'invitent, à tour de rôle, à dîner. Jusque-là, rien de surprenant ; mais je vous vois sourire, si je vous dis que la jeune femme arrive, souvent après

trois mois de mariage, parée de sa robe de noce virginale et coiffée de fleurs d'oranger, lors même qu'il y a des signes évidents que la fleur a été cueillie et que le petit oranger poussé. Je m'adressai un jour à un de mes amis pour avoir l'explication de cette singulière interprétation de la fleur de la virginité. « Ah ! me dit-il, en Angleterre, la fleur d'oranger ne signifie pas vraiment virginité, c'est la parure de la jeune femme. — En effet, répondis-je, vous avez toujours raison : sur le même arbre il y a la fleur et le fruit. » Cette innovation britannique peut consoler bien des filles d'Ève qui, tourmentées par le souvenir de quelque péché mignon, hésiteraient à se parer de la fleur virginale. John Bull, toujours pratique, trouve remède à tout.

Les dîners, chez nos voisins d'outre-Manche, sont fort monotones; le Français mange en s'amusant; l'Anglais se recueille, il est grave en mangeant.

Brantôme déjà nous l'a dit : « Les Anglais s'amusent moult tristement ; » ils sont toujours les mêmes, et c'est juste au moment où la glace pourrait se rompre, c'est-à-dire au dessert, qu'une coutume barbare veut que les dames se retirent à un signe de la maîtresse de la maison. Elles vont au salon où le café et le thé sont servis, et les messieurs les rejoignent après avoir auparavant dit deux mots à la dive bouteille. Les salons sont chauds, confortables, mais meublés souvent avec un luxe de mauvais goût. Les tapis sont moelleux ; il y a des sièges pour tous les nonchalants,

pour tous les paresseux, mais il règne une trop grande profusion de tableaux, trop d'étagères et trop de bibelots, un bon tableau à côté d'une croûte, un objet d'art, une tasse de Sèvres avec un petit pot de deux sous en mauvaise faïence.

Plus on exhibe de valets à un *dinner party* (dîner) mieux cela vaut; il y en a derrière votre chaise, qui méthodiquement, silencieusement, quand le verre se vide, le remplissent; un valet parfait connaît le goût de son maître et le verre n'est jamais vide.

On en retrouve une rangée, raides comme des automates et plantés comme des piquets sur tout le le parcours de l'antichambre; d'autres encore sur l'escalier, qui ont la fonction de tirer le cordon des water-closets dont la porte s'ouvre à deux battants, car, tout angéliques qu'elles soient, ces dames ont des imperfections humaines. Après ce petit tour de promenade, elles reviennent au salon où une nouvelle nuée de valets se précipite : le premier porte un plateau chargé de tasses vides, un second arrive et verse du café, un troisième de la crème, et un quatrième apporte le sucre. Quel travail, quel ennui pour une malheureuse tasse de café qui est généralement atroce! Buvez du thé chez les Anglais, mais laissez le café : c'est une décoction de chicorée, de croûte de pain grillé et d'écorce de gland rôtie !

Ne vous laissez cependant pas prendre aux apparences; elles sont trompeuses, particulièrement dans ce pays. Tout est loué ici. Les valets se louent tant

par soirée. Souvent, tapis, décors, vaisselle, argenterie, fleurs, desserts, sont de location.

Il y a à Londres des confiseurs restaurateurs qui font des dîners à forfait, tout compris, et les pièces non entamées sont déduites des prix et remportées par le restaurateur. Aussi a-t-on quelque hésitation à entamer une belle poire ou une pomme, de peur de rencontrer un regard de reproche de la maîtresse de la maison, vous accusant de manque de savoir-vivre.

La pièce de résistance à ces fameux dîners est invariablement un morceau de bœuf rôti d'une trentaine de livres, un agneau entier ou une moitié de mouton. Ces gros appétits aiment à se repaître d'énormes masses. John, s'il n'est pas passionné, est certainement sensuel. L'idée de servir un morceau de viande de trente livres ne doit pas vous étonner, si je vous dis que, l'avant-veille de Noël, on en rôtit dans les cuisines de Windsor, pour Sa Majesté la reine Victoria, un de 300 livres qui est expédié ensuite à Osborne. Cette gigantesque pièce, digne de Gargantua, trône dans la salle à manger royale, le jour de Noël, flanquée de pâtés de perdrix et de hures de sangliers.

Quelques petites délicatesses de la cuisine anglaise. Le potage est une décoction de poivre qui nous fait voir trente-six chandelles; la première fois que j'en ai mangé, j'ai dû avoir recours aux compresses d'eau froide. Quelques soupes se mangent avec la fourchette et la cuiller; on y trouve de gros morceaux de

viande, des os : un véritable pot pourri. L'agneau avec le *mint sauce*... Oh! imprudent étranger, ne t'aventure jamais à y goûter, car tu aurais quelques démêlés fâcheux avec ladite sauce, où elle prendrait sans doute le dessus et te forcerait à mettre le cœur sur le carreau, comme on dit vulgairement. C'est de la menthe hachée, mélangée à de l'eau sucrée et du vinaigre!

Cette délicatesse fait pâmer les Anglais : c'est, avec l'agneau rôti, le régal de Pâques. Si ceci ne vous donne pas une idée suffisante du goût culinaire de John Bull, j'ai à votre service des tripes bouillies dans du lait avec des oignons, du lièvre rôti avec de la gelée de groseille, du lapin bouilli avec de la sauce blanche, du macaroni bouilli dans du lait avec de la confiture ! Le *dumpling* est un autre mets national que je vous recommande. Si vous en voulez à quelqu'un, invitez-le à un dîner de *dumplings* et à un thé avec des *muffins* et des *crumpets*, et vous n'en entendrez plus parler : il fera sa digestion dans le sein d'Abraham. Le *dumpling* a la forme d'un boulet fait d'une pâte solide bouillie dans de l'eau; cette pâte se compose de farine, de graisse de bœuf et d'eau ! On trouve le *dumpling* dans la sauce avec le ragoût, ou on le mange comme dessert avec de la mélasse ! C'est léger, c'est délicat! ces estomacs saxons sont capables de digérer des cailloux. — Après le dîner et le café, vous croyez pouvoir vous enfoncer dans un fauteuil moelleux, mais un nouveau supplice commence. Une jeune miss se met au piano, elle tient évidemment

à vous régaler de quelque romance langoureuse ; le suprême bon ton est de chanter en allemand, en italien, en français ; généralement personne n'y comprend rien, autrement ce serait trop drôle.

Je me rappelle avoir entendu chanter à une de ces demoiselles la romance : « Oiseaux légers, messagers des zéphyrs »; mais au lieu de prononcer « portez-lui mes soupirs », cette charmante insulaire prononçait « portez-lui mes soupières », ce qui ne revient pas tout à fait au même. Méfiez-vous si l'on vous aborde avec cette question : « *Are you musical?* » aimez-vous la musique ? C'est pour vous mettre à la torture. Les hommes sont saisis de cette maladie tout comme les femmes : c'est passé à l'état de manie.

Ce délire musical est d'autant plus inconcevable que, dans ce pays, il est fort rare de rencontrer une voix à peu près. Cette voix maigre, grêle, sans velouté, sans timbre, me paraît bien l'expression de cette nature sèche et prosaïque. Quel son un pareil instrument pourrait-il rendre ?

Pour exploiter cette stupide manie, un malin s'est établi à Regent Street où il vend un inhalateur ammoniaphone qui, par un système n'appartenant qu'à lui, donne à la voix la plus rauque la fameuse « morbidezza » italienne ! — Si l'on vous soupçonne d'être étranger, une autre surprise vous attend : une insulaire polyglotte vient essayer son français, et Dieu sait en quel barbare pathos elles transforment la langue de Voltaire.

Il en est de la peinture comme des langues et de la musique, tout le monde s'en mêle et fort peu de personnes y comprennent quoi que ce soit. Qu'on abandonne à John le comptoir, mais quant aux arts il n'en a pas le moindre sentiment. Sans doute il existe, comme dans tous les pays, des esprits cultivés; mais la généralité admire ici par conviction, en bandes, en masse. Les dames vont au « Royal Academy », le salon des Londoniens, ou aux autres galeries de peinture, parce que c'est bien porté, parce que cela se fait et afin de pouvoir débiter aux *five o'clock tea* quelques lieux communs de plus, en tenant du bout des doigts une tasse microscopique contenant le breuvage national.

Un de mes amis, artiste et critique d'art, me disait dernièrement qu'une des qualités essentielles au goût anglais, est que la figure principale d'un tableau ait les yeux levés au plafond : hors de là point de salut ! Il n'y a donc absolument rien d'étonnant à les voir préférer Doré à Munkacsy, c'est beaucoup plus à leur portée. Sa figure du Christ dans son tableau « le Christ sortant du prétoire, » figure qui vous fait sentir le penseur, le novateur et le révolutionnaire, n'était plus leur tête de convention aux cheveux longs, les yeux levés au ciel avec plus ou moins d'expression.

La réputation de beauté que quelques gens, d'un goût douteux, ont fait à l'Anglaise, est aussi peu méritée que celle de bonne mère. Dans les classes

riches, les femmes se font chloroformer pour échapper aux douleurs de l'enfantement. Pendant le premier mois après l'accouchement, l'enfant est confié à la « *monthly nurse* » garde-malade et sage-femme; ce mois écoulé, le baby est remis entre les mains de la première *nurse*, car souvent il y en a trois ou quatre dans la même famille. Lorsqu'il vient un autre enfant, ce qui arrive ordinairement tous les ans, la première nourrice confie l'enfant (celui-ci perd alors son nom de baby, nom qui appartient exclusivement au dernier né) à la seconde nourrice et ainsi de suite. De la *nursery*, l'enfant passe aux mains de la *nursery governess*, jeune fille, moitié bonne d'enfant, moitié institutrice, qui enseigne les premiers éléments. Plus tard, car nous ne parlons que des filles, c'est l'institutrice qui s'en occupe, leur mère ne les voyant que très rarement.

A seize ou dix-huit ans, on les fait présenter à la reine, à un lever de Buckingham Palace : c'est leur entrée dans le monde; dorénavant elles sont admises à la table de leurs parents, car les jeunes enfants prennent leurs repas, les uns dans la *nursery* avec leurs bonnes, les autres dans le *schoolroom* avec leurs institutrices. C'est un moment très redouté par la mère, femme du monde, et qu'elle recule le plus possible, car la fille aura droit aussi de paraître au salon et deviendra ainsi une rivale.

Comme leurs sœurs des classes inférieures, ces de-

moiselles sont obligées de se chercher un mari, elles n'ont donc à compter que sur leurs charmes ou sur leurs ruses féminines, n'ayant point de dot. Chez nous autres, ce sont les hommes qui font généralement les avances : les Anglaises sont de véritables chattes, ce sont elles qui cherchent, qui agacent, qui minaudent, — en un mot, qui font la chasse à l'homme.

Une fois mariées, elles se contentent d'avoir des enfants, à la condition, toutefois, que le mari fournisse tout ce qu'il faut et davantage, si faire se peut ; dans le cas contraire, elles se croient relevées de leurs devoirs. Dame, pour elles le mariage n'est qu'une transaction commerciale. Elles sont soumises, trop soumises même, ressemblant, dans leur soumission, plutôt à la femme qui s'est vendue qu'à la femme qui se donne librement à l'homme qu'elle aime, au maître de son choix. Le mari traite sa femme avec indifférence, je ne dirai même pas comme un jouet mais comme un instrument, une nécessité à subir ; elle, de son côté, ne lui fait pas la cour, mais il ne faut pas perdre de vue que nous ne sommes pas dans le pays des gourmets : ici on aime le prosaïque, le substantiel.

Le fait suivant suffit pour montrer l'amour de l'Anglaise pour son mari. Madame est nonchalamment couchée sur sa chaise longue, Monsieur entre en tenue de voyage : « Je pars en ballon. — Très bien, dit Madame langoureusement, mais croyez-vous

qu'en cas d'accident, la compagnie d'assurances me payera ; ce cas est-il prévu ? »

Un procès qui s'est jugé, ces jours derniers, une demande en nullité de mariage par un noble lord, nous a fait voir d'un côté que, même dans les familles les plus aristocratiques, les filles n'ont pas un sou en se mariant, et que d'un autre, ces dames de la noblesse et de l'aristocratie anglaise ont souvent des mœurs tant soit peu légères et des expressions à l'avenant. Du reste, pour étudier cette classe-là, on n'a qu'à lire les comptes rendus des *Divorce-courts*, car c'est le beau monde qui fournit leurs clientes habituelles en compagnie d'officiers de l'armée.

Quelques-unes des dames privilégiées de la noblesse sont autour de la personne de Sa Majesté, en qualité de dames de la chambre à coucher *(ladies of the bedchamber)*, d'autres comme femmes de la chambre à coucher *(women of the bedchamber)*, d'autres encore comme demoiselles d'honneur *(maids of honour)*.

L'occupation de ces dames consiste à tenir compagnie à Sa Majesté, à ramasser une épingle qui tombe ou bien encore le mouchoir de leur gracieuse souveraine. Elles entreprennent ce pénible travail à tour de rôle et les choses sont arrangées de façon que chacune d'elles soit occupée, si cela peut s'appeler ainsi, pendant six semaines de l'année seulement. Ne croyez cependant pas que ces dames res-

tent auprès de la reine pour ses beaux yeux, vous seriez dans la plus profonde erreur : les femmes portant les noms les plus aristocratiques de l'Angleterre n'hésitent pas à accepter des gages pour un service aussi fatigant que celui-là. La reine a huit dames de la chambre à coucher, qui reçoivent chacune 500 livres (12,500 fr.), de plus, cinq extra-ladies, pour remplacer les premières en cas de maladie ou d'indisposition. Ces dames sont pour la plupart des *duchesses*. Rien que cela, s'il vous plaît! et cependant elles se font payer comme des servantes... Il y a huit femmes de la chambre à coucher, recevant des gages de 300 livres (7,500 fr.) par an, et les huit demoiselles d'honneur touchent la même somme. Parmi les dames ayant des gages pour ces services dérisoires, nous pouvons citer lady Churchill et la duchesse de Bedford.

Partout le même système se poursuit, car probablement ces dames arrivent à la conclusion que, puisque la souveraine empoche des millions de livres sterling pour ne rien faire, le sujet fidèle peut bien en empocher quelques centaines dans l'exercice du même métier.

IV

LES DOMESTIQUES

Les domestiques en Angleterre sont une vraie calamité pour la maîtresse de la maison, si celle-ci n'est pas assez riche pour avoir une gouvernante ou femme de charge qui s'occupe de ce monde-là. Cette population des sous-sols, dans les grandes maisons, a toute une hiérarchie à elle. Ces dames sont engagées par la gouvernante, et ces messieurs par le maître d'hôtel. Le chef, qui est presque toujours Français ou Suisse, vit au dehors; personnage fort indépendant et roi dans sa cuisine, il regarde les autres avec un souverain dédain. Il a sous ses ordres les filles de cuisine,

qui commandent aux laveuses de vaisselle et ces dernières font marcher les décrotteurs de souliers et les nettoyeurs de couteaux. Pour le service de la maison, il y a les filles de chambre. La femme de chambre est attachée à la personne de Madame, et le valet de chambre à celle de Monsieur. Madame a son page, Monsieur ses valets de pied. Le portier et les valets de pied se tiennent dans l'antichambre. Lorsque le portier ouvre aux visiteurs, les valets de pied, mus comme par un ressort, se dressent raides comme des piquets devant le maître de la maison ou devant le visiteur qui passe de l'antichambre au salon.

Les valets de pied vont par couple de même grosseur et de même hauteur, pour faire une ligne correcte derrière la voiture ou dans l'antichambre. Le maître d'hôtel s'occupe de la cave, la gouvernante a le gouvernement intérieur. Ces deux importants personnages font table à part. La gouvernante a un petit salon où elle se fait servir en petit comité avec le maître d'hôtel; quelquefois ils admettent la femme de chambre, mais c'est un cas très rare. Les autres domestiques se tiennent et dînent dans le hall, salle spacieuse, également au sous-sol. Outre la cuisine, il y a un autre office où une domestique est occupée tout le jour à préparer des breuvages tels que thé, café, chocolat. Cet office s'appelle *stillroom* ou abreuvoir.

Lady Catherine Milnes Gaskell, après avoir parlé des services honorables d'un domestique du siècle

passé, décrit dans quelques anecdotes amusantes et nullement exagérées les folies des domestiques de nos jours et cite les raisons de haute fantaisie qu'ils donnent pour quitter une bonne place. « Je ne trouve rien » à redire, ni à vous, ni à lord G... disait dernièrement » une fille de chambre à une de mes amies, mais il » me faut quelques distractions, et de plus, l'air du » Hampshire ne me va pas et le paysage n'est pas du » tout à mon goût. » Un autre de mes amis avait un valet de pied qui donna congé à son maître parce que, disait-il : « Je regrette, mais je trouve que Monsieur, » ne reçoit pas la société que j'ai eu l'habitude de voir » jusqu'ici. » Une fille de cuisine, qui avait été engagée par ma gouvernante et à laquelle je m'avisai de donner moi-même un ordre, demanda à me quitter car elle ne pouvait consentir à être commandée que par celle qui l'avait engagée. Une femme de chambre à laquelle j'offrais moi-même une place, me répondit que « ayant servi dans la famille d'un duc, peut-être » consentirait-elle à servir dans celle d'un vicomte, » mais que bien certainement elle ne saurait se résoudre à tomber plus bas, car elle perdrait tout respect » d'elle-même. » Quelques-unes de ces dames du sous-sol veulent quitter leur place parce que ces messieurs les valets ne sont pas à leur goût. »

Si c'est à la campagne et que la maison soit tant soit peu isolée, il n'est pas rare de voir partir une domestique sous prétexte qu'il ne se trouve pas d'homme convenable à une lieue à la ronde. Une cuisinière

trouvera facilement la cuisine trop humide pour son piano, une autre présentera des objections relativement au nombre des domestiques, car il en faut au moins quatre pour faire la partie le soir. Une bonne à tout faire ne sort jamais, ne fût-ce qu'en face, sans son chapeau, s'il ne lui faut pas aussi un voile. Dans les maisons moins importantes où la maîtresse ne peut se donner le luxe que de quatre ou cinq domestiques c'est la *parlour maid* (fille du salon) qui ouvre la porte et annonce le visiteur au salon. Autour de Hyde-Park ou à Piccadilly on en voit des spécimens; de vraies soubrettes d'opéra-comique, pomponnées, pimpantes, avec un petit tablier blanc brodé à nœuds de rubans flottants ; sur la tête, coquettement posé, un mignon petit bonnet, un nœud de dentelles et voilà tout. Le Parc est près. Rosine est toute trouvée et Almaviva ne doit pas être bien loin !

Chaque servante a son suivant *(follower)* ou amant attitré, car par euphémisme on lui donne ce nom de *suivant* pour indiquer qu'elle le traîne toujours à sa suite! Tous les dimanches, les *suivants* viennent faire leur cour et se régaler aux dépens des maîtres qui ne cherchent nullement à y mettre obstacle, mais qui, afin d'éviter d'être victimes de l'intrusion de malhonnêtes gens, ont eu préalablement le soin de prendre des informations sur leur compte.

Les gages des domestiques femelles *(female servants)* se ressentent des frais qu'entraîne l'admission de leurs *suivants*. Ainsi, alors qu'un maître d'hôtel

gagne de 1,000 à 2,000 francs par an, un valet de pied, de 500 à 1,000, et les pages ou grooms, de 200 à 375, les cuisinières ne reçoivent que de 450 à 1,250 francs, les bonnes, de 250 à 625, les bonnes de salon *(parlour maids)*, dont je viens de parler, de 300 à 750 francs, et les servantes à tout faire, de 150 à 375 francs.

Nos jeunes bonnes françaises qui viennent en Angleterre n'ont donc aucun bénéfice à s'expatrier; de plus, jusqu'à ce qu'elles aient pu se mettre au courant des mœurs et de la langue et s'habituer à la nourriture lourde et grossière de ce pays, elles ont beaucoup à souffrir.

Il va sans dire que je ne parle pas de celles qui ont la chance d'entrer comme femmes de chambres chez un lord quelconque ou dans l'une de ces riches familles possédant la vraie noblesse du jour, celle de l'argent. Généralement, ces familles ont un chef de cuisine français et vivent à la française; notre jeune compatriote y est moins isolée et retrouve en exil notre succulente nourriture. Mais cela ne fait pas l'affaire du policeman du coin, car, ainsi que l'a dit avec raison Max O'Rell, les policemen obtiennent ici plus de succès près des petites bonnes que chez nous les militaires. Ce n'est pas au costume qu'il faut attribuer cela, mais bien aux prévenances dont les représentants de l'autorité peuvent accabler les gentilles soubrettes. En effet, ils les réveillent quand elles le désirent; ils leur font même au besoin leurs courses le

matin. Or, dans un pays où l'on ne fait rien pour rien, toutes ces attentions se payent le soir, ou plutôt pendant la nuit.

C'est pourquoi les rues sont si bien gardées, à de certaines heures, que les *burglars* (voleurs avec effraction) pénètrent tranquillement dans les maisons près desquelles le gardien de la paix publique devrait stationner. C'est que les *burglars* savent bien qu'il n'interrompra pas sa conversation pour les déranger !

V

NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS CONSIDÉRÉS AU POINT DE VUE LÉGAL

Dès qu'un maître s'aperçoit que sa domestique est enceinte, il a le droit de la chasser immédiatement de chez lui ; toutefois, s'il tente d'*examiner* cette malheureuse sans son consentement, elle *peut* le poursuivre comme coupable d'attentat à la pudeur ! — *Shocking !*

Ne riez pas, lecteurs, c'est le texte de la loi reproduit en toutes lettres dans l'*Almanach Whittaker* pour 1885. — O chaste Albion ! comme on te reconnaît bien là !

Le cas où la servante serait enceinte de son maître

lui-même n'est pas prévu; mais tout homme déclaré père d'un enfant naturel peut être aussitôt renvoyé par celui qui l'occupe. Alors, comment pourra-t-il, n'ayant plus de travail, payer les cinq shillings par semaine auxquels la loi le condamne? — La loi ne s'en préoccupe pas, c'est-à-dire qu'elle prive le père de son pain et remplace la position qu'elle lui fait perdre par quelques semaines de prison, puisque ne gagnant rien, il ne peut rien payer. C'est pourquoi, ainsi que je l'ai dit dans un précédent chapitre, l'*accusé*, lorsqu'il est garçon, préfère se marier, quitte à adopter ainsi un rejeton qui lui soit absolument étranger.

La naissance de l'enfant doit être déclarée par le père ou la mère, ou, à leur défaut, par un locataire de la maison, une personne présente à la naissance ou celle qui a la charge de l'enfant.

Cette déclaration doit être faite verbalement, enregistrée et signée dans les quarante-deux jours; mais en payant divers droits on a jusqu'à douze mois, et même davantage, car il est facile de s'arranger avec le *registrar* général.

De même pour le mariage; si vous le contractez sans *licence*, c'est-à-dire sans dispense, cela demande des formalités ennuyeuses, mais ne coûte que 9 shillings et 7 pence.

Il faut, par exemple, que l'un des deux futurs époux fasse au *registrar* du district qu'ils habitent depuis au moins huit jours une solennelle déclaration

écrite que rien n'empêche leur union; si les deux parties demeurent chacune dans un district différent, semblable déclaration doit être faite dans chaque district.

Vingt et un jours plus tard, le *registrar* fournit un certificat de publication et, dans les trois mois qui suivent, le mariage peut avoir lieu.

Mais pour deux livres dix-sept shillings et sept pence on peut se marier en quarante-huit heures.

Le mariage est célébré soit dans la sacristie de l'église, soit dans le bureau du *registrar*, et en présence de deux témoins de l'un ou l'autre sexe, de huit heures du matin à midi... toutes portes ouvertes, afin de donner un semblant de publicité à cet acte.

Ah! c'est bien simple et ne demande pas grand temps! Les deux parties doivent prononcer, l'une après l'autre, ces paroles sacramentelles : « Je déclare solennellement que, moi (le nom), je ne connais aucun empêchement à mon mariage avec (l'autre nom). » Ensuite se tournant vers sa fiancée, le futur dit : « Je prends à témoin les personnes présentes que moi (le nom du fiancé) je vous prends (le nom de la fiancée) pour ma légitime épouse. » La fiancée dit la même chose à son futur en changeant les noms et en remplaçant *épouse* par *mari*... et la farce est jouée!

On remarquera que le mariage est fait en réalité par les conjoints et que le rôle du *registrar* n'est

que passif. Il ne fait, comme l'indique son titre, qu'enregistrer les actes dont il est témoin. Cela manque de solennité !

Quelques mois plus tard peut-être (c'est si fréquent ici !) les deux époux se quitteront pour se remarier chacun de leur côté, souvent sans même demander un divorce, si facile à obtenir.

Quand John Bull, qui n'est pas plus éternel qu'un continental, se décide à mourir, ses biens reviennent à ceux qu'il a institués ses héritiers, car en Angleterre on jouit de la liberté de tester... la seule des libertés anglaises qui ait réellement une utilité.

Le médecin qui l'a soigné est payé en se basant sur le loyer du défunt.

Pour un loyer de 10 à 25 livres, les honoraires doivent être de 2 shillings 6 pence; pour un de 25 à 50 livres, de 3 shillings 6 pence, et ainsi de suite.

En effet, à part quelques célébrités, la médecine n'est pas ici considérée comme un art, mais comme un métier ou plutôt un commerce que la loi a cru devoir tarifer.

Après la mort, la déclaration doit être faite de vive voix et signée dans les cinq jours devant le *registrar* du quartier, soit par un parent du défunt, soit par un voisin.

Un médecin doit constater le décès, et les funérailles ne peuvent avoir lieu sans que le certificat d'enregistrement du décès ait été délivré.

Toutefois, la loi prévoit le cas où, quatorze jours

ou même un an après, on s'apercevrait que cette déclaration n'a pas été faite : dans le premier cas, cela ne cause aucun frais; dans le second, les frais sont considérables. Mais ce dernier est fort rare et ne peut se présenter que pour des marins ou voyageurs.

Les droits de succession ne sont pas très élevés ; les héritiers en ligne directe ont seulement à payer un pour cent, et les donations de mari à femme et réciproquement sont exemptes de droits. Mais, en ligne collatérale, frère, sœur ou leurs descendants sont frappés d'un droit de 3 0/0; oncle, tante ou leurs descendants, 5 0/0; grand-oncle, grand'tante ou leurs descendants, 6 0/0; parents plus éloignés ou étrangers, 10 0/0.

C'est justement en raison de la facilité qu'ont les parents de faire don de leurs biens à qui bon leur semble, que la famille conserve ici le caractère patriarcal qu'on est forcée de lui reconnaître.

Il serait désirable qu'en France, on pût aussi jouir de la liberté de tester à son gré, ce qui empêcherait souvent des iniquités.

VI

LES PRÉTENTIONS DE JOHN BULL

John Bull reproche à Jacques Bonhomme la manie des décorations, cependant tous les Anglais qui se respectent tiennent à honneur de faire partie d'une société religieuse qui les autorise à porter à la boutonnière un ruban bleu.

Ils nous accusent d'aimer les titres ; mais qui d'entre eux n'ajoute à son nom des initiales indiquant qu'il est membre d'une société plus ou moins littéraire ou scientifique, qualification qu'il paye depuis une jusqu'à trois guinées par an. Pour la première somme, John Bull se pare des trois lettres magiques

M. C. P., qui signifient *membre du Collège des Précepteurs*, collège qui n'est, en réalité, qu'une agence de placement où l'on fait passer des examens pour des diplômes élémentaires.

Par exemple, pour deux guinées de plus, John Bull se lance en pleine société scientifique ou artistique, car il peut signer F. R. G. S. ou F. R. A. S. Le premier titre signifie *membre de la Société royale de Géographie*; le second, *membre de la Société royale des Arts*; un troisième, C. E., pris par les plombiers et gaziers, est l'abréviation de *civil engineer* (ingénieur civil !)

Il y a bien de ces honnêtes industriels qui s'intitulent *civil and hot water engineer* (ingénieur civil et d'*eau chaude !*).

D'autre part, j'ai vu un marchand de viande de cheval bouillie, pour la nourriture des chats, s'affubler du titre pompeux de *fournisseur de viande pour les chats des fidèles sujets de Sa Majesté Britannique*. La petite voiture à bras sur laquelle se trouve cette inscription en lettres d'or, — surmontée des armes royales, s'il vous plaît ! — se promène chaque jour dans le West-End.

Bientôt, sans doute, nous en verrons une autre traînée par un cheval de race pour les chats de l'aristocratie qui auront eu l'honneur d'être présentés à la reine ! Les affiches de Millie-Christine, la négresse double qui fit jadis tant courir Paris, portent bien qu'elle est sous le patronage de Sa Majesté !

Un autre *cat's meatman* (marchand de viande pour les chats) fait suivre son nom du titre de *Feline Doctor* (médecin de la race féline !).

Récemment, un chiffonnier, qui est en même temps un de ces marchands de vieux os et de vieilles graisses dont les magasins empestent la capitale, adressait à tout son quartier une circulaire où j'ai relevé entre autres, après des remerciements pour le bienveillant patronage que ses amis et clients lui ont accordé, l'annonce qu'il *nettoie les familles* toutes les semaines ou tous les quinze jours ! *(Families cleaned weekly or fortnightly.)* Ce qui veut dire qu'il va dans chaque maison recueillir les chiffons, os et graisses !

Les Anglais nous reprochent toujours nos lieux d'aisances, mais ils oublient constamment leurs *dust-holes*, infects fumiers que l'on conserve pendant des semaines en attendant que la paroisse les fasse vider !

VII

LES MOEURS

Virtus post nummos.

Les infâmes pamphlétaires qui foisonnent en Angleterre ont dit que toutes nos femmes étaient laides et jaunes comme des citrons, et qu'on en trouverait difficilement d'honnêtes.

Une aussi odieuse insinuation ne mérite point de réponse.

Je ne m'amuserai donc pas à essayer de démontrer (ce qui serait bête et méchant) que si les pianos se rencontrent en aussi grand nombre dans les maisons anglaises, c'est que les mâchoires britanniques fournissent des touches en quantité suffisante.

Je ne dirai pas non plus qu'ici tout est faux dans la toilette des femmes... que les pieds seuls sont, hélas ! vrais, et que si les Anglaises n'insistent pas pour le percement du Tunnel sous la Manche, ce n'est point parce qu'elles ne craignent pas le mal de mer, mais bien plutôt parce qu'elles savent pouvoir au besoin opérer le miracle du Christ et traverser la Manche dans leurs escarpins !

Je pourrais m'écrier : « Quels bateaux ! mes amis, que ces chaussures britanniques qui déforment les pieds de grandeur et de forme régulières ! » Je ne dirai rien de tout cela ! Mais je dois constater que, dès qu'un gentleman anglais voit un petit pied de femme dans un omnibus, il s'empresse de s'assurer du bout de sa canne si ce pied est étranglé à la chinoise dans une bottine trop étroite ou si, au contraire, il est à son aise en son fourreau de cuir. Dans ce dernier cas, l'Anglais est absolument certain que sa voisine n'est pas une compatriote.

Mais, m'objecterez-vous, les Anglaises ont une réputation de beauté !

Oui, tête de poupée et corps *item!* La belle femme que vous rencontrez en Angleterre est ou Irlandaise ou du pays de Galles, mais pas Anglaise !

Il va sans dire que je ne parle point ici de l'aristocratie dont le sang est mêlé et qui, par conséquent, ne peut être classée dans une race plutôt que dans l'autre.

Ah ! si nous attaquons la question des mœurs, il

faudra gazer, beaucoup gazer... et encore peut-être me sera-t-il difficile d'atteindre la lourde tâche que m'impose ma volonté de dire, comme au tribunal, la vérité et rien que la vérité.

La facilité du mariage est l'une des principales causes du développement de la prostitution, surtout parmi la classe ouvrière pauvre.

Dans l'*East-End* de Londres, filles et gamins de douze ans courtisent. A quatorze et quinze ans, les garçons ont leur *young lady* (jeune dame) pour le bon motif, et se marient à seize ans !

Voici un tableau que fait un clergyman du quartier.

Un garçon de seize ans épouse une fille de quinze ans et, le soir de la noce, la femme avait un œil au beurre noir et... lâchait son mari. Un de ces gamins qui accompagnent les voitures de distribution des colis est un homme marié ; un apprenti d'imprimerie est père de famille, trois enfants, et il n'a que dix-huit ans. Du reste, il n'est pas le seul dans l'imprimerie : il a trois confrères apprentis et mariés ! Le plus âgé, dix-neuf ans, deux enfants, reçoit 13 shillings par semaine ; le suivant, dix-huit ans, deux ans d'apprentissage à finir, deux enfants, 12 shillings par semaine ; un autre, seize ans, un enfant de six mois, une femme naturellement, et 10 shillings par semaine.

Qu'on ne croie pas que ces ménages sont heureux !

Généralement, au bout de quelques années, à la suite d'une dispute quelconque avec accompagnement de coups, les mariés se quittent. Tantôt, c'est la femme qui abandonne son mari et ses moutards, tantôt c'est le mari qui plante là sa petite famille... et la police court après, mais le plus souvent sans succès.

Les scènes de pugilat sont si fréquentes dans les ménages anglais que, pour renseigner les maris sur les peines qu'ils peuvent encourir en assommant leurs épouses (ce qui est depuis longtemps passé dans les mœurs britanniques), M. Henry Romeike a publié, en avril 1884, chez l'éditeur Baker un curieux manuel : *le Manuel des maris qui battent leurs femmes* (WIFE BEATER'S MANUAL). *Guide pour les corrections matrimoniales, avec une liste des prix correspondants.* Ce livre est dédié au baron Henry de Worms, membre du Parlement.

Je reproduis le tarif des plus remarquables de ces *connubial corrections*, tarifs qui, presque tous très équitables, ont été empruntés aux comptes rendus judiciaires des différents journaux par M. Romeike qui fait suivre chaque extrait d'un renvoi détaillé, nom du coupable, date du délit, juridiction, etc.

On ne peut donc réfuter ses assertions.

Deux shillings et six pence (3 fr. 10 c.) : Jeter les pincettes à la tête de sa femme.

Cinq shillings (6 fr. 25 c.) : Frapper sa femme sur la tête avec un morceau de bois ; — battre sa femme,

un jour de Derby, après deux mois de mariage.

Dix shillings (12 fr. 50 c.) : Battre sa femme plusieurs fois — *(combien de fois ?* demande M. Romeike) ; — donner des coups de pied en pleine poitrine et arracher les cheveux ; — serrer violemment le cou et jeter contre le lit ; — pousser sa femme trois fois sur le feu et lui brûler la main.

Une livre (25 francs) : Un œil poché ; — avoir cherché à scier le cou de sa maîtresse ; — avoir donné des coups de tête en pleine poitrine ; — avoir jeté une tasse de thé à la figure de sa femme après l'avoir gifflée ; — avoir vidé un seau d'eau sale sur la tête de sa femme ; — coups de poing sur la tête ; — coups de pied sur la bouche.

Deux livres (50 francs) : Deux yeux pochés ; — blessures à la tête avec une cruche ; — coups de pied ; — coups avec des pincettes.

Trois livres (75 francs) : Coups de pied entraînant incapacité de travail.

Cinq livres (125 francs) : Coups de poing sur le nez ; — avoir jeté de l'eau bouillante sur la tête de sa femme.

Pour le payement de ces diverses amendes, des clubs se sont formés afin d'assurer leurs membres, à l'aide d'une légère cotisation hebdomadaire, contre les condamnations qui pourraient ainsi leur être infligées. Je vous laisse à penser si les maris qui font partie de ces sociétés usent largement de la facilité qu'elles leur procurent.

Toutefois, si les coups sont trop sérieux, le châtiment est plus sévère.

Quatorze jours de prison : Coups de poing en pleine figure, blessures graves.

Un mois de prison : Œil poché avec des pincettes ; — avoir cogné la tête de sa femme contre une cheminée ; — avoir presque étranglé sa femme ; — lui avoir arraché une moitié d'oreille ; — coups de pied.

Un mois de prison avec travaux forcés : « Jeremiah Ahern a renversé sa femme, lui a donné des coups de pied en pleine figure et pleine poitrine, l'a frappée sur la tête avec une chaise jusqu'à ce que cette chaise ait été brisée en morceaux. » *(Cork Examiner du 1er novembre 1883.)*

« Edouard Preston a tiré sa femme par les cheveux hors du lit et lui a donné des coups de pied dans la figure. » *(West London Examiner, 24 novembre 1883.)*

« Charles Hickmore a donné un coup très violent sur le front de sa femme, l'a tirée par la jambe pour la faire tomber avec un baby dans ses bras, et l'a battue. » *(Sussex Daily News du 12 décembre 1883.)*

« Patrick Toomey a rossé sa femme et essayé de couper son enfant en quatre morceaux. » *(Daily Chronicle du 1er janvier 1884.)*

Trois mois de prison : « William Edwards a renversé sa femme, lui a donné un coup de couteau dans la tête, lui a poché les yeux ; avait antérieurement brisé un doigt à la main droite de sa femme. » *(Midland Echo de Birmingham du 26 décembre 1883.)*

Quatre mois : Avoir tiré sa femme par les cheveux et lui avoir cassé deux dents ; — avoir brisé le bras de sa femme avec les pincettes.

Six mois : Coups de couteau dans la figure ; — avoir battu sa femme avec une lampe, lui avoir cassé un bras et lui avoir donné des coups de pied ; — avoir battu sa femme, lui avoir arraché ses vêtements et l'avoir accablée de coups de pied. (Les juges ont regretté que la loi ne permît pas une peine plus forte. — Et nous aussi, ajoute avec raison M. Romeike.)

Un an de travaux forcés : Avoir jeté du vitriol au visage de sa maîtresse et lui avoir brûlé un œil.

Cinq ans de travaux forcés : Avoir cherché à tuer sa femme en lui donnant dix coups de marteau sur la tête.

C'est une assez jolie nomenclature.

Veut-on avoir une idée de la vie d'intérieur dans certaines familles du bas peuple?

Sans vous parler d'un Irlandais condamné le 5 janvier 1885, par la cour de Westminster, à deux mois de travaux forcés pour avoir assommé sa mère qui a elle-même déclaré au juge *qu'il partageait son lit,* ce à quoi le magistrat stupéfait n'a trouvé qu'une réponse: « C'est dégoûtant ! », il me sera bien facile de démontrer toute l'abjection des mœurs de ces êtres qui, dit Max O' Rell dans *John Bull et son île,* se livrent à de la pure *chiennerie!*

Je ne sais si l'expression, quoique émanant d'un

fin lettré, est absolument française, mais elle est parfaitement juste.

Vous dirai-je, ô lecteur, que dans une seule chambre, qui contient souvent toute une famille de six personnes, les parents donnent à leurs enfants les plus pernicieux exemples non seulement d'ivrognerie, mais encore de débauche?

Vous dirai-je que, dans presque tous les ménages anglais, la matinée du dimanche est consacrée à Dieu, l'après-midi à Vénus et la soirée à Bacchus?

Ceux qui ont passé quelque temps en Angleterre l'ont entendu dire, s'ils n'en ont été témoins.

Ces mœurs donnent lieu aux plus bizarres procès.

La police correctionnelle en France a quelquefois de curieuses et comiques affaires à juger; mais jamais, je crois, il ne se présenta dans notre pays un cas aussi drôle et à la fois aussi triste que celui qui fut soumis, en novembre 1884, au magistrat d'un des quartiers de Londres.

Un nommé John Sullivan, âgé de trente ans, poursuivait pour l'avoir battu, un sieur Charles Clark.

Rien de plus amusant que l'interrogatoire du juge et les réponses qui y furent faites; jugez-en plutôt:

LE PLAIGNANT. — Charles Clark est entré violemment dans ma chambre à coucher, m'a tiré hors du lit et m'a frappé brutalement.

LE JUGE. — Pour quelle raison?

LE PLAIGNANT. — Je n'en sais rien.

LE JUGE. — Il faut cependant bien qu'il y ait eu un motif quelconque?

LE PLAIGNANT, naïvement. — C'est sans doute parce que je vis avec sa femme...

LE JUGE. — Je pensais bien qu'il devait y avoir une raison. Où était la femme du prévenu?

LE PLAIGNANT. — Avec moi.

LE JUGE. — Dans la chambre?

LE PLAIGNANT, plus naïvement encore. — Oui, dans mon lit!

LE JUGE, stupéfait. — Et vous osez vous étonner que le mari vous ait battu?

LE PRÉVENU, intervenant vivement. — Mais, mon juge, il est marié aussi!

LE JUGE, au plaignant. — Qu'est-ce que vous avez fait de votre femme?

LE PLAIGNANT. — Elle m'a quitté pour vivre avec un de ses beaux-fils!

LE JUGE, à part, levant les mains au ciel. — Quelles mœurs!!!

LE PRÉVENU. — Ma femme m'a abandonné pour aller avec le plaignant et j'ai gardé les enfants en faisant tout mon possible pour eux. Il y a quelques jours, elle est revenue implorer son pardon. Je l'ai reprise, mais peu après le plaignant me l'a enlevée de nouveau. Cela m'a tellement désespéré que je me suis rendu chez lui, où je l'ai trouvé au lit avec ma femme. Et alors, dame! j'ai tapé!

LE JUGE. — Il m'est impossible d'ajouter foi à des

choses si scandaleuses. Aussi, prévenu, tenez-vous désormais tranquille si vous ne voulez aller en prison.

LE PRÉVENU. — Cependant ma femme m'a abandonné... et j'ai la charge des enfants... que dois-je faire ?

LE JUGE. — Je n'y puis rien.

LE PLAIGNANT, au comble de l'ébahissement. — Dites donc, monsieur le juge, est-ce que c'est tout ce que vous allez faire ?

LE JUGE. — Oui, car tout ce que vous venez de raconter me prouve que cette affaire est d'une immoralité révoltante.

Le plaignant et le prévenu, quittant le tribunal : « Quelle justice ! »

Mais si le contraire arrive, c'est-à-dire si au lieu de la femme désertant le toit conjugal en abandonnant les enfants à la charge du mari, c'est celui-ci qui, fatigué des sottises et de l'ivrognerie de sa femme, lâche son ménage et ses moutards... la police anglaise le poursuit, le traque et offre une récompense, pas honnête par exemple, à celui ou celle qui le livrera à la *justice* de son pays.

Et les femmes et les enfants peuvent se faire recueillir par le plus prochain *workhouse,* maison de refuge où tout citoyen ou citoyenne peut demander asile, à la condition d'y travailler *très dur* pour y gagner juste de quoi ne pas mourir d'inanition !

Le mari ne peut y entrer sans sa femme, ni celle-ci sans son mari, à moins que, comme dans le cas que je

viens de citer, ce mari n'ait abandonné leur foyer *(home)* et ne soit poursuivi par la police.

Voici un fait cité à ce sujet en 1884 par un journal de Londres; on ne pourra donc taxer ce récit d'exagération ou d'anglophobie.

« Les Anglais combattent la question sociale en permanence chez eux, par l'opération des workhouses. Ce sont des établissements de charité publique dans lesquels a le droit d'aller demander un asile tout citoyen ou citoyenne qui ne peut pas mieux faire. Ces maisons sont fort loin d'être des modèles d'économie, puisque, d'après une statistique connue, les pauvres ne profitent que de cinquante-deux pour cent des sommes qui leur sont allouées par la charité aussi légale que forcée des contribuables. Mais les quarante-huit pour cent qui sont absorbés par les employés des workhouses ne sont pas les seules extravagances que se permettent les administrateurs de cette assistance publique.

» Mardi, Thomas Mac Manus, un tailleur, comparaissait devant le magistrat de police de Bow Street, cité par les administrateurs des pauvres, pour avoir laissé sa femme à la charge de la paroisse. Le malheureux a raconté au magistrat l'histoire suivante : Ma femme était très malade, j'avais très peu d'ouvrage, j'ai demandé son admission au workhouse, mais on n'a voulu me l'accorder qu'autant que j'y entrerais avec elle. Je ne m'y suis décidé qu'après avoir épuisé mes dernières ressources, c'est-à-dire vendu le peu de meu-

bles que je possédais. Après être resté quelque temps au workhouse, ma femme n'allant pas mieux, je demandai aux autorités à sortir pour chercher de l'ouvrage. On me l'accorda, je sortis et trouvai de l'ouvrage juste pour me suffire à moi-même bien petitement. Aujourd'hui, les gardiens des pauvres me reprochent de ne pas être rentré au workouse où ils auraient été obligés de me nourrir à ne rien faire, aux dépens des contribuables. J'ai voulu travailler, ne pas rester à la charge du public et on m'en fait un crime.

» — C'est la règle, a répliqué l'avocat des gardiens des pauvres.

» — Eh bien ! cette règle est immorale, inique et ridicule, a eu le courage de dire le magistrat, M. Vaughan, et il a acquitté le pauvre Thomas Mac Manus, ayant eu la preuve de la véracité absolue de son récit.

» Vous croyez peut-être qu'on va changer cette règle inepte. Ah ! bien, ouiche !

» Il y a longtemps que cela se pratique ainsi, et dans cent ans ce sera encore absolument la même chose ! »

Je ne suis pas du tout de l'avis de l'auteur des lignes que je viens de citer : la démocratie, qui fait chaque jour de nouveaux progrès, finira par l'emporter sur l'aristocratie et inaugurera bientôt une ère de progrès et de liberté.

J'ai déjà traité dans un chapitre précédent cette importante question agitée jadis par Montalembert.

Aucune ville au monde ne contient plus de prosti-

tuées que Londres, et le système d'internement dans des maisons spéciales n'existant pas dans la métropole britannique, ses grandes artères sont jour et nuit encombrées de promeneuses aux abois.

Ne faut-il pas que la mère de famille, dont le mari est sans ouvrage ou ne gagne pas suffisamment pour entretenir son ménage d'une façon *respectable*, supplée à ce manque de ressources ?

Et avec quoi vivrait et s'habillerait la jeune ouvrière qui, gagnant de 6 à 8 shillings (7 fr. 50 à 10 francs) par semaine dans les ateliers de couture, aspire à passer pour une lady et doit porter une toilette élégante et des gants de peau ?

Ah ! que l'ambition des gants a fait de victimes ! Combien de jeunes Anglaises n'ont pu résister à l'aspect d'une paire d'étuis en chevreau, pour le seul bonheur d'y emprisonner leurs *petites* menottes ! (Lisez *battoirs !*)

Les horizontales les plus à la mode se rendent, chaque soir, dans les restaurants renommés de Coventry Street et d'Haymarket ou dans les maisons de rendez-vous de Jermyn Street.

Partout ailleurs, la Phryné la plus élégante côtoie l'ouvrière sans ouvrage et forcée de chercher dans le vice l'amer pain quotidien; l'hétaïre à l'affût se heurte, chose horrible à dire ! à la femme mariée dont l'époux s'enivre, et qui, afin de nourrir ses enfants, est contrainte, du mercredi au samedi, de gagner à tout prix quelques pièces de monnaie !

A côté de ces femmes, nous voyons la fillette mariée trop jeune et qui, ayant planté là le gamin de ses rêves, cherche un oubli dans le vice quotidien ; la drôlesse qui, dès treize ans (le plus souvent dans un but de chantage), cherche à attirer quelque vieux blasé ; la fille de vingt-cinq à trente ans qui, plâtrée à outrance, pose pour la gamine, grâce à des jupons courts et se fait remarquer par ses agaceries hors d'âge ; l'ivrognesse qui, pour un verre de *gin*, entraîne le soldat ou le décrotteur.

Si vous parlez à un Anglais, qui se respecte, de Leicester Square ou du Soho, vous le verrez pousser un « oh ! » des plus significatifs, le plus souvent suivi d'un « shocking ! » qui vous prouvera qu'il considère ces deux noms comme synonymes de *dépravation*, et cependant le Strand est infiniment plus dégoûtant à tous les points de vue que ce pauvre quartier français dont on dit tant de mal.

Si, par exemple, vous vous aventurez du côté de King's Cross, ou bien au delà du pont de Westminster, dès que le gaz est allumé, vous ne pouvez faire un pas sans être arrêté au passage par de vieilles édentées ou de jeunes impudiques plus ou moins déguenillées.

Les oripeaux du fripier couvrent les épaules décharnées des Aspasies du ruisseau, après avoir fait l'ornement des vierges folles de l'Aquarium ou des restaurants à la mode.

A Londres, les vêtements passent souvent sur le

corps de vingt personnes de différentes classes de la société, avant de couvrir le squelette vivant des pauvres diables de New-Cut ou de Whitechapel.

A Leicester Square, de même que dans Regent Street, Piccadilly et Waterloo Place, les prostituées françaises sont aussi nombreuses que les pavés, — vous diront les pudiques fils d'Albion qui viennent y chercher un plaisir défendu et souvent dangereux.

C'est faux, archi-faux! Et les rapports de police prouvent, au contraire, que presque toutes les créatures qui se parent du titre de Françaises sont ou Belges ou Allemandes, mais cela flatte l'amour-*propre* (?) des gentlemen anglais de se figurer posséder pour uninstant une de ces sémillantes Parisiennes dont on leur a tant vanté les charmes... et cette illusion leur est douce.

Aussi, quel désenchantement pour eux lorsqu'ils sont tombés sur une Gretchen quelconque, ou que l'ange déchu, au lieu de parler avec le grasseyement naturel et les charmantes mignardises qui vont si bien aux sveltes filles de Paris, leur crie, entre deux baisers, un ronflant *Gott feurdom*, ou un retentissant « Savez-vous ? »

Il n'y a, en vérité, que des Anglo-Saxons pour commettre de telles méprises!

Et que de fois j'ai entendu ces dépravées se plaindre d'une brutalité passionnelle comparable à celle des animaux, sauvagerie qui leur fait payer si cher l'or britannique!

C'est, en vérité, bien le cas de dire avec Max O'Rell : *Chiennerie* pure!

Arrivons à l'amour chaste.

Y en a-t-il réellement en Angleterre? Bien peu, certainement.

Cette délicieuse flirtation, dont on vante tant la chasteté, est fort souvent plus attentatoire à la vertu qu'on ne le pense généralement.

La jeune Anglaise n'est plus réservée que la Française que parce que, chez elle, l'intérêt et la raison priment le cœur; elle avoue elle-même que la seule chose qui mette un frein à son ardeur est la crainte des suites d'un faux pas.

Sur l'herbe glissante des parcs, les chutes sont évidemment plus fréquentes que sur les tapis des salons; et c'est là qu'il faut voir cette aimable flirtation... qui, grâce à la promiscuité, cesse souvent d'être chaste. Mais ce n'est pas la faute des charmants jeunes gens qui, à l'ombre des grands arbres, s'initient aux doux mystères..... C'est la faute de la reine!

En effet, ô pudibonds Anglais, pourquoi ne fermez-vous pas, dès le soleil couchant, tous vos parcs qui ne sont que de monstrueux lupanars en plein vent qu'un homme ne peut traverser, dès qu'il fait sombre, sans avoir à lutter contre les poursuites acharnées de misérables créatures mourantes de faim.

Et c'est au milieu de ces victimes de votre civilisation affamante que vos filles viennent aux bras de

leurs *sweethearts* (chéris) chercher sur un banc une petite place pour *flirter!* Et vous voudriez que l'exemple ne soit pas contagieux! Allons donc!

Ne niez pas! Ce à quoi aucune de nos lois n'a pensé en raison de la rareté du cas, les vôtres l'ont prévu, comme un fait naturel et ordinaire: je veux parler de la rupture entre fiancés *(breach of promise)*.

Vos juges condamnent impitoyablement à des dommages-intérêts énormes les pauvres diables qui, pour un motif ou l'autre, ont renoncé à enchaîner leur existence à l'une des filles d'Albion. On vante la moralité de cette loi; eh bien, je déclare qu'au contraire elle excite au chantage et prouve l'immoralité de celles qui y ont recours.

En effet, si au lieu de l'homme c'est la femme qui trahit ses serments, l'abandonné doit dévorer ses larmes en silence; tandis que si, au contraire, ainsi que je l'ai dit plus haut, c'est lui qui renonce à épouser sa Dulcinée, celle-ci en profite pour battre monnaie aux dépens du volage.

Et les braves magistrats, comprenant que si les doux moments de *flirtation* n'ont produit aucun résultat apparent, le *capital* de la postulante n'en est certainement pas moins endommagé, s'empressent de condamner l'heureux amant à fournir à la délaissée une dot suffisante pour lui permettre de trouver cette fois un vrai mari peu scrupuleux et préférant les larges routes semées de livres sterling aux étroits sentiers bordés d'épines.

Cela est rare en France, mais se voit ici tous les jours.

Et Dieu seul sait combien de drôlesses abusent de cette loi immorale pour se faire donner une dot ou assurer des rentes !

Mais celles qui se trouvent mères, celles que, comme dit La Fontaine, « l'occasion, l'herbe tendre » a mises à mal, ont du moins ici — ce que j'approuve absolument ! — les moyens de se faire aider, pour élever leurs enfants, par celui qu'elles accusent d'en être le père.

Cependant, là encore, comme dans toute la jurisprudence anglaise, il y a une lacune, car telle femme ayant plusieurs amants peut accuser, à tort ou à raison, le plus riche d'entre eux d'être le père de son enfant. Cela se présente fréquemment et la loi, impuissante, ne peut que condamner l'accusé à payer pour le bébé cinq shillings (6 fr. 25 c.) par semaine, jusqu'à ce qu'il soit en âge de travailler.

VIII

L'HUMANITÉ DES ANGLAIS

La presse britannique ne cesse de vanter l'humanité des Anglais et de nous accuser d'une cruauté inouïe à l'égard de ces pauvres Chinois dont nos soldats coupent la queue, leur plus bel ornement.

Voyons un peu ce qu'est cette humanité anglaise dont on parle tant.

Comme par humanité on entend ici la protection des animaux depuis l'homme jusqu'à l'insecte, je dois reconnaître que beaucoup d'Anglais, se faisant une joie d'engraisser, comme saint Labre, une multitude de parasites de l'homme : puces, poux et

autres, on ne peut les accuser d'inhumanité envers ces insectes!

Elle n'était pas inhumaine non plus, cette grande dame qui, lors du départ pour l'Amérique du gigantesque éléphant Jumbo, lui envoya du champagne, des biscuits et diverses autres provisions du même genre!

Pas davantage inhumain, ce lord qui, dans un instant de sensibilité causée sans doute par un excès de table, expédiait à Alice, la femelle de Jumbo, cent mètres de tulle noir pour s'envelopper le corps, afin de porter le deuil de son époux!

Et ces enthousiastes qui, récemment, emplissaient les colonnes des journaux de leurs histoires sur la race canine, parce qu'un chien blessé ayant accompagné jadis son maître à l'hôpital de Charing Cross, avait eu l'idée géniale de s'y faire soigner!

Très humains encore, ces braves gens qui laissent crever de faim leurs compatriotes dans la rue, et envoient des sommes d'argent pour fonder un hôpital, en Égypte, à la mémoire du général Gordon!

Et ces naïfs qui, pour abolir l'esclavage dans les régions les plus lointaines, au lieu de regarder autour d'eux, font partie de sociétés anti-esclavagistes!

L'humanité britannique n'est qu'un mythe, une dérision!

En effet, sont-ils assez humains ces Anglais soi-disant civilisés, qui, au Soudan, pensaient massacrer

des sauvages sans défense, comme en Chine ils avaient, lors de la guerre de l'opium, égorgé tous les malheureux qui refusaient leur lent poison ?

Sont-ils assez humains, ces généraux qui mettaient à prix la tête de notre compatriote Olivier Pain, soupçonné par eux de servir le Madhi ?

Ont-ils la plus pâle teinte d'humanité, ces barbares qui chassent, la baïonnette dans les reins, les pauvres Irlandais de leurs masures en ruines ?

Est-ce que cette institution des *workhouses*, sorte de prison dégradante réservée aux honnêtes gens, est une œuvre d'humanité, lorsque tant de misérables préfèrent coucher dans la rue et souffrir de la faim plutôt que d'y solliciter une humiliante hospitalité ?

Sont-ce des sociétés humanitaires, ces multiples associations charitables qui, la plupart, reçoivent beaucoup et donnent fort peu, les chiffres des frais de bureau et du personnel atteignant presque celui des recettes ?

Quand un peuple possède des institutions aussi exécrables que celles de l'Angleterre, il n'a pas le droit d'élever la voix pour protester contre les actes des peuples civilisés.

Il devrait commencer par se civiliser lui-même !

IX

LE TRAMP.

Il est sept heures du soir et la nuit approche. Regardez là-bas, sur la grand'route, cet homme qui s'achemine vers la ville.

Ses vêtements sont usés et poussiéreux, presque déguenillés ; le soleil et la pluie les ont teintés de nuances bizarres ; ils gardent encore par endroits leurs véritables couleurs, derniers indices de la beauté d'un costume qui fut neuf et que portait jadis un plus heureux mortel.

Sa démarche lente et pénible indique le pauvre voyageur qui a déjà parcouru bien des kilomètres

durant le jour. Son regard inquiet semble dévorer l'espace qui le sépare de la ville, et les efforts qu'il fait à chaque pas pour précipiter sa marche vous laissent deviner qu'il aspire à l'heure du repos.

Hélas ! il lui reste encore plus de huit kilomètres à parcourir et moins de deux heures pour les achever. Heureux encore si le peu de forces qui lui restent lui permet d'accomplir sa tâche et d'arriver à temps au workhouse si désiré !

Cet homme, c'est un *tramp*.

Les *tramps*, en Angleterre, forment une classe particulière de la société. Ces hommes sans aveu, sans asile, sans profession, sont des vagabonds qui vivent exclusivement de cette existence.

On rencontre quelquefois parmi eux des gens que les revers ou l'infortune ont jetés dans cette voie. Ils n'y sont que d'une façon temporaire et attendent qu'une occasion imprévue leur rende la tranquillité et la situation d'autrefois. Leur visage amaigri par la souffrance et les privations garde encore un reste de dignité qu'il est impossible de découvrir chez les autres tramps ; mais ceux-là forment l'infime minorité.

Dès neuf heures, tous ces malheureux se pressent en file contre la porte grillée du workhouse. Une espèce de cerbère leur entr'ouvre la porte, il les examine, l'un après l'autre, de la tête aux pieds, et malheur à celui qui aura caché dans ses vêtements les quelques sous mendiés par lui dans la journée et sur

lesquels il comptait pour son déjeuner du lendemain. Le cerbère le chasse en lui criant d'une voix rude qu'on ne reçoit pas au workhouse les gens qui ont le moyen de se payer le lodging-house.

Encore sont-ils favorisés du sort, car ceux qui se présentent après neuf heures ont beau implorer la pitié des hôtes, ils doivent coucher dehors ou retourner en arrière, là où ils ont pu remarquer quelque hutte ou quelque meule de foin. Ils pourront y passer la nuit à l'abri, toutefois avec la crainte d'être découverts par le propriétaire qui peut les faire condamner à plusieurs mois de prison pour vagabondage.

Le tramp est entré au workhouse. Par ordre des autorités, il passe dans une salle où il est dépouillé de tous ses vêtements : on les empaquette, on les étiquette, et on les met de côté jusqu'au lendemain matin.

C'est alors que le tramp procède au bain traditionnel ; que ce soit en été ou en hiver, il doit se plonger dans une eau glaciale sous prétexte de propreté et il n'est pas rare de voir de trente à quarante tramps passer dans la même baignoire sans que l'eau ait été changée !

On lui remet alors silencieusement une couverture de laine plus ou moins épaisse pour cacher sa nudité et le protéger contre les rigueurs de la nuit. De draps, il n'en est pas question ; c'est un luxe inconnu au workhouse.

Cinq minutes sont à peine écoulées qu'on lui ap-

porte pour son souper un petit morceau de pain sec ou un bol de gruau bouilli. Rien de plus !

Il peut s'endormir l'esprit tranquille et l'estomac presque vide.

A cinq heures du matin, on le réveille brutalement en lui annonçant la tâche qui lui est imposée pour payer l'hospitalité et le maigre souper de la veille. C'est en général un gros tas de pierres dures et semblables à du granit qu'il doit casser en menus morceaux et jamais il ne peut achever cette besogne en moins de deux heures ; travail dur et pénible qui coûte au novice bien des souffrances et bien des angoisses, tout en lui laissant comme souvenir une dizaine d'empoules d'où le sang jaillit souvent.

D'autres fois, il doit moudre un sac de blé ou couper à la main et en petits morceaux avec un hache-paille plusieurs bottes de foin, ou effilocher avec ses doigts un vieux cordage de navire tout goudronné.

Quand la besogne est terminée, on lui remet un petit morceau de pain sec et on le jette à la porte, car le tramp ne peut passer qu'une seule nuit dans la même ville.

Le malheureux tramp recommence sa vie aventureuse jusqu'au moment où, l'hiver arrivé, il commettra volontairement un délit pour se faire accorder aux frais de l'État le logement et la nourriture des prisonniers. C'est ainsi qu'il passera à l'abri les six mois de la mauvaise saison.

Quelle différence entre cette pseudo-charité anglaise et nos asiles de nuit ou les billets de logement que les maires délivrent à nos ouvriers voyageurs !

Et nous ne saurions considérer les tramps comme de vulgaires vagabonds, puisqu'en Angleterre ils sont tolérés et, comme on le voit, assistés dans une certaine mesure par le gouvernement.

J'allais oublier la femme tramp qui subit le même sort que l'homme, avec cette seule différence qu'au workhouse elle est séparée du tramp.

X

L'IVROGNERIE DANS LE ROYAUME-UNI

J'ai dit dans un autre chapitre que l'ivrognerie, abrutissant le peuple, fait partie du système actuel de gouvernement de l'Angleterre. C'est épouvantable, mais vrai.

Je le prouve, empruntant mes renseignements à l'excellent *Annuaire-Hamonet*.

Depuis 1851, le chiffre des arrestations faites pour scandale dans l'ivresse a constamment progressé dans les trois royaumes, non d'après l'accroissement de la population, mais dans une mesure positivement effrayante et qui prouve que, si le gouvernement

ferme volontairement les yeux devant un tel état de choses, c'est qu'il y trouve son intérêt.

En 1851, on avait arrêté, en Angleterre, 70,097 ivrognes, dont 44,520 hommes et 27,797 femmes; en 1876, on en a ramassé 104,174, dont 36,880 femmes.

En Irlande, le chiffre a progressé en vingt-cinq ans, de 3,046 à 8,871; en Écosse, de 27,643 à 58,630, dont 18,452 femmes.

Ainsi qu'on le voit, pour la verte Érin le chiffre a presque triplé, tandis que pour l'Écosse il n'a que doublé, et qu'il n'a augmenté que d'un tiers pour l'Angleterre.

Cela tient à ce que l'Irlande est plus à craindre pour le gouvernement que ne l'est l'Écosse, qui, cependant, manifeste parfois des velléités d'indépendance: de là, le sensible accroissement du chiffre d'ivrognes que l'on remarque.

Est-ce toutefois à dire que cette statistique donne le nombre exact des ivrognes? Non, mais seulement celui des pauvres diables qui, dans l'ivresse, font du scandale et obligent la police à les arrêter; il y en a à peine dans ce cas un sur dix.

Les villes manufacturières et les ports fournissent, bien entendu, après la capitale, le plus gros contingent.

Liverpool avait eu 20,551 arrestations en 1876, chiffre relativement plus élevé que celui de Londres. A Manchester, ville noire et triste à l'excès, la pro-

gression a été, en vingt-cinq ans, de 787 à 9,702, parmi lesquels les femmes figurent pour 26 0/0; il convient d'ajouter que le peuple de Manchester est réputé pour avoir des opinions politiques très avancées.

Glasgow passe toutefois pour être la ville la plus désordonnée du Royaume-Uni, car elle figure pour 36,682 dans le chiffre écossais de 58,630.

XI

L'ARMÉE DU SALUT

Voici, sur l'Armée du Salut, dont j'ai déjà parlé, quelques renseignements officiels :

Selon son rapport pour l'année 1884, l'armée du Salut comprend 910 corps d'armée; savoir : 637 dans le Royaume-Uni, 8 en France, 7 en Suisse, 4 en Suède, 50 aux États-Unis, 5 en Californie, 71 au Canada, 14 aux Indes, 77 en Australie, 23 en Nouvelle-Zélande, 3 en Tasmanie et 11 au cap de Bonne-Espérance.

L'armée des jeunes soldats *(little soldiers' army)* renferme 444 corps qui ont eu, pendant l'année, 933

meetings, auxquels 41,688 jeunes personnes des deux sexes furent présentes. Les oficiers sont au nombre de 1,147 dans le Royaume-Uni, de 688 à l'étranger, sans compter 14 majors, 29 aides de camp et 37 officiers supérieurs. Il y a 140 employés au quartier général, 11 dans les dépôts et 58 à l'imprimerie.

Dans les casernes destinées aux enfants de troupe, on compte 188 *cadets* dirigés par vingt sergents-instructeurs. Des garnisons permanentes occupent 303 villages dans le Royaume-Uni, plus de cent où l'on envoie de temps en temps un régiment, et 570 à l'étranger.

Un résumé du compte rendu des finances, apuré par MM. J. Beddon et fils, agents-comptables, établit que le revenu annuel s'élève à 1,866,648 francs 10 centimes. Tous frais payés, il reste une balance de 11,206 francs 25 centimes. Les transactions commerciales de l'année ont réalisé un profit net de 169,571 francs 10 centimes qui a suffi à couvrir les dépenses du quartier général. Pour amasser des fonds, l'Armée du Salut vend des instruments de musique, des montres ornées de devises, rappelant aux soldats leurs devoirs et leur Dieu, des boîtes à thé et beaucoup d'articles de ménage, peut-être même des vases nocturnes ornés de l'œil de la Providence, etc.

L'année dernière, le général en chef Booth a acheté 85 casernes.

Une salle de congrès lui a été donnée à Brighton; elle est évaluée à plus de 175,000 francs.

Une dame de Leamington lui a fait un legs de 92, 505 francs.

Dans l'Armée, il est défendu de porter des bijoux, et quand elles s'y engagent, les femmes doivent donner au général tous ceux qu'elles possèdent. Pas bête du tout, le papa Booth ! Il est seulement dommage que le mérite de l'invention ne lui revienne pas et qu'Ignace de Loyola ait eu cette idée plusieurs siècles avant lui ; c'est, du reste, ce qui a commencé la fortune de la Compagnie de Jésus.

On prétend, mais n'ayant pas l'avantage *d'être sauvé* — condition essentielle pour être salvationiste, — que le service religieux se termine par ce qu'ils appellent *seeking for Jesus* (la recherche de Jésus) ! Tout à coup, paraît-il, le gaz s'éteint et toute la congrégation des deux sexes tâtonne à quatre pattes, pour trouver Jésus. — La statistique des naissances nous apprend que l'Armée du Salut fait preuve de vaillance, le nombre des citoyens anglais ayant augmenté considérablement depuis sa création. Il est vrai que, loin de faire vœu de chasteté, les salvationistes mettent, surtout dans sa seconde partie, courageusement en œuvre le conseil de l'Évangile : « Croissez et multipliez ! »

L'une de leurs maximes favorites est : « Pour aller au ciel en mourant, il faut toujours porter un col propre. »

Comme on le voit, ce serait plus bête que dangereux, si le véritable but humanitaire de l'Armée du

Salut n'était de relever le moral des misérables des deux sexes.

Elle semble faire en effet quelque bien, car tous les philanthropes contribuent à la soutenir; du reste, c'est le seul refuge religieux des pauvres, qui ne sont pas admis dans les églises anglicanes, et devaient auparavant se contenter des sermons en plein vent.

Dans un pays aussi religieux que l'Angleterre, c'était, on en conviendra, absolument insuffisant!

XII

LES ANGLAIS JUGÉS PAR EUX-MÊMES

M. Hamonet, qui n'est pas anglophobe, nous donne dans son *Annuaire* des extraits de journaux de Londres qui prouvent l'opinion peu favorable que les Anglais ont d'eux-mêmes et de leurs institutions.

1° SOUS LE RAPPORT COMMERCIAL

(*Extrait du* STANDARD *du* 26 *février* 1880.)

A l'époque dont nous parlons, le commerçant respectable ne tenait aucune marchandise de qualité inférieure, alors même que le consommateur en eût désiré. Les articles d'un usage journalier étaient ce qu'ils avaient la prétention d'être, solides de toutes

parts, et l'ouvrier, comme le patron, mettait de l'amour-propre à les fabriquer. Ils s'efforçaient tous deux à produire de bons articles, tout à la fois par principe et par goût. Nous regrettons d'avoir à dire que ce sentiment s'éteint graduellement. Le travail n'est plus honoré comme il le fut du temps de nos pères. On le considère à peu près comme un mal dont il faut se défaire au plus tôt. Négociants, fabricants, marchands, ouvriers, hommes de peine, tous sont trop portés à mépriser le métier qui les fait vivre, à le regarder uniquement comme un moyen de faire de l'argent, pour ensuite le repousser du pied une fois leur objet accompli ; tandis que le commerçant d'autrefois ne le quittait qu'avec la vie... Sans doute, il existe d'honorables exceptions, mais ne se plaint-on pas universellement d'une chose, que dans ce pays il devient chaque jour plus impossible de se procurer des articles de bonne qualité ? Presque toutes les substances nécessaires à la vie portent témoignage de cette triste vérité. Le thé a perdu sa saveur et le sucre sa douceur. Nos maisons s'élèvent pour tomber. Notre mobilier est fait de bois vert, grossièrement travaillé, mal ajusté. Ni le drap ni le linge ne durent comme autrefois. Quant au vin et à la bière, nous savons tous quel sort les a frappés...

2°. — SOUS LE RAPPORT SOCIAL

(*Extrait du* DAILY TELEGRAPH *du* 6 *février* 1882.)

A Londres, où il y a tant de richesse et de magni-

ficence, où la lividité se cache dans les trous, dans les coins, comme pour se dérober à la vue des splendeurs, les favorisés de la fortune sont prêts quelquefois à oublier les infortunés, et les gens comparativement heureux ignorent le plus souvent qu'il existe ici bas des misérables.

Quand les docks et les quais sont encombrés de cargaisons, quand la circulation dans les rues, la nuit, devient presque impossible par l'encombrement des wagons et des camions chargés de marchandises; quand on voit la fourmilière humaine s'agiter affairée, et que tous les signes du progrès et de la prospérité frappent les regards, il est navrant de penser qu'au milieu de cette ruche industrielle, de cet amas de biens, il existe pourtant des milliers de travailleurs à la recherche d'une occupation, d'un emploi, qu'ils ne sauraient trouver. Dans cette métropole elle-même, où toutes les nuits le vin coule à flots, où les boutiques et les marchés regorgent de fruits et de fleurs, où l'opulence et même la prodigalité s'étalent à tous les regards, il y a une population laborieuse composée de beaucoup d'honnêtes gens, qui se demandent où ils trouveront le denier qui payera le misérable lit sur lequel ils pourront oublier, dans le sommeil, les tortures de la misère. Ces pauvres humains ont à peine les ressources nécessaires pour entretenirla vie, à l'aide d'une nourriture aussi mauvaise qu'insuffisante. Donnons à celui qui étudie la société de cette grande capitale, donnons-lui un con-

seil pour qu'il la voie telle qu'elle est : qu'il tourne autour de ses longues artères, qu'il pénètre dans l'intérieur des rues, qu'il traverse les quartiers comme Bethnal Green, il se croira instantanément transporté dans un autre pays, au milieu d'un monde complètement différent. Des figures pâles, des corps émaciés, couverts de haillons, une misère hideuse et repoussante, voilà ce qui frappera son regard à chaque instant.

Les amateurs de sociologie, devisant au coin du feu, emmitouflés l'hiver dans de chaudes douillettes, nous diront que, suivant la parole du Nazaréen, il y aura toujours des pauvres parmi nous, que le même contraste existe dans toutes les grandes cités. En ce qui regarde les classes pauvres, la position présente de Londres a quelque chose de si anormal, qu'elle demande un remède prompt et efficace, car, tôt ou tard, les privations et le désespoir amèneront une révolte « dont la violence, au dire de Lord Macaulay, sera proportionnée au degré d'injustice qui l'aura produite ».

3°. — SOUS LE RAPPORT DES MŒURS

(*Extrait du* Standard *du* 30 *mai* 1881.)

Le gouvernement va être interpellé ce soir au Parlement sur la question de savoir : 1° s'il a connaissance d'une cause tout récemment portée devant le « County Court » de Sheffield, de laquelle il ressort

qu'un homme a vendu sa femme pour deux pintes de bière, et 2° s'il va prendre des mesures pour détruire dans le public l'impression que la vente de femmes constitue des transactions légitimes.

Tout absurde que paraisse la suggestion, il est reconnu que de pareils cas ne sont pas aussi rares qu'on le suppose généralement. Dans les seuls districts miniers et dans les centres où se fabrique la poterie, il s'est fait au moins cinq ventes de femmes depuis ces quatre dernières années, et sans doute plusieurs autres faits de cette nature sont restés ignorés.

Ceux qui ont étudié le sujet affirment que, parfois, le prix d'une femme ainsi mise aux enchères atteint le chiffre de mille francs, plus un souper; en d'autres circonstances, la vente se fait au prix d'un verre de « gin » avec un petit chien par-dessus le marché, *over the bargain*. Les gens bien informés ajoutent que fréquemment la vente se fait à la criée dans un « public-house », et cela du consentement des deux parties le plus immédiatement intéressées. Quelquefois, pour donner plus de *solennité* à l'événement, la femme est attachée par un licou avant d'être adjugée au plus haut enchérisseur. Ce dernier mode passe pour donner plus de force au marché, car, ce qu'il y a de plus inouï dans ces révoltantes transactions, c'est que le vendeur, l'être vendu et l'acheteur croient fermement tous trois qu'ils accomplissent un acte strictement légal de divorce et de remariage...

(*Extrait du* DAILY TELEGRAPH *du* 20 *octobre* 1882.)

« L'évêque de Chester, président une conférence, fait cet aveu, que dans le cas d'une maison pénitentiaire, celle de Highgate, ce refuge, établi, il y a 25 ans, pour les *femmes* tombées, s'est transformé dix ans plus tard en un refuge pour les *filles* tombées, et qu'aujourd'hui, ce même lieu n'est plus seulement pour femmes ou pour filles, mais pour les *enfants* tombées avant l'âge. Le digne prélat termine ses réflexions par ces paroles : « L'augmenta-
» tion du nombre de filles se livrant à la prostitution
» devient effrayant, et la condition des enfants ainsi
» abandonnées est une honte pour la nation. »

Ce dernier aveu corrobore mes descriptions et celles de l'auteur de *London at Midnight*, dont le lecteur trouvera quelques extraits au chapitre de *Londres la nuit.*

Les écrivassiers anglais qui ont, sous le voile de de l'anonyme, publié des pamphlets contre nous, se sont tous servis d'extraits de journaux recueillis à grand'peine. Leur répondre de la même manière est vraiment trop facile. Il me suffit, par exemple, de puiser dans une feuille hebdomadaire de Londres, à la date de ce jour, 5 avril 1885. Le *Weekly Lloyd's*, journal populaire par excellence, ne saurait être récusé par eux.

Je ne citerai, bien entendu, que quelques-uns des faits les plus caractéristiques et pouvant donner à mes lecteurs une juste idée des mœurs britanniques.

Parlons d'abord des *bons* petits ménages anglais, légitimes et religieux.

Voici, au *police-court* (tribunal correctionnel) de Lambeth, un mari qui vient se plaindre au magistrat que sa femme l'assomme à coups de tisonnier, de pincettes, de couteau, et autres instruments que *la loi n'autorise pas!* Il sollicite sa séparation, se basant sur le fait que les magistrats en pareil cas l'accordent toujours aux femmes qui la demandent. La réponse du juge est tout simplement exquise :

— La loi me donne, en effet, le pouvoir d'accorder la séparation lorsque le mari a l'habitude de maltraiter sa femme.

— Mais, mon juge, s'écrie le plaignant, ma femme me bat constamment.

— Cela se peut, réplique le juge, mais je ne puis rien pour vous, car la loi ne m'y autorise pas, même si votre femme vous rossait *(thrash)* tous les jours.

— En voilà une drôle de loi ! exclame le pauvre forçat du ménage en quittant le tribunal.

Je suis parfaitement de son avis; mais ici toutes les lois sont drôles, sinon iniques!

A Islington, autre faubourg de Londres, un mari casse les côtes de sa femme, le dimanche matin, — circonstance très aggravante dans ce pays d'hypocrisie religieuse.

La semaine dernière, un autre époux avait enlevé avec ses dents le nez de sa légitime compagne et il

le lui avait craché dans l'œil! On ne nous a pas dit si c'était dans le gauche ou dans le droit; c'est dommage!

A Highgate, grande scène de jalousie. Le mari, qui poursuit l'amant de sa femme, se présente avec la tête en capilotade et explique au juge que sa moitié l'a quitté pour vivre avec un autre, mais que, bon enfant s'il en fut, il lui a, malgré cela, fourni de temps à autre des provisions et de l'argent. Samedi donc, lui ayant donné de la viande et quelques shillings, il vint chez lui et ne trouvant pas cette viande, il lui demanda ce qu'elle en avait fait.

Au même instant, l'amant lui sauta dessus, lui mit l'œil au beurre noir, le renversa et lui dévora le pouce. La vertueuse épouse s'était mise du côté de son amant, qui a juré qu'il mourrait volontiers pour elle. Voilà du moins un gaillard qui a du cœur!

En voici un autre qui a assommé son épouse en la traînant à bas du lit et lui a poché les deux yeux parce qu'on l'a vue tenir amoureusement par le cou, auprès du feu, un de ses locataires. Et certains écrivains nous vantent la vertu des épouses anglaises!

Quant à l'amour maternel, en voici un exemple:

On a trouvé à la station de Ludgate-Hill, sous la banquette d'un compartiment, une petite fille nouvellement née, enveloppée morte dans une large feuille de papier brun.

Voulez-vous juger de l'humanité des Anglais?

Une mère s'étant absentée lorsque ses deux enfants jouaient près d'un canal, l'un d'entre eux eut le malheur de tomber à l'eau. L'autre courut prévenir les voisins et solliciter leur secours. *Personne ne daigna se déranger* pour cet enfant qui se noyait, et, lorsque la mère arriva, elle ne trouva plus qu'un cadavre.

Dernièrement, c'était un pendu qu'on voyait gigoter et pour le décrochage duquel on allait requérir la police, qui, bien entendu, arriva trop tard!

Voyons un peu comment on traite les pauvres dans ce pays qu'on dit si charitable.

A Homerton, sûr 800,000 francs portés aux dépenses du workhouse, on vient de constater que 400,000 ont reçu *une destination inconnue*. Sur l'observation d'un des membres du conseil qu'on peut une année dépenser le double de l'année précédente, on a passé à l'ordre du jour. Toutefois, un membre plus scrupuleux que les autres n'a pas craint de dire au président: « C'est ainsi que vous nous fermez la bouche! » C'est édifiant!

Deux vieillards ont été enlevés violemment de leur domicile à cinq heures du matin, samedi, par deux policemen qui les ont conduits au workhouse de Chelsea, faubourg de Londres. Leur seul crime était d'avoir demandé assistance à leur paroisse.

Voici que, du workhouse de Lambeth, autre faubourg de la capitale, un père de famille, veuf, se sauve pour aller chercher du travail, mais laisse,

naturellement, ses trois enfants à l'asile des pauvres.

Les autorités du workhouse poursuivaient donc ce malheureux pour être parti sans ses enfants; mais le magistrat a donné raison au prisonnier, disant qu'il est impossible que les pauvres sortent de la misère s'ils doivent forcément traîner à leurs trousses leurs kyrielles d'enfants pour aller chercher de l'ouvrage.

Devinez la réponse du directeur du workhouse?

« C'est un très mauvais exemple que vous donnez là, monsieur le juge, car nous en aurons d'autres qui en feront autant. » Admirable!

Cependant, on crève de faim à Londres, je ne cesserai de le répéter et de le prouver.

Un policeman a trouvé, le 2 courant, sur le pas d'une porte, une vieille femme mourante d'inanition et de fatigue; il a dû la faire porter sur un brancard au workhouse de Saint-Pancras où elle a expiré peu de temps après.

Elle se trouvait dans un état déplorable; ses jambes étaient toutes meurtries et elle paraissait avoir plusieurs fois succombé à la faiblesse.

Le magistrat (*coroner*) qui a constaté le décès, n'a pas pu s'empêcher de dire que *c'est une honte de voir de semblables cas de détresse dans une ville aussi civilisée que Londres*. Encore un qui n'a pas tort.

On verra plus loin, dans le chapitre intitulé *Londres la nuit*, le honteux commerce de chair humaine auquel livrent des gens passant pour de parfaits gentlemen et de respectables ladies.

Pendant la dernière semaine de mars 1885, une veuve, Mary Jeffreys, était poursuivie comme tenant trois maisons mal famées dans Chelsea, faubourg de Londres; cette poursuite avait lieu sur la plainte de la *Société pour la répression du trafic des filles anglaises sur le continent.* — Un fameux titre, n'est-ce pas?

Les dépositions faites devant le juge, M. d'Eyncourt (sans doute d'origine française), nous apprennent que la femme Jeffreys avait une voiture dans laquelle elle allait chercher les jeunes filles demandées par les gentlemen des clubs les plus aristocratiques de Londres. Un jour, se promenant près de a Serpentine, dans Hyde-Park, au milieu des calèches de l'aristocratie, elle fit à son cocher cette bizarre confidence, qu'elle avait enlevé à l'une de ses concurrentes la clientèle du roi des Belges qui lui payait mensuellement pour ses bons offices une somme de 20.000 francs.

L'auditoire fut très surpris d'une telle déclaration qui n'est évidemment que l'écho d'une forfanterie; cependant, c'est là le point sur lequel s'est appuyée la Société dont j'ai cité le long titre, pour demander la condamnation de la proxénète.

Je pourrais, ô lecteur, vous citer encore bien d'autres extraits plus ou moins caractéristiques de ces publications hebdomadaires qui, chaque dimanche, nous apprennent de nouvelles atrocités ou de récentes turpitudes; mais à quoi bon mettre le nez des rédac-

teurs anonymes de pamphlets gallophobes dans cette marchandise dont Cambronne a jadis appris le nom aux Anglais, quand leur principal but, en signalant nos défauts, est d'empêcher leurs concitoyens de voir leurs propres vices, ou plutôt leurs vices malpropres ?

Mais je m'arrête... sans même parler du cas de cet officier de la *grrrande* marine anglaise qui, pour cause d'ivrognerie invétérée, vient d'être privé de son commandement ! Cependant, à en juger d'après ses compatriotes civils et militaires, ce devait être un terrible *soûlard !!!* Et il n'a sans doute pas volé la punition qui lui a été infligée.

Je m'arrête, parce que tout le contenu de ce livre a été puisé par moi à des sources indiscutables, telles que l'*Histoire d'Angleterre* et des ouvrages et journaux anglais, et que je ne cite en outre que ce que j'ai vu, de mes yeux vu. Tout le monde peut en voir ici tous les jours autant !

Il n'y a de ma part aucune malveillance envers le peuple anglais, mais je suis révolté quand j'entends mes compatriotes vanter, sans savoir pourquoi, les mœurs britanniques qui sont tout simplement barbares et des institutions qui n'ont que l'apparence du libéralisme.

Récemment encore, à la suite de la prise de Khartoum, on admirait en France la grandeur d'âme et le stoïcisme des Anglais, sans comprendre que, si la presse britannique n'a pas été trop violente, c'est que

l'orgueil et l'intérêt la muselaient. Si elle avait crié au désastre, les fonds anglais eussent considérablement baissé, car l'on eût pu douter de la puissance vitale du Royaume-Uni ! Les Anglais ont une fois de plus prouvé ce patriotisme intéressé qui fait leur force, et voilà tout. Il faut aussi tenir compte de la froideur du caractère britannique qui ne saurait être comparé au nôtre, et surtout de cette maxime, générale en Angleterre, que *l'on doit avant tout sauvegarder les apparences*. Ce stoïcisme tant admiré par mes confrères de la presse française n'était donc que de convention, comme tout ce qui se fait ici. . . .

Vantons le patriotisme des Anglais, mais reconnaissons que ce qui les fait passer pour stoïques n'est autre que le sang-froid inhérent à leur nature même, joint à une servilité que la rapacité britannique seule peut expliquer.

Le John Bull du commerce imite en effet trop souvent le Shylock, de Shakespeare, qui exigeait de son débiteur une livre de sa propre chair.

N'avons-nous pas applaudi l'autre jour à la décision de l'un des magistrats de Londres, forçant un logeur à rendre à un malheureux qui n'avait pu lui payer sa nuit (*3 pence*, 30 centimes !) la chemise qu'il lui avait arrachée de sur le corps ? Voilà bien le pendant de l'odieux juif du *Marchand de Venise !*

Cela est une exception, direz-vous ; mais le gouvernement lui-même ne fait pour les taxes aucune

grâce, et, si l'on ne peut les acquitter sur sa réquisition, il ne se gêne nullement pour faire vendre les meubles de l'imposé afin de se payer. Il est très paternel le gouvernement de John Bull !

C'est lui aussi qui prête ses soldats pour expulser de leurs fermes les pauvres Irlandais qui n'ont pu en payer le loyer à leurs *nobles* seigneurs !

C'est encore lui qui empoisonne le peuple avec les liqueurs frelatées dont il autorise la vente, et qui refuse des travaux de terrassement aux ouvriers sans ouvrage, tout en s'efforçant de dépeupler le pays par l'enrôlement des jeunes gens pour le Soudan, où ils trouveront la mort, et en favorisant l'émigration des hommes mûrs pour le Canada ou pour l'Australie ! Cependant l'Angleterre manque d'hommes.

C'est aussi lui, ce gouvernement pseudo-libéral, qui musèle la presse pour sauvegarder les intérêts des porteurs de titres et ne sait quelle insulte faire vomir contre nous parce que nous cédons trop facilement aux sentiments de notre cœur !

Cela se comprend, du reste, car l'Angleterre représente l'hypocrisie servile et rapace, et la France, la loyauté généreuse et chevaleresque.

Vous le savez bien, messieurs les Anglais, mais votre mauvaise foi habituelle vous empêche de l'avouer, car c'est *contre votre intérêt !*

XIII

UN PEU DE STATISTIQUE COMPARATIVE

A ceux qui ne craignent pas de considérer l'Angleterre comme plus riche et plus puissante que la France, je dédie les lignes suivantes :

Le Royaume-Uni (Angleterre, Écosse et Irlande) occupe une superficie de 121,115 milles carrés ; celle de la France est de 204,096 milles carrés.

Notre population est de 37,672,000 habitants; celle du Royaume-Uni, de 36,300,000.

Cependant nous pouvons, à un moment donné, mettre sous les armes 3,750,000 soldats plus ou moins aguerris, tandis que les Anglais pourraient à

peine en lever 600,000, absolument dénués d'instruction militaire.

Le revenu annuel de la France est d'environ 3,316,825,000 francs; celui de l'Angleterre, de 2,180,125,000 francs.

La dette française sous toutes ses formes est de 23,550,000,000 de francs; celle du Royaume-Uni et de ses colonies est de 26,790,125,000 francs, bien qu'il n'ait eu aucune guerre ruineuse, ni aucune rançon à payer.

Cependant les importations et exportations de l'Angleterre et de ses colonies s'élèvent à un chiffre annuel de 27 milliards de francs; nos importations sont d'environ 5,140,000,000, et nos exportations de 3 milliards 800,000,000 de francs.

Dans ces chiffres le Royaume-Uni entre pour :

Importations (de France), 500 millions;

Exportations, 1 milliard.

Chacun sait que le système d'éducation anglaise pousse autant au détachement de la famille qu'à l'amour de la patrie. C'est ce qui a fait la force coloniale de John Bull.

Et l'on tend plus que jamais à déverser sur les colonies, au lieu de l'utiliser pour la culture des terres de l'intérieur, le trop-plein du Royaume-Uni.

Mais le peuple commence à se montrer réfractaire à l'émigration.

Les tableaux statistiques du *Board of Trade* révèlent, pour 1884, un affaiblissement de la « marée

d'émigration » qui s'échappe du Royaume-Uni. Voici ces chiffres :

	De toute provenance.	Sujets de la reine.
	—	—
1884.	303.901	242.179
1883.	397.157	320.118
Diminution en 1884,	93.256	77.939

En revanche le nombre des *immigrants* a considérablement augmenté :

	De toute nation.	Sujets de la reine.
	—	—
1884	123.466	91.356
1883	100.504	73.804
Accroissement en 1884	22.963	17.552

Il en résulte que l'excédent des émigrants sur les immigrants se ramène aux chiffres suivants pour les cinq dernières années :

	De toute nation.	Sujets de la reine.
	—	—
1884.	180.435	150.823
1883.	296.654	246.314
1882.	330.484	224.655
1881.	315.409	190.295
1880.	263.978	180.535

Si maintenant nous considérons l'origine des émigrants sujets de la reine, en les divisant en Anglais, Irlandais et Écossais, nous trouvons, pour les cinq dernières années, les chiffres ci-après :

	ÉMIGRANTS		
	Anglais.	Écossais.	Irlandais.
1884	147.660	21.953	72.566
1883	183.236	31.139	105.743
1882. . . .	162.992	32.242	84.132
1881	139.976	26.826	76.200
1880	111.845	22.056	93.641

Cette décroissance ne provient nullement d'une amélioration du sort de la classe pauvre, mais au contraire de la pénible situation de plusieurs colonies, telles que le Canada, où le travail manque et où les émigrants meurent de faim et de froid avant d'avoir pu trouver de l'ouvrage.

Elle vient aussi, quant aux Irlandais, de l'espoir qu'ils ont de reconquérir bientôt leur liberté, et des secours que leurs compatriotes établis aux États-Unis leur envoient pour les empêcher de quitter un territoire où leur présence sera nécessaire lorsque éclatera la grande révolution que les fenians préparent avec tant d'ardeur.

Il est presque impossible d'établir ce que ses colonies rapportent actuellement au Royaume-Uni, les nombreuses difficultés qu'elles lui occasionnent lui causant des frais qui doivent évidemment balancer sinon surpasser les recettes.

Avoir des colonies dans de telles conditions ne saurait être avantageux qu'à un peuple de marchands; mais le jour approche où la plupart de ses possessions se sépareront de l'Angleterre.

Le Canada a commencé à s'insurger, les Indes ne tarderont pas à tomber au pouvoir des Russes et l'Australie proclamera son autonomie.

Que restera-t-il alors de la fameuse puissance britannique?

La révolution à l'intérieur et peut-être la banqueroute!

TROISIÈME PARTIE

I

LA CAPITALE DE JOHN BULL.

Quos vult perdere Jupiter dementat prius.

Un de mes amis, peintre de talent, me disait dernièrement :

« Pour donner sur une toile d'un mètre carré une idée exacte et réaliste de Londres, je réunirais dans une seule rue un mont-de-piété, un *public-house*, une église, une boucherie, un *coffee-shop* et une poissonnerie ; au milieu, quelques ivrognes mâles et femelles, des mendiants maigres comme des squelettes et plus ou moins déguenillés, et une calèche contenant un bourgeois étalant sur son ventre arrondi une immense chaîne d'or ; au premier plan,

une rivière bourbeuse ; au fond, cette imitation de Saint-Pierre de Rome qui s'appelle Saint-Paul, cette hideuse et dégoûtante caricature de la colonne Vendôme qui porte le nom de colonne Nelson, et puis le palais du Parlement et ses innombrables clochetons qui coûtent si cher à John Bull. Enfin je couvrirais ce tableau d'un voile noir imprégné de suie, de charbon de terre, afin de représenter l'épais et puant brouillard qui couvre si souvent cette ville que les Anglais appellent par orgueil la Babylone moderne, et qui se rapproche tant de Ninive par son étendue, sa population et les mœurs de ses habitants. »

Je ne cacherai pas que je suis loin de trouver inexacte cette peinture que l'humoristique artiste me faisait ainsi de Londres. Cette charge a beaucoup de vrai.

Ce qui frappe tout étranger qui de Paris arrive dans la ville des brouillards, ce n'est pas le luxe auquel on s'attend d'après les descriptions fantaisistes des écrivains, ce ne sont pas non plus ce légendaire ciel sans soleil et cette fumée de houille qui brunit les bâtiments ; ce n'est pas même le brouillard qui n'est pas aussi fréquent qu'on le prétend.

Non ; ce qui surprend le visiteur, c'est cet égoïsme qui fait coudoyer le plus grand luxe et la plus affreuse misère sans que l'un daigne faire attention à l'autre ; c'est la misérable bicoque adossée au palais ; c'est la prostitution éhontée considérée par la mère

de famille ou la jeune fille, même *impubère*, comme un commerce légal et nécessaire pour ajouter quelques sous au salaire quotidien que lui rapporte son travail ; c'est enfin cet amas de repoussantes guenilles couvrant les corps émaciés des misérables dont les rues de Londres sont encombrées et qui cherchent dans le gin un remède à leurs souffrances.

Cette armée du vice et de la misère augmente chaque jour et aujourd'hui elle se compose d'un vingtième de la population.

Cent mille d'entre ces gens sont et resteront dans une situation désespérée, leurs vices engloutissant tout ce qu'on peut leur donner, car le travail leur fait peur.

Tous les pays fournissent leur contingent de misère endurcie et irrémédiable, mais dans aucune capitale elle n'est aussi ignoble.

En outre, faute d'un ouvrage qu'ils demandent à cor et à cri, plus de cent mille travailleurs vivent actuellement au jour le jour et sans grand espoir de voir leur situation s'améliorer.

Ceux-là, qui sont réellement à plaindre, viennent grossir les troupes de promeneurs aux abois et leur aspect est loin d'être plus gai que celui des mendiants de profession, car eux aussi s'efforcent de noyer leurs chagrins dans les boissons que le gouvernement met si gracieusement (à son grand profit !) à la disposition des travailleurs qui y dissipent leurs dernières ressources.

Abrutir le peuple pour l'empêcher de trouver l'énergie de se révolter, tel est le but constant du Parlement dont les membres ne sont forts qu'en raison même de la faiblesse de ceux dont ils sont censés défendre les intérêts et qu'ils oppriment outre mesure.

Le peuple est libre en Angleterre, répète-t-on sans cesse.

Libre! quelle plaisanterie!

Il peut, il est vrai, se réunir quand et où bon lui semble pour discuter des résolutions dont le Parlement se moque; il a le droit de crier tant qu'il veut, car personne ne l'entend; la reine n'habite jamais Londres, et rarement l'Angleterre; le prince de Galles dépense joyeusement l'argent de John Bull avec les jolies horizontales de Paris, car il éprouve pour ses blondes compatriotes un dédain tout princier; la princesse de Galles est sourde comme un pot... et n'en en est que plus heureuse; quant à M. Gladstone, il ne rêve qu'à abattre des chênes; les lords n'ont qu'un désir : faire rapporter le plus possible à leurs propriétés et veiller à l'élevage et à l'entraînement de leurs chevaux de course; les membres de la Chambre des Communes, grands manufacturiers et financiers pour la plupart, ne pensent évidemment qu'à leurs propres intérêts, et peu leur importe que les ouvriers meurent de faim du moment où ils peuvent emplir leurs coffres-forts!

A quoi leur servirait-il de remplir conscieucieu-

sement un mandat pour lequel ils ne sont pas payés?

Le peuple anglais n'a, en réalité, que trois libertés : crier, boire et se livrer à toutes les débauches imaginables.

Le Hyde-Hark est constamment ouvert pendant le jour aux pauvres diables qui ont dû se promener toute la nuit, et pendant la nuit, sert de lieu de rendez-vous aux gens de la basse classe qui n'ont pas le moyen de payer au premier *coffee-shop* venu les 2 fr. 50 réglementaires pour pouvoir se livrer, à l'abri des intempéries, aux saturnales de toute sorte.

Les policemen qui surveillent les parcs se montrent en général très bienveillants en cas de flagrant délit, et, avec une pièce de 6 pence (60 centimes), tout couple surpris est certain de se concilier les bonnes grâces du gardien de la morale publique qui s'éloigne en souriant... quitte à venir ensuite, si c'est une habituée du parc, solliciter de la Phryné une récompense... honnête.

La pruderie anglaise est toute de convention; l'oreille se choque, mais l'œil est satisfait.

Décrivez à une blonde fille d'Albion l'Apollon du Belvédère et vous la verrez rougir à la description des nudités de cette statue... Mais ce rouge est-il bien celui de la pudeur?

On pourrait en douter lorsqu'on voit les vertueuses Anglaises s'extasier devant le bronze élevé dans Hyde-Park par les dames de Londres au duc de Wellington, *vainqueur* (!) de Waterloo.

Ce bronze représente le *Duc de Fer* en Achille, et dans le plus complet état de nudité!

John Bull a, du reste, un goût artistique des plus remarquables.

On se rappelle la grotesque statue qui surmontait l'arc de triomphe de Piccadilly, statue actuellement à Woolwich, et qui paraît être l'œuvre d'un géomètre ayant voulu rappeler au peuple britannique les principales figures géométriques: c'est un chef-d'œuvre angulaire!

Et la colonne du duc d'York, dont la tête est surmontée d'un paratonnerre, ce qui lui donne l'air d'avoir subi le supplice du pal ; qu'en dites-vous?

Admirez aussi, ô lecteur qui visiterez la capitale de John Bull, ce groupe placé devant la cathédrale Saint-Paul et surmonté de la statue de Queen Ann (prononcez *Quouinaine* et traduisez *reine Anne)*.

Cette pauvre reine est, depuis plusieurs siècles, privée de nez; et elle n'a pas pu se plaindre de la perte de ce noble appendice...

Car elle est en pierre...

C'est vraiment bien fâcheux!

Mais le peuple anglais, qui voit chaque jour le pitoyable état de la statue de sa grande reine, n'a jamais eu l'idée de lui faire poser un autre nez... neuf ou d'occasion.

Cependant il est question aujourd'hui de faire sculpter un nouveau groupe pour remplacer celui qui, actuellement, dépare la place de l'église Saint-Paul.

Parlons un peu, si vous voulez bien, de la fameuse colonne Nelson qui fait l'ornement de Trafalgar Square et que John Bull nous montre avec l'orgueil qui le caractérise et comme l'un de ses plus beaux monuments.

Les cordages qui gisent aux pieds de Nelson sont enroulés si adroitement que l'on ne peut s'empêcher de penser que le malin sculpteur a eu l'intention de représenter le *héros* de Trafalgar en train de se livrer debout en public à une opération toute naturelle, que l'on fait généralement assis et dans le mystère du cabinet.

Qui sait? Peut-être l'émotion pendant la lutte... Cela s'est vu!

Si vous regardez la statue en vous plaçant au bas des marches de l'hôtel Morley, près de la Poste aux lettres de Charing-Cross, je vous défie de ne pas rougir... fussiez-vous dragon ou même zouave!

La poignée en croix de l'épée, que l'on ne peut alors apercevoir, est placée de telle façon qu'un farceur a pu pendant longtemps conduire à cet endroit les étrangers nouvellement débarqués pour leur montrer le monument élevé, disait-il, à la *virilité* phénoménale de Nelson... la coqueluche de toutes les poulettes de son temps,... virilité qui certainement en eût fait voir à celle d'Hercule, cependant légendaire.

Mais ce qu'on médite aujourd'hui, quoique n'ayant aucun caractère indécent, est encore bien plus fort. Jugez-en!

Récemment le lord-maire de Londres a proposé, après un copieux festin, d'élever au général Gordon une statue *camélestre* (pardon à l'Académie de ce néologisme, mais ce n'est certes pas le cas de dire *équestre!*) sur le pont de Blackfriars.

Une imitation de notre Henri IV sur le Pont-Neuf!

En effet, le héros de Khartoum serait représenté monté sur un gigantesque chameau!

On ne peut prévoir ce que l'avenir nous réserve, mais je ne désespère pas de voir bientôt donner comme pendant à cette statue celle du général Wolseley remontant le Nil à califourchon sur un crocodile.

Une statue *crocodilestre,* quoi!

Il ne manque vraiment plus que cela pour que le goût artistique des Anglais laisse bien loin derrière lui tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité.

Et ils ont l'audace d'écrire que tous nos monuments sont affreux et ridicules! Pour eux, cela n'est pas surprenant, mais ça suffit pour nous donner une juste idée de leur bon goût.

« Mais, me dira-t-on, vous ne pouvez considérer comme ridicules l'abbaye de Westminster, Saint-Paul et le Palais de Cristal, ce merveilleux édifice... »

Halte-là! Cette abbaye est le pendant de notre basilique de Saint-Denis. Saint-Paul serait une mauvaise copie fort mal placée, du reste, de St-Pierre de Rome si le dôme n'en était pas *en bois*; quant au fameux Palais de Cristal, c'est aujourd'hui un vaste

bazar qui sert annuellement à des expositions ayant l'art pour prétexte et le mercantilisme pour but. Là, comme à Kensington, on vend plus de chair humaine que d'objets manufacturés.

Les malheureuses vendeuses elles-mêmes, auxquelles les exposants allouent généreusement de dix à quinze francs par semaine, ne vivent la plupart que grâce aux efforts qu'elles font pour plaire aux gentlemen... qui les attendent à la sortie !

Je ne parlerai pas des nombreuses hétaïres qui viennent y étaler leurs appas plus ou moins frelatés.

L'Aquarium eut aussi jadis son heure de célébrité; c'est aujourd'hui le paradis des prostituées.

« John Bull a pour Bourse un monument gigantesque, et le Royal-Exchange est célèbre. »

Mais cela ne vaut pas notre Bourse de Paris, et la devise sans doute ironique qui en *orne* le fronton : *The earth is the Lord's.* — La terre est au Seigneur ! serait bien mieux appropriée si on y lisait : *The earth is the Lords.* — La terre est aux seigneurs !

Le Parlement qui baigne dans les eaux bourbeuses et pestilentielles de la Tamise, laquelle reçoit à Gravesend toutes les immondices de la capitale, le bâtiment du Parlement n'est pas sérieux et le style dont il est construit ressemble aux membres des Assemblées qui y siègent : fragilité et légèreté réunies !

Quoi encore ? — Mansion-House ? — Ah ! oui, je ne me serais jamais douté, si on ne me l'avait dit, que c'était la résidence du premier magistrat de la Cité,

du lord-maire qui ne se promène qu'en carrosse doré.

Ce bâtiment enfumé ne dit absolument rien du dehors.

La Tour de Londres ?

Vaste Bastille que non seulement on ne démolit pas, mais dont au contraire on affuble les gardes du costume que portaient leurs collègues sous le règne d'Henry VIII. O dérision !

Est-ce que vraiment cette gigantesque forteresse rappelle autre chose que les assassinats des enfants d'Édouard, de Jane Grey, de lord Guildford Dudley, du duc de Clarence, de James Fitzroy de Monmouth, de Robert Devereux, d'Anne Boleyn, de Simon de Lovat, du comte d'Essex et de Catherine Howard !

Ah ! non seulement on conserve scrupuleusement cette prison d'État, mais encore on vient de lui donner un digne pendant en construisant le nouveau Palais de Justice, dans le Strand, sorte de forteresse de style plus ou moins gothique qui donne le frisson à celui qui en franchit les grilles lourdes et massives.

En face, sur l'emplacement de Temple Bar, porte de la Cité, on vient d'élever un affreux griffon sous lequel on a placé dans des niches (quelle niche on leur a faite là !) la reine Victoria et le prince de Galles... dos à dos ! C'est nature !

Il y a bien aussi à Londres un obélisque... l'aiguille de Cléopâtre, parodie de notre obélisque de Louqsor.

Mais John Bull, jaloux et enrageant de ce que son

obélisque est loin d'atteindre la beauté de celui de la place de la Concorde, s'est empressé de le reléguer sur un quai de la Tamise, espérant sans doute (ce qui a du reste souvent lieu) que les brouillards du fleuve empêcheraient d'en voir les défauts.

Ah ! j'allais oublier le petit chat botté qui, sur la place de Charing Cross, est censé représenter Charles I[er]. Quelle statue équestre, mes amis ! John Bull peut seul la regarder sans rire... Il est vrai qu'il n'en peut faire autant pour son vis-à-vis, le grotesque Nelson de la colonne, dont j'ai déjà fait plus haut la description.

Le musée de Kensington renferme des trésors, c'est incontestable... mais vu du dehors, quel abominable édifice cela fait ! Jamais on ne se douterait que c'est l'un des musées les plus riches du monde.

Et la Galerie Nationale, qui a un faux air de l'église de la Madeleine, n'a-t-elle pas piteuse mine sous sa couche de suie ?

Je n'accorde, en résumé, à John Bull que deux monuments de Londres réellement convenables : le Musée britannique et celui d'Histoire naturelle, tous deux bien dignes des merveilles et des curiosités qu'ils renferment.

II

LE PUFFISME A LONDRES

Le puffisme, que l'Américain appelle *humbug*, est une perfection du charlatanisme qui n'existe pas seulement aux États-Unis, car c'est Londres qui fut son berceau.

Ici, il s'étale sous toutes les formes, mais surtout sous celle d'affiches colossales, presque capables de faire concurrence aux affiches américaines.

Le puffiste peut être un homme d'un réel mérite, tel que l'excellent artiste Auguste Harris, presque notre compatriote puisque, fils de Français il a été élevé en France, aime notre pays et parle notre lan-

gue avec la plus grande pureté. A chaque nouvelle pièce jouée à son théâtre de Drury-Lane, d'immenses affiches invitent le public à aller applaudir non la troupe, mais l'étoile, le seul, le vrai, l'inimitable Augustus Harris ! Il est incontestablement très bon comédien, je dois le reconnaître. Mais cela rappelle les réclames de Jenneval, qui, lui aussi, avait un véritable talent que le puff seul avait pu faire ressortir.

Voici un autre puffiste qui, celui-là, au lieu de porter, comme Harris dans *Youth*, le costume du soldat anglais, se fait peindre déguisé en jockey et à cheval sur un modeste cochon des plus gras.

Ce puffiste, qui s'appelle aussi Harris, est riche comme un marchand de cochons qu'il est, et c'est afin d'assurer à ses marchandises et produits un rapide écoulement qu'il emploie ce procédé charlatanesque. Près de la station de London Bridge (Pont de Londres) se trouvent, sur la façade de son restaurant, deux tableaux. L'un représente cet Harris à califourchon sur un porc et remportant le prix de la course porcine ; la foule applaudit à tout rompre... sur la toile, bien entendu, car le public qui la voit se contente d'entrer, non sans avoir jeté un coup d'œil d'envie sur le tableau voisin où sont peints le lord-maire et tous ses *aldermen* réunis en costume officiel pour déguster des saucisses ou de la soupe à la tortue !

Des saucisses, je n'en dis rien ; mais la soupe à la tortue ! C'est tout bonnement de la graisse de porc

et de la couenne de lard bien bouillies auxquelles on a ajouté, pour en faire un épais brouet, une certaine quantité de farine de pois. Cependant c'est mangeable. Ce qui ne l'est pas, ce sont les biftecks et les côtelettes de porc, dont la fraîcheur est telle qu'une autruche ne saurait les digérer.

Voici le *savon Pears,* recommandé par Adelina Patti, par mistress Langtry, la beauté la plus célèbre de l'Angleterre, et par miss Fortescue, la jeune artiste qui se fit récemment accorder par lord Garmoyle dix mille livres sterling (250,000 francs) d'indemnité pour rupture de promesse de mariage (*breach of promise*).

Très malins, MM. Pears saisissent toutes les occasions de faire valoir leur savon et ne reculent devant aucun sacrifice d'argent pour y arriver. Ainsi ils donnent treize pièces de deux sous (*penny*) anglaises contre douze pièces de dix centimes françaises, sur lesquelles ils font ensuite frapper les deux mots *Pears' soap* avant de les remettre en circulation. Je possède plusieurs de ces pièces.

Voici enfin l'*huile de Macassar de Rowland,* qui m'avait déjà poursuivi dans mes voyages à travers l'Amérique; puis les *pilules Holloway, spécifique unique,* comme dit la chanson, qui fait concurrence aux Pilules Suisses dont cependant la célébrité est aussi grande en Angleterre qu'en France; et puis encore le *sirop de la mère Seigel,* composé de jus d'herbes, qu'on dit très efficace pour les maladies

d'estomac et qui, paraît-il, est exporté en France sous le nom plus puffiste de *Tisane américaine des Shakers*.

Parmi les plus curieuses annonces des journaux de Londres, je remarque celle-ci qui est un véritable chef-d'œuvre de puffisme :

« 1,000 livres sterling seront payées à toute personne qui prouvera que quelqu'un des habitants ou employés du village japonais d'Albert-Gate, Hyde-Park, a, depuis leur arrivée en Angleterre, en novembre dernier, souffert de la petite vérole ou de quelque autre maladie contagieuse ou infectante, comme des personnes malveillantes en ont fait faussement courir le bruit.

» Signé : TANNAKER-BUHICROSAN,
Directeur,
» Village japonais, Albert-Gate, Hyde-Park.
» 27 mars 1885. »

Je veux bien admettre qu'en effet, ce bruit a pu être méchamment mis en circulation pour nuire à l'entreprise commerciale de M. Buhicrosan, entreprise qui consiste à exhiber une centaine de Japonais et Japonaises dans un espace très restreint, baptisé peut-être un peu trop pompeusement du nom de Village japonais, mais je ne puis m'empêcher de constater que tous les gens par qui j'ai vu lire cette annonce m'ont paru sourire d'incrédulité. Cette réclame déguisée est, en tout cas, parfaite et il serait regrettable qu'elle n'ait pas produit son effet.

III

LONDRES LA NUIT

Je ne veux pas vous parler ici, lecteurs, de ces journées ténébreuses dont les brouillards favorisent de temps à autre John Bull qui se réveille en se demandant s'il fait jour ou nuit. Certes, il fait bien nuit sombre, et cependant le soleil, qu'on devine sans même en apercevoir la plus faible clarté, se cache aux yeux des enfants d'Albion. Londres n'a alors pour l'éclairer que la lueur rougeâtre des becs de gaz, des lampes et des lanternes qui illuminent les rues, les maisons et les voitures... et que souvent on aperçoit à peine !

J'ai vu, il y a quelques années, un infect brouillard qui, sans diminuer d'intensité, a couvert de son voile épais pendant cinq jours et cinq nuits la capitale du Royaume-Uni.

Comme je ne veux cependant dire que la vérité, je dois reconnaître que des brouillards aussi épais et durant aussi longtemps sont assez rares.

Mais ce qui est plus rare encore à Londres, c'est d'apercevoir le soleil. On dirait que cet astre radieux se cache des habitants de la moderne Ninive, dont il paraît avoir honte. Cela ne serait guère surprenant, car Apollon, le sublime musicien, doit être furieux contre les Londonniennes de les entendre saboter du matin au soir et du soir au matin sur leurs discordants pianos ou leurs orgues mélancoliques !

Je ne reviendrai pas sur les quartiers aristocratiques ou seulement fréquentés par un certain monde, tels que Piccadilly, Regent Street, Oxford Street et le Strand, où la prostitution s'étale triomphalement. J'ai déjà traité ce sujet dans le chapitre des Mœurs.

Entrons bravement dans Saint-Giles, le quartier le plus crapuleux de Londres, bien qu'enclavé dans le centre commercial et aristocratique du West-End.

Drury Lane est remplie de petites ruelles servant de refuge à des malheureux qui n'ont ni jour, ni air, ni vêtements !

Décrire ces bouges infects est impossible à ma faible plume !

Covent-Garden offre aussi un spectacle navrant, principalement les jours de marché. Les pauvres femmes sans asile rôdent alentour, en quête d'un verre de *gin.*

A Trafalgar Square, derrière la pitoyable colonne de Nelson, tous les bancs sont encombrés d'hommes et femmes, pêle-mêle, qui le matin se lavent dans les bassins situés au centre de la place.

A Whitechapel et Shadwell, à l'est de Londres, les prostituées font la chasse aux matelots qu'elles enivrent et volent. Il y a un grand nombre de maisons et surtout de *public-houses* qui ont des entrées sur deux rues ; c'est près de ces maisons que les souteneurs de ces créatures se postent pour dévaliser leurs galants et au besoin tous les passants. Quand les victimes crient au secours, la police qui est très rare dans ces quartiers dangereux se garde bien de venir à leur appel, mais si des policemen ont le courage de s'aventurer dans ces rues, ils ne trouvent personne, les malfaiteurs ayant disparu dans une autre rue.

A Rotherhithe, sur l'autre rive de la Tamise, on va jusqu'à voler les couvertures sur les lits des habitants pendant leur sommeil.

Les quais *(embankments)*, que l'on peut considérer comme les vrais boulevards de Londres, ne sont fréquentés jour et nuit que par le plus bas peuple qui en accapare les bancs pour y dormir.

Devant les restaurants du Strand et près de Covent-

Garden, vers deux ou trois heures du matin, on voit se précipiter des groupes de misérables à demi vêtus, qu'on croirait sortis de terre, tant ils ont triste mine, qui viennent labourer de leurs doigts décharnés les tas d'ordures pour y recueillir les os, les détritus de viandes et de légumes qu'ils dévorent avec une avidité qui stupéfierait les chiens de Constantinople, dont cependant la voracité est légendaire. J'ai été témoin oculaire de scènes de ce genre, et j'ai frémi d'horreur !

Cela ne se voit certainement dans aucun autre pays du monde, et, si vous comparez l'atroce misère de ces noctambules par force, qui ne peuvent sortir le jour faute de haillons pour les couvrir ; si vous comparez le sort de ces êtres, qui n'ont plus d'autre sentiment humain que l'honnêteté qui les empêche de voler ou de tuer, à celui de ces orgueilleux lords et de ces négociants parvenus à l'aide de moyens souvent inavouables et qui scandalisent l'univers par leur luxe effréné, vous ne pouvez vous empêcher d'être indigné d'un tel état de choses.

Eh bien, si ces gens demi-nus et crevant de faim se décidaient à voler, ils seraient d'abord nourris et logés aux frais de l'État, puis vêtus, placés et assistés par la Société de secours aux libérés !

C'est bien la meilleure preuve que John Bull n'est pas mauvais et pousse la patience à ses extrêmes limites.

Mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle casse,

dit le proverbe... et l'instant est proche où le peuple anglais, fatigué du système féodal et d'esclavage qui l'écrase, se décidera à revendiquer énergiquement ses droits.

J'ai dit esclavage, car le gouvernement anglais, qui a tant contribué à abolir la traite des nègres, a conservé l'esclavage pour son peuple à qui il donne en compensation l'idée fausse qu'il jouit de toutes les libertés parce qu'il peut hurler, se soûler et coucher dehors sans craindre d'être ramassé pour tapage, ivresse ou vagabondage.

Vagabondage ! Ah ! s'il fallaitt ramasser tous les gens sans asile qui se traînent la nuit dans les rues de Londres, toutes les prisons du Royaume-Uni ne suffiraient pas pour les contenir !

« Mais, me direz-vous, il y a des workhouses ? »

Oui, l'on peut y demander asile pour une nuit et recevoir, avant d'en sortir, un morceau de pain à à la condition toutefois de gagner ce frugal repas et de payer cette hospitalité soi-disant charitable en accomplissant une tâche généralement pénible et toujours humiliante.

Il s'agit, je l'ai dit, pour les hommes de casser une certaine quantité de pierres et pour les femmes d'effiler de vieux cordages goudronnés pour en faire des étoupes.

Beaucoup de gens honnêtes mais pauvres se refusent à ce travail dégradant qui les assimile aux criminels condamnés aux travaux forcés, puisque ces

derniers, mieux nourris que les malheureux recueillis au workhouse, se livrent au même travail ; beaucoup de gens, dis-je, n'ayant commis d'autre crime que celui d'être dans une misère momentanée faute d'ouvrage, se révoltent d'être traités plus mal que ces condamnés, et l'administration du workhouse les fait condamner à des peines variant de huit à quinze jours de prison pour refus d'*exécution de la tâche légale*.

C'est donc payer bien cher une nuit de repos !

Voilà comment le gouvernement anglais comprend la charité et pourquoi le pauvre John Bull couche dehors quand il se trouve dans la détresse !

Il vient de paraître à Londres une brochure intitulée : *London at midnight* (Londres à minuit), par Henry Vigar-Harris qui arrange ses compatriotes comme ils le méritent. J'en cite quelques extraits afin de prouver que je reste bien au-dessous de la réalité.

« Islington est un des centres les plus importants de la métropole et l'un des plus débauchés. C'est là que se trouve le grand *public-house* de l'*Ange* (Angel) dont le nom se voit sur presque tous les omnibus et tramcars de Londres. Que vous soyez à Mansion House, à la Bourse, à Westminster, à Victoria, vous entendrez continuellement le cri de *Angel, Angel, Angel,* poussé à intervalle par les conducteurs d'omnibus qui s'y rendent. Quelque étranger novice pourrait se figurer que c'est une insti-

tution philanthropique dont les Anglais sont justement fiers ; non, c'est un *public-house* et c'est de là jusqu'à un autre *public-house, le Coq*, à Highbury, que s'étend ce que le Londonnien appelle le *Mille du diable* (Devil's Mile). Minuit sonne, lecteur, viens avec moi et contemple ces jeunes filles, que dis-je ? ces enfants avec des faces abruties par le vice. Les vois-tu marchandant et débattant le prix d'une heure de plaisir avec des hommes qui, douze heures plus tard, poursuivront le même chemin en se disant : « Nous som- » mes des citoyens respectables, vertueux et moraux.»

» Regarde ce vieillard à cheveux blancs en compagnie d'une enfant de treize ans ! Sans doute, c'est le père et la fille qui pressent le pas pour regagner leur domicile; non, cet homme au déclin de la vie et cette pauvre infortunée disparaissent dans une maison de passe. Jette un coup d'œil rapide sur ces hommes qui marchent en titubant et la tête pendante : ce sont pour la plupart des jeunes gens qui occupent de bonnes positions dans nos maisons de commerce de la Cité, où ils se rendront dans quelques heures, la figure abrutie et les sens troublés.

» A deux minutes de chemin de l'Ange se trouve l'Agricultural Hall, bien connu pour ses expositions de tout genre. Un fait intéressant à citer et dont je garantis l'authenticité, c'est qu'autour de l'Agricultural Hall il existe 1,030 *public-houses* dans un rayon de deux kilomètres et demi.

» Les stations des chemins de fer sont des marchés

de prostitution. Voici King's Cross; c'est le centre d'un réseau infect de vices. Quatre stations se touchent pour ainsi dire; leurs plateformes sont encombrées de femmes éhontées qui offrent leurs charmes aux gentlemen venant de différents quartiers de Londres pour se livrer ici librement à la débauche et à l'ivrognerie. Là, aussi bien que dans beaucoup d'autres endroits de Londres, des maisons du genre le plus ignoble existent sous les yeux mêmes de la police et chaque nuit se passent les choses les plus scandaleuses avec la sanction tacite du gouvernement.

» Des boutiques, les portes entr'ouvertes, des devantures où se trouvent en montre des rafraîchissements de tout genre et où vous croiriez pouvoir vous procurer une tasse de thé, de café ou de chocolat, ne sont en effet que des affiches trompeuses décevant le passant honnête et indiquant au roué le chemin d'un bouge.

» Des maisons particulières, situées dans des rues habitées par des marchands aisés ayant toutes les apparences de la respectabilité, ne sont en réalité que des maisons de passe. La jeune fille inexpérimentée, la mère sans travail, la provinciale nouvellement arrivée, sont attirées dans ces maisons sous divers prétextes et livrées aux appétits grossiers de la passion brutale. Les propriétaires de ces maisons résident dans des quartiers aristocratiques, sont mariés, pères de famille, fidèles sujets de Sa Majesté,

soutiens de l'Église et de l'État. Tandis que d'un œil ils gardent l'honneur de leurs filles, de l'autre ils observent les projets du roué et l'aident dans l'exécution de ses plans néfastes pour faire tomber dans ses griffes la jeunesse l'innocence et la beauté.

» Dans Euston Road seule, qui est la grande voie allant de King's Cross à Portland Road, on ne rencontre pas moins de 300 femmes, depuis l'enfant de douze ans jusqu'à la vieille femme décrépite, les misérables habitantes des bouges dont les rues adjacentes sont remplies. La police est parfaitement au fait de cet état de choses, mais affirme qu'elle est impuissante à y remédier ; elle prétend que c'est l'affaire de l'autorité municipale de la paroisse; celle-ci, de son côté, dit que ce sont les habitants de la localité qui devraient prendre l'initiative; ceux-ci à leur tour affirment que c'est une chose trop délicate pour s'en mêler. De cette façon, les choses resteront dans le même état infect *sine die*.

» C'était par une nuit glaciale; je parcourais les rues de Londres avec un de mes amis, auteur dramatique, qui fait des rues de Londres un sujet spécial d'étude. Les habitués des théâtres se hâtaient de rentrer chez eux, chaudement enveloppés pour se garantir du vent d'est. Nous arrivions à Charing Cross ; là une nuée de femmes attendaient, semblables à des oiseaux de proie, pour se précipiter sur les hommes aussitôt la fermeture des hôtels et *public-houses*. Depuis le théâtre de Sa Majesté

jusqu'au théâtre de Haymarket, ce n'est qu'une file de prostituées, depuis l'âge de treize ans jusqu'à celui de vingt-cinq, les figures peintes et poudrées, qui paradent devant des hommes et les régalent du langage le plus vil et le plus obscène. A minuit, en arrivant à Piccadilly, nous fûmes en présence d'une scène dont un témoin oculaire peut seul avoir une idée ; elle passe toute description.

» Jusqu'à deux heures du matin, un assemblage de femmes immondes et d'hommes immoraux font de cet emplacement un véritable marché de chair humaine. C'est une flétrissure pour notre pays, notre religion et nos institutions.

» Dans un parcours de 200 mètres, nous avons compté 700 prostituées et deux fois autant d'hommes vils et méprisables. Au milieu de ces créatures dégradées, se promène majestueusement le représentant de *la loi*, le policeman, qui se contente de répéter de temps en temps d'une voix monotone : « Circulez, circulez », tandis que des cochers attendent avec leurs véhicules sur la chaussée. Nous apprenons de bonne source que ces femmes habitent pour la plupart les unes Saint-John's Wood, Kilburn, Hampstead; les autres Pimlico, Camberwell, Dulwich ; quelques-unes d'entre elles ont des domestiques en livrée. La majorité des hommes sont de gros marchands de la Cité, des officiers de l'armée et de la marine et des gentlemen occupant de hautes positions.

» Victoria Station, Pimlico, est un autre lieu de rendez-vous des prostituées de Londres.

» Deux milles à la ronde, la voie publique en est encombrée. Quelques-unes dans des toilettes affichantes, d'autres affublées de soie et de velours, et beaucoup d'entre elles sont de pauvres ouvrières de la Cité. Dans ce voisinage, des maisons se louent et ne servent absolument que de maisons de passe. Des rues entières sont composées de lieux de débauche. Les propriétaires de ces bouges habitent un tout différent quartier de Londres et viennent tous les matins toucher la recette de la nuit. Qui se douterait de toutes ces turpitudes, lorsque le matin on voit partir ces gentlemen corrects, rasés de frais, cirés, gantés, la fleur à la boutonnière, soi-disant pour leur *office* (bureau) ! On entre dans ces maisons simplement en tournant la clef qui est toujours sur la porte, et, à la lueur vague d'une chandelle qui éclaire l'allée, vous pouvez voir combien il y a de chambres non occupées.

» Des fonctionnaires, des magistrats, des nobles, des commerçants du quartier s'y glissent furtivement pour y goûter des plaisirs illicites.

» La station est entourée de *public-houses* où ces femmes vont boire, et c'est dans cette localité surtout que se fait le trafic en chair humaine. Beaucoup de teneurs de maisons importent et exportent des jeunes filles pour l'usage du vice étranger et indigène.

» Ces faits indiscutables et authentiques, généralement ignorés par la masse, sont regardés par la police et par nos autorités locales avec la plus grande indifférence. »

O pudibonde et pieuse Albion ! il n'est pas trop tôt qu'on t'arrache le masque et qu'on te fasse voir au monde telle que tu es ! Vieille faiseuse de morale, tu t'effarouches de l'ombre, mais tu as de l'amour pour la réalité.

« En quittant Victoria et en se dirigeant vers la Cité, nous trouvons dans le Strand le même étalage de prostitution, qui devient bien pis encore en approchant de Fleet Street. Quelques-uns des *public-houses* de cette rue ne ferment que deux heures sur vingt-quatre, et les hommes qui occupent ces parloirs dont les planchers sont couverts de sciure de bois, sont les épaves du monde littéraire. Quelques-uns ont été rédacteurs d'un de nos grands journaux quotidiens, d'autres ont eu de bonnes places dans le journalisme de province et se sont ruinés par suite de débauche et d'ivrognerie. Liverpool Street vient ensuite et peut être citée comme un autre centre de vice immonde. Il est impossible au passant de traverser la rue sans entendre le langage le plus obscène proféré par les viles créatures qui s'assemblent par groupe. Les trottoirs sont littéralement obstrués par les gens les plus dégradés de la société. Les passages et impasses partant de Bishopsgate sont remplis d'habitants du même genre

que ceux de King's Cross; plus bas, vers Spitalfields, la population devient encore plus immonde, et dans Thrawl Street à laquelle nous arrivons, vous ne rencontrez plus que la lie de la société.

» C'est ici qu'on trouve la maison de Mission de la communauté chrétienne au milieu de la dégradation et du vice. Lecteur, vas-y du samedi soir au dimanche matin pour contempler cette horde de désespérés et d'affamés qui s'assemblent dans les cours et dans les allées sombres avoisinantes : toute ta vie, tu en garderas l'horrible souvenir. De misérables créatures gisent pêle-mêle ne formant qu'une masse compacte, positivement comme des animaux. Là, tout sentiment humain est éteint, toute espérance est morte, toute vertu est annihilée. Semblable aux âmes damnées qui attendent l'ouverture des portes du ciel, cette troupe d'infortunés tient ces regards fixés sur la porte du Hall qui s'ouvre vers une heure de la nuit.

» Le rayon de lumière qui tombe sur cette horde de misérables créatures est comme un rayon de miséricorde, d'espérance et de consolation; il leur promet un instant de repos, un asile quoique temporaire pour reposer leurs membres fatigués, un instant de répit des tortures qu'elles endurent. Elles entrent, et à peine assises, leurs yeux endoloris se ferment et dans le pays des songes elles oublient pendant quelques heures les souffrances de leur horrible existence. Mais ce n'est qu'un songe, demain les attend de nouveau, le froid, la faim, le désespoir, et demain en-

core, la maison de correction, la prison, la potence. Profitant des quelques heures de sommeil de ces infortunés, des philanthropes leur préparent à déjeuner, du pain, de la viande et du café chaud qu'on leur sert le matin, et, la faim apaisée, des missionnaires prêchent les sermons les plus émouvants, essayant de rallumer quelque étincelle, quelque reste de sentiment humain étouffé seulement peut-être, et non entièrement mort sous l'épaisse couche de vice et de dégradation.

» Blackfriars Bridge et les autres ponts sur la Tamise offrent de pareils spectacles entre une heure et deux heures de la nuit, du samedi au dimanche, où une bande de misérables *tramps* (vagabonds) s'assemblent pour attendre l'arrivée du missionnaire qui leur offre un abri pour la nuit, de quoi se chauffer et un bon déjeuner le lendemain matin.

» La misère y est représentée sous toutes ses formes hideuses. Denués de tout, détachés de tout, gelés, affamés, sans asile, sans parents, sans position, sans espoir aucun, ils n'ont même pas le courage de chercher une délivrance dans les eaux boueuses de la Tamise.

» Celui qui passe douze heures après sur les mêmes ponts ne se doute pas du nombre d'infortunés qui ont palpité là en proie aux souffrances les plus poignantes. Les workhouses ne suffisent pas pour les contenir tous et on les refuse par centaines, faute de place.

» On a raconté ailleurs que les Anglais pauvres vendent leurs enfants à des prix variant de vingt à quarante francs. Il y a à peu près un an, et le fait est indiscutable car il a été cité par tous les journaux, le consul anglais de Constantinople a rapatrié trente pauvres enfants qui furent trouvés par un de leurs compatriotes dans un état déplorable, ayant tous été vendus par leurs parents à un acrobate turc ou arabe. Non seulement ils vendent, mais ils louent leurs pauvres petits à raison de 12 sous (6 pence) et 16 sous (8 pence) par semaine, les exposant à une mort lente, car ils savent qu'ils ne résisteront pas longtemps à la vie qu'on leur fera mener. Les individus qui les louent les traînent à travers les rues par les temps les plus abominables, souvent sans chaussures, pour éveiller par leur chant la pitié des passants. D'autres parents encore, vivant dans l'oisiveté, se nourrissent du produit que rapportent le soir de pauvres enfants qui balayent la boue devant le passant qui traverse la rue. Pour sauver les apparences, il y a défense formelle du père, sous peine de coups, de rapporter le balai à la maison. »

IV

LES VOLEURS DE LONDRES

C'est au *Dictionnaire de Londres* de 1885, par Charles Dickens fils, que j'ai emprunté les quelques renseignements sur le commerce, que contient ce long chapitre. On ne pourra donc en discuter l'exactitude, ni réfuter des assertions qui ne sont pas les miennes.

Si je fais d'abord cette déclaration, c'est que, d'après Dickens, je veux traiter comme ils le méritent certains commerçants qui ne sont que de vulgaires escrocs et qui cependant tiennent le haut du pavé à Londres.

Je cite le manuel anglais et me garde bien de *citer*

leurs noms afin que ces Robert Macaire patentés ne puissent me poursuivre en diffamation.

C'est l'habitude de ces messieurs-là quand vous leur dites franchement leurs vérités. Et la justice anglaise qui considère le commerce comme inattaquable, de quelque façon qu'on l'exerce, leur donne toujours raison.

Les innombrables ventes forcées pour cause de fin de bail ou faillite, à des sacrifices considérables, que nous avons à Londres, ont sur celles de Paris ce désavantage pour l'acheteur d'être généralement faites dans des boutiques où les marchandises, empilées à la devanture, interceptent presque entièrement la lumière du jour.

L'un des trucs les plus ordinaires de ces filous est de placer en montre un beau manteau d'une valeur de 200 à 250 francs, avec l'étiquette « £ 3.15 s. », c'est-à-dire 93 fr. 75 c., et d'avoir dans l'intérieur une quantité d'autres manteaux du même modèle mais d'une qualité bien inférieure.

S'ils refusent de vous vendre celui qui est en montre, vous pouvez être certain que cette vente au rabais n'est qu'une escroquerie.

Voyez également si, en prenant ce manteau de la montre, ils ne le cachent pas dans le comptoir et ne lui substituent pas l'un des autres manteaux, petit escamotage bien facile à exécuter, et dont le négociant anglais ne se prive guère. Je l'ai appris à mes dépens !

Un autre truc est d'attacher à chaque article une étiquette portant à l'encre noire un prix rayé et remplacé au-dessous à l'encre rouge par un autre prix inférieur de 25 à 30 %. Ce trompe-l'œil attrape beaucoup de gens qui ne se doutent pas que le premier prix avait été volontairement surélevé de 40 à 50 %, ce qui laisse au rusé marchand un assez joli bénéfice.

Généralement vous emportez la marchandise achetée par vous dans ces magasins. Toutefois, il peut arriver que, ne pouvant vous embarrasser d'un paquet, vous soyez forcé de prier qu'on vous envoie à domicile votre acquisition. En pareil cas, ne vous croyez pas à Paris et oubliez qu'au Bon Marché, au Louvre, au Petit-Saint-Thomas, et dans tous nos magasins, petits et grands, on vous envoie bien ce que vous avez acheté et payé! Vous êtes à Londres, et, si vous payez de suite la marchandise qu'on doit vous expédier, il y a gros à parier qu'on vous la changera contre une identiquement semblable, mais de la qualité la plus inférieure.

Charles Dickens conseille donc avec raison aux lecteurs de son manuel de ne payer qu'à domicile et après scrupuleux examen. C'est flatteur pour l'honorabilité de ses compatriotes dans le commerce !

Il ajoute : « Lorsqu'un de ces magasins vous envoie des échantillons à choisir, il joint ordinairement une étiquette vous priant de ne pas en

couper. N'en faites rien, mais au contraire taillez-en un petit morceau afin de pouvoir comparer avec l'étoffe que l'on vous enverra. »

Cela revient encore à dire : Vous avez quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent qu'on vous envoie une étoffe bien inférieure à celle choisie par vous... et pour le prix marqué !

C'est le vol organisé et protégé par la Thémis britannique !

C'est surtout à Londres qu'on comprend que les anciens aient choisi Mercure comme pouvant avantageusement cumuler les deux fonctions de Dieu du commerce et Dieu des voleurs !

Les marchands de curiosités sont partout les mêmes; aussi ne m'amuserai-je pas à décrier ceux de Londres, mais on fait toujours bien de s'en méfier dans tous les pays.

Et les bouquinistes donc, qui n'ont pas honte d'étiqueter 2 s. (2 fr. 50) un livre d'occasion que l'on peut se procurer neuf à Paris pour 1 franc !

Et les hôtels et restaurants qui exploitent si audacieusement l'étranger !

Et les cochers qui ne craignent pas de faire payer 4 s. (5 fr.) la course (dont le prix tarifié est de 1 franc 25) aux Français qu'ils conduisent de la station de Victoria au quartier français ! Nos compatriotes, ne connaissant pas la langue, se laissent toujours refaire.

Et les tailleurs qui font payer 125 francs aux

étrangers assez bêtes pour venir se faire habiller à Londres au détriment de leur pays, un costume complet qu'un Anglais ne payera que trois livres sterling (75 fr.)! Mais je ne plains pas ces étrangers, car leur manque de patriotisme mérite cette leçon que l'Anglais patriote leur donne avec d'autant plus de plaisir qu'il croit faire une œuvre morale tout en emplissant sa caisse.

Et ceux qui font la hausse ou la baisse à la Bourse, grâce à de fausses dépêches qu'une presse vendue ne craint pas d'insérer!

Mais je m'égare dans le vol commercial; il est temps que j'arrive à ceux que l'on appelle carrément *voleurs*, parce qu'ils n'ont pas de patente et opèrent sur une petite échelle, ce qui les rend certainement bien moins dangereux que les autres. Ainsi cependant va le monde!

En France, dès qu'un vol est commis, les journaux en sont informés et s'empressentd'en publier toutes les circonstances. De son côté, notre police recherche activement le voleur.

En Angleterre, rien de tout cela! Si les journaux de Londres devaient signaler tous les vols qui se commettent chaque jour dans la ville des brouillards, leurs colonnes en seraient remplies... et cependant des feuilles telles que le *Times* et autres grands journaux peuvent contenir une respectable quantité de matières.

Pour ne pas effrayer la population, on ne signale

chaque jour qu'un certain nombre de crimes et délits, suffisant pour prouver qu'il existe encore des malfaiteurs en assez grande quantité pour nécessiter l'entretien d'une police de 800 hommes dans la Cité et de 12,000 dans le reste de la ville.

Le flagrant délit seul étant reconnu et autorisant l'arrestation d'un voleur, les malfaiteurs du Royaume-Uni peuvent, avec raison, s'écrier : « Pas vu, pas pris ! »

Un célèbre détective me disait un jour :

— Je saurais qu'on va vous assassiner, que je n'y pourrais rien, car si je me trouvais volontairement sur le lieu du crime dans le but de l'empêcher en arrêtant le criminel, je serais immédiatement révoqué; en effet, nous devons rechercher les malfaiteurs et non prévenir les méfaits.

» Autre chose. Si, par exemple, je sais qu'un individu vient de commettre un vol, et que je l'arrête, il peut ensuite me poursuivre, me faire perdre ma place et obtenir de moi des dommages-intérêts, si je ne trouve sur lui les objets volés ou si des témoins sérieux ne viennent attester sa culpabilité.

— Mais, interrompis-je, si cet individu est un repris de justice ?

— Peu importe ! répliqua le détective ; en Angleterre, la justice ne s'occupe pas du passé, mais de l'affaire présente, et tel peut avoir été criminel une fois dans sa vie et racheter sa faute par une conduite fort honorable pendant le reste de ses jours.

C'est de ce principe que vient, avec raison souvent, l'opinion de la magistrature anglaise qu'il ne faut arrêter un individu que si l'on a toutes les preuves de sa culpabilité. On comprend combien peuvent s'échapper ou ne pas être découverts.

A Paris, la police s'étonne souvent d'opérer l'arrestation de voleurs à la tire, autrement dits *pickpockets*, dont la culpabilité est évidente et sur lesquels on ne peut retrouver le corps du délit. Certainement que le pickpocket l'a passé à un complice : tout le monde sait cela; mais ce qu'on ignore, c'est le motif pour lequel l'auteur du vol se débarrasse aussitôt de l'objet volé. On dit bien que c'est pour que l'on ne puisse, faute de preuves, arrêter le voleur ou du moins le condamner, mais la loi française punit comme capable du fait lorsque la culpabilité n'est pas prouvée. Ce n'est donc pas la raison de cet empressement des pickpockets à faire disparaître toute preuve.

Comme le vol à la tire est d'importation britannique, c'est dans la loi anglaise même qu'il faut rechercher ce motif. Le détective, dont j'ai cité les paroles, me l'a donné : la justice de ce pays défend l'arrestation de tout individu qui ne porte pas sur lui les preuves de son méfait ou que des témoignages ne peuvent convaincre de l'avoir commis.

Les pickpockets anglais qui viennent en France ne perdent point cela de vue et, comme ils n'ont pas de nos lois une connaissance parfaite, ils prennent d'inutiles précautions.

Le vulgaire voleur à la tire français les imite sans savoir pourquoi. Car, il n'y a pas à le nier et Michael Davitt lui-même le disait dans ses *Mémoires de prison*, l'Anglais est le maître de tous les autres voleurs. Encore flatteur pour l'Angleterre !

Parmi les innombrables malfaiteurs qui pullulent dans les rues de Londres, les plus audacieux sont sans contredit ceux qui ont pour spécialité un vol peu connu à Paris : celui des objets laissés dans les voitures.

Couvertures, paquets, sacoches, tout disparaît comme par enchantement sous l'œil du cocher et même des policemen.

La plupart de ces voleurs ouvrent et ferment les portières aux dames et au moment où celles-ci prennent leur porte-monnaie pour leur donner un pourboire, ils les leur arrachent des mains et prennent la fuite. Ce ne sont pas toujours des hommes, mais souvent des gamins de douze à quinze ans bien dressés à cet exercice et dont les jambes sont très déliées.

C'est principalement à la sortie des théâtres et près des grands magasins et des gares de chemins de fer, qu'ils opèrent le jour et surtout la nuit.

Mais c'est absolument l'enfance de l'art, et les vrais pickpockets considèrent comme des apprentis ces voleurs qui n'ont besoin que d'audace et de jambes.

Si vous vous arrêtez, dans les rues de Londres, devant l'étalage d'une boutique, veillez bien à vos poches et à votre montre. Les femmes anglaises,

qui ont la détestable coutume de tenir à la main leur porte-monnaie, quel que soit son contenu, sont fort souvent victimes de cette imprudence.

La municipalité a, du reste, la sagesse de faire appliquer dans tous les lieux publics une pancarte ainsi conçue : « Méfiez-vous des pickpockets ! »

C'est surtout dans les foules qu'il faut y prendre garde, et le public encore plus badaud à Londres qu'à Paris permet aux voleurs de faire en un clin d'œil des rassemblements où ils trouvent leur bénéfice.

Ils profitent d'un accident quelconque ou bien d'une querelle pour s'y porter à plusieurs en engageant les promeneurs à y venir.

Si l'occasion manque, ils la font naître. L'un d'entre eux, car ils sont généralement huit ou dix et au moins six, cherche querelle à un compère on s'insulte et l'on finit par jeter à bas les paletots, tout en se menaçant ; puis, au moment où les deux champions vont se porter les premiers coups, le cri : « Police ! » se fait entendre ; la foule se disperse et les deux querelleurs s'éloignent tranquillement chacun de son côté pour se rejoindre quelques minutes plus tard.

Le policeman, en arrivant, ne trouve que de pauvres badauds qui s'aperçoivent, un peu tard, que leurs poches ont été adroitement explorées.

Car ce cri de : « Police ! » n'a été poussé par un complice que lorsque les autres, après avoir terminé

leurs opérations, ont vu apparaître le casque rond d'un agent de l'autorité et afin de donner le signal de la retraite, signal attendu impatiemment par les deux acteurs qui, n'ayant nullement l'intention de se boxer, avaient prolongé volontairement la querelle jusqu'à l'arrivée de l'agent.

Je ne parlerai que pour mémoire des vols à l'américaine qui se commettent journellement dans tous les endroits visités par les étrangers. Nous savons aussi, grâce aux Yankees, ce qu'est ce genre de vol qui consiste à échanger avec un benêt quelconque de bonnes valeurs ou son argent contre de mauvais papiers ou des jetons.

Comme je n'ai à noter ici que ce qui est caractéristique, je ne vous citerai pas les voleurs aux cartes qui, dans tous les trains, s'efforcent d'attraper les voyageurs naïfs, lesquels s'y laissent prendre, malgré les affiches en trois langues, anglais, allemand et français, qui sont placardées dans l'intérieur des compartiments pour les mettre en garde contre ces filous.

Mais ce qui est éminemment anglais, c'est le déguenillé qui vient vous offrir pour un shilling un porte-monnaie contenant deux pièces de deux shillings et une d'un shilling. Il les fait sonner sur le pavet, les remet dans le porte-monnaie devant vous et vous tend le tout... contre un shilling : troc pour troc !

Au moment où le niais se figure qu'un malheu-

reux en guenilles va lui donner cinq shillings contre un, c'est-à-dire lui faire cadeau de quatre shillings, le voleur saute sur la pièce ou sur la bourse qu'on ouvre et s'enfuit sans laisser le fameux porte-monnaie, objet des désirs de sa dupe.

Le volé se plaint, mais franchement ne devrait-on pas le faire enfermer dans une maison de fous ? Ce serait bien sa place, à coup sûr !

Encore un truc, que la justice punit sévèrement, quoiqu'il soit bien inoffensif.

Des marchands d'oiseaux improvisés vous offrent pour un shilling de magnifiques serins du jaune le plus pur. C'est d'un bon marché extraordinaire. Souvent vous vous laissez tenter, et, quelques jours après, vous remarquez avec stupéfaction qu'on vous a vendu un modeste moineau bien teint pour un serin des Canaries. Alors vous vous apercevez un peu tard que c'est vous-même que le marchand a pris pour un serin.

Je ne dirai rien des mauvais chevaux que les maquignons vendent comme des bêtes de prix, car en France aussi cela se fait, quoique sur une moins vaste échelle ; mais je puis parler des chiens, que j'aime tant.

Comme Paris, Londres a ses voleurs de chiens et de chats ; les premiers sont vendus ; les seconds, s'ils ne trouvent acheteurs, sont tués et servis en gibelotte à quelque taverne borgne.

Il y a de ces voleurs de chiens très adroits ; l'un

d'entre eux possède le même animal depuis plus de trois ans et l'a déjà vendu au moins cinquante fois, s'arrangeant toujours de façon à le reprendre. D'ailleurs ce chien est dressé à rejoindre le domicile de son maître, dès qu'on lui laisse un instant de liberté.

Viennent enfin les voleurs avec effraction *(burglars)*. Ceux-là ne vont pas aveuglément, comme sur le continent, enfoncer une porte ou une fenêtre sans être parfaitement certains que la maison contient de l'argenterie, des bijoux et des valeurs de toute sorte pouvant les dédommager de leurs peines et des risques qu'il courent.

Il s'y introduisent donc d'abord de préférence comme vitriers ou en qualité de commissionnaires. Dans ce dernier cas, ils profitent de l'absence des maîtres pour laisser à la domestique un paquet, qu'ils viennent rechercher peu de temps après en disant qu'ils se sont trompés de maison.

Cette entrée en matières leur permet de faire jaser la bonne et de se rendre compte de la situation des maîtres qui ne tardent pas à s'apercevoir de sa visite.

En 1878, le nombre des arrestations pour délits et crimes a été à Londres seul de 83,746 personnes, sans parler de 42,806 ivrognes ramassés pour tapage ou scandale.

Il y a dans la capitale une société établie dans le but de secourir les prisonniers libérés, et, pour faciliter sa tâche, les directeurs des différentes prisons leur

envoient les noms et portraits de ceux-ci quelques jours avant leur sortie dont ils indiquent la date. Des renseignements sur ces libérés, contenant leurs antécédents et le motif de leur condamnation, sont joints à ces pièces, afin que le secrétaire soit bien fixé sur le genre d'individus auxquels il aura affaire.

A la sortie de la prison, ce secrétaire les invite à déjeuner dans une salle située près de là; alors il leur fait un discours en les invitant à venir le voir à son bureau.

Là, il leur fait changer contre un vêtement moins affichant l'habillement complet en drap gris qu'ils ont reçu à leur sortie de prison.

Ensuite il leur donne des secours d'argent momentanés et des lettres de recommandation pour trouver du travail dans des ateliers où l'on n'admettrait pas un honnête père de famille mourant de faim.

Cette société s'occupe également de recevoir la masse des libérés qui n'est payée que longtemps après leur sortie et elle la leur avance par acomptes hebdomadaires.

Sans nier l'incontestable utilité d'une telle institution, on est forcé de regretter que l'on n'ait jamais songé à créer des sociétés semblables pour venir en aide aux braves ouvriers sans travail qui ont femme et enfants à soutenir!

V

LES « AUCTIONS » DE LONDRES

Non liquet !

Les ventes publiques en Angleterre ont une telle célébrité, que je crois devoir esquisser ici le système sur lequel elles sont basées.

Les deux principales de Londres sont le *Wool Exchange* et les *Commercial Sale Rooms.*

Le « Wool Exchange » — salle de ventes pour les laines — situé dans Coleman Street, près de la Banque d'Angleterre, c'est-à-dire au centre de la Cité de Londres, est un immense bâtiment dont le centre est occupé par une vaste salle ronde entourée d'une galerie à laquelle deux larges escaliers en bois donnent accès.

Les « Commercial Sale Rooms », de Londres, — autrement dit les salles de ventes de denrées coloniales et étrangères, — se trouvent situées aux numéros 30, 31, 32, 33 et 34 de Mincing Lane (rue des Religieuses, du saxon « Minchuns » pour « Nuns »), qui donne dans Fenchurch Street, laquelle aboutit à Lombard Street, rue qui se termine à la Bourse.

C'est là que, dans différentes salles, affectées chacune à une denrée particulière, se vendent, aux enchères, les vins, thés, cafés, épices, sucres, huiles, fruits, produits chimiques et enfin les peaux et les cuirs, ces derniers provenant généralement des Indes Orientales et de l'Australie, les cuirs qui viennent d'Amérique se vendant d'ordinaire à Liverpool, et à l'amiable.

Si de ces grands marchés nous tombons dans les *auctions rooms* proprement dites, nous devons faire remarquer que ce sont des institutions dont tous ceux qui ne connaissent pas parfaitement Londres devraient soigneusement s'abstenir.

Les *mock auctions* — fausses enchères — ne sont pas rares et constituent une escroquerie pure et simple. En effet, elles ont, en général, lieu dans une petite boutique rendue obscure à dessein, en couvrant les fenêtres par toute espèce de marchandises. Ces boutiques sont ordinairement tenues par les propriétaires des marchandises et leurs complices, qui font semblant d'enchérir jusqu'à ce qu'un passant naïf soit tenté d'entrer et d'acheter, croyant faire une

bonne affaire, un objet sans aucune valeur, à un prix fabuleux. Si la victime s'aperçoit qu'elle paye trop cher sa folie, elle peut soutenir effrontément qu'elle n'a fait aucune offre, requérir la police, et au besoin en venir aux mains pour se tirer de ce mauvais pas. Mais il est probable que le pauvre diable ne s'en tirera pas sans quelques horions et sans avoir été dévalisé; en tout cas, il est certain de passer un fort mauvais quart d'heure.

Il existe une autre sorte de vente aux enchères (*auction*), d'une apparence moins frauduleuse, mais encore bien loin d'être loyale. Cette vente a lieu dans des salles (*auction rooms*) plus ou moins légales et ordinairement le soir, et est surnommée par les initiés *rigged sale* — vente d'articles de camelote. Elle consiste principalement en articles raccommodés ou fabriqués spécialement pour cette sorte de vente.

Il n'est malheureusement que trop fréquent de voir des *auctioneers* (vendeurs aux enchères) introduire dans une vente de ces sortes de marchandises, et l'acheteur ne doit pas l'oublier,

Mais la *rigged sale* est un marché qui ne comprend que ces articles, et quiconque veut acheter pour la valeur de son argent ne peut tomber plus mal.

La vente aux enchères (*auction*) légale est naturellement toute différente, quoique le client d'occasion soit presque certain d'être écorché.

Comme acheteur, il aura contre lui un tas de *brokers* (courtiers) s'entendant à merveille pour l'exploiter ou pousser la marchandise au prix le plus élevé qu'il lui sera possible d'offrir.

Comme vendeur, il se trouvera en face des mêmes gens qui feront tous leurs efforts pour que chaque lot soit adjugé à l'un d'entre eux. Le même article sera plus tard revendu entre eux à l'amiable, et le bénéfice sera partagé entre tous.

La seule chance qu'ait un novice qui veut vendre est d'avoir un ami expérimenté pour surveiller la vente ou de mettre un prix de réserve sur chaque article. S'il veut acheter, il fixera lui-même le plus haut prix qu'il veut payer et se confiera à l'un des *brokers* qui, il peut en être certain, ne restera pas en dessous de la limite.

La bonne foi des *brokers* est, on peut le dire, en proportion directe de la fermeté professionnelle de l'*auctioneer*.

Il y a même des *auctioneers* à l'égard desquels les courtiers les plus impudents n'essaient jamais de prendre aucune liberté.

On ne doit jamais conseiller à quelqu'un d'acheter des coffres-forts dans les *auctions*, à moins que d'avoir la certitude qu'il n'existe pas de doubles clefs, car il n'est pas rare de recevoir, quelques jours après l'installation de l'objet acheté, la visite nocturne d'un gentleman qui a pris la précaution de se munir d'une de ces clefs et qui a suivi

le coffre-fort lors de son changement de domicile.

Les principales salles de ventes de Londres sont :

Christie, King Street, Saint-James et Foster, Pall Mall, pour les tableaux, porcelaines et autres articles de valeur en général ;

Phillips, 73, New-Bond Street, pour objets d'art, meubles, etc.;

Wilkinson et Hodge, 13, Wellington Street, Strand, pour les livres;

Bonham, 409, Oxford Street, pour articles de ménage et ameublement;

Debenham, Storr and Sons, 26, King Street, Covent Garden, pour bijouterie, livres, effets d'habillement, vins, pierres précieuses, etc., etc.

Stevens, 38, King Street, Covent Garden, qui ont la spécialité des volailles, plantes et oignons à fleurs.

Les principales ventes par les plus grands *auctioneers* de propriétés, telles que terres, maisons, rentes, etc., sont tenues à l'Auction Mart, Tokenhouse Yard, Cité; les chevaux et voitures se vendent au Tattersall, Knightsbridge, et chez Aldridge, Saint-Martin's Lane.

Le bois se vend au Baltic, dans Threadneedle Street, non loin de la succursale du Comptoir d'Escompte de Paris; les blés sont vendus au Corn Exchange — Bourse aux blés — dans Mark Lane, anciennement Mart Lane (allée du marché).

Au Coal Exchange, dans Lower Thames Street,

presque en face Billinsgate, marché aux poissons, se tient la Bourse aux charbons de terre. On prétend que ce commerce occupe 10,000 marins, rien que pour la métropole.

VI

LE COMMERCE FRANÇAIS ET LES ESCROCS DE LONDRES

In cauda venenum.

Sait-on, en France, que des centaines de malfaiteurs de tout pays vivent ici depuis vingt et trente ans des escroqueries qu'ils commettent aux dépens de nos compatriotes?

Seuls, ceux qui ont été victimes de ces habiles chevaliers d'industrie n'ignorent pas de quoi ils sont capables... mais ont tellement honte d'avoir été dupés, qu'ils n'osent l'avouer.

Je vais donc hardiment dévoiler leurs trucs, afin de mettre mes lecteurs en garde contre leurs agissements.

Les *faiseurs* (c'est le nom qu'on leur donne ici) adressent chaque jour des quantités de lettres aux commerçants français dont les noms figurent pour la première fois sur l'*Annuaire Didot-Bottin* de l'année. Ils doivent préalablement s'être livrés à un méticuleux pointage sur celui de l'année précédente.

Peu importe la marchandise : tout leur est bon, depuis le vin jusqu'aux chapeaux de dames. Les recéleurs ne manquent jamais.

Cependant, ils éprouvent quelquefois de la difficulté à se débarrasser des marchandises qu'ils reçoivent.

On m'a raconté, à ce sujet, l'amusante aventure de l'un d'entre eux, qui, ayant fait venir des Indes un magnifique éléphant et son cornac, ne put en tirer parti et fut forcé de les réexpédier, *en port dû*, au négociant qui les lui avait envoyés. Mais c'est une exception.

Leurs en-têtes portent les noms les plus ronflants. presque toujours anglais et suivis de l'éternel « & C° »... car il paraît que cela fait bien auprès des naïfs.

Dans une première lettre, le filou demande des échantillons pour entrer en relations ; s'il les reçoit, il expédie un ordre peu important payable par traite à trente jours de vue; mais, huit jours plus tard, il en adresse un autre beaucoup plus important... qu'on craint de ne pas exécuter ; la semaine suivante, même manœuvre pour une somme plus forte, et à

l'échéance du premier envoi, non seulement l'expéditeur n'est pas payé, mais, s'il demande des renseignements à Londres, le Consulat général de France auquel les commerçants devraient toujours demander des avis avant d'entrer en relations avec des inconnus — s'informe et apprend au négociant français qu'il a bien demeuré à cet endroit un individu occupant un grenier du loyer de 20 francs par mois, qu'il a quitté au bout de son mois.

Allez le chercher, sans autres renseignements qu'un faux nom, dans une ville de cinq millions d'habitants ! D'ailleurs, la loi anglaise exige la présence du plaignant pour exercer des poursuites, et presque tous les négociants hésitent à faire un long et pénible voyage sans aucun autre espoir qu'une vengeance, car les marchandises sont vendues le plus souvent aux docks ou en gare.

Or c'est le midi de la France qui est le plus exploité, en raison de la distance qui sépare la victime de son voleur.

Nous avons tous connu un individu qui, employé comme laveur de vaisselle dans une cuisine, avait fait venir ainsi pour plus de 20,000 francs de marchandises qu'il est parti vendre en Amérique où il se trouve sans doute encore.

Tout est prévu par ces escrocs dont l'adresse est inouïe.

Admettez que le commerçant exige des références : cette réponse n'est guère encourageante pour eux,

mais ils lui écriront : « Vous pouvez vous adresser à MM... un tel et un tel... avec lesquels nous sommes en relations d'affaires depuis de nombreuses années. » Ne croyez pas que ce soient des complices; non, ce sont les mêmes filous qui reçoivent à différentes adresses, — généralement dans des bureaux de tabac qui pour cela exigent une rétribution de 10 centimes par lettre, — les lettres qui leur demandent sur eux-mêmes des renseignements qu'ils s'empressent de donner excellents, bien entendu, sur en-têtes pouvant inspirer la plus grande confiance.

Quatre-vingts fois sur cent, le commerçant français expédie sans autres informations... lorsqu'il existe à Londres, — en outre du Consulat, protecteur officiel de notre commerce et dont, au reste, le zèle est au-dessus de tout éloge, — une Chambre de commerce française et une succursale du Comptoir d'Escompte, du Crédit Lyonnais et de la Société Générale !

N'est-ce pas un comble et n'est-on pas tenté de blâmer la dupe presque autant que le voleur ?

Si le commerçant a quelque doute et qu'il ne consente à l'envoi que « contre remboursement » l'escroc n'hésite pas à accepter... surtout si la marchandise est d'un volume et d'un poids assez considérables et susceptible d'être endommagée en route.

Voici alors de quelle façon il procède : il calcule à peu près le temps nécessaire pour que la marchandise soit à Londres, et, l'avant-veille du jour où la

lettre de voiture lui sera présentée, il écrit au négociant : « Impossible de prendre livraison, sans nous être assurés du bon état des marchandises. Or, notre maison apprend à l'instant qu'une nouvelle loi anglaise s'oppose à l'examen avant que les caisses aient été livrées. Veuillez lever le remboursement par dépêche ou ordonner le retour de votre envoi. »

Le commerçant qui reçoit une telle lettre est bien embarrassé ; en effet, s'il a les bons renseignements dont j'ai parlé plus haut, ou la confiance absolue que lui donne l'espoir de traiter d'importantes affaires avec l'Angleterre, il n'hésitera pas à télégraphier dans le sens favorable au voleur ; s'il hésite, il reculera devant un retour qui ferait monter ses frais d'expédition à une somme presque égale et quelquefois supérieure à la valeur de sa marchandise... et il lèvera le remboursement à tout risque. Ce truc est, paraît-il, absolument infaillible !

La farine française se vend très bien à Londres ; voici comment les filous la font venir : ils s'adressent à un meunier, lui disant qu'ils ont besoin, contre remboursement, de cent sacs de farine qu'ils désirent recevoir par petite vitesse, à telle adresse..., celle, bien entendu, qui figure sur leur en-tête... et se trouve être l'adresse du bureau de tabac où ils reçoivent leurs lettres.

L'envoi est généralement fait, et, dès le lendemain du jour où ils ont reçu la lettre du meunier les en avisant, ils lui écrivent :

« Monsieur un tel, l'un des plus grands négociants en farines de notre ville, nous ayant rendu le service de nous prêter quarante sacs de farine pour faire face à une demande imprévue, nous vous prions de vouloir bien lui adresser vingt sacs de farine par grande vitesse ; nous complèterons le remboursement à réception de l'envoi que vous nous avez fait (tel jour). Joignez le montant de ces vingt sacs à la facture des cent sacs qui sont en route. »

Monsieur un tel n'est autre que l'escroc qui donne ici l'adresse de la chambre qu'il habite et qui y recevra les vingt sacs de farine avant de chercher un autre gîte.

Il va sans dire que les cent sacs ne trouveront point de destinataire et seront retournés à l'expéditeur.., qui en sera quitte pour une perte de vingt sacs de farine... et les frais de transport.

Il y a encore le truc des *petits paquets*, qui réussit huit fois sur dix. — Voici en quoi il consiste. Le filou prend au hasard, dans le Bottin, une liste de personnes habitant les provinces et écrit à chacune d'elles qu'un colis est arrivé pour elle d'Amérique ou d'Australie, mais qu'il y a tant de frais à payer pour le transport, la douane et la commission, et que cette somme doit être envoyée à l'agence (car un en-tête imprimé désigne ainsi la maison Robert-Macaire & C°) dans un délai de quinze jours, à l'expiration duquel les objets seront retournés à l'expéditeur.

Qui n'a pas ou ne croit pas avoir un parent quelconque en Amérique ? Les villageois surtout se lais-

sent, paraît-il, aisément prendre à cette manœuvre, et envoient généralement « par retour du courrier » la somme demandée par le directeur de l'agence de commission qui, lui, se garde bien de rien envoyer en échange... et pour cause !

L'an dernier, un industriel de ce genre faisait des annonces dans les journaux français pour offrir, moyennant une participation, des chances extraordinaires de gain aux courses, basées sur des calculs infaillibles...

Quinze jours plus tard, le Consulat de France recevait des quantités de lettres de plaintes émanant des nombreuses dupes... et, ce qui devait infailllliblement arriver, le filou avait déjà délogé quand on se présenta pour le faire arrêter.

A peu près au même temps, un autre faiseur opérait en proposant (toujours par la voie de la presse française) de prêter, aux personnes gênées, des sommes importantes, sans autre garantie qu'une assurance sur la vie.

Nombreuses victimes eurent encore recours au Consulat, mais trop tard, car elles avaient envoyé à l'escroc une somme plus ou moins forte pour frais d'assurance et n'avaient plus eu de ses nouvelles.

On fit, à son sujet, des recherches qui demeurèrent également infructueuses. Il était impossible qu'il en fût autrement.

D'autres, se faisant passer pour directeurs de maisons de santé, écrivent (toujours au hasard) à une per-

sonne de la campagne — dont, bien entendu, le Bottin leur procure le nom — qu'un malade, récemment décédé dans ce lieu, a laissé un testament par lequel il lègue une forte somme à un parent qui, à en juger par le nom, doit être la personne à laquelle on écrit. Les règlements de l'établissement ne permettant pas au directeur de prélever sur le legs la somme nécessaire pour frais d'enregistrement, de timbre, etc..., le légataire doit envoyer de suite la somme de..., chiffre approximatif des déboursés à faire.— Un mandat est aussitôt envoyé à l'adresse indiquée par le directeur, — encore un bureau de tabac où l'escroc se garde de remettre les pieds... Quant à la dupe, elle n'a, hélas ! aucun moyen de rentrer dans l'argent qu'elle a envoyé pour un héritage imaginaire.

Enfin quelques-uns réclament des employés — par la voie des journaux — en leur promettant par lettre un contrat définitif qui ne sera conclu qu'après versement d'une somme de... représentant également des droits fictifs de timbre, d'enregistrement, etc.

Souvent même, ils demandent à ces employés de payer d'avance le prix d'un voyage qu'ils sont censés avoir à faire en Amérique ou en Australie.

Quand, par malheur, ces pauvres diables, non contents d'envoyer l'argent, quittent leurs places pour venir à Londres, ils ne trouvent personne à l'adresse indiquée sur les en-têtes des faiseurs.

Il est bien difficile aux journaux de se renseigner avant de prendre une annonce, et l'on ne saurait,

en aucun cas, les rendre responsables de leur publicité.

Il n'en est pas de même des « gogos » qui se laissent abuser... et ne s'adressent au Consulat général de France que lorsqu'ils ont déjà été victimes de leur naïveté.

Si chaque négociant ou particulier se renseignait avant de rien envoyer aux gens qui, de Londres, les sollicitent, le commerce français y gagnerait plusieurs millions par an, et nous n'aurions pas ici tant de drôles ne vivant que de l'exploitation de la naïveté humaine... quelquefois même de leurs propres compatriotes, ce qui est monstrueux ; mais le Consulat de France leur fait une guerre acharnée, s'efforçant, pour l'honneur du nom français, d'empêcher ces gens de se livrer à leur criminelle industrie, afin d'éviter d'être obligé de les déférer à la justice anglaise. On ne saurait trop admirer cette façon d'agir qui empêche la colonie d'être déconsidérée par les actes de quelques vauriens.

Pour terminer, je vous parlerai d'un vol qui a toutes les apparences de l'honnêteté et qui se commet tous les jours, non seulement ici, mais en France, toujours à l'aide des journaux. Une annonce promet à toute personne gênée une somme variant de mille à cent mille francs, sur police d'assurances, titres de propriété, connaissements à marchandises flottantes et même sur sécurité personnelle.

La dupe écrit et reçoit tant de bonnes phrases

que, pleine de confiance et d'espoir, elle envoie les cinquante ou cent francs exigés pour frais préliminaires.

Une fois engagé, l'imprudent solliciteur, se croyant certain de recevoir à bref délai une somme importante, n'hésite pas à envoyer un petit supplément de cinquante francs demandé pour renseignements et autres frais.

Puis, au jour fixé pour l'envoi de la somme espérée, la victime reçoit une lettre conçue en ces termes :

« Mon cher Monsieur, j'ai le regret de vous annoncer que les renseignements (ou titres) que vous avez fournis ne nous donnent pas de sécurité suffisante, et qu'il nous est impossible de vous faire l'avance demandée. »

Cette réponse a le double avantage pour le faiseur de donner un caractère réel à une opération fictive, et de vous faire passer à vos propres yeux pour un misérable qui aura garde de se plaindre du filou, de crainte de s'exposer soi-même.

Donc, il est non seulement de l'intérêt, mais du devoir de nos compatriotes, de s'informer, soit auprès du Consulat général, soit auprès de la Chambre de commerce française, ou bien auprès de l'une des banques françaises de Londres, avant d'entrer en relations d'affaires avec un inconnu, quel qu'il soit.

Je pense devoir à ce sujet emprunter, dans l'inté-

rêt général, le chapitre suivant à l'excellent ouvrage de M. François Kirchner ayant pour titre :

L'EXTRADITION[1]

« Nous croyons rendre un véritable service à la justice française ainsi qu'au commerce international en consacrant un chapitre spécial à ce sujet dont l'importance n'échappera certainement à aucun de nos lecteurs.

» Il y a des individus qui exploitent les négociants du Continent, c'est-à-dire qui, d'Angleterre, commandent et se font expédier des marchandises sans avoir l'intention de les payer. On les nomme *escrocs, faiseurs* ou *chevaliers d'industrie.*

» En l'absence d'un plaignant, la loi anglaise n'a pas de pouvoir contre eux.

» Mais il ne faut pas croire pour cela qu'ils peuvent continuer impunément leurs procédés malhonnêtes. La police exerce toujours une étroite surveillance à leur égard et les livre souvent à la justice.

» Il est de toute évidence que, l'expéditeur perdant à la gare du chemin de fer la possession de sa marchandise qui devient alors la propriété du destinataire, l'escroquerie a lieu dans l'endroit même où cette remise en gare est faite, et que c'est le tribunal de cette ville qui doit connaître du délit.

» De ce principe ressort nécessairement le droit du-

[1] 1 vol. in-8° (1150 pages), Stevens and Sons, Londres 1883.

dit tribunal de solliciter l'extradition du coupable manœuvrant à l'étranger.

» Cependant la Belgique semble être le seul pays qui puisse par sa législation demander l'extradition d'un de ses nationaux pour escroquerie commise sur le territoire britannique au préjudice d'un ou de plusieurs nationaux. Il y a à Londres plusieurs Français, Belges et Allemands qui exploitent particulièrement les négociants français, et ceux-ci se trouvent absolument désarmés contre ces escrocs.

» En effet, nous l'avons dit, lorsqu'un crime ou délit est commis en Angleterre, le parquet ne pouvant, comme en France, poursuivre d'office le criminel, il s'ensuit que le négociant volé doit venir *lui-même* porter plainte, et beaucoup hésitent devant une dépense et une perte de temps considérables; souvent même ils craignent de faire des démarches inutiles. C'est une erreur; car la justice anglaise donne toujours suite à une plainte justifiée, et, ainsi qu'on le verra dans le paragraphe 19 de l'article 2 de la Convention d'extradition conclue le 14 août 1876 entre la France et la Grande-Bretagne, l'escroquerie est punie (et même très sévèrement) par la législation du Royaume-Uni.

» Nous ne saurions donc trop engager les victimes à faire exercer en Angleterre des poursuites contre les escrocs, en attendant que les gouvernements aient conclu entre eux une Déclaration rédigée à peu près dans les termes suivants.

» Prenons pour exemple la France et l'Angleterre, pour lesquelles cette déclaration est urgente.

» DÉCLARATION DU ...... 18...

» En raison du nombre considérable d'escrocs qui, d'un pays à l'autre, exploitent les négociants en se faisant expédier sous de faux noms et qualités des marchandises qu'ils n'ont pas l'intention de payer, (délit prévu par le Code pénal français), il est convenu entre les deux Parties contractantes que désormais ces actes, quoique commis dans l'autre puissance, tomberont sous le coup du paragraphe 19, article 2, de la Convention d'extradition du 14 août 1876. — En conséquence, le négociant français résidant en France pourra obtenir du juge d'instruction français contre l'escroc français domicilié en Angleterre un mandat d'arrêt qui aura son effet en Angleterre, exactement comme s'il s'agissait d'une extradition ordinaire, et réciproquement.

» Au cas où l'individu poursuivi appartiendrait à une puissance tierce, on devrait suivre la procédure usitée en pareil cas.

» Seront, bien entendu, exceptés les nationaux, que chaque Partie contractante s'engage néanmoins envers l'autre à poursuivre et à juger dans leur pays d'origine, sur une plainte adressée par la justice de l'autre Partie. »

» Une telle déclaration entre les puissances pourrait évidemment mettre un terme aux malversations quotidiennes des escrocs de toute espèce.

» A l'appui de notre observation, nous jugeons utile de citer la correspondance échangée en 1879 entre M. le directeur de la police de Londres et M. le ministre de la justice de France.

» Un individu, d'origine française, escroquait ses compatriotes en se disant représentant d'une maison B..... N..... & C°, entrepreneurs de travaux du percement de l'isthme de Panama.

» La police de Londres ayant cru devoir, en septembre 1879, signaler à la justice française les agissements de cet escroc, M. le ministre de la justice répondit le 28 novembre suivant par une lettre[1] dont nous extrayons ce passage :

« Pour pouvoir établir un mandat d'arrêt régu-
» lier à fin d'extradition, M. le juge d'instruction a
» prié M. le préfet de police de demander à la police
» de Londres de rechercher le prétendu B..., de
» constater son identité, et au besoin de le détenir
» provisoirement jusqu'à l'établissement du mandat
» à l'aide des renseignements obtenus. Mais la police
» de Londres a répondu qu'il lui était impossible
» de prescrire des recherches avant d'avoir reçu
» les pièces diplomatiques [2].

1 Direction des Affaires Criminelles et des Grâces, 1er bureau, N°. 1732, A. 79.

2 Le mandat d'arrêt provisoire ne pouvant être accordé avant la réception des documents nécessaires à l'extradition de l'escroc, la police de Londres n'était pas autorisée à détenir l'individu en question.

» Dans ces conditions, l'instruction peut difficilement aboutir, au moins quant à présent, et le mandat nécessaire pour l'extradition ne peut être établi. »

» On pourrait donc croire que l'impunité des escrocs d'outre-Manche est, *quant à présent*, parfaitement assurée; aussi ne se gênent-ils en aucune façon, et les négociants français, leurs victimes, sont absolument sans recours contre eux.

» Un tel état de choses ne saurait durer, et le seul remède à y apporter est la conclusion d'une déclaration dans le sens que nous avons indiqué.

» Nous croyons savoir que, le 17 décembre 1879, M. le ministre de la justice de France écrivait la lettre suivante[1] à feu M. Bourdanchon, conseil de l'ambassade de France à Londres :

« J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu me transmettre et par laquelle M. Vincent, directeur de la Police métropolitaine, appelle votre attention sur les nombreuses escroqueries commises dans cette ville par des sujets français au préjudice de personnes demeurant en France.

» Je n'hésite pas à donner mon entière approbation à la mesure[2] indiquée par M. Vincent pour mettre fin aux escroqueries dont il s'agit.

» J'appelle, par le courrier de ce jour, l'attention

1 Direction des Affaires Criminelles des Grâces, 1er bureau, No. 1115. Ext.

2. L'extradition.

» de M. le Procureur général sur la proposition qui » nous est faite, et je prie en même temps ce magis» trat, lorsqu'une espèce favorable se présentera, de » me la signaler et de me faire parvenir, avec une » demande d'extradition, les pièces exigées par le » Traité du 14 août 1876. »

» Cette circulaire, excellente par ses intentions, n'a *jamais* pu être mise en pratique parce que la Convention d'extradition avec la France et, croyons-nous, la loi française elle-même ne prévoient pas ce cas, cependant si commun, et que la loi anglaise n'admet la détention préventive que lorsqu'elle est demandée par la voie diplomatique et basée sur les documents prescrits.

» En outre, la justice anglaise ne punissant pas l'usage d'un faux nom, ne saurait être compétente en matière d'escroquerie à l'aide de ce faux nom.

» La question d'identité, qui est le point principal sur lequel s'appuient en général les demandes d'extradition et sans la solution de laquelle, on vient de le voir, l'arrestation provisoire ne saurait avoir lieu en Angleterre, est évidemment l'une des difficultés à résoudre; mais peu importe que l'individu, pour escroquer, prenne le nom de Jacques, Gérôme ou Joseph. Du moment que l'escroquerie est prouvée, il doit suffire de connaître la nationalité de l'escroc, et alors il doit pouvoir être donné suite à la plainte par une arrestation provisoire. Le gouvernement de l'inculpé étant prévenu de l'arrestation doit

pouvoir également faire lui-même les constatations d'identité, après lesquelles l'extradition peut avoir lieu. »

L'un de nos plus célèbres avocats, M. Georges Lachaud, avait, dans la préface de *l'Extradition*, écrit les lignes qui suivent :

« Qu'un de nos financiers français s'en aille en Angleterre, et qu'à l'aide de ces manœuvres auxquelles se laissent toujours prendre nos crédules capitalistes, il enlève de l'argent aux Anglais (qui sont cependant à cet égard plus prudents que nous), lorsque le fripon rentrera en France, l'Angleterre ne pourra sans doute pas en demander l'extradition ; mais, du moins, il sera poursuivi chez nous en vertu de la loi du 27 juin 1866, qui punit les *délits* commis à l'étranger par des Français. Justice sera faite.

» Mais qu'un des pickpockets qui s'abattent périodiquement de Londres sur Paris et qui trouvent toujours nos poches ouvertes (comme nos financiers trouvent nos portefeuilles accessibles), qu'un des pickpockets anglais, dis-je, réussisse à repasser le Détroit, bien muni de butin, avant que notre police lui ait mis la main au collet, ce voleur pourra tranquillement se vanter au Haymarket de sa bonne fortune, au nez des policemen. En effet, vous constaterez que la loi anglaise ne punit que deux des *crimes* commis par les Anglais à l'étranger, l'homicide et l'assassinat. Il n'y a point réciprocité ; c'est une lacune à combler. »

VII

L'HOSPITALITÉ DE JOHN BULL

Victor Hugo, notre immortel poète, a écrit sur l'Angleterre : « Je dis de l'Angleterre la vérité ; mais comme terre illustre et libre, je l'admire, et comme asile, je l'aime. » Mais il a passé son exil a Guernesey et non à Londres ; il ne pouvait donc apprécier impartialement l'hospitalité anglaise.

Louis Blanc l'a nommée avec raison *l'hospitalité de la tombe.*

Quant à Ledru-Rollin, voici ce qu'il écrivait en tête de son ouvrage : *De la décadence de l'Angleterre* :

« ... Et les devoirs de l'hospitalité, dira-t-on?

» L'hospitalité a des devoirs, en effet, mais pour ceux qui la donnent aussi bien que pour ceux qui la reçoivent.

» Étrangers, jetés par le sort des révolutions sur le sol de l'Angleterre, nous devions obéissance à ses lois. — Y avons-nous manqué ?

» Proscrits, nous portions avec nous ce droit sacré du malheur qui, chez les barbares même, était reconnu comme une espèce de religion publique. — Comment l'a-t-on respecté ?

» Nous avons eu chaque jour à subir l'insulte, et l'aristocratie anglaise nous a fait traîner sur toutes les claies de son journalisme, nous dénonçant à son peuple comme *des forçats échappés du bagne, comme de misérables bandits, comme les immondices des égouts de Paris.* »

C'est donc à tort que l'on vante bien haut l'hospitalité de John Bull. Il ne vient sous ce rapport qu'en cinquième ligne, tandis que Jacques Bonhomme, le pauvre sot à qui sa bonté a toujours nui, est le premier.

La France, en effet, reçoit 864,000 étrangers, l'Allemagne 291,000, l'Italie 273,000, la Suisse 211,000, et l'Angleterre seulement 161,000.

Ce n'est certes pas que John Bull ne voie venir avec plaisir les étrangers dont il exploite adroitement les capacités ; mais ses mœurs, son climat et ses institutions sont peu faits pour attirer chez lui les continentaux.

Et puis on se perd si facilement dans sa vaste métropole !

En 1882, 13,000 enfants au-dessous de dix ans et environ 4,000 adultes ont été réclamés à la police, qui les a du reste presque tous retrouvés... *à l'exception toutefois de 174 adultes et 12 enfants !*

Cependant la population de Londres ne dépasse pas 4,500,000 habitants et le nombre de ses maisons n'est que de 662,400 environ, sur lesquelles 12,000 policemen veillent jour et nuit.

Je ne parle pas seulement ici au point de vue français, puisque notre colonie se compose de 24,000 personnes qui, pour la plupart, ont de si puissants intérêts en Angleterre qu'elles ne peuvent la quitter qu'à de rares intervalles et seulement pour passer quelques semaines en France.

Mais, en général, le climat triste et pesant de Londres convient peu aux continentaux, surtout à ceux des races latines, et ils s'empressent de retourner dans leur patrie dès que cela leur est possible.

C'est le contraire qui a lieu pour les étrangers qui reçoivent l'hospitalité de Jacques Bonhomme ; ils se trouvent si bien en France qu'ils ne veulent plus en sortir, et si, lors d'une guerre, comme en 1870-71, on est forcé de les expulser, ils reviennent *vaillamment* nous combattre et nous voler nos pendules ; puis, la campagne terminée, ils s'abattent de nouveau sur notre pays, comme une nuée de sauterelles. Or l'on sait que les sauterelles ne s'attaquent

qu'aux champs les plus abondamment chargés d'épis.

Cela seul suffit pour indiquer la différence qui existe entre l'hospitalité de la France et celle de l'Angleterre.

Nous soutenons nos pauvres le mieux possible, et à Paris on constate fréquemment que les étrangers sont en grande majorité parmi les assistés des bureaux de bienfaisance.

En Angleterre, où le peuple du pays meurt de faim, nos compatriotes subiraient le même sort si nous n'avions nos sociétés de secours.

Et l'on parle de l'hospitalité anglaise !

VIII

LA COLONIE FRANÇAISE A LONDRES

Indocti discant et ament meminisse periti.

On se désintéresse un peu trop en France de ce qui se passe dans la colonie française de Londres, qui ne compte pas moins de 24,000 âmes, et possède une Chambre de commerce destinée à protéger nos intérêts commerciaux; une Société nationale, qui groupe 1,200 Français, des mieux posés et des plus honorables ; un hôpital pour ses malades, une Société de bienfaisance pour ses pauvres, et, enfin, une Société de professeurs de langue française, dont le cinquième congrès aura lieu en janvier prochain, sous la présidence de notre ambassadeur.

Pour se rendre compte de l'importance de cette dernière société, il faut savoir qu'il y a quelques années, lorsqu'un Français arrivait à Londres dans le but d'enseigner notre belle langue aux fils d'Albion, il devait (je parle par expérience) courir d'agence en agence où il payait un droit d'inscription assez élevé, moyennant lequel il recevait circulaires sur circulaires (*en anglais*, bien entendu) lui annonçant que tel maître de pension demandait un professeur de français, le plus souvent enseignant aussi le dessin ou la musique, ou même l'allemand.

Notre compatriote, se croyant déjà placé, s'empressait d'écrire, dans un anglais plus ou moins incorrect, au chef d'institution qui, assailli de demandes du même genre (car chaque agence autographie ses circulaires par centaines d'exemplaires), lui répondait un mois après, soit qu'il ne connaissait pas assez l'anglais pour enseigner le français, soit qu'il était arrivé trop tard.

Si, par malheur, le postulant avait écrit en français, il avait beaucoup de chances pour ne jamais recevoir de réponse, le *master* ne prenant même pas la peine de traduire les demandes.

Et le pauvre professeur attendait patiemment, mais, comme sœur Anne, il ne voyait rien venir, et ses ressources s'épuisaient. Souvent il devait aller laver la vaisselle dans les restaurants pour ne pas mourir de faim sur le pavé de Londres.

J'en ai personnellement connu un qui, malgré

ses nombreuses références et sa connaissance de la langue anglaise, devait distribuer des prospectus dans la rue, tout en allant voir chaque jour les agents, qui lui conseillaient la patience. Est-ce qu'on peut être patient quand on a faim ?

Si, poussé à bout, le Français prenait le parti de retourner à l'agence, comme celui dont je viens de parler, on lui donnait rendez-vous un matin pour le présenter à un *master* quelconque qui, généralement, lui préférait un Allemand ou un Belge.

Les Flamands parlent un français si pur, savez-vous ? Et les *Brussiens* et les *Pafarois* donc !

Aucun diplôme, aucun certificat français n'avait alors, pour la délicatesse de goût des maîtres d'institution anglais, le charme d'un *gottfeurdom* ou d'un *tarteifle* bien prononcé avec l'accent du terroir.

Alors les Français, bacheliers, instituteurs ou professeurs de l'Université, ne pouvaient faire même accepter leurs services *au pair*, c'est-à-dire pour le logement, le pain, le thé et la mince tranche de *roastbeef* réglementaire.

Émus et indignés d'une telle situation, plusieurs professeurs occupant à Londres une situation importante, entre autres M. Alfred Hamonet, auteur de l'intéressant *Annuaire des Français en Angleterre*, qui porte son nom, se sont réunis en société ayant pour objet :

1° De grouper les professeurs de langue et de lit-

térature françaises, à l'exclusion de quiconque n'est pas Français ;

2° De combattre, autant que faire se peut, l'envahissement de la profession par des étrangers, n'ayant nulle qualité pour enseigner notre langue : — premièrement, parce qu'ils l'injurient en la prononçant; secondement, parce qu'ils la maltraitent en l'écrivant; troisièmement, parce qu'étant les adversaires nés de notre pays, ils ne sauraient le servir avec intelligence et loyauté ;

3° De créer une caisse de retraite pour les vieillards et un fonds de secours pour ceux de ses membres qui seraient momentanément dans la gêne, ou dont les familles se trouveraient dans le besoin par suite de leur décès ;

4° D'ouvrir une agence au bénéfice des écoles et du public anglais, comme principal moyen d'épurer le personnel de l'enseignement, en se substituant au mode actuel de placement.

Cette société est placée sous l'égide : 1° d'un comité d'honneur français, à la tête duquel figurait Victor Hugo, et qui comprend, outre plusieurs académiciens, divers personnages non moins célèbres dans l'histoire et les lettres françaises ; 2° d'un autre comité d'honneur anglais, également composé de célébrités dans la législature ou dans l'enseignement.

Elle publie mensuellement un journal — *le Français* — qui lui sert de bulletin officiel et de revue

de l'enseignement de la langue et de la littérature françaises.

Enfin elle se réunit en congrès dans le cours du mois de janvier de chaque année, alors que sont discutées les réformes à apporter dans l'enseignement du français.

Est-il rien de plus utile que cette société?

Le professeur qui arrive aujourd'hui à Londres est toujours sûr d'y trouver bon accueil, aide et protection; il sait d'avance que là on n'a aucun intérêt à le tromper, mais au contraire un patriotique désir de lui procurer le plus vite possible un emploi digne de ses capacités et selon ses aspirations.

On le met fraternellement en garde contre les pièges d'une certaine classe de la colonie, car, dans toute agglomération de peuple, il y a des éléments dangereux; on le guide amicalement de bons conseils, l'expérience de ceux qui sont arrivés servant à ceux qui débutent dans l'ingrate carrière du professorat français en Angleterre.

Ah! dame! il faut une certaine dose de patience pour recevoir sans sourciller, en plein visage, dès le jour d'entrée dans une institution anglaise, l'aimable épithète de *frog-eater* (mangeur de grenouilles), et le récit fantastique de la bataille de Waterloo, dans laquelle, comme on sait, les Anglais ont réduit les *Frenchmen* en *chair à pâté!*

On comprend très bien que, tant que notre langue a été enseignée par des Belges ou des Allemands,

les taquineries des enfants contre leurs maîtres soi-disant Français (car un Flamand est toujours de Lille et un Allemand de Strasbourg !) n'ont guère été relevées, mais plutôt applaudies et encouragées.

L'œuvre à laquelle se sont voués les doctes membres du comité de la Société nationale des professeurs de français en Angleterre a donc particulièrement pour but d'assurer à nos compatriotes les emplois qu'occupaient arbitrairement ceux qui, non seulement nuisaient à notre langue et à leurs propres élèves, en l'enseignant mal, parce qu'ils la connaissaient imparfaitement, mais encore faisaient détester notre pays par ceux qui les considéraient comme le prototype du professeur français, lorqu'ils n'en étaient que de grossières et dangereuses contrefaçons.

Notre gouvernement et la presse française ne sauraient donc trop encourager cette Société, qui fait tant pour nos compatriotes, pour notre langue et pour notre littérature.

Cette année, le congrès des professeurs français a été tenu à la Société des arts, John Street, Adelphi.

M. Waddington, notre sympathique ambassadeur, si dévoué aux intérêts de la colonie française en Angleterre, présidait la séance.

Il a particulièrement recommandé de sacrifier l'étude des langues mortes à celle du français et de l'allemand, mais plus spécialement du français, disant qu'il a remarqué la facilité qu'ont, pour apprendre

les langues vivantes, les jeunes enfants de sept à neuf ans.

Il a rappelé qu'à Liverpool, beaucoup de situations importantes, occupées jadis par des Anglais, le sont actuellement par des Allemands ou des Hollandais ayant sur les fils d'Albion l'avantage d'être polyglottes.

M. Beljame, délégué du ministre de l'instruction publique, a déclaré que les langues modernes étaient en France beaucoup plus enseignées qu'autrefois et que, du reste, leur importance est au moins égale à celle des classiques.

Je ne saurais passer sous silence les discours gallophiles de MM. le shériff Faudel Phillips et l'alderman Staples.

Ces deux messieurs se sont exprimés dans un français très correct.

Le premier nous a dit ces bonnes paroles : « Mon cœur est plein d'agréables souvenirs de mon enfance, dont j'ai passé une partie en France *où j'ai appris à apprécier non seulement les charmes de votre élégante et spirituelle langue, mais aussi le noble caractère de la nation française*, caractère si chevaleresque, si plein de génie et de pétillante vivacité. »

Le second, l'alderman Staples, a ainsi parlé :

« J'admire les principes qui vous animent et je vous félicite de la devise que vous avez adoptée : « En » enseignant le français, nous servons la patrie. » C'est là une noble vérité admirablement exprimée. Ce sen

timent vous fait grand honneur, et je suis convaincu que c'est le secret de votre succès, car vous ne servez pas seulement votre patrie, mais, par votre loyal exemple, vous servez aussi le pays de ceux que vous instruisez, et, *en leur donnant des leçons de français, vous leur donnez des leçons de patriotisme.* »

Je crois que voilà bien la preuve que le peuple anglais ne déteste ni la France, ni les Français!

Le lendemain, le congrès s'est réuni de nouveau sous la présidence de M. Haig-Brown, head-master de Charterhouse, et a adopté le projet de rétablissement à Londres d'une école primaire et celui de création d'un lycée français.

Un banquet, présidé par le comte de Florian, secrétaire de l'ambassade de France, a réuni, le soir, au café Royal, tous les membres du congrès, enchantés des encouragements de toute sorte qui leur ont été prodigués.

C'est un réel succès pour les vaillants organisateurs de la Société des professeurs.

La Société nationale française de Londres compte 1,200 membres et possède, au nº 1, Adelphi Terrace, dans le Strand, un vaste local dans lequel se trouvent réunies toutes les commodités de la vie de club. Elle donne des bals, des concerts et des représentations théatrales qui ont le plus grand succès.

En outre, à la même adresse, une Chambre de commerce française a été récemment créée, et est appelée à rendre d'immenses services à notre chère patrie.

On le comprendra aisément, si l'on considère les chiffres suivants :

EXPORTATION DE LA FRANCE DANS TOUS LES PAYS

(Valeurs exprimées en millions et en chiffres ronds)

Laines	428	millions
Soieries	378	—
Vins	220	—
Céréales	190	—
Tabletterie	157	—
Peaux ouvrées	151	—
Sucre raffiné	131	—
Fromages et beurres	102	—
Confections	86	—
Peaux tannées	78	—
Cotons et laines	71	—
Eaux-de-vie	62	—
Tissus de coton	62	—
Orfèvrerie et bijouterie	62	—
Papiers	52	—
Poteries, verreries et cristaux	46	—
Produits chimiques	46	—
Sucres bruts	44	—
Peaux brutes	42	—
Bois communs	38	—
OEufs de volaille	38	—

Etc., etc.

EXPORTATION DE LA FRANCE EN ANGLETERRE

Soieries	250	millions
Lainages	100	—
Provisions (beurre, œufs) . . .	100	—
Vins	75	—
Sucres	62	—
Eaux-de-vie	50	
Cuirs et peaux	50	—
Céréales	25	—
Cotons	22	—
Fruits	15	—
Fleurs artificielles	12	—
Cristaux et porcelaine	10	—
Dentelle	10	—
Fourrures	10	—
Poisson	7	—
Produits chimiques	7	—
Horlogerie	7	—
Plumes	7	—
Bouchons	5	—
Tableaux	5	—
Instruments de musique	5	—

Etc., etc.

L'Hôpital français, malgré son titre, est devenu cosmopolite, puisqu'il accueille sous notre drapeau les malades de tout pays et que c'est à cette chevaleresque hospitalité qu'il doit les nombreuses sympa-

thies dont il reçoit chaque jour de nouveaux témoignages.

Pour qu'on puisse juger du bien qu'il fait, il faut savoir que, pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler, les médecins ont fait 309 visites au dispensaire et y ont donné à 1,928 personnes 6,816 consultations, soit une moyenne de 30 par jour et 3 par personne.

En outre, l'hôpital a reçu 359 malades internes répartis ainsi qu'il suit :

	Externes —	Internes —
France et colonies. . . .	955	200
Italie.	246	33
Suisse	191	34
Belgique	169	37
Royaume-Uni et colonies.	127	19
Allemagne	112	13
Russie et Pologne. . . .	28	5
Espagne et Portugal . . .	12	3
Hollande	31	5
Autriche-Hongrie	27	4
Suède et Norvège	2	»
Amérique.	6	2
Roumanie	10	1
Turquie	10	3

Chaque consultation a coûté en moyenne 50 centimes par malade; les 359 internes ont, entre eux

tous, passé 10,546 jours à l'hôpital, chaque journée de séjour revenant à 5 fr. 12 c.

Voici la répartition de ces journées par nationalité :

France	5.555
Italie	801
Suisse.	1.057
Belgique.	1.377
Angleterre	821
Allemagne	554
Russie	102
Espagne	61
Hollande.	100
Autriche.	30
Amérique	57
Roumanie	12
Turquie	19

Si maintenant nous examinons ce que donnent les gouvernements pour leurs nationaux et que nous comparions ce don aux dépenses qu'entraîne leur admission à l'hôpital, nous voyons, sans parler de la France qui donne annuellement 1,200 fr. et son ambassadeur 500 fr., que l'Espagne a alloué 250 francs à une institution qui n'a dépensé pour ses malades qu'environ 300 francs ; que l'Allemagne et la Suisse, quoique leurs gouvernements ne fassent rien par eux-mêmes, payent largement en souscriptions particulières ce que leurs nationaux coûtent ; et cela est fort beau de leur part, car la

Suisse est un petit pays et l'Allemagne possède et entretient largement un splendide hôpital, ouvert seulement aux étrangers parlant allemand.

Si j'insiste sur ce détail, c'est parce qu'il est indispensable de créer, dans le plus bref délai, un nouvel hôpital, le bail de la maison qu'occupe l'hôpital actuel n'ayant plus que trois ans à courir, et il est nécessaire que le comité se décide soit à laisser à l'Hôpital français son caractère international, soit à en faire une œuvre absolument nationale.

Parmi les souscripteurs si généreux et si zélés qui non seulement versent leur obole personnelle, mais encore recueillent des fonds en faveur de l'Hôpital français de Londres, nous remarquons les noms suivants :

MM. Eugène Rimmel,
H. Duval,
D. Nicols,
P. Maillard,
E. Majolier,
G. Brenier,
Dr Vintras,
A. Fontaine-Besson,
H. Dion,
M. Trapp, de Bordeaux,
Flageollet frères, de Boulogne-sur-Mer.

Ces messieurs ont tous recueilli des sommes importantes variant entre 1,500 et 5,000 francs.

Le Comptoir d'Escompte de Paris souscrit annuel-

lement 1,250 francs, le Crédit Lyonnais, 625 francs, la Société Générale 250 francs, la famille Rothschild, 1,437 fr. 50 c., sir Richard Wallace, 1,000 francs, madame Boucicaut, du Bon Marché, 200 francs, etc.

Sur la proposition du docteur Martin, président de la section française à l'exposition d'hygiène, les exposants ont versé à l'Hôpital une somme de 1,400 francs, reliquat dont une grande partie était destinée à offrir à ce dévoué président un souvenir des exposants français.

Ce noble désintéressement méritait d'être signalé.

MM. Chapu, Jacquier frères, Martin-Brey, Lombard, Billette, Marchand frères, V. Benoist, Société des pâtes alimentaires de Lyon, madame veuve Potin, tous exposants, ont fait des dons en nature à l'Hôpital.

Par suite d'un article du *Figaro*, un grand nombre de livres lui ont été envoyés par le ministère de l'instruction publique et MM. Jules Rouff, Hetzel, Tresse, Hachette, Calmann Lévy, E. Plon, A. Quantin, J. Renan, E. Dentu et Henri Monnier.

En outre, parmi les souscripteurs je trouve les noms de MM. Veillard-Migeon, sénateur, et Récipon, député.

Les villes suivantes ont donné, à l'hôpital, en 1884:

Paris, 800 francs; Rouen, 250; Boulogne, 200; Dieppe, 125; Marseille, 100; Calais, 100; Saint-Pierre-lès-Calais, 100; Amiens, 100; Dunkerque, 100; Grenoble, 100; Rochefort, 100; Roubaix, 100; Abbeville, 100.

Et il faut espérer qu'un grand nombre d'autres villes suivront ce noble exemple.

Notre excellent ambassadeur, M. Waddington, a promis son appui à l'Hôpital. Voici, en effet, ce qu'il écrivait l'an dernier, avant le banquet, sur le registre des visiteurs :

« *26 janvier 1884.*

» Je viens de visiter l'Hôpital. J'en ai beaucoup vu dans différents pays. Il serait difficile de voir une maison mieux tenue que celle-ci, et c'est d'autant plus méritoire que le local n'a pas été destiné à un hôpital et que l'exiguïté de certaines pièces constitue un véritable obstacle.

» Néanmoins, il n'y a pas trace de mauvais air. J'espère de tout mon cœur que, dans un avenir prochain, la maison hospitalière des Français de Londres pourra être transférée dans un endroit où l'air et l'espace lui seront moins parcimonieusement départis. Si je puis contribuer de quelque façon à ce résultat, je le ferai de tout cœur.

» W. H. WADDINGTON. »

En reproduisant cette lettre, je me trouve dispensé de faire de nouveaux éloges d'une œuvre aussi digne d'intérêt, et en l'écrivant, M. Waddington s'est fait autant d'honneur à lui-même qu'il en a fait au comité qui administre avec tant de patriotisme l'Hôpital français de Londres.

La Société française de bienfaisance, fondée à Lon-

dres en 1842, a pour objet de secourir les Français nécessiteux dans la mesure de ses moyens.

Elle tire ses seules ressources de la charité des personnes bienfaisantes qui comprennent combien la misère est dure en exil et dans un pays où la détresse est actuellement si grande parmi les natifs.

Ceux qui souffrent de la faim et qui s'adressent à la Société de bienfaisance sont en général d'honnêtes gens, de pauvres diables qui se figuraient que les alouettes devaient, comme on dit vulgairement, leur tomber toutes rôties dans la bouche ; de malheureux pères de famille habitant Londres depuis de nombreuses années et se trouvant subitement sans travail ; des ouvrières, des domestiques, des institutrices sans ouvrage. Ces gens seuls sont aidés ; mais, quel que soit le Français qui s'y adresse, il lui suffit de prouver sa nationalité pour y recevoir du pain en quantité suffisante pour l'empêcher de souffrir de la faim.

Pendant l'année 1884, la Société a secouru 792 familles.

Elle a distribué 5,981 secours en argent, 5,954 secours en pain, 622 secours en nature, vêtements, repas, logis, charbon, etc., etc.

Elle a rapatrié 295 personnes, aide à maintenir dans un asile charitable quatorze vieillards pour leur vie entière et accorde une pension hebdomadaire de 5 francs à vingt personnes âgées, élues par les Sociétaires.

Ces secours divers ont coûté 31,175 francs; la Société, n'ayant recueilli que 26,950 francs, se trouve en déficit de 4,225 francs.

C'est donc dans le but de combler ce déficit et de se créer de nouvelles ressources pour 1885 que le Comité, qui compte parmi ses membres MM. Majolier, Rimmel, Boutroy, Lechertier, Barbe, de Carne, Fontaine Besson, Maillard, Mellier, Récipon, Rey, Thierry, a donné cette année une tombola qui a obtenu le plus grand succès.

Toutes ces institutions qui font tant d'honneur au nom français, nous les devons à un petit noyau d'hommes de cœur en tête desquels je n'hésite pas à citer M. Alfred Hamonet qui, depuis vingt-cinq ans, ne cesse de combattre pour obtenir toutes les améliorations dont il reconnaît l'utilité; c'est lui qui a le premier demandé une Société nationale, une Société de professeurs, une École primaire libre et une Chambre de commerce française. Et si jamais quelqu'un s'est vu appliquer le *Sic vos non vobis* de Virgile, c'est bien certainement lui. Ne parlant que des deux dernières institutions, je dois constater avec regret que le gouvernement français, sans doute induit en erreur, a décoré, comme fondateur de la Chambre de commerce française de Londres, — au grand scandale de toute la colonie, — une personne qui certes n'avait pas mérité un tel honneur.

M. Hamonet m'écrivait vers la fin de 1884 : « Attaquez donc dans *l'Événement* la question d'une

École française libre à Londres. » Je ne pus donner assez vite satisfaction au brave professeur, et, quelques semaines plus tard, une autre personne, qui passe pour désirer le ruban rouge, écrivait à un journal de Londres pour revendiquer comme sienne l'idée émise depuis des années par M. Hamonet et qui se trouve dans son *Annuaire des Français en Angleterre*. L'opinion publique a fait raison de ces prétentions, mais il serait impardonnable de la part du gouvernement français de laisser dépouiller davantage l'homme qui a le plus fait pour la colonie.

Cette croix de la Légion d'honneur qu'on prodigue à tant de gens l'ayant peu méritée lui revient de droit, et j'espère que notre compatriote et ami ne l'attendra pas bien longtemps.

Voulez-vous son portrait ?

Petit, mince, très vif et très gai quoique âgé d'une cinquantaine d'années, parole saccadée avec fort accent manceau, car il est de Saint-Calais. Comme caractère, la bonté même ; d'un abord dur, il fait cependant toujours tous ses efforts en faveur des Français qui sollicitent sa protection et j'en connais beaucoup qui lui doivent leur position en Angleterre. Il est estimé de toute la colonie, et c'est le plus bel éloge qu'il me soit possible de faire de lui.

Parmi les non décorés qui cependant ont depuis de longues années mérité cent fois l'étoile de l'hon-

neur, je citerai M. Chauffourier, président de la Société française de bienfaisance. Je ne vous tracerai pas son portrait, car il n'a rien de beau ; au contraire, il me semble que la plus grande louange qu'on puisse faire de sa charité est... de dire qu'elle égale sa laideur.

Il y a, dans sa physionomie, quelque chose de saint Vincent de Paul, et je suis convaincu que son seul désir est de faire le bien.

Ensuite vient M. Cadiot, fondateur de la Société nationale française : c'est grâce à lui que toute l'élite de la colonie est aujourd'hui groupée et tient une place importante à Londres.

Ce digne patriote représente actuellement, ici, la Compagnie transatlantique, qui ne pouvait faire un meilleur choix. A quand le ruban rouge, qu'il n'aura certes pas volé ?

Et M. Majolier, vice-président de la Société de bienfaisance, président actuel de la Société nationale française et principal fondateur de la Chambre de commerce française, quand notre gouvernement lui tiendra-t-il compte de ses patriotiques efforts ?

Je ne connais que fort peu M. Chauffourier et pas du tout MM. Cadiot et Majolier ; donc je n'ai qu'un but en réclamant pour eux la justice qui leur est due : élever la colonie aux yeux des Anglais !

M. le docteur Vintras, fondateur de l'Hôpital dont il a la direction, et qui a rendu tant de services, est bien décoré depuis de longues années ; pourquoi les

autres patriotes qui font, comme lui, chez John Bull, tant d'honneur à la France, ne seraient-ils pas auss récompensés ? La colonie s'en étonne et je ne suis ici que son humble écho.

Ce n'est pas dans le West-End qu'il faut chercher la vraie colonie française, qui est disséminée dans toutes les parties de Londres.

Le Soho, dont la réputation est si mauvaise, est à tort, selon moi, considéré comme le quartier français par excellence ; c'est bien plutôt un quartier cosmopolite, car nous voyons, à côté d'une maison française, des établissements italiens, allemands, belges, espagnols et polonais.

C'est un mélange de langues digne de la tour de Babel, et l'Anglais qui s'égare dans ce quartier prend généralement tous ces langages pour du français.

A quoi cela tient-il ? Tout simplement à ce qu'autrefois, nos réfugiés politiques se groupaient entre Leicester Square et Fitzroy Square, vers Soho Square et dans Charlotte Street. Depuis que la plupart sont rentrés en France, les étrangers des autres nationalités ont pris leur place... mais le quartier a conservé le nom de quartier français !

Il y a, du reste, dans l'une des petites rues voisines d'Old Compton Street, une célèbre maison de rendez-vous, baptisée du nom d'hôtel, où ne dédaignent pas de venir cascader toutes les nuits les plus hauts personnages du Royaume-Uni.

C'était près de cet hôtel-restaurant que venait, il y a quelques mois, demander l'aumône en chantant *la Marseillaise*, une ancienne maîtresse de Napoléon III, qui est actuellement à l'hôpital et que l'on ne connaît que sous le surnom de *Mon Ange*. Il paraît, si j'en crois la chronique, que jadis le futur souverain, qui habitait alors Londres, lui chantait souvent la chanson « O mon bel ange, ô ma Lucie ! » et que son plus grand bonheur était de répéter elle-même les refrains de cette romance.

Mon Ange, qui fut l'une des beautés de Londres, et eut chevaux, voitures et un magnifique hôtel dans Park Lane, marchait récemment en s'appuyant péniblement sur deux béquilles. Elle a écrit de curieux mémoires qui doivent être publiés après sa mort.

Puisque j'ai parlé de Napoléon III, je dois constater qu'il possède un sosie tellement ressemblant, que les Anglais eux-mêmes s'arrêtent pour le regarder avec curiosité. Ce sosie, qui m'a tout l'air d'être Français et qu'on a baptisé du nom de *Napoléon*, habite les environs, mais vient chaque jour à Londres par la gare de Liverpool Street.

Quelle belle occasion le parti bonapartiste aurait là de faire ressusciter le héros de Sedan, dont les cendres reposent près de celles de son fils à Chislehurst !

On dit bien des choses à ce sujet. Ainsi l'on prétend qu'amoureux fou de la princesse Béatrice, dont la reine Victoria refusait de lui accorder la

main, le malheureux jeune homme est parti pour le Zoulouland avec l'intention formelle de se faire tuer. En effet, sans ordres, il s'est avancé au milieu des Zoulous qui l'ont massacré... et le lieutenant Carey, qu'on eût dû rendre moralement responsable, a été nommé capitaine.

L'Angleterre a toujours été fatale aux Napoléons, et, depuis que l'impératrice Eugénie y réside, il ne lui est arrivé que des malheurs.

Cependant la pauvre femme fait le plus de bien qu'elle peut parmi nos compatriotes.

Voici à ce sujet une courte anecdote que j'ai tout lieu de croire exacte, car je la tiens d'un communard des plus violents : « Un jour, me dit-il, peu de temps après la mort de l'empereur, nous trouvant dans la misère, moi et plusieurs camarades, nous nous rendîmes à Chislehurst, bien résolus à nous faire donner de l'argent par Eugénie. Nous fûmes bien reçus, on nous offrit à déjeuner, puis on nous présenta à l'impératrice qui nous témoigna sa joie de voir des Français. L'un de nous s'écria : « Oui, » Madame, mais pas vos amis, car nous sommes com- » munards. Vive la Commune ! » Devant la douleur d'Eugénie, nous fûmes honteux de l'action de notre camarade et voulûmes nous retirer. Mais l'impératrice, nous arrêtant du geste, s'écria : « Vous êtes » Français et cela me suffit ! Bonne chance, mes » amis ! » En sortant, l'une des dames d'honneur nous remit à chacun un billet de 5 livres (125 fr.)

de la part de l'impératrice. Les larmes nous vinrent aux yeux, et, lorsque cette dame ajouta : « L'impéra-» trice serait bien heureuse de voir votre émotion, » car elle m'a chargée de vous dire qu'elle vous » priait, en souvenir d'elle, de ne plus crier : « Vive » la Commune ! » mais bien : « Vive la France ! » Celui de nos camarades qui avait poussé ce cri, essuya une larme et dit : « Je croyais que c'était la même » chose. Ah ! pour un peu je crierais : « Vive l'impé-» ratrice ! » Je n'oublierai jamais cette scène ; car, grâce à cette pauvre veuve que nous venions d'insulter, nous avions de quoi nourrir nos femmes et nos enfants pendant plusieurs semaines. »

On prétend que le prince impérial a laissé un fils qu'il aurait eu d'une maîtresse, et que cet enfant est élevé à Chislehurst aux frais de l'impératrice. Qu'y a-t-il de vrai là-dedans ? J'enregistre ce bruit pour ce qu'il vaut.

C'est au café Verrey, dans Regent Street, que Napoléon III et son fils allaient lire les journaux français lorsqu'ils venaient à Londres. Mais ce café a beaucoup perdu de sa brillante renommée depuis la mort de l'empereur et du jeune prince.

Aujourd'hui, c'est le café Royal qui a le plus de vogue à Londres, bien que la société y soit assez mêlée.

Je vous présente deux personnages qui font, par leur embonpoint, honneur à la maison qu'ils dirigent : MM. Nicols et Pigache, ses propriétaires. Je

n'ai pesé ni l'un ni l'autre, mais, ma parole! le second surtout ne craint aucune concurrence, et si, à Londres, il y avait comme à New-York un concours annuel d'hommes gras, M. Pigache aurait certainement la médaille d'or.

Qu'on ne s'étonne donc pas du succès qu'obtiennent les soupers du café Royal, dont les directeurs sont la vivante enseigne.

Très généreux, M. Nicols est l'un des meilleurs soutiens de l'Hôpital français et fait partie de son comité. Les millions qu'il a gagnés depuis vingt ans lui permettent de faire du bien.

En effet, le café Royal n'a pas toujours été aussi luxueux qu'actuellement, et ses débuts ont été, paraît-il, peu brillants.

Les Français sans ouvrage se réunissent tous les matins à l'entrée de Glasshouse Street pour y obtenir de l'emploi, et nos compatriotes de toutes professions, voire même des professeurs et des médecins, sont souvent bien heureux de pouvoir y laver la vaisselle ou l'argenterie.

C'est que la misère est grande à Londres pour ceux qui ne parlent point la langue, n'ont aucune référence en Angleterre et pas de protections.

La Société de bienfaisance et les commerçants français font bien ce qu'ils peuvent, mais placer un inconnu ne baragouinant pas un mot d'anglais est absolument impossible.

Cependant on pourra m'objecter qu'un grand

nombre de Français ont pu se créer à Londres une situation avantageuse, et que moi-même je n'y serais pas resté pendant de longues années si je n'y avais trouvé ma vie à gagner.

Quelques-uns, il est vrai, ont pu, à force d'économies et de travail, se faire une position; mais ils sont, hélas! bien rares, surtout dans le quartier français où l'on vous racontera que tel a fait trois ou quatre fois faillite; tel autre ne s'est enrichi qu'en tenant des maisons mal famées; un troisième ex-mouchard, parait-il, trône majestueusement dans son comptoir après avoir ruiné son patron pour lui prendre son fonds de commerce et sa femme; un quatrième est venu s'établir, avant les traités d'extradition, avec l'argent d'une société dont il était trésorier; un cinquième a fondé sa maison par le *faisage*, c'est-à-dire en escroquant des commerçants de France sous divers noms d'emprunt; un sixième s'est servi et se sert encore de pauvres diables sans travail pour les faire escroquer à leur nom et à son bénéfice, car il ne leur donne que 25 °/₀ des marchandises qu'ils reçoivent, — il est vrai qu'il fait les frais de timbres-poste; un septième envoie sa femme légitime chercher aventure et la roue de coups le soir lorsqu'elle n'a pas rapporté suffisamment à la maison; un huitième tient une maison de jeu clandestine; un neuvième est receleur; un dixième est usurier, etc., etc.

Je m'arrête, car je pourrais aller ainsi jusqu'à

trente... Eh bien, pour les Anglais, ces trente brebis galeuses de la colonie, ces êtres tarés qui inspirent le dégoût même aux plus malheureux, représentent la colonie elle-même.

La Société nationale française est en train de réagir contre cette opinion, et je ne doute nullement que ses efforts ne soient bientôt couronnés de succès.

Non, la colonie n'a rien à faire avec de tels êtres qu'elle ne peut repousser de son sein, pas plus que les Anglais ne peuvent se débarrasser des innombrables voleurs qui ravagent leur capitale.

La colonie tient déjà un rang qui indique non seulement son nombre et sa vitalité, mais surtout l'honorabilité de la grande majorité de ses membres. Ils sont fort rares, en effet, ceux de nos compatriotes que la justice anglaise a à juger ; les principaux cas sont ceux d'extradition, c'est-à-dire d'immédiate épuration.

M. Hamonet demande, dans son *Annuaire* que tout membre de la colonie est forcé de posséder pour connaître les adresses de ses compatriotes, pourquoi, notre colonie comptant 24,000 âmes, nous n'enverrions pas à la Chambre des députés un représentant ayant pour mission de prendre en main nos intérêts !

Je cite textuellement son chaleureux plaidoyer :

« Mais cette défense, nous l'avons dit dans nos éditions antérieures, serait mieux placée entre les mains

d'un avocat élu, d'un représentant choisi par le suffrage de la Colonie elle-même. Ce jour viendra, nous ne craignons pas de l'annoncer dès à présent. Et pourquoi non? Pourquoi, du moment que sa population s'élève bientôt, s'il n'est atteint, au chiffre qu'on exige en France pour avoir droit à un représentant, n'enverrait-elle pas le sien comme l'Algérie ou la Guadeloupe? Dira-t-on que Londres n'est pas une possession française? Cela est vrai, mais par contre, nous avons l'orgueil de croire que nos mœurs valent bien celles d'Alger et que l'importance de notre commerce avec la France est grandement supérieur à celui qu'elle fait avec la Pointe-à-Pitre. Comme ces deux colonies d'outre-mer, nous payons au Trésor des sommes considérables, non sous forme d'impôts, mais sous forme de douanes ou d'actes notariés; comme elles, nous fournissons à la patrie des soldats quand elle en réclame au nom de la loi ou du danger; comme elles, la colonie française de Londres devrait avoir un représentant à l'Assemblée nationale.

» A cette idée, on va crier à l'excentricité, à la folie. Tout en admettant son étrangeté, nous allons démontrer qu'elle n'est pas absolument originale, car elle est un peu parente de celle que John Stuart Mill exprimait au Parlement, lorsqu'il lui proposait de conférer à toute collection de 7,000 individus, groupés sous un même drapeau, le droit de se faire représenter par l'élection d'un député. Or, nous

sommes ici 7,000 hommes au moins qui payons, sous une forme quelconque, notre dette à la patrie. Dès lors, ayant à supporter diverses charges nationales, entre autres l'*impôt du sang*, pourquoi n'aurions-nous pas les privilèges du citoyen? L'accomplissement d'un devoir emporte toujours la reconnaissance d'un droit! »

Qu'il me soit permis d'ajouter que, jusqu'alors, tous les lièvres levés par M. Hamonet ont trouvé des chasseurs qui sont arrivés à temps pour lui ravir l'honneur de ses idées.

Espérons que, cette fois, si le gouvernement s'empare de cette suggestion, il aura du moins l'équité d'en tenir compte à son auteur.

Je considère comme d'utilité nationale de reproduire ici partiellement la petite brochure de M. Alfred Hamonet, ayant pour titre :

UNE ÉCOLE PRIMAIRE FRANÇAISE A LONDRES

Ubi jus, ibi remedium.

I

« Depuis plusieurs années déjà, deux grandes questions sont à l'ordre du jour de la colonie française.

» La première, et la plus importante, est celle qui a pour but la création d'un lycée à Londres.

» La seconde, mais la plus urgente, est celle qui a pour objet l'ouverture d'une école primaire.

» C'est de cette dernière seulement que je désirerais entretenir mes compatriotes, c'est autour d'elle que je voudrais les grouper, dans une action commune, en les invitant à faire le sacrifice momentané de leurs intérêts individuels et de leurs préférences en matière de politique ou de religion, pour ne s'occuper aujourd'hui que de nos enfants, innocentes victimes des circonstances qui nous ont amenés sur le sol étranger.

» Par là, j'entends les enfants des familles qui, n'ayant pas les moyens de leur faire donner une instruction française, les abandonnent presque toujours, malgré leur volonté, à une éducation exclusivement anglaise. Je dis : « malgré leur volonté », car tout *dénationalisés* que soient certains parents, il en est peu, Dieu merci, qui poussent l'amour de l'Angleterre jusqu'à méconnaître la supériorité de notre enseignement, jusqu'à nier les avantages qui résultent d'une connaissance, même superficielle, de notre langue, de notre histoire, de notre géographie, en un mot, de l'humble savoir acquis sur les bancs de nos Écoles communales.

» Au surplus, disons-le en passant, il n'est pas naturel que deux peuples, à peine séparés l'un de l'autre par une distance de sept lieues, s'ignorent

au point de ne pouvoir se parler, faute de se comprendre, alors que la langue anglaise contient environ cinq mille mots empruntés à la langue française, outre ceux, également nembreux, qu'elles tirent toutes les deux d'une commune origine.

» Si donc les enfants nés en Angleterre de parents français sont et demeurent perdus pour la France dès la première génération, s'ils entrent si promptement en fusion avec les éléments de la race britannique, il faut croire qu'il existe une cause déterminante, quelque chose comme un principe actif servant pour ainsi dire de précipité à la solution de cette matière. Je ne sache pas, en effet, qu'il en soit de même avec les autres nationalités, ou du moins je doute que l'Anglais et l'Allemand, par exemple, se transforment aussi vite pour disparaître à tout jamais dans le Français, par le seul fait de leur naissance ou de leur résidence dans le pays adoptif.

» Cette question mérite au suprême degré l'attention de nos physiologistes et de nos hommes d'État. Cherchons donc pourquoi il en est ainsi et demandons-nous sur qui retombe la responsabilité d'un pareil état de choses. C'est, me dira-t-on, à nos révolutions successives qu'il faût l'attribuer ; c'est par elles, par leur violence, que, jeunes ou vieux, nous sommes impitoyablement arrachés au foyer paternel, au domicile conjugal, à nos intérêts respectifs, et qu'ainsi, chacun, de nous se détache de la mère patrie, puisque, suivant une parole célèbre, on ne

saurait en emporter le sol à la semelle de ses souliers.

» A cette raison, qui ne manque pas de force, il en est une autre, à mon avis, plus immédiate, plus palpable, plus permanente ; une autre que l'*Annuaire* qui porte mon nom a souvent, mais inutilement exposée. Cette raison, je la trouve reproduite, amplifiée, dans la *Revue des Deux Mondes*, à qui je vais passer la parole, afin d'enrôler cette puissante autorité au service de notre cause. Or, voici ce qu'on lit dans son numéro du 15 octobre 1884 :

« La loi française a beau être la plus vigilante,
» la plus soucieuse du sort de ses enfants, ses prin-
» cipes ont beau être très énergiquement accentués,
» elle a beau retenir au passage le fils du Français
» qui veut échapper aux étreintes de sa maternité,
» elle est, dans la pratique, impuissante à les retenir.
» Ce résultat, contraire aux principes, découle du
» *manque de prévoyance, d'organisation et de sur-*
» *veillance administratives* des intérêts français en
» pays étranger. Les colonies ont beau raisonner,
» discuter, prendre l'initiative de groupements, d'as-
» sociations, emplir leurs journaux spéciaux de
» brillants aperçus sur toutes les questions qui les
» intéressent autant que la mère patrie, tenter des
» efforts de tout genre, aucun ne parvient là où il
» devrait résonner. Le seul lien sérieux qui existe
» est celui du service militaire imposé au fils de

» Français né et résidant à l'étranger, sans consi-
» dération aucune pour le surcroît de charge qu'on
» lui inflige ainsi ; aussi l'évite-t-il et se détache
» définitivement. N'est-il pas étranger déjà depuis sa
» naissance, puisque, le plus souvent, il n'a pas
» d'état civil français et n'en peut pas avoir ? Le con-
» sul, qui devrait être le vrai maire de la colonie,
» peut-il remplir cette charge importante de tenir
» registre des naissances et décès survenus dans la
» colonie ? »

» Et plus loin, l'auteur de ces lignes ajoute :

« L'émigration est un élément trop nécessaire,
» un agent trop actif de notre influence pour que
» quelques faveurs ne lui soient pas accordées en
» échange des services qu'elle rend. On proclame
» aujourd'hui partout et avec raison que d'elle dé-
» pend le sort du commerce français à l'étranger ;
» on consulte publiquement et officiellement les co-
» lonies de Français ; on fomente chez elles la créa-
» tion de Chambres de commerce destinées à éclairer,
» instruire la routine des producteurs qui ne savent
» se décider à sortir de France, à voir par eux-
» mêmes ce que l'on fait au dehors, et attendent
» de cette création de la besogne toute faite : labeur
» pour les autres, profit pour eux. »

» Cet article, bien entendu, s'adresse uniquement à notre législation et au pouvoir central chargé de la faire observer, mais non aux fonctionnaires représentant celui-ci en pays étranger. Loin de moi la

pensée de diriger un blâme contre tel ou tel de nos agents diplomatiques et consulaires. Rendons-leur, au contraire, ce témoignage qu'en ces dernières années, du moins, nos institutions françaises ont trouvé, dans la personne de nos ambassadeurs, de de nos consuls généraux, comme aussi dans le personnel des deux chancelleries, une bienveillance et des encouragements qui ne se sont jamais démentis.

» Il n'en reste pas moins vrai que *le manque de prévoyance, l'absence de toute organisation administrative*, telles sont bien les causes principales du désordre qui a trop longtemps régné dans la colonie française de Londres ; mais il ne suffit pas de le dire, il faut encore le démontrer, et c'est ce que je me propose de faire dans l'exposé qui suit :

II

» Nos devanciers sur cette terre d'exil, les protestants jetés hors de France par la révocation de l'Édit de Nantes, plus généreux sans doute, j'allais dire plus fermes patriotes que nous, leurs arrière-neveux — car le fait dont je vais parler ne s'est reproduit par aucune des proscriptions subséquentes (de 1792, de 1830, de 1848, de 1851, ou de 1870-71), — ont laissé en mourant diverses sommes avec cette disposition testamentaire que les revenus en seraient affectés au maintien, dans Londres, d'une École fran-

çaise. Converties depuis en achat de biens, notamment d'une maison sise à Albemarle street, Piccadilly, d'une autre propriété située dans Kingsland Road, et de valeurs en rentes sur l'État anglais, ces sommes produisent aujourd'hui un revenu annuel d'environ £ 750. Assurément, ces fonds, cette école étaient destinés aux membres de l'Église réformée, c'est-à-dire à ceux de leurs coreligionnaires qui seraient, dans la suite, privés des moyens de donner à leurs enfants une instruction française.

» Mais, à cette époque, il n'y avait de proscrits que les protestants, attendu que les partis politiques, encore à naître, ne devaient que plus tard dresser leurs listes de proscription. J'insiste sur ce point. Si, dès ce temps-là, il y avait eu, comme de nos jours, une colonie française, formée de tous les éléments, même les plus disparates : catholiques, réformés, politiques et *riennistes*, je suis convaincu que la générosité, que la grandeur d'âme des bienfaiteurs protestants se fût étendue à *tous* les enfants de la colonie, sans distinction de foi religieuse ou de *credo* politique. Et quand, aujourd'hui, j'entends des hommes nous dire de sang-froid qu'en réclamant l'application de ces fonds à l'ouverture d'une école accessible à *tous*, nous manquons de respect à la mémoire de ces nobles proscrits, je me sens indigné et je réponds que ce sont eux, individus et coteries, qui injurient les âmes de ces glorieux ancêtres en interprétant leurs intentions avec l'étroitesse propre à tout esprit de parti.

» Arrivons aux faits. Jusque vers 1880, une école, *dite* protestante et française, était ouverte, dans Golden Square, aux enfants des deux sexes. Sans m'attarder à demander ici pourquoi elle a disparu, je poserai deux ou trois questions :

» 1. Les enfants qu'on y recevait étaient-ils nés de parents protestants? — *Oui et non.*

» 2. Étaient-ils Français, eux ou leurs parents? — *Oui et non.*

» Quelles mesures prenait-on pour s'assurer de leurs qualités ou de leurs droits à cet égard? Répondez, vous qui en aviez la direction. Vous vous taisez? C'est qu'en effet, il suffirait d'ouvrir une enquête pour établir que cette école recevait des enfants de diverses croyances et même des enfants anglais. Si je l'osais, je dirais qu'elle en a reçu de nationalité tout à fait étrangère; par conséquent, nos adversaires sont en vérité bien mal venus à vouloir détourner de leur destination première les 750 livres dont il s'agit.

» Eh quoi! oublie-t-on que les écoles relevant du » School Board » de Londres sont *undenominational,* c'est-à-dire ouvertes à *tous* les enfants : protestants, catholiques, *ritualistes,* etc., conformément à l'esprit de liberté, première assise de la puissance anglaise?

» D'ailleurs, que veut dire ce beau zèle d'éducation protestante? Est-ce que les donateurs de ces fonds, les courageux adeptes du libre examen ne voulaient pas, pour les autres comme pour eux-mêmes, la liberté de conscience ? Où a-t-on vu qu'ils aient

voulu repousser de leur sein, de leurs temples, même leurs ennemis, même leurs proscripteurs ? Ah ! je le répète, c'est calomnier leur sainte mémoire, c'est méconnaître leur esprit de tolérance que de vouloir, à la fin du XIXe siècle, fermer leur école à la généralité des enfants français, sous prétexte que les pères et mères n'appartiennent pas à l'Église réformée. Faut-il donc vous rappeler la parole du Maître : *Laissez venir à moi les petits enfants ?*

» Mais, j'y pense, si vous avez tant d'enfants dont les parents sont désireux de vous en confier l'éducation, que n'ouvrez-vous cette école, que n'y répandez-vous votre enseignement, au lieu de les abandonner, comme vous le faites, par votre indifférence, à je ne sais quelles entreprises individuelles, sans garantie professionnelle ? Et, si vous continuez à ne pas l'ouvrir, que devient le respect que vous prétendez avoir pour vos ancêtres ? Que deviennent les fonds ? Ils sont, direz-vous, sous la garde de *Trustees*, et à la fois sous le contrôle des *Charity Commissioners ;* soit. Mais est-ce une raison pour qu'ils restent improductifs ?

» On dit qu'ils servent à l'amortissement de certains frais occasionnés par un procès, procès peu édifiant, qui eut lieu, il y a quelques années, entre deux ministres d'un Dieu de paix. Est-ce possible ? Pour ma part, je n'en veux rien croire. J'aime mieux imaginer autre chose ; je préfère supposer que les éléments protestants français, les descen-

dants des réformés, réfugiés dans ce pays, ne trouvant pas dans leur Église les accents de l'Évangéliste, ont fini à la longue par se confondre dans la race britannique au point de ne laisser aucune trace derrière eux. Non contents de naître ou de se faire naturaliser Anglais, la plupart ont poussé l'oubli de la France jusqu'à changer l'orthographe de leurs noms pour s'appeler non plus Lenoir ou Leblanc, mais Black ou White.

» Dans cette situation, que doit-on faire ? Eh, mon Dieu, une chose toute simple. Ces fonds sont français ; ces fonds, dès lors, doivent servir à l'instruction de nos enfants ! — Mais vous n'êtes pas protestants. — Qu'en savez-vous ? Allez-vous donc prendre la place de vos proscripteurs et vous faire aussi intolérants que Bossuet, madame de Maintenon et les autres inspirateurs de l'acte rendu en octobre 1685 ; l'oseriez-vous ? Non ; eh bien, nous tous, Français, nous demandons, pour les enfants de nos classes ouvrières, la réouverture d'une École primaire française ; d'une école à laquelle nous ne refusons point, si vous y tenez, le droit de prendre la qualification de protestante ; d'une école qui soit digne de notre importante colonie ; d'une école où l'instruction sera, autant que possible, professionnelle ; où l'enseignement, bien qu'essentiellement français, *national*, n'exclura point l'instruction anglaise ; une école enfin qui éclaire nos enfants, au moyen de l'histoire et de la géographie, sur les

grandeurs, la richesse de la France, et leur permette ensuite de choisir, en connaissance de cause, entre le pays adoptif et la mère partie.

» Car, je le dis, sans oublier ni la réserve que je lui dois, ni la reconnaissance que j'ai pour elle, la Grande-Bretagne est une terre tout absorbante. Nous le savons, et de reste, sa politique est d'embrasser, pour se les incorporer, les branches qui se détachent de tout autre arbre national. Or, voulez-vous savoir le langage qu'on tient sur cette question dans les sphères gouvernementales ? « Vos jeunes Fran-
» çais, après tout, du moment qu'ils habitent ce pays,
» ont plus besoin d'étudier la langue et les institu-
» tions anglaises que de connaître celles de la France.»
Voilà l'instinct britannique pris sur le fait : il greffe un sujet anglais sur une souche française, un bourgeon de houblon sur un cep de vigne, et le tour est joué !

» Par contre, que fait la France ? *La Revue des Deux-Mondes*, que j'ai citée plus haut, répond : Rien, rien. Un instant, j'ai cru qu'on allait remédier à cette négligence. Il s'est formé à Paris, en 1883, une *Alliance Française*, sous les auspices de grands noms appartenant à la science, aux arts, à la littérature, à l'Église et à la politique, c'est-à-dire avec le concours ou l'adhésion d'hommes pris dans tous les partis pour bien en définir le caractère universel. Son programme, qu'il serait trop long d'analyser ici, déclare, au paragraphe 3, que son objet *est d'en-*

trer en relations avec les groupes de Français établis à l'étranger, afin de maintenir parmi eux le culte de la langue nationale. J'avais donc conçu quelque espoir de ce côté; j'avais bénévolement cru que les promesses de cette association ne resteraient pas à l'état de lettre morte, et pour cela je me reposais sur les noms qui figurent en tête de l'entreprise, noms synonymes de patriotisme, comme ceux-ci : le sénateur Carnot, le général Faidherbe, le vice-amiral Jurien de la Gravière, le cardinal Lavigerie, le comte F. de Lesseps. Mais, nouvelle déception, rien non plus ne se fait dans cette direction, malgré divers appels et malgré l'urgence de la question. C'est donc à nous, Français de Londres, que revient la mission, après avoir plaidé cette cause, de la faire triompher pour le rachat de nos enfants et la gloire de notre pays.

III

» Maintenant, je me propose d'examiner le côté économique du projet et de prouver qu'il est parfaitement réalisable, à la condition toutefois que certains esprits, aveuglés ou malveillants, ne viendront point, comme je le crains, le rendre impossible par leurs manœuvres.

» Et d'abord, convenons d'un point, c'est que l'établissement, en ce qui regarde le choix du personnel

enseignant, sera soumis au contrôle d'une puissance universitaire reconnue, afin que les élèves aient à subir des examens périodiques et puissent, en sortant de là, réclamer, s'ils les ont mérités, des certificats témoignant de leurs aptitudes particulières ou de leurs études générales.

» Ceci bien établi, à l'encontre de certaine idée qui voudrait que l'institution fût libre, indépendante de toute autorité, et, par conséquent, entièrement subordonnée à un comité composé d'hommes irresponsables, — idée malheureuse tant elle est grosse de conflits; — ce point, dis-je, une fois résolu, dans quel quartier placera-t-on l'école? Cette question de détail a son importance, car il importe de rassurer les intéressés en leur disant qu'elle sera nécessairement placée au centre le plus rapproché des différents groupes ouvriers de la colonie, c'est-à-dire dans le voisinage de Tottenham Court Road, vers le nord autant que possible, cette partie de Londres offrant le double avantage d'être à proximité d'une belle promenade, Regent's Park, et à portée de Soho et de Fitzoy Squares, sans pourtant se trouver trop éloignée de Clerkenwell, où l'on compte également un grand nombre de nos compatriotes.

» La ville de Londres est toutefois si vaste, les distances y sont tellement longues, surtout pour des enfants, qu'il convient d'aller au-devant de certains obstacles. Un jour viendra, je n'en doute pas, où cette école, devenue prospère, demandera à rayonner

par l'établissement de branches plus immédiatement à la portée de chaque groupe français. En attendant, je conseillerais à l'école-mère de faire en sorte que les élèves y puissent prendre leur repas du milieu du jour, soit qu'ils y apportent leurs aliments, soit, chose bien préférable, qu'on les reçoive à une table commune, moyennant une légère contribution hebdomadaire de six pence ou un shilling, ce qui aiderait considérablement à couvrir le chiffre de cette dépense.

» Tout cela, je le reconnais, comporte un grand et dispendieux établissement, puisque, outre la nourriture intellectuelle, outre une partie de leur alimentation corporelle, les enfants y trouveraient sans doute de l'air en abondance, des cours spacieuses pour leurs jeux, leurs exercices, à l'instar de ceux qu'on pratique si utilement en Angleterre. Il faut donc que nous tâchions d'en établir le budget sur une donnée de cent enfants, — 60 garçons et 40 filles, — tous Français, bien entendu, nés de parents français, ou d'un père français, ou d'une mère française.

BUDGET DE L'ÉCOLE

Loyer, taxes comprises	£ 120	ou fr. 3.000
Appointements d'un maître français . . .	140	3.500
» d'un sous-maître anglais .	75	1.875
» d'une maîtresse française .	100	2.500
» d'une sous-maîtresse anglaise	48	1.200
A reporter . .	563	14.075

	£	fr.
Report	563	14.075
Service : un homme et sa femme, tant pour le travail de la cuisine que pour tenue de la maison, disons, avec le logement.		
Éclairage, chauffage et autres petits frais, disons	27	675
Total égal . . .	£ 590	ou fr. 14.750
Ce qui laisserait une somme de £ 160 (laquelle, ajoutée à la contribution de 6d. par semaine et par élève, formerait un chiffre de £ 200 pour fournir le repas dont il est parlé plus haut), soit à porter ici	160	4,000
Total égal au revenu de l'École .	£ 750	ou fr. 18.750

» Ces chiffres, je le reconnais, sont un peu exigus, surtout en ce qui regarde le payement des maîtres. Ceux-ci trouveraient, néanmoins, le moyen d'augmenter le chiffre de leurs appointements par l'ouverture de cours du soir au bénéfice d'adultes anglais et français. Si, d'autre part, on rencontrait un maître dont la femme pût être la directrice du département des filles, l'un et l'autre se feraient ainsi 240 livres ou 6,000 francs, sans parler des autres avantages attachés à ce poste commun. De cette manière, on aurait des gens capables, d'une bonne éducation, d'un caractère à tous égards recommandable, et nos enfants trouveraient chez eux une instruction sérieuse, en même temps qu'une direction morale, des soins intelligents, des attentions toutes

françaises, d'où renaîtrait le sentiment de la patrie.

» Quant aux frais d'installation : mobilier d'école, livres, etc., j'aime à croire que notre gouvernement s'empresserait d'y subvenir par une allocation, La colonie elle-même s'empresserait d'y contribuer par des souscriptions volontaires; elle soutient déjà diverses institutions de charité, elle a pitié de ses pauvres et de ses malades, elle pensionne ses vieillards et procure un refuge aux septuagénaires ; est-ce que l'enfance ne trouverait pas chez elle de pareilles sympathies ?

» Ayons confiance. Tout dernièrement encore, elle a donné le jour à diverses œuvres qui témoignent de sa vitalité. Elle a d'abord fondé la *Société Nationale Française*, puissante agglomération d'où est sorti l'embryon d'une Chambre de commerce ; puis une association de professeurs, créant à son tour une feuille pédagogique, *Le Français*, premier essai de ce genre. Je crois aussi qu'une loge maçonnique a pris naissance au milieu de ses éléments. Enfin plusieurs centaines de nos compatriotes viennent, dit-on, de donner leur adhésion à ce projet d'école, en réponse à l'appel de M. Fontaine-Besson, dont l'initiative, en cette circonstance, était d'autant mieux justifiée que son personnel ouvrier est le premier à souffrir de la situation actuelle. Et ce n'est pas tout. En janvier dernier, les professeurs de français, réunis en congrès à la Société des Arts de Londres, ont, par acclamation, nommé notre bienveillant ambassadeur,

M. Waddington, et notre sympathique Consul général, M. Blanchard de Farges, président et vice-président honoraires de la commission qu'il s'agit maintenant de former et d'investir du mandat de la colonie — *with power to add to their number*, suivant la formule en pratique dans ce pays d'affaires.

» Enfin le projet semble devoir entrer dans une phase pratique. La « Société nationale des professeurs de français » vient d'être saisie de la question. Son Comité exécutif, dans sa séance du 7 février 1885, après en avoir délibéré, a *unanimement* résolu d'accepter la proposition qui lui était faite dans les termes suivants par l'auteur de ces pages :

» Vu l'urgence d'établir à Londres une École française ;

» Vu le vote exprimé en Congrès, le 3 janvier 1885, par lequel M. l'Ambassadeur et M. le Consul général sont priés de se mettre en tête du mouvement, en acceptant les fonctions honorifiques de président et de vice-président ;

» Considérant que M. Fontaine-Besson, l'un de nos membres honoraires, a pris l'initiative d'un appel public à la colonie ; qu'il a reçu de ce chef environ 300 adhésions ; qu'il désire s'en remettre à notre Société, comme particulièrement compétente, du soin de poursuivre l'affaire,

» Le Comité décide de choisir dans son sein quatre de ses membres auxquels il confère tous ses pouvoirs, en les invitant à former une commission générale

des éléments français intéressés à la création de cette école.

» En conséquence, une commission de quatre membres a été élue séance tenante ; ce sont:

MM. J. Bué, Chevalier de la Légion d'Honneur, Professeur au Taylorian Institute, Oxford,
A. Hamonet, Membre de l'Association Littéraire Internationale, French Examiner for Civil, Military, and Medical Appointments, Londres,
G. Petilleau, Membre et Correspondant de la Société des Gens de Lettres, Professeur à Charterhouse, Godalming,
H. Testard, Membre de la Société des Gens de Lettres, Professeur au Royal Naval College, Greenwich,

» Lesquels vont immédiatement s'adjoindre un certain nombre de leurs compatriotes, à prendre dans les différentes classes de la colonie, pour former le Comité chargé de poursuivre la réalisation du projet par toutes les voies de droit.

» Dudley Villa, Patshull Road,
» Londres, 21 février 1885. »

CONGRÈS ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS EN ANGLETERRE.

Quatrième Session, tenue à la Société des Arts de Londres, les 2 et 3 janvier 1885.

Paroles prononcées sur cette question par madame Hamonet, au cours de la 2e Séance du 4e Congrès de la Société nationale des professeurs de français en Angleterre, le 3 janvier 1885:

« Vous avez eu la bonne pensée de mettre à votre ordre du jour la création d'une école primaire à Londres. La Colonie française laborieuse est avec vous de tout cœur, soyez-en sûrs, et nul projet ne peut être accueilli avec plus de sympathie; c'est une œuvre nationale, éminemment nationale, et c'était bien à vous, Messieurs, que devait venir cette pensée patriotique.

» En effet, c'est par l'école française que vous garderez à la France les nationaux nés ou vivant sur la terre étrangère. La langue qu'on parle et le pays qu'on habite deviennent, en grandissant, la Patrie. Peut-on supposer que des enfants ou des hommes qui ne parlent point français soient Français? — Non! Eh bien, la presque totalité des enfants nés sur le sol anglais sont dans ce cas. Je vous en citerai deux exemples frappants.

» J'ai souvent rencontré dans les magasins du quartier français des enfants à l'œil noir, au tempérament nerveux, à l'expression tant soit peu goguenarde, dont le type, en un mot, me révélait instinctivement la nationalité. Je leur parlais français. Ils souriaient sans me répondre, L'individu présent hochait la tête en me disant: « Je crois qu'ils vous » comprennent, mais ils ne peuvent pas répondre. »

» Une mère française, un jour, le cœur gros, les yeux remplis de larmes, m'entretenait de sa fille: « Maintenant qu'elle grandit, » me disait-elle « elle » ne parle presque plus français, elle répond en an-

» glais à tout ce que je lui dis, et je la comprends à
» peine; c'est bien triste. Pendant la semaine, nous
» nous voyons peu; mais, le dimanche, celą me ferait
» du bien de bavarder avec ma fille. Oh! Madame,
» c'est un grand crève-cœur pour moi de penser qu'il
» n'y a rien de commun entre nous, puisque nous ne
» pouvons pas converser. »

» Eh bien, Messieurs, n'êtes-vous pas de mon avis? Et les faits que je viens de vous rapporter ne vous démontrent-ils pas l'urgente nécessité d'une école française? Oh oui! vous sentez, je n'en doute point, tout ce qu'il y a de douloureux pour une mère de n'être pas comprise de son enfant!

» J'arrive maintenant aux ouvriers français mariés à des Anglaises. Dans ces ménages, la langue du père est odieuse; non seulement on ne la parle pas, mais on se croirait déshonoré de la comprendre. Nous avons connu un chef d'établissement qui avait durement travaillé pour élever honorablement une nombreuse famille. Son grand chagrin était de voir ses enfants grandir sans comprendre un mot de français; toutes les fois que le brave père parlait sa langue, les enfants riaient et prenaient leur volée; c'était un entêtement systématique chez eux de ne pas vouloir entendre un seul son français. Meurtri dans ses affections, frappé au cœur dans ses sentiments les plus intimes, doutant de tout, puisqu'il ne lui était plus permis de croire aux siens, il est mort d'ennui, de chagrin, de désespoir!

» Ouvrez donc à deux battants la grande porte de cette école nationale ; qu'on n'y soit point admis parce qu'on est protestant, catholique, israélite, libre penseur, mais simplement parce qu'on est Français. Apprenez à ces enfants à parler, à lire, à écrire ; alors ils pourront demander à Dieu en français leur pain quotidien dans le rythme consacré par la religion de leur parents.

» Quand vous serez arrivés à ce résultat, Messieurs, vous pourrez dire que vous avez fait une bonne œuvre et bien mérité de la patrie !

» Conservez à la France tous ces gavroches intelligents, spirituels, narquois, qui deviendront plus tard des ouvriers habiles, des artistes, des industriels, qui pourront faire honorablement leur chemin dans la vie, puisque, avec votre aide, ils se sentiront « *at home* » dans les deux plus grands pays du monde.

» Je voudrais voir ajouter à l'école des filles un ouvroir pour conserver parmi elles la partie pratique et indispensable de l'éducation française, c'est-à-dire les travaux de couture, de broderie, de raccommodage surtout, dans lesquels la Française de toute classe excelle, la femme du peuple en particulier ; elle a l'orgueil, la brave ménagère, de coudre pièce sur pièce, pour cacher la vétusté du vêtement que ses modiques ressources ne lui permettent pas de renouveler. On peut être pauvre chez nous, mais le mari, mais les enfants en lambeaux, voilà par

exemple ce qu'on ne voit jamais ! Ces petites filles françaises, après avoir passé quelques années dans votre école, en sortiront avec un métier en main, aptes à façonner toutes ces choses élégantes, cette lingerie d'une finesse sans pareille, ces mille riens si recherchés de la mode, parce qu'ils portent toujours le cachet de notre pays. Les mains de la Française sont un composé d'adresse, de promptitude, de légèreté, de bon goût. On pourrait donc, au moyen d'un bazar, tirer parti des travaux des écolières. Et, si vous demandiez à madame Waddington de vous faire l'honneur de présider ce bazar, elle accorderait volontiers, j'en suis persuadée, son concours à cette œuvre toute nationale. Aidée dans cette noble tâche par quelques dames anglaises et françaises, notre école serait placée tout de suite sous un haut patronage, et je crois que l'exposition et la vente des ouvrages des jeunes filles stimuleraient leur émulation et leur désir de bien faire.

» La pensée d'une école française à Londres n'a été suggérée par aucun sentiment hostile à l'Angleterre. S'il en eût été ainsi, je ne viendrais pas devant vous en défendre le projet. J'ai trop de sympathie pour le grand pays que j'habite. J'y ai trouvé un bon accueil, une vie calme et heureuse, des amitiés sincères, toutes choses qu'on n'oublie pas. Je serais donc désolée de froisser les justes susceptibilités de ma patrie d'adoption.

» Seulement il y a un fait. Les enfants de Fran-

çais (ici je parle, bien entendu, de ceux qui fréquenteraient l'école primaire) ne savent rien de la France. Souvent, ils ne connaissent pas le pays de leurs parents. Nos usages, nos coutumes, notre histoire, nos qualités, nos défauts, sont pour eux lettre morte. Aussi, qu'arrive-t-il ? C'est que, dans presque toutes les familles françaises (surtout dans la classe riche), les fils ne servent pas la France ; par conséquent, ils ne sont plus citoyens français. Cela est une vérité. Je connais des pères qui en ont été désespérés. Je pourrais citer beaucoup de noms à l'appui de ce que j'avance, et ce ne serait certainement pas à l'honneur des jeunes gens. Ils ne sont par le fait d'aucun pays. Ils se disent Anglais, parce que c'est plus commode ; mais si la conscription existait en Angleterre, il est probable qu'ils crieraient bien haut : « Nous sommes Français ! »

» Vous voyez donc la nécessité d'ouvrir dans le plus bref délai possible l'école française. Vous aurez droit à la reconnaissance de la colonie tout entière, de cette colonie dont on dit beaucoup de mal, mais au milieu de laquelle nous connaissons tant de braves gens, d'honnêtes travailleurs, et, après tout, des hommes ! »

IX

COMMENT JOHN BULL APPREND LE FRANÇAIS EN ANGLETERRE

Si quelques personnes bienveillantes ou indulgentes ont prétendu que tout le monde ou à peu près parlait le français en Angleterre, ces personnes se sont sans doute mal exprimées; tout le monde s'en mêle, oui, mais, quant à le parler ou à pouvoir l'écrire correctement, c'est autre chose. Il y a vingt ou trente ans seulement, la connaissance du français était considérée comme un simple vernis, ou ridiculisée comme une chose complètement superflue.

Les maîtres de langues mortes regardaient le « French master » comme un histrion et comme un

ennemi, le faisant le point de mire de leurs sarcasmes. Avec le progrès du temps, l'importance des langues modernes s'accrut; cette connaissance s'imposa comme une nécessité et, malgré toute la résistance, révolutionna le système suranné des vieilles traditions. Jusqu'ici le grec et le latin seuls étaient nécessaires pour passer des examens ou pour obtenir des bourses. Maintenant le programme des universités exige la connaissance d'une langue moderne au moins. Que les professeurs de la vieille école prétendent, à tort ou à raison, que cette connaissance n'est d'aucune importance, qu'elle ne donne pas un seul point de plus au candidat, les langues mortes étant seules prises en considération, ce fait même que cette connaissance est exigée pour les examens est un progrès, quoique, en réalité, ce ne soit qu'un artifice pour égarer l'opinion publique.

Les maîtres de langues mortes virent d'un œil jaloux l'envahissement des langues modernes et acceptèrent avec répugnance l'idée que le professeur de français devînt dorénavant leur rival et même leur égal. Un mouvement s'organisa, ayant pour but de chasser les maîtres étrangers des écoles anglaises et de les remplacer par des Anglais; cette tendance continue et s'accentue tous les jours de plus en plus. Pour faire la guerre avec quelque semblant de raison, il faut un motif; or il n'y a pas de défaut dont on n'accuse le maître de français, le seul et vrai sans doute est celui de ne pas être Anglais. Quel-

que bonne volonté qu'il puisse avoir et quelque mérite qu'il possède, ils ne le regarderont jamais comme un des leurs. La méfiance qu'ils lui montrent, et l'antagonisme étroit mais systématique qu'ils entretiennent à son égard sont imités par les élèves et lui rendent la tâche bien difficile, sinon impossible. On l'accuse alors de ne pas savoir tenir les élèves quand ce sont, en somme, les professeurs qui fomentent la guerre. C'est, sans doute, ce qu'ils appellent la loyauté britannique tant vantée. Je crois qu'il convient de partir de ce point de vue, qu'il faut qu'un étranger soit au moins trois fois plus capable qu'un Anglais pour racheter le tort qu'il a eu, bien involontaire sans doute, mais un grand tort quand même à leurs yeux, de n'être pas né Saxon. De par la grâce de Dieu, ils ont la science infuse, ils s'octroient tous les mérites et se parent de toutes les vertus avec cette insolence qui est toujours l'apanage des sots.

Souvent la direction des études des langues modernes est entre les mains d'un Anglais; aussi comment le français est-il enseigné dans ce pays-ci? D'une façon fort médiocre, assurément, malgré toute la bonne volonté que montrent en général les professeurs de français et malgré tous leurs efforts intelligents. Dans les écoles anglaises, on ne consacre généralement pas plus de deux heures par semaine à l'étude de notre langue; souvent c'est un Anglais qui s'en mêle: il est capable peut-être d'expliquer

quelque vieux texte ou de tracer l'étymologie d'un mot, mais il est certainement incapable de dire deux mots de français intelligibles et d'écrire quelques lignes correctement. Les élèves s'avançant sur un terrain glissant, avec un maître qui tâtonne et ne connaissant qu'imparfaitement son sujet, prennent une langue en dégoût, surtout lorsque rien n'est raisonné, rien n'est expliqué, rien n'a de suite. Quant à la prononciation, il faudrait l'imagination la plus puissante pour y trouver des sons tant soit peu français. Si cela continue, tes enfants, mon pauvre John Bull, prononceront le français comme tu prononces le latin, mais tu seras content quand même, cela sortira de ta cuisine. Pour arriver à un résultat satisfaisant, la direction des études de la langue française devrait être confiée à un Français ou, au pis aller, à un professeur anglais ayant fait de notre langue une étude spéciale et pris ses diplômes dans une de nos universités. Ces hommes seraient alors capables de diriger les études d'après une méthode raisonnée et rationnelle, et non suivant un programme plus ou moins fantaisiste.

Il y a en outre, en Angleterre, un autre système également mauvais, adopté pour les élèves se préparant aux « University examinations », examens locaux élémentaires que font passer les Universités d'Oxford et de Cambridge.

Les malheureux professeurs ne savent où donner de la tête. On leur prescrit un certain livre et les

élèves qui sont sous leur direction sont obligés de le parcourir et de le traduire à la hâte; livre auquel, pour la plupart du temps, ils ne comprennent absolument rien. De cette façon, l'élève perd un temps précieux sans arriver même à connaître les verbes réguliers. Tout cela retombe sur le pauvre professeur de français qui doit faire recevoir aux examens un certain nombre de moutons intelligents qui mettront en relief tel établissement ou telle grande école, sans que les élèves aient toutefois fait le moindre progrès. Peu importe, pourvu que le commerce marche; dans ce pays pratique, les Universités mêmes font de l'enseignement une véritable exploitation.

Elles publient annuellement une espèce de syllabus et elles font préparer d'avance et en secret tous leurs ouvrages afin d'empêcher les éditeurs de Londres de leur faire concurrence. Ce métier paie bien, car non seulement on est obligé d'acheter ces syllabus, produits plus ou moins mauvais de leurs presses, mais encore de les payer fort cher.

Quelquefois le syndicat de Cambridge va plus loin, et il publie des ouvrages sans même demander l'autorisation aux auteurs et aux éditeurs français qui, par mégarde, ont omis de faire enregistrer leur propriété littéraire au Stationers Hall. Quelle leçon de morale ! Je citerai comme exemples : 1° *Picciola*, de Saintine; 2° *Lazare Hoche*, de Bonnechose; 3° *La Guerre*, d'Erckmann-Chatrian ; 4° *Le Verre*

d'eau, de Scribe. Pourtant les Anglais se récrient contre les Américains; mais franchement, si une des premières Universités d'Angleterre ne recule pas devant de pareils moyens, pourquoi les Américains seraient-ils à blâmer d'agir de la même façon, surtout quand ils n'ont aucun traité leur interdisant la réimpression des ouvrages étrangers? Pourquoi les éditeurs français s'inquiéteraient-ils des traités littéraires et n'imiteraient-ils pas aussi cette Université modèle?

Un des professeurs de langue moderne à l'une des Universités anglaises, et qui, après Max Müller, est évidemment le meilleur philologue en Angleterre, me disait un jour que ces examens causaient un tort immense à l'enseignement pratique et systématique des langues modernes, notamment au français et à l'allemand.

« Si j'avais la haute main dans l'enseignement, me disait-il, je donnerais de préférence un certain nombre de lignes de texte anglais à traduire en français. De cette manière, je serais sûr de trouver l'élève qui a le mieux étudié la langue, et d'apprécier les qualités du professeur qui l'a enseignée. Outre cela, les élèves devraient subir un examen oral de conversation.

» Voici la marche à suivre qui me paraît la plus pratique. Enseignez aux enfants les éléments de la grammaire; pour la prononciation, faites-les lire lentement et à haute voix et exercez-les à une con-

versation simple mais instructive. De cette façon, les enfants dont vous n'aurez pas surchargé la mémoire, feront des progrès; ils apprendront et aimeront la langue qu'ils étudient, surtout quand après un ou deux ans de travail ils se sentiront de force à soutenir une conversation. Alors, mais seulement alors, vous pourrez leur faire étudier la grammaire d'une façon plus sérieuse, approfondir les auteurs et leur en faire sentir toutes les beautés littéraires. »

APPENDICE

QUELQUES CONSEILS AUX FRANÇAIS VENANT A LONDRES.

Aux États-Unis, quand, vers le mois de mars, le voyageur quitte sur un steamer Saint-Louis pour se rendre à la Nouvelle-Orléans par le Mississipi, il voit avec surprise la nature se métamorphoser sur son passage. Parti de Saint-Louis par un froid glacial ou la neige, il assiste à la pousse des feuilles et à l'éclosion des fleurs. Déjà à Bâton-Rouge il se sent dans un autre monde, mais en arrivant à la Nouvelle-Orléans, il se croit positivement transporté dans le paradis terrestre. Cette luxurieuse végétation, ce resplendissant soleil et ces adorables petits

oiseaux aux multiples couleurs si brillantes et dont les chants égayent les rives du fleuve : tout cela produit sur le voyageur une impression indéfinissable et qui ne peut s'effacer de son esprit.

Tout au contraire, lorsque, au printemps, de Paris vous arrivez à Londres, votre cœur se serre, car vous vous sentez sous un autre ciel et dans une atmosphère toute différente. Si vous débarquez à Charing Cross, vous êtes stupéfait de l'innombrable quantité de prostituées de tout âge qui encombrent les abords de la gare, et vous commencez déjà à avoir une triste opinion du pays ; pour peu qu'au même moment, un de ces malheureux enfants orphelins qui, sous les pieds des chevaux et les roues des voitures, nettoient les rues avec une petite pelle à main, vienne à se faire écraser, ce qui est assez fréquent, vous avez une juste idée de l'humanité du peuple anglais.

Votre cocher vous vole en vous demandant comme étranger le double de ce qui lui est dû pour sa course, et, ne sachant parler la langue, vous n'hésitez pas à le lui donner.

L'hôtel où vous descendez, si vous n'avez soin de choisir l'un de ceux que vous recommande l'excellent Guide-Diamant de M. Joanne, vous exploite tant qu'il peut, l'hôtelier anglais ne devant aucun ménagement aux *foreigners* (étrangers) et surtout aux Français. Il y a cependant à Londres quelques excellentes maisons de confiance, mais vous en trou-

verez la liste dans le petit livre que je me permets de signaler comme le plus commode et le plus indépendant au point de vue de la publicité qu'il ne fait qu'à bon escient.

Un autre guide avait, il y a quelques années, accepté l'insertion de l'annonce d'un bureau de placement auquel s'empressèrent de s'adresser les Francais arrivant à Londres ; ce bureau fit, à l'aide de cette annonce, un grand nombre de dupes. Aussi mon but, en indiquant le petit guide Joanne que publie la librairie Hachette et Cie, est-il non de lui faire de la réclame, mais de donner à mes lecteurs un utile conseil. Du reste, ils trouveront, auprès de la gare de Charing Cross, dans la rue qui lui fait face, la succursale de ladite librairie où ils pourront se procurer non seulement l'indispensable *Annuaire-Hamonet*, — dont tout Français habitant Londres ou y venant a besoin pour connaître les adresses de ses compatriotes et avoir mille utiles renseignements que, faute d'espace, aucun guide ne peut donner, — mais encore tous les livres français qu'ils désireront.

On se croit vraiment presque en France au milieu de tous ces volumes portant les noms de nos meilleurs écrivains et de nos plus célèbres éditeurs : toutes les nouveautés de Paris se trouvent réunies dans ce magasin, rendez-vous de l'aristocratie intellectuelle anglaise et française. Le représentant de la maison, M. Kleinau, a, depuis près de vingt ans,

rendu d'immenses services à notre langue et aux professeurs de français dont il a édité les ouvrages classiques. Encore un qui n'est pas décoré, mais qui certainement mériterait bien de l'être, car plusieurs autres, grâce à lui, ont reçu les palmes d'officier d'Académie.

En effet, si la langue française fait chaque jour de nouveaux progrès en Angleterre, c'est surtout à cet homme de cœur qu'on le doit. Il a eu le mérite de s'entourer d'un noyau des professeurs les plus habiles tels que MM. Brette, Bué, Blouët, Chardenal, Dupuis, Masson, Janau, Lallemand, Mariette (le frère du célèbre Mariette-Bey) et divers autres dont les noms m'échappent, mais dont le nombre représente l'élite du professorat français en Angleterre, et cette patriotique et laborieuse phalange fait de courageux efforts pour apprendre à John Bull à aimer notre langue et notre pays.

Dans un hôtel anglais, la nourriture est, en général, détestable, à moins que vous ne tombiez sur une des rares maisons de premier ordre ayant des chefs français... Mais alors, vous apprenez ce que cela coûte, à Londres, de manger comme dans les restaurants de Paris les plus ordinaires.

Le dîner qu'au Palais-Royal vous payez 2 fr. 50, vous coûte 5 shillings (6 fr. 25) dans un hôtel ou restaurant anglais de Londres.

Il convient surtout de se méfier des interprètes libres, c'est-à-dire de ceux qui, n'appartenant à au-

cun hôtel, se tiennent aux alentours des gares pour raccoler les étrangers et les conduire dans des maisons plus ou moins honnêtes, où ils sont généralement écorchés, car le raccoleur reçoit une commission plus ou moins forte selon l'apparence du client qu'il amène.

Le voyageur qui, à son arrivée, est enchanté de trouver quelqu'un parlant sa langue, se montre d'ordinaire trop généreux, de sorte que l'interprète marron est doublement payé.

Lorsque vous prenez un de ces gens pour vous faire visiter Londres et faire vos achats, vous leur donnez ordinairement de 8 à 10 shillings (10 à 12 fr. 50) par jour : c'est le prix de tout interprète, honnête ou non, et de plus vous le nourrissez.

Or, au musée Tussaud, en présentant sa carte, on lui rend le prix d'entrée que vous avez payé pour lui, et chez chaque fournisseur, il a le soin de prévenir d'avance de sa qualité et de sa prétention aux deux shillings par livre sterling qu'on a l'habitude d'allouer aux interprètes : c'est donc 10 0/0 que le voyageur aura à payer en plus du prix ordinaire de la marchandise qu'il achète, car le négociant anglais ne veut pas en être de sa poche.

Donc le Français qui vient à Londres devra préférablement descendre dans un des hôtels du West-End ou des environs de Leicester-Square, car, s'il ne doit passer que quelques jours dans la capitale de l'Angleterre, peu lui importe la respectabilité du quartier qu'il habitera.

La seule chose à laquelle il devra faire attention, c'est de ne pas s'asseoir sur les bancs du jardin de Leicester-Square... à moins toutefois qu'il ne désire voir son pantalon et son gilet de flanelle garnis en quelques instants d'un grand nombre d'insectes baptisés du nom de *gamelles* par les Arabes, et par les gavroches parisiens de celui plus typique de *mie de pain.*

On se rappelle sans doute cette conversation entre deux gamins de Belleville, âgés de 16 à 18 ans :

— Qu'est-ce que t'as donc là sur l'épaule, Gugusse ?

— Ah ! une mie de pain.

— Une mie de pain !... mais elle marche !

En effet, dès que le jardin est ouvert, tous les malheureux sans asile viennent se reposer sur ses bancs des fatigues d'une nuit passée à se promener à la belle étoile. Leur sommeil étant souvent interrompu par de violentes démangeaisons, ils ne se gênent pas pour se gratter et répandre ainsi de tous côtés la graine dont ils sont couverts.

C'est tout au plus si les petits moineaux n'en attrapent pas !

Les bancs des parcs sont aussi plus ou moins malpropres.

Il est donc préférable de s'abstenir de s'y asseoir.

Ce n'est pas que l'Anglais, même le plus misérable, ne se baigne fréquemment, surtout pendant l'été.

Ainsi, autour de la Serpentine, — ce petit cours d'eau près duquel les promeneurs de Rotten Row

(l'allée aristocratique d'Hyde-Park) viennent dans l'après-midi admirer les petits bateaux que de jeunes enfants y font voguer, — se couchent pendant une partie de l'année une quantité de vagabonds qui le matin, au lever du soleil, se précipitent dans l'eau, hommes, femmes et enfants, pêle-mêle et sans le moindre voile pour cacher leur nudité.

Je n'ai jamais assisté à l'un de ces scandaleux spectacles, mais j'ai souvent entendu dire que, vers cinq heures du matin, c'est-à-dire après ces pauvres hères, — des ouvriers et ouvrières de Londres qui ont envie de prendre un bain froid à bon marché, viennent à leur tour s'ébattre dans cette Serpentine dont John Bull est si fier et où se baignent les chiens de ses lords.

Toutefois, je conseillerai à mes compatriotes venant pendant les chaleurs à Londres, avec leurs femmes et leurs enfants, de ne pas remonter en steamer la Tamise depuis le Pont de Londres jusqu'au delà du pont de Westminster, car, à cette époque, hommes et enfants se baignent en plein jour nus comme des vers, sans le moindre caleçon ou le plus petit mouchoir. Au contraire, ils prennent un dégoûtant plaisir à sortir entièrement de l'eau au moment du passage auprès d'eux des bateaux à vapeur.

Cependant ce n'est point par économie, comme on pourrait le supposer, que les Anglais ne couvrent pas au bain ce que tous les autres peuples cachent avec tant de soin.

Ah ! lecteur, vous ne me croirez pas si je vous dis que c'est ainsi que John Bull comprend la pudeur; cependant rien n'est plus vrai, car il prétend que l'on penserait beaucoup plus du voile que de ce qu'il devrait recouvrir.

C'est donc pourquoi les marmousets et les adultes (car j'y ai vu des hommes de trente ans !) se baignent dans le costume d'Adam... avant le péché.

Et dire que la police regarde d'un œil calme des outrages aux mœurs qu'on punirait chez nous avec juste raison !

Vous, qui rougiriez d'un tel spectacle, vous croyez peut-être que les passagères des bateaux à vapeur détournent la tête... Allons donc! Elles envisagent froidement ce qu'elles trouvent tout naturel (parbleu !), et les unes sourient tandis que chez d'autres pas un muscle du visage ne trahit la moindre révolte de pudeur. Est-ce qu'on se gêne dans les intérieurs anglais?

Parlez aux mêmes femmes d'une culotte... et elles pousseront, en se cachant la figure entre les mains, un *shocking* d'indignation! Ainsi que je l'ai dit ailleurs, c'est de l'hypocrisie pure; mais cette hypocrisie fait le fond du caractère britannique, car tel gentleman, qui s'indignera au seul nom de Leicester Square (prononcez *Leisteur Squouère*), y viendra deux ou trois fois par semaine chercher secrètement des plaisirs qu'il déclare défendus.

Je connais personnellement un garçon de vingt-huit

ans qui, en entendant la plus légère gauloiserie, pousse des cris effarouchés en affectant une pudeur de jeune fille bien élevée; cependant je sais qu'il passe deux fois au moins par semaine ses soirées dans un lieu des plus mal famés, bien qu'il possède de la fortune et passe pour un parfait gentleman.

Fiez-vous donc aux apparences!

On s'habitue à tout, dit-on, mais j'ai reconnu par un long séjour à Londres qu'il est deux choses auxquelles un Français ne s'aurait s'accoutumer : le caractère britannique, l'odeur infecte et pestilentielle des eaux de la Tamise et celle des âcres brouillards qui s'en élèvent.

Et dire que les habitants riches des villes du nord de l'Angleterre, telles que Manchester, Birmingham, Sheffield, viennent passer l'hiver à Londres et s'y trouvent admirablement. Ces villes occidentales sont donc une succursal terrestre de l'enfer! On serait vraiment tenté de le croire.

Dans ces rues de Londres, dont les maisons noires attristent l'âme, vous êtes à chaque instant heurté par une foule marchant à pas comptés et qui ne fait attention à rien. Il y a deux hommes en John Bull et l'on doit se garder de l'oublier : celui d'intérieur qui, quoique plus calme que nous, est assez expansif, et celui du dehors, être froid et comme manœuvrant automatiquement.

A quelque classe qu'il appartienne, l'Anglais considère la raideur dans la rue et l'indifférence pour les

voisin comme une preuve de suprême bon goût. Rire ou parler haut dans la rue est pour lui le comble de l'irrespectabilité.

Il marche droit devant lui, et si par hasard vous vous trouvez sur son passage, il vous bouscule. Inutile de lui en demander raison, car à moins d'être un vrai gentleman, celui qui a failli vous culbuter est déjà bien loin lorsque vous vous retournez et c'est à peine s'il s'est aperçu qu'il a, en passant, heurté un obstacle vivant.

Ne croyez pas que, comme un poète perdu dans ses rêveries, John Bull n'a rien senti ; mais il est si habitué à de telles collisions qu'il n'y fait plus attention.

Les cochers font de même à Londres. Jamais ils ne crient gare, et c'est à peine s'ils se décident à s'arrêter pour relever leurs victimes qui sont au nombre de 300 environ par an.

Donc, si l'on vous pousse, faites-en autant sans vous occuper du voisin qui ne s'intéresse guère à vous.

Si un Anglais se fâche et crie, le meilleur moyen de lui imposer silence est de crier plus fort que lui : s'il ne vous comprend pas, cela ne fera rien, car le bruit suffira pour l'apaiser.

Lorsque vous verrez deux individus se battre, ne cherchez jamais à les séparer, quand même ce serait un compatriote sur qui plusieurs Anglais tomberaient à coups de poing avec leur loyauté habituelle.

Quelque temps après mon arrivée à Londres, je faillis être tué pour avoir voulu arracher à une troupe de vauriens un pauvre Français qui était assailli par plus de vingt d'entre eux.

Éloignez-vous au contraire et tâchez de prévenir un policeman... qui arrivera probablement trop tard, selon la coutume en pareil cas.

Ne sortez pas la nuit, ou du moins évitez les quartiers déserts et ne portez ni chaîne de montre, ni bague, ni épingles apparentes ! Si votre femme a des bijoux sur elle, prenez toujours une voiture pour rentrer chez vous en sortant du théâtre. C'est une mesure de prudence qu'on ne saurait négliger. Au printemps dernier, un jeune homme de mes amis, arrivé depuis peu, s'égara, en sortant du théâtre de Drury Lane, dans une petite ruelle où il devait enjamber les corps d'individus en guenilles, endormis sur le pavé, hommes, femmes et enfants, dans la plus ignoble promiscuité. Heureusement qu'aucun de ces êtres ne fit attention à l'arrivée, parmi eux, d'un étranger, et mon ami put s'échapper de ce guêpier, fort heureux de sauver sa bourse et sa montre. Mais il était en costume de voyage et dans l'obscurité on ne pouvait deviner à quelle classe il appartenait ; sans cela il eût, sans aucun doute, été dévalisé.

J'ajouterai qu'il est très imprudent d'entrer la nuit dans les vespasiennes, couvertes et presque closes, que l'on a nouvellement établies sur divers points de la

capitale et qui ont déjà servi à de nombreux guet-apens.

S'il vous arrive quelque événement désagréable, ne vous plaignez qu'à notre consul, car l'autorité anglaise vous donnerait tort, comme étranger.

Enfin, tout Français qui aura passé une ou deux semaines à Londres et visité les curiosités de la ville des brouillards, fera bien, s'il n'y est retenu par de graves intérêts, de retourner dans notre chère patrie, où, du moins, il retrouvera une politesse et une affabilité inconnues ici.

. . . .

Alors, me dira-t-on, vous ne trouvez donc rien de remarquable en Angleterre ?

Cependant, on prête aux Anglais de grandes qualités, on vante la vertu de leurs femmes, on célèbre leurs progrès dans les inventions, etc.

Cette fois, je l'avoue, le proverbe « On ne prête qu'aux riches » n'est pas justifié, car, ainsi que je crois l'avoir prouvé, John Bull est, hélas ! rempli de défauts, non seulement de ceux inhérents à sa nature même, mais encore de ceux qu'il doit à ses institutions.

Cependant il a les qualités de ses défauts. Il est actif, intelligent, tenace ; il se lance hardiment dans des prodigalités qui surprennent tout autre peuple lorsqu'il s'agit soit de réaliser un bénéfice considérable, soitde donner à son orgueil de Saxon une satisfaction quelconque, soit encore d'assouvir ses passions,

car John Bull, malgré son apparence froide et calme, est passionné plus qu'aucun continental.

La femme anglaise est, dit-on, moins que la française sujette à tromper son mari ; c'est que, généralement, lorsqu'elle l'épouse, elle a tant *flirté* avec un si grand nombre d'autres qu'elle n'a plus rien à apprendre, et, en se mariant, prend pour ainsi dire ses invalides. L'Écossaise n'a pas, m'affirme-t-on, la même vertu après le mariage, quoiqu'elle ait auparavant joui des mêmes libertés que l'Anglaise L'Irlandaise est plus calme : la religion catholique à laquelle elle appartient généralement lui sert de frein.

Ce n'est donc que par nécessité que l'Anglaise ou l'Irlandaise donnent des coups de canif dans leur contrat. Toutefois, il y a de certains cas où l'adultère est un véritable chantage, la loi permettant à l'époux d'exiger du co-accusé *(co-respondent)* des dommages-intérêts en rapport avec sa fortune ; il y a des ménages qui s'en trouvent fort bien. Le mari est alors... trompé et content !

John Bull jouit de la liberté de tester, me faisait récemment, à Paris, remarquer un avocat qui admirait ce pouvoir qu'a un père de déshériter ses enfants au bénéfice d'un étranger. N'en déplaise aux admirateurs de cette loi, elle me semble des plus immorales, et, du reste, il est juste de dire qu'un Anglais frustre rarement ses enfants de la fortune qui doit leur revenir à sa mort.

Une liberté dont personne ne fait usage n'est plus une liberté : c'est cependant la seule importante dont on jouisse ici.

On me dit que les Anglais sont plus fidèles que nous dans leurs amitiés ; j'en doute, car leur caractère, à la fois orgueilleux et intéressé, les engage généralement à rechercher les gens dont ils ont besoin, quitte à les abandonner dès qu'ils ne peuvent plus rien espérer d'eux. Mais il y a évidemment d'heureuses exceptions.

Ils ont organisé leur service de pompiers, leurs télégraphes, leurs chemins de fer, leurs journaux d'une façon très remarquable et qui nous laisse loin derrière eux.

J'en conviens très volontiers, mais, là encore, les Anglais ont les qualités de leurs défauts. Car, dans un pays où les maisons, construites généralement en bois et briques, prennent facilement feu, — quand ce ne sont pas les propriétaires eux-mêmes qui l'y mettent pour toucher une prime d'assurance, — il est indispensable d'avoir des moyens de l'éteindre rapidement.

Ils se rappellent l'incendie de 1666 qui réduisit en cendres une partie de la capitale, et font tous leurs efforts pour éviter le renouvellement d'un tel désastre.

Des continentaux tâcheraient, au contraire, de construire de plus solides édifices ; mais à quoi bon dépenser de l'argent en pierres de taille lorsque les

bâtiments que l'on construit aujourd'hui deviendront, dans 99 ans, la propriété du *landlord* (propriétaire du terrain) ; et puis le temps employé à bâtir est perdu pour la location ; or, en Angleterre, le proverbe « *Time is money* » (le temps est de l'argent) n'est jamais oublié, et en un mois ou deux on vous construit une maison plus ou moins solide et dont le toit crèvera aux premières tempêtes : tant pis pour les locataires !

Permettez-moi à ce sujet une petite anecdote.

Un médecin français de mes amis, arrivé à Londres avec sa femme, peu de temps après la Commune dont il avait fait partie, logeait à l'étage supérieur d'une maison du quartier français.

Tout à coup, au milieu de la nuit, il se sent réveillé par une douche d'eau froide en plein visage ; il interroge sa femme, croyant à une mauvaise plaisanterie de la part de celle-ci, mais elle ne comprit rien à cela. Ils allumèrent la bougie et visitèrent la chambre ; personne ne s'y trouvait. Le plafond était bien un peu lézardé, mais on n'y voyait aucune trace d'humidité. Les deux époux se recouchèrent et se rendormirent.

Quelques instants après, nouvelle douche suivie cette fois d'une masse de plâtras qui tomba lourdement sur le lit : le plafond avait un trou de plus de cinquante centimètres de circonférence, et le docteur dut, pour assurer encore quelques heures de repos à son épouse, ouvrir un parapluie et le tenir

étendu, pendant le reste de la nuit, au-déssous de l'ouverture du toit !

Les chemins de fer britanniques sont la plupart mieux éclairés et plus confortables que les nôtres, mais aussi leur trafic est beaucoup plus considérable que celui de nos lignes, et John Bull aime à lire et à avoir ses aises en wagon.

Les journaux anglais sont plus vite et mieux informés que, les nôtres, d'accord; mais cela est indispensable pour que, par le nombre considérable de la vente, ils s'assurent une fructueuse publicité, car ici la vente est considérée comme un appoint, et tout le bénéfice réside dans les annonces. Lorsque vous voyez des feuilles telles que le *Globe*, la *Saint-James's Gazette*, la *Pall Mall Gazette*, l'*Echo*, l'*Evening News*, qui ont jusqu'à sept éditions tous les soirs, ne croyez pas que ces dépêches qu'ils se procurent à si grands frais aient pour but la vente du journal dont chaque numéro leur rapporte quelques centimes; leur seul objet est de montrer qu'il se vend bien et que celui qui y insère des *advertisements* (annonces) ne perdra pas son argent.

Les fils télégraphiques sont plus nombreux à Londres qu'à Paris en raison des transactions commerciales qui, plus nombreuses elles-mêmes, exigent le plus souvent une grande célérité.

Les principales rues sont pavées en bois pour éviter le bruit que feraient les innombrables voi-

tures de toute sorte qui sillonnent la Cité et les grands quartiers de la capitale.

Vous allez m'objecter cet *ingénieux* système de vidange que l'on a nommé le *tout à l'égout?* L'empoisonnement de la Tamise, dans laquelle aucun poisson ne peut vivre et qui cause tant de maladies par ses exhalaisons pestilentielles, est là pour nous prouver au contraire le danger d'une telle méthode.

Cependant, me direz-vous, cette hospitalité que vous venez de décrier existe et tous nos proscrits en ont profité, quelque triste qu'elle puisse être; que donnons-nous à l'Angleterre en échange ?

Ce que nous lui donnons en récompense de cet asile tant vanté par les anglophiles malgré tout ! mais c'est une hospitalité réelle et agréable dont ses fils de famille décavés profitent avec joie en venant s'installer dans nos ports de mer des côtes de la Manche : tant qu'ils voient ce qu'ils appellent dédaigneusement *le Canal*, ils oublient l'exil volontaire auquel ils sont forcés, après avoir follement dissipé leurs livres sterling au jeu ou avec des horizontales.

Ils font, chez nous, des économies, et ont du moins cet avantage de pouvoir s'amuser le dimanche, lorsque leurs pauvres compatriotes voient interdire, ce jour-là, dans leur pays, toutes les distractions qui pourraient égayer un peu leur caractère morose.

Mais, en rentrant à Londres, lorsque leur situation s'est améliorée, ces gentlemen regrettent notre patrie

où, chaque année, ils reviennent passer l'hiver soit à Paris, soit dans le Midi.

Tandis que nous, en revenant en France, nous éprouvons un sentiment de joie et de bonheur inexprimable et n'avons nul désir de revoir la brumeuse Albion !

Remerciez-moi, messieurs les Anglais, car je n'ai pas dit *perfide !*

FIN

TABLE

TROISIÈME PARTIE

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
RUE BERGÈRE, 20, PARIS — 10238-5.

Jupilles, Fernand de
Jacques Bonhomme chez John Bull